

Le Vicomte **DE CHAUNAC**,
Lieutenant-Colonel du 9^e Dragons.

VIES

DES GRANDS

CAPITAINES FRANÇAIS
5

DU MOYEN AGE.

—
TOME VI.

SE VEND AUSSI CHEZ

CHARLES-BÉCHET, LIBRAIRE, quai des Augustins, n. 57;
ANSELIN, LIBRAIRE, rue Dauphine, n. 9;
GABRIEL DENTU, LIBRAIRE, rue du Colombier, n. 3,
et au Palais-Royal.

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER
Rue de Seine, n. 14.

VIES

DES GRANDS

CAPITAINES FRANÇAIS⁵

DU MOYEN AGE,

POUR SERVIR DE COMPLÉMENT A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA
FRANCE AUX XII^e, XIII^e, XIV^e ET XV^e SIÈCLES ;

PAR ALEXANDRE MAZAS,

ANCIEN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR.

Ne quid falsi dicere , ne quid veri non audeat.

CICERO.

Dédié à Monsieur le Dauphin.

TOME SIXIÈME.

ARTHUR DE RICHEMONT,

CONNÉTABLE DE FRANCE.

A PARIS,

CHEZ M. EUGÈNE DEVENNE, ÉDITEUR,
RUE GÎT-LE-COEUR, N^o 12.

M DCCC XXVIII.

ARTHUR DE BRETAGNE,
COMTE DE RICHEMONT,
CONNÉTABLE DE FRANCE.

AVERTISSEMENT.

GUILLAUME GRUEL, écuyer attaché à la personne du connétable Arthur de Richement, laissa une histoire manuscrite de ce prince; la première édition de ces Mémoires fut donnée par Théodore Godefroy en 1622, 1 vol. in-4. Denis Godefroy, fils de Théodore, les réimprima à la suite de l'Histoire de Charles VII. Cette édition vaut mieux que la première.

Le Journal de Paris, que nous citons souvent, fut composé par un bourgeois de la capitale, pendant les temps les plus agités des règnes de Charles VI et de Charles VII; ce Journal commence en 1408 et finit en 1449. Il est visiblement de deux auteurs, mais on ne peut préciser la coupure. L'auteur de la première partie est un violent partisan du duc de Bourgogne. Il relate jour par jour ce qui se passa d'extraordinaire dans Paris, en y joignant les détails les plus puérils. Le manuscrit de ces Mémoires avait appartenu à M. Petau, conseiller au parlement, qui mourut dans le temps que la reine Christine de Suède vint visiter Paris; cette princesse fit l'acquisition de plusieurs livres de la bibliothèque de M. Petau, et notamment de ce Journal; elle l'emporta avec elle à Rome, et lorsqu'elle mourut ces Mémoires passèrent dans la bibliothèque du Vatican, où ils sont encore.

ARTHUR DE BRETAGNE,

COMTE DE RICHEMONT,

CONNÉTABLE DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

Naissance d'Arthur (1). — Après la mort de son père il reste sous la tutelle des princes du sang de France. — Il assiste à la bataille d'Azincourt. — Il est grièvement blessé et fait prisonnier. — Il est conduit à Londres. — Il revient sur parole en Bretagne. — Il entre au service de la France, et reçoit des mains de Charles VII l'épée de connétable.

JEAN IV de Montfort, resté duc de Bretagne après la mort de Charles de Blois son rival, eut de sa troisième femme, Jeanne de Navarre, fille de Charles-le-Mauvais, quatre fils, Jean, Arthur, Gilles et Richard. Le premier lui succéda comme duc souverain ; Arthur, le second, eut pour apa-

(1) Nous écrivons Arthur et non pas Artus, comme beaucoup d'historiens l'ont fait; nous croyons y être autorisés parce que *Arthur* est le composé de *Arth*, en celtique, *l'homme ours*. Les noms celtiques faisaient toujours allusion à un objet quelconque.

nage le comté de Richemont. La ville qui porte ce nom, située dans le pays d'York, avait été fondée par Alain, comte de Bretagne, qui accompagna les Normands à la conquête de l'Angleterre. Les successeurs de Guillaume laissèrent aux descendants d'Alain la jouissance du comté de Richemont. Mais en 1399, Henri de Lancastre, usurpateur du trône de Richard, irrité de voir Jean de Montfort abandonner son alliance, confisqua le comté de Richemont. Le jeune Arthur, alors âgé de six ans, se trouva sans apanage; mais il continua à être appelé comte de Richemont, nom sous lequel il était le plus connu dans l'histoire, et que nous lui conserverons dans le cours de notre narration. Il était né le 24 août 1393, au château de Succinio, situé dans la presqu'île de Sarzeau(1). Arthur devint connétable, comme Duguesclin et Clisson ses compatriotes, et comme eux se couvrit de gloire dans la carrière des armes.

Jean IV mourut dans le mois de novembre 1399, laissant ses fils sous la tutelle de Jeanne de Navarre sa femme, et sous la protection d'Olivier de Clisson. Mais Jeanne, qui n'aimait pas

(1) Ce château existe encore en partie : c'est un des meilleurs modèles de l'architecture du moyen âge.

plus ses enfans qu'Isabeau de Bavière n'aimait les siens, abandonna sa noble tutelle pour épouser Henri IV, usurpateur du trône d'Angleterre. Dans cette occurrence, le duc de Bourgogne vint en Bretagne en qualité de fondé de pouvoirs du roi de France, de qui relevait le duché; à ce titre Philippe-le-Hardi fut déclaré à Nantes, le 19 octobre 1402, régent du duché et tuteur du jeune Montfort et de ses frères.

Après avoir séjourné deux mois en Bretagne, le duc de Bourgogne partit de Nantes à la fin de décembre 1402, et reprit le chemin de Paris, emmenant avec lui ses pupilles. Arthur avait à peine huit ans. « Il étoit encore si petit, que guères ne pouvoit chevaucher. » On avait désigné des chevaliers pour conduire par la bride les chevaux que montaient les enfans de Jean IV; Alain de Tyvarlenc et Jean de Bullion menaient celui d'Arthur.

La régence du duc de Bourgogne ne dura que dix-huit mois. Le nouveau duc de Bretagne ayant atteint l'âge de quinze ans (1404), prêta foi et hommage à Charles VI son suzerain, épousa Jeanne de France, et quitta Paris dans le mois de février, en laissant ses frères entre les mains du roi son beau-père.

Philippe-le-Hardi, forcé d'aller en Flandres

pour réprimer le soulèvement des habitans de Bruges, emmena avec lui le jeune Richemont qu'il affectionnait particulièrement. Philippe mourut bientôt après, dans une hôtellerie de Hall; son corps fut conduit à Dijon, selon ses dernières volontés. Jean de Nevers, son successeur, et ses autres fils, occupés du soin de recueillir l'héritage de leur père, se dispensèrent d'accompagner le convoi; et ce duc de Bourgogne si puissant, dont tous les princes de l'Europe avaient brigué l'amitié, n'eut à son enterrement qu'un enfant de dix ans. Arthur suivit le corps de son tuteur; il était revêtu d'un long manteau noir, on conduisait encore son cheval par la bride. Les fatigues de ce voyage à travers les neiges, pendant un hiver rigoureux, n'arrachèrent pas une seule plainte à ce jeune prince. Il fut accompagné dans ce trajet de son précepteur Jean Peronyt, homme savant et fort dévoué.

Le comte de Richemont avait perdu son père, la mort venait de le priver de son tuteur, et il pouvait se regarder comme n'ayant plus de mère, puisque la sienne avait abandonné ses enfans pour aller en Angleterre former de nouveaux nœuds. Il se serait trouvé sans asile, si le duc de Berri ne l'eût pris dans sa maison. Le frère de Charles V lui donna un état convenable à sa

naissance. Arthur ne demeura qu'un an chez son nouveau tuteur; il alla joindre le duc de Bretagne à la fin de 1405, et deux ans après, quoiqu'il fût à peine sorti de sa quinzième année, il se chargea d'une expédition assez importante. Les habitans de Saint-Brieux, s'étant mis en insurrection, tuèrent quelques officiers du duc. Arthur arriva dans cette ville avec des gens de guerre; il fit rentrer les rebelles dans le devoir, et montra dans cette circonstance cette sévérité qui plus tard le fit surnommer *le Justicier*.

Un an après la soumission de Saint-Brieux, Arthur se trouvait à Paris avec son frère, lors de l'assassinat de Louis d'Orléans; cet horrible attentat excita son indignation à tel point qu'il ne balança point à embrasser la défense des Orléanais, quoique ce parti fût bien faible et qu'il eût à combattre le formidable duc de Bourgogne; son énergie fixa l'irrésolution du duc de Bretagne, qui appela auprès de lui quatre mille vieux soldats avec lesquels il protégea la cour contre les entreprises du Bourguignon, et la conduisit en Touraine; l'on peut dire que dans cette occasion le duc de Bretagne sauva la monarchie, et que les lis furent garantis d'une ruine totale, grace à l'appui tutélaire des hermines. Mais on paie souvent cher la vertu, et les Mont-

fort l'éprouvèrent en cette circonstance. Jean-sans-Peur, irrité de les voir opposés à ses intérêts, eut recours aux trames les plus infernales pour vaincre de pareils ennemis, sur qui la crainte et la séduction n'avaient aucun pouvoir ; il envoya en Bretagne des émissaires forts adroits pour essayer de réveiller la vieille querelle des maisons de Blois et de Montfort ; la première avait encore dans le duché de nombreux partisans, ces émissaires agirent avec succès ; ils commencèrent par circonvenir la comtesse de Penthièvre, cette Marguerite de Clisson qui s'était cassée une jambe en fuyant le courroux de son père Olivier, à qui elle demandait le trépas des enfans de Jean IV ; Marguerite était veuve de Jean de Penthièvre, fils de cet infortuné Charles de Blois, tué à la bataille d'Aurai. L'époux de Marguerite de Clisson, moins ambitieux que sa femme, avait signé, sans y être contraint (1400), un traité par lequel il se désistait entièrement des anciennes prétentions des Penthièvre, et jurait d'obéir au nouveau duc Jean V, comme à son souverain seigneur ; il resta fidèle à ses engagements ; mais pour le malheur de la Bretagne, il mourut trop tôt, une maladie de langueur l'avait conduit au tombeau en 1404. Il laissait quatre fils et une fille ; sa veuve fut aussi ardente

à nourrir ses enfans dans l'espoir de reconquérir l'héritage de la maison de Blois, que leur père avait été soigneux de bannir de leur esprit la pensée d'élever de nouvelles prétentions. L'amour maternel n'était que le motif secondaire de Marguerite de Clisson ; le désir de dominer était le véritable, car on la voyait sans cesse occupée de l'agrandissement de sa maison : c'est dans ce but qu'elle fit épouser à son fils aîné la fille de Jean de Nevers, qui venait d'hériter des états de son père, Philippe-le-Hardi ; elle ne se laissa pas arrêter par la répugnance qu'elle devait avoir pour la maison de Bourgogne, qui s'était montrée l'implacable ennemie de son père Olivier ; l'ambition ne réfléchit point. Le projet de cette alliance alluma l'indignation du vieux connétable, qui vivait encore ; il fallut lui arracher son consentement, que l'opiniâtre vieillard n'aurait jamais donné si on n'eût flatté son orgueil en lui montrant son petit-fils s'alliant de si près à la maison royale de France. Lorsque l'assassinat du duc d'Orléans donna le signal de la guerre civile, Marguerite de Clisson, agissant toujours au nom de la maison de Penthièvre, sachant que les Montfort avaient pris parti contre Jean-sans-Peur, se déclara pour celui-ci. Cependant elle ne fit d'abord aucune démonstration hostile,

mais elle céda ensuite aux suggestions des émissaires du prince bourguignon, qui lui montrèrent la facilité de s'emparer des places fortes du duché pendant que les Montfort se trouvaient tous hors du duché, occupés à protéger le malheureux Charles VI et sa famille contre les factieux de Paris. Marguerite adopta sans réflexion cette idée ; elle fit paraître sur-le-champ un manifeste pour rappeler les droits de la maison de Blois à la souveraineté de la Bretagne (1408) : ce manifeste produisit l'effet d'une commotion électrique ; toutes les haines se réveillèrent ; la Bretagne, qui depuis vingt ans goûtait une sorte de repos après de si violents orages, se vit entraînée dans une nouvelle carrière de malheurs par la querelle de ces deux maisons, comme la France était elle-même déchirée par la rivalité de deux familles.

Pendant que le duc de Bretagne et son frère jouaient en France le rôle de protecteurs, ils étaient vivement attaqués chez eux par la comtesse de Penthièvre. A la nouvelle de cette agression, ils quittèrent la Touraine, où ils se trouvaient encore avec la cour de Charles VI, et entrèrent aussitôt en campagne. Arthur réunit autour de lui trente vieux capitaines bretons, chefs de ces bandes fameuses qui depuis

vingt-cinq ans s'étaient signalées dans les diverses guerres, en Europe, en Afrique et en Asie; il leur déclara qu'il voulait apprendre d'eux l'art de la guerre, et les supplia de le regarder comme leur compagnon et non comme leur chef. Ces guerriers ne purent contenir leur joie à la vue de l'ardeur martiale que montrait Richemont, à peine âgé de quinze ans; ils conçurent dès ce moment l'espoir que le jeune prince serait le digne successeur des Duguesclin, des Clisson, des Beaumanoir et des Rohan, héros dont les hauts faits tenaient depuis un siècle la nation bretonne au-dessus de tous les autres peuples de la chrétienté.

Arthur, chargé du commandement d'une division, dispersa les troupes du comte de Penthievre, et enleva de vive force Châteaulin, que l'ennemi avait surpris; ce premier échec épouvanta les Penthievre, qui se renfermèrent dans leurs places fortes; le duc de Bretagne, satisfait de ce succès, ne mit point de chaleur à poursuivre les hostilités, espérant que la guerre en resterait là. En effet, les Penthievre se tinrent renfermés dans leurs villes et châteaux, et parurent renoncer à tous projets hostiles. Le duc de Bretagne, charmé de la conduite de son frère, voulut lui en témoigner sa reconnais-

sance; à cet effet, il ouvrit des négociations avec le roi d'Angleterre, pour le faire rentrer en possession du comté de Richemont, confisqué par Henri IV; il envoya à Londres le sire de Châteaugirons pour traiter de cette affaire. Le conseil du roi répondit qu'il se rendrait aux désirs de Jean V, mais à condition que le souverain de la Bretagne ferait une alliance intime avec l'Angleterre. Montfort signa ce traité, malgré les supplications de la duchesse sa femme, fille de Charles VI, et qui par conséquent voyait avec une peine extrême son mari se lier avec l'ennemi de la France. L'hommage exigé eut lieu dans les formes prescrites, et le jeune Arthur se trouva de nouveau véritablement comte de Richemont, sans cependant partager la prédilection que son frère montrait pour les Anglais.

Les affaires de France se compliquaient tous les jours davantage; la fameuse ligue de Gien venait d'être formée par les princes du sang qui s'indignaient de voir le duc de Bourgogne, assassin de son parent, gouverner en maître Charles VI et le royaume; le conseil du duc de Bretagne insistait pour que Jean V et sa famille restassent neutres dans cette querelle; mais les propos indiscrets du duc de Bourgogne leur

firent prendre une tout autre résolution. Jean-sans-Peur avait dit en pleine assemblée qu'il tenait les Montfort pour des usurpateurs; qu'il les dépouillerait du duché pour le rendre aux Penthievre, ses légitimes maîtres; cette parole retentit dans toute la Bretagne. Arthur se présenta le premier pour venger l'honneur de sa famille; il envoya sur-le-champ un défi à Jean-sans-Peur, qui, selon sa coutume, n'y répondit pas; mais ce qu'il y a de singulier, et qui montre encore plus le malheur des guerres civiles, c'est que le prince Gilles de Montfort, par opposition à son frère Arthur, se déclara en faveur du duc de Bourgogne, malgré l'affront sanglant qui venait d'être fait à sa maison et à lui-même. Jean V, indécis, abandonna la ligue, et se tint prêt à s'unir à celui des deux partis que la fortune favoriserait le plus.

Arthur, au contraire, emporté par un premier mouvement, s'unit de bonne foi et sans restriction aux princes confédérés; il partit de Nantes avec 1,600 nobles, et vola au secours du duc de Berri, assiégé dans Bourges, tandis que Gilles, son frère, allait servir dans l'armée royale. On sait que Gilles mourut quelques mois après à Cosnes-sur-Loire, et que la paix fut bientôt signée à Bourges.

Malgré ce nouvel accord, la bonne intelligence ne fut pas de longue durée; les hostilités recommencèrent, et cette fois le roi se déclara contre le duc de Bourgogne. Nous avons déjà fait la relation de la campagne de 1414, terminée par la convention d'Arras : le comte de Richemont se distingua, et fut armé chevalier par le comte d'Armagnac au milieu des débris encore fumans de la ville de Soissons; il avait pris à l'escalade, avec 300 Bretons, la partie orientale de cette place; lui et son frère le duc de Bretagne furent garans du traité d'Arras.

Arthur, âgé de vingt-un ans, montrait dans toute sa conduite une si haute sagesse, une prudence si consommée, qu'on le choisissait pour arbitre dans les affaires les plus délicates. La duchesse de Bretagne, irritée des mauvais traitemens que son mari lui faisait éprouver, voulait se retirer auprès de Charles VI, son père; de son côté Montfort, en haine de sa femme, voulait se rapprocher de l'Angleterre. Arthur sut empêcher un éclat fâcheux dans la maison de son frère, et parvint à rendre le duc plus dévoué que jamais aux intérêts du royaume; il avait obtenu que l'on rendrait à Montfort la ville de Saint-Malo, que les Bretons voyaient avec un déplaisir mortel dans des mains étrangères. Le conseil de Charles VI

voulant reconnaître le service que le jeune Arthur venait de rendre à la couronne en raffermissant Jean V dans ses bonnes intentions, lui fit présent d'un petit cheval d'or massif, dont la selle et la bride étaient couvertes de pierreries : on estimait ce joyau cinquante mille écus. Deux mois après il reçut l'invitation du roi et du dauphin de venir les joindre à Rouen, où l'on rassemblait l'armée destinée à poursuivre le roi d'Angleterre, qui, après avoir pris Harfleur, traversait la Picardie pour gagner Calais.

Arthur assista à la bataille d'Azincourt ; il fit partie de la première division sous les ordres du connétable ; 300 chevaliers bretons suivaient ses bannières ; il combattit en héros, et soutint avec les siens pendant plus d'une heure l'effort de milliers d'ennemis. Accablé sous le nombre, atteint de plusieurs blessures graves à la tête et au visage, il se défendit avec opiniâtreté sans jamais vouloir rendre son gantelet ; enfin on l'abattit ; il resta enseveli plus de trois heures sous un monceau de morts ; les clercs du roi d'Angleterre, chargés de faire le recensement des seigneurs et chevaliers tués sur place, le retirèrent du milieu des cadavres ; il respirait encore : sa figure sillonnée par de larges coups d'épée était devenue méconnaissable ; mais les

hermines qui couvraient son armure attestèrent sa qualité de prince breton. Henri V, dont le père avait épousé la mère d'Arthur, fit porter ce seigneur dans sa tente, et lui prodigua les soins les plus empressés ainsi qu'aux autres prisonniers bretons de distinction, Odoart de Rohan, Olivier de la Feuillée, Gifert, Olivier de Combour, de Châteaugirons, de Montauban, de Malestroit, de Laforet; plusieurs autres s'étaient fait tuer auprès de leur jeune prince (1).

Henri V emmena Arthur à Calais avec les autres seigneurs pris dans cette malheureuse journée; le comte de Richemont n'avait avec lui qu'un seul écuyer nommé Jeannin Cotuyt. Les Bretons, que les brillantes qualités d'Arthur avaient charmés, ressentirent vivement sa perte; les États assemblés à Rennes décidèrent par acclamation de payer le prix de sa rançon quelque élevé qu'il fût. Une députation vint à cet effet trouver à Calais le roi Henri, qui refusa de mettre en liberté le comte de Richemont.

Arthur arriva à Londres; la certitude d'y trouver sa mère, qu'il n'avait pas vue depuis treize

(1) Voyez à la fin du volume la liste des chevaliers tués ou pris à la bataille d'Azincourt.

ans, adoucit ses regrets. Cette princesse, que l'on appelait la reine douairière comme veuve d'Henri IV, tenait une cour brillante; elle demanda à Henri V de voir son fils; c'était une grâce: car le roi se faisait une loi de tenir ses prisonniers dans la plus dure captivité. Arthur obtint donc la permission de visiter Jeanne de Navarre; il fut introduit le jour même dans le palais; la reine avait fait prendre ses habits à l'une de ses femmes, et s'était mêlée parmi les autres dames; la fausse reine alla au-devant d'Arthur, qui l'embrassa tendrement. Après les premiers complimens, il demanda la permission de saluer les dames présentes, et de baiser la main de chacune d'elles, ce qu'il fit aussitôt. Arrivé à sa mère, il parut un peu troublé; Jeanne de Navarre ne put se contenir plus long-temps: « Mauvais fils, s'écria-t-elle, tu n'as donc pas reconnu ta mère, puisque tu as pris une autre pour elle? » Le jeune prince s'excusa, pleura beaucoup, et fut pardonné. Il était dans un dénûment tel, que sa mère dut lui fournir des habits convenables à son rang; elle lui donna aussi mille écus. Arthur les distribua sur-le-champ à ses compagnons d'infortune, qui se trouvaient dans une pénurie extrême. Ce qui s'était passé entre sa mère et lui le refroidit encore davantage

pour elle : au reste son mécontentement était bien excusable, car elle avait abandonné sa patrie et ses enfans en bas âge pour aller partager un trône usurpé. Arthur vit rarement sa mère pendant les sept années qu'il passa en Angleterre.

Après quatre ans de captivité, Arthur obtint temporairement sa liberté, à l'occasion d'un événement survenu dans sa famille. Son frère, duc de Bretagne, venait d'être arrêté (1420) par les Penthièvre, comme Jean IV, son père, avait fait arrêter le connétable de Clisson. On avait tourné contre les Montfort les armes dont ils s'étaient servis les premiers. Marguerite de Clisson, dont l'âge augmentait l'ambition, regardant comme un acte forcé le traité de Guérande, qui avait dépouillé la maison de Blois, ne cessait d'exciter ses enfans à rentrer en possession de leur ancien héritage : « La trahison, si condamnable chez les autres, leur disait-elle, est pour vous légitime, car on l'a mise en usage vis-à-vis du connétable votre aïeul. Jean IV de Montfort fit prisonnier Olivier de Clisson au château de l'Hermine, contre tous les droits des gens; et dix ans plus tard ses fils vinrent assiéger dans le château de Josselin le connétable gisant sur un lit de douleur, et lui prirent 100,000 livres. Ainsi

les Montfort, non contents de vous dépouiller de l'héritage de votre père, vous ont arraché une partie de la succession de votre mère. » Ces paroles échauffaient le cœur des enfans de Marguerite ; ils formaient le projet d'obtenir par la violence ce que la violence leur avait enlevé ; mais il fallait une occasion, elle se présenta bientôt.

Les affaires politiques du duché avaient suivi le même cours que celles de France : Henri V, descendu une seconde fois sur le continent (1417), avait conquis la Normandie ; il eut avec Jean V des conférences fort suivies, et sut mettre entièrement dans ses intérêts le souverain de la Bretagne, qui perdit ainsi tous les droits qu'il avait acquis en 1407 à la reconnaissance des enfans de Charles VI. Les Penthievre, attentifs aux moindres démarches de Montfort, firent savoir au dauphin, depuis Charles VII, que le duc de Bretagne entretenait des liaisons avec Henri ; ils lui apprirent un peu plus tard qu'au mépris des devoirs de vassal de la couronne de France il venait de se lier encore plus étroitement avec le monarque anglais, dans le seul but d'expulser du trône la famille des Valois ; les Penthievre terminaient cette communication par montrer la nécessité de se saisir au plus tôt de la personne

de Montfort , traître à son suzerain ; ils annonçaient pouvoir réussir dans cette tentative si le dauphin consentait à avouer l'entreprise , et s'il voulait les aider à rentrer en possession du duché , dont ils promettaient de tourner toutes les forces contre l'ennemi commun. Il est certain que le dauphin souscrivit à ce qu'on lui demanda , et on ne peut trop l'en blâmer ; les ministres de ce prince écrivirent à Marguerite et à ses enfans des lettres qui les autorisaient à tout entreprendre (1418). Ces lettres furent anéanties de bonne heure ; mais leur existence est irrécusable (1). L'assassinat du duc de Bourgogne vint accélérer le dénouement de cette intrigue ; car cet attentat bannit toutes les incertitudes de Jean V, qui ne s'était pas encore déclaré ouvertement en faveur de l'Angleterre ; le prince breton indigné se sépara avec éclat des intérêts du dauphin, qui, selon lui, avait commandé le crime.

Dans cette occurrence, Marguerite de Clisson, dont un des fils était gendre de ce Jean-sans-Peur qu'on venait d'assassiner, se vit, par opposition à la maison de Montfort, dans l'obligation de se

(1) Voyez la savante dissertation que les auteurs de l'Art de vérifier les dates ont faite à ce sujet.

her encore plus étroitement avec le dauphin que la voix publique accusait du meurtre du Bourguignon (1420); elle mit sur-le-champ son projet à exécution. Son fils aîné envoya à Vannes, dans le mois de janvier 1420, Pierre de Belloi, son chancelier, avec ordre de supplier le duc de Bretagne de s'unir sans restriction aux Penthièvre que l'assassinat du duc de Bourgogne délivrait de tout engagement vis-à-vis du dauphin. Jean V reçut avec joie le message, et fut charmé de ces ouvertures; de Belloi lui demanda d'indiquer le lieu où Olivier de Penthièvre pourrait venir le trouver; Montfort désigna Nantes, où il allait se rendre pour assister à la fête du chancelier de Bretagne; Olivier vint l'y trouver quelques jours après, accompagné de peu de monde; il fut reçu avec cordialité; pour mieux montrer sa confiance, le duc coucha avec lui dans le même lit, selon l'usage d'alors: ces deux princes avaient trente ans.

Après quelques jours passés à Nantes dans les réjouissances, Olivier pressa beaucoup le duc de venir à Champtoceau où sa famille lui préparait des fêtes. Jean V promit de s'y rendre; le comte de Penthièvre prit congé de lui; il revint le lundi matin, 12 février, entra familièrement dans la chambre de Montfort, l'éveilla en lui

disant qu'il fallait partir sur-le-champ, parce que depuis deux jours une foule de dames de la haute noblesse étaient réunies à Champtoceau pour l'y recevoir. Le duc se leva à la hâte, et partit; il alla coucher à Loroux pour être de bonne heure à Champtoceau : Olivier l'avait précédé de plusieurs heures, sous prétexte de présider aux soins de sa réception; il l'avait prévenu, en le quittant, qu'il viendrait le prendre à Loroux. En effet, le mardi il se rendit auprès du duc; mais dans son trajet de Champtoceau à Loroux, il avait fait déclouer les planches du pont de la Troubarde sur la Divalle, afin de les faire jeter à l'eau lorsque le duc serait au-delà.

Montfort partit de Loroux accompagné de son frère Richard, et de huit seigneurs; Olivier le suivait à pied par déférence; mais après avoir passé le pont, il monta sur un cheval que ses gens lui tenaient prêt. A peine les princes eurent-ils franchi la Divalle, que Alain de la Lande, page d'Olivier, et quelques autres écuyers, jetèrent dans la rivière les planches du pont, «comme par esbatement joyeux:» Jean V en riait, croyant que c'était un jeu; mais peu d'instans après, il vit sortir d'un bois voisin Charles, frère du comte de Penthievre, suivi de 200 cavaliers armés de pied en cap, et d'autant de gens de

pied. « Beau cousin, quels sont ces gens-ci ? » demanda le duc avec inquiétude. « Ce sont les miens, » répondit Olivier tout ému ; et en même temps, saisissant vivement Montfort par son collier, il s'écria : « Je vous fais prisonnier, au nom du dauphin de France que vous voulez trahir ; et certes, avant que je vous laisse libre, il faudra que vous me rendiez mon héritage de Bretagne. » Jean V, étonné, se rendit sans difficulté ; son frère Richard et le sire de Dinan furent également arrêtés. Les chevaliers de la suite, indignés de cette perfidie, voulurent opposer une vaine résistance, et mirent tous l'épée à la main. On fondit sur eux ; Jean de Beaumanoir eut le poing coupé, Thibaud Buisson fut blessé au bras, Jean de Kerpert eut une jambe cassée, et Robert d'Épinai perdit un œil. Pendant ce choc, un furieux, nommé Henri Lallemand, se jeta sur Montfort pour le percer de son épée ; mais le comte de Penthievre le repoussa.

On attachâ une corde à la bride de Jean V, en laissant néanmoins à ce prince ses armes et tous les insignes de la dignité ducale ; le cortège se mit en route en changeant de direction ; il se vit obligé de traverser la petite ville de Clisson. Le comte de Penthievre dit à son pri-

sonnier que s'il jetait le moindre cri, il le percerait de cent coups de dague. Le duc passa ainsi devant les habitans de Clisson, qui le saluèrent de leurs acclamations, prenant pour une escorte d'honneur tous ces gens d'armes qui se pressaient autour de leur souverain.

Dès que l'on fut sorti de Clisson, on attachait la jambe droite de Montfort à l'étrier. Le comte de Penthièvre faisait de longs circuits pour éviter les villages et les bourgs; de sorte que l'on marcha toute la journée. Le cortège s'arrêta devant une hôtellerie isolée; Olivier y entra avec ses officiers, laissant son prisonnier gardé par quelques soldats, sous une pluie glaciale. Montfort, qui se mourait de faim, obtint difficilement un morceau de pain. Enfin, ce prince arriva au Palluan, où il fut retenu quelques jours. Marguerite, apprenant à Champtoceau que le duc avait été pris, s'empara de toute l'argenterie que Jean V, selon l'usage d'alors, avait envoyée devant lui (1). Elle fit prisonniers Jean de Lannion, Robert de Kermellec, le sire de

(1) Lorsqu'un prince allait manger chez un vassal, il faisait porter avec lui son argenterie. C'était une prérogative de la souveraineté. L'argenterie consistait en plats et gobelets; les couverts étaient de fer poli, d'ébène ou de bois précieux.

Oudon et Olivier de Mony, officiers de la maison du duc, qui l'avaient précédé avec les équipages. La fille de Clisson voyait déjà ses enfans rentrés en possession du duché; elle ne put modérer sa joie lorsqu'elle vit arriver à Champtoceau ses fils conduisant Montfort. Ce prince voulut se plaindre de l'indigne traitement dont on usait à son égard; Marguerite lui rappela celui dont Olivier son père avait été victime au château de l'Hermine; elle lui rappela la conduite que lui-même, Jean de Montfort, avait tenue à l'égard de cet Olivier de Clisson, de ce héros si cher à la Bretagne, qu'il était venu assiéger dans son château de Josselin. « Mon père, lui dit-elle, fut obligé de vous payer comptant 100,000 livres, pour obtenir la permission de finir en paix sa glorieuse carrière. » Malheureusement ces reproches bien fondés excusaient en quelque sorte la vengeance de Marguerite. On plaça Jean de Montfort et son frère Richard dans une tour isolée, dont on boucha toutes les fenêtres avec de la grosse toile cirée. Le duc fit plusieurs trous dans cette toile à l'aide d'une épingle, pour regarder la campagne au travers. Ce fut la seule distraction que ce prince eut pendant son séjour à Champtoceau. Chaque soir Marguerite de Clisson, bien plus cruelle que ses fils, allait

visiter les deux prisonniers, ou plutôt elle se faisait porter chez eux; car de grandes infirmités, jointes à son ancien accident, la privaient totalement de l'usage de ses jambes, et les douleurs qu'elle ressentait encore de sa catastrophe devaient la rendre plus irritable, car elle n'avait essuyé ce malheur que pour avoir voulu demander la mort de ces mêmes princes qu'elle retenait captifs. Renfermée avec eux dans cette sombre tour, elle les accablait de reproches; sa vengeance ingénieuse à les tourmenter se plaisait à entretenir leurs esprits dans de mortelles terreurs, en leur laissant entrevoir leur fin comme très-prochaine. Les Montfort ne montraient aucun courage dans cette circonstance. Jeunes, ils tremblaient de quitter cette vie qu'ils ne connaissaient encore que par le beau côté; ils offraient, pour la racheter, tout ce qu'ils possédaient; ils offraient même d'abdiquer le trône ducal, et de quitter pour toujours la Bretagne. Marguerite poussait le raffinement de la cruauté jusqu'à leur faire sentir leur peu de fermeté, et sortait en les laissant dans la plus affreuse perplexité. Mais pendant qu'une femme s'abaissait jusqu'à l'insulte envers deux princes lâchement trahis, une autre femme faisait d'héroïques efforts pour briser leurs fers. C'était

Jeanne, fille de Charles VI, et sœur de ce même dauphin accusé par l'opinion publique d'avoir commandé cette arrestation. Oubliant qu'elle avait à se plaindre de Jean de Montfort son époux, elle fit tout ce que ses devoirs lui commandaient : à peine eut-elle appris l'arrestation de son mari, qu'elle convoqua les États de Bretagne en se déclarant régente. Elle fit reconnaître le sire de Rohan comme lieutenant-général du duché, et lui adjoignit les sires de Rieux et de Châteaubriand. Ces barons, organes de la noblesse, jurèrent sur leur épée d'employer leurs corps et leurs biens à la défense de la maison de Montfort. Ce serment fut répété avec enthousiasme par les habitans de Rennes.

Les États se trouvant réunis, la duchesse, fondant en larmes, entra dans la chambre des délibérations, tenant ses deux enfans dans ses bras ; à sa vue l'assemblée se leva spontanément, et jura de marcher à la délivrance de Montfort. L'horreur que la trahison d'Olivier de Blois inspirait généralement seconda puissamment l'impression que faisait sur les États l'aspect de leur souveraine implorant pour son époux l'assistance de la nation ; car la conduite d'Olivier choquait la loyauté bretonne. Jusqu'alors les Penhièvre avaient eu pour eux le bon droit ; ils

jouissaient de l'affection du peuple, le temps ne faisait que rendre leur cause plus intéressante; leurs rivaux n'étaient que tolérés: la disposition des esprits était telle, que la circonstance la plus futile pouvait remettre la maison de Blois en possession du duché; mais la perfidie d'Olivier souleva toutes les indignations: dès ce moment la cause des Penthièvre fut perdue. Cinquante mille hommes volèrent aux armes, autant pour venger l'injure faite au caractère de la nation, que pour briser les fers du souverain. Les Bretons au service de France reçurent l'invitation de revenir sans délai, afin de prendre part à cette querelle de famille. On entra sur-le-champ en campagne, et l'on commença par assiéger Lamballe, une des places les plus importantes des Penthièvre. A cette nouvelle, les fils de Marguerite entrèrent en fureur; Olivier courut à la tour, précédé d'un grand fracas d'armes. Il annonça au duc, que si les Bretons poursuivaient le siège de Lamballe, il lui ferait couper la tête. Jean V, tout tremblant, s'excusa en disant que du fond de son cachot il n'était plus le maître de commander à ses sujets, il versa des torrens de larmes, et la frayeur l'égara au point qu'il embrassa les genoux de son ennemi. Olivier, après avoir accablé son rival des plus injustes

et des plus violens reproches, sortit en laissant au milieu de la prison un amas de grosses chaînes, que ses gens jetèrent sur les pierres avec un grand bruit, afin d'épouvanter le trop faible Montfort. Le soir même de cette entrevue, Olivier fit habiller un valet comme l'était Jean V en arrivant à Champtoceau, le fit monter dans un bateau, en présence de quelques habitans, et l'envoya vers le confluent d'une rivière comme pour le noyer. Le bruit de ce trépas supposé, auquel tout le monde crut, au lieu d'arrêter les Bretons dans leur entreprise, augmenta au contraire leur ardeur. Le sire de Rohan poussa avec activité le siège de Lamballe et de Guingamp; ces deux villes furent prises dans le mois de mars 1420. En l'apprenant, Olivier enleva son prisonnier de Champtoceau, et le conduisit à Vandrines, où il chercha inutilement un carcan pour l'attacher; il redoublait ses menaces : « Je vous ferai couper en morceaux, disait-il, si les Bretons continuent à faire la guerre. » De Vandrines, Olivier mena Montfort à Noullé, puis au Coudrai, enfin au château de Clisson. Pendant qu'il parcourait ainsi ses domaines, la division se mettait parmi les chefs de l'armée bretonne : les résolutions généreuses sont d'abord embrassées avec enthousiasme, mais elles sont rarement de longue

durée. Les bannerets se plaignirent que cette guerre, en se prolongeant plus long-temps qu'ils n'avaient cru, absorbait leurs ressources pécuniaires ; mais ce n'était qu'un prétexte ; la véritable cause de ce mécontentement était la jalousie de ces seigneurs : aucun ne voulait marcher sous les ordres d'un autre. Pour faire cesser cette division, le conseil de la duchesse pensa que le meilleur moyen serait de mettre à la tête de la coalition un personnage d'un rang assez élevé pour ne pas craindre de concurrence. Tous les regards se tournèrent vers Arthur, dont l'énergie contrastait si fort avec la timidité de son frère Jean de Montfort ; mais on n'avait pas réfléchi que le jeune comte de Richemont consumait sa vie dans une captivité rigoureuse. Cependant on ne désespéra point d'obtenir sa liberté : l'évêque de Nantes et le sire de Montauban allèrent trouver Henri V dans la ville de Rouen, dont ce monarque venait de s'emparer ; leurs prières furent inutiles ; ils offrirent même de payer la rançon du prince, à quelque prix qu'on la mît : mais Henri V, redoutant le caractère entreprenant de Richemont, et surtout sa valeur, s'obstinait à ne pas briser ses fers, comme s'il eût deviné que l'Angleterre dût trouver un jour dans ce prince breton l'ennemi le

plus redoutable, le héros dont le courage devait soustraire la France au joug de l'étranger.

Le refus de Henri V attrista les Bretons, mais ne leur fit pas abandonner leur projet. Richard de Montfort, le plus jeune des fils de Jean IV, arriva de France : il n'avait pas les qualités brillantes d'Arthur ; cependant son nom, son rang, suffirent pour mettre un terme à la désunion. La guerre fut poussée avec plus de vigueur : on mit le siège devant le château de la Mothe-Broon, appartenant aux Penthievre ; il se livra sous ses murs un combat fort opiniâtre. Le berceau de Duguesclin, héros si cher à la patrie, fut arrosé du sang breton, versé par des Bretons. La place fut emportée après une vive résistance, et, afin qu'elle ne retombât pas au pouvoir de l'ennemi, les vainqueurs en ordonnèrent la démolition, ce qui fut exécuté par 460 maçons. (Lobineau, liv. xv, p. 547.)

Pendant que Charles de Montfort poussait les opérations sur ce point, les comtes de Porrohet, de Châteaubriand, de Rieux, de Guémené, de Penhouet, de Rougé, agissaient d'un autre côté. On tomba d'accord de terminer la querelle par un coup hardi ; les généraux bretons arrivèrent dans une seule nuit devant Champtoceau, et l'investirent (fin de 1420) ; Marguerite de Clisson

se trouvait encore dans la place avec une partie de sa famille. Le comte de Porrohet prit la direction du siège, et fit venir de Vannes des canons que l'on traînait sur des chariots. Comme l'on n'était pas familiarisé avec ces machines, il fallut beaucoup de temps pour les placer de manière à faire du mal à l'ennemi. Enfin ces canons tirèrent; à peine en avait-on vu en Bretagne; leur effet étonna les assiégés. Marguerite de Clisson fit placer dans les donjons les plus exposés aux coups de l'artillerie Pierre de Edder et Jean de Kermellec, chambellans du duc de Bretagne, qu'elle avait faits prisonniers avec toute la suite de ce prince. Mais cet acte de cruauté fut gratuit : ni Jean de Kermellec ni Pierre de Edder ne furent atteints par les projectiles, et Marguerite se vit obligée de capituler. Les assiégés, craignant d'être pris d'assaut, demandèrent à se soumettre; en vain chercha-t-elle à relever leur courage en affrontant les dangers, en se présentant aux endroits les plus périlleux; son exemple n'émut personne; enfin elle supplia les assiégeans de lui accorder quelques jours de trêve, pour informer son fils de sa position, et l'engager à rendre le duc s'il voulait sauver la vie de sa mère; ce qui lui fut accordé. Le danger de Marguerite toucha Olivier; il remit

Montfort entre les mains du seigneur de Laigle, qui conduisit ce prince dans le camp des Bretons. Montfort fit annoncer sur-le-champ à la comtesse qu'elle pouvait quitter Champtoceau, où la famine se faisait déjà sentir. La fille de Clisson sortit par une brèche, entourée de sa famille et portée par ses petits-fils; elle traversa fièrement la haie formée sur son passage, et regarda encore d'un air menaçant les bannerets bretons qu'elle avait bravés si long-temps.

Le duc entra incontinent à Champtoceau, et son premier soin, après avoir pris possession de cette conquête, fut de récompenser ceux qui l'avaient si bien servi. Il fit des pensions aux moins riches; il accorda des privilèges aux bannerets : le sire de Penhouet eut dès ce moment le droit, pour lui et ses descendants, de dîner tous les jours, si bon lui semblait, avec le duc, ou pour le moins d'avoir à son souper un pot du meilleur vin de la table du souverain. Après s'être acquitté envers les hommes, Montfort songea à s'acquitter envers Dieu; il faisait pendant sa captivité des vœux proportionnés à la crainte qu'il avait de mourir : il donna à l'église des Carmes de Nantes son pesant d'or, 380 marcs (315,000 francs); à celle de Treguier son pesant d'argent (40,000 francs); à St.-Pierre de

Vannes son pesant de cire, et à Sainte-Catherine de Fierbois un beau missel. Les livres étaient alors une chose si précieuse, qu'on les renfermait dans une cage de fer scellée contre le pilier le plus apparent de la nef : on pouvait seulement passer la main et le bras à travers le grillage pour tourner le feuillet ; les archives des églises de St.-Severin à Bordeaux, de Senlis, de Laon et de Reims, font mention de ces missels ainsi renfermés.

Le dauphin fit une faute grave en aidant les Penthièvre dans leur entreprise contre les Montfort. Trente ans auparavant les Bretons avaient vu avec indignation l'arrestation du connétable de Clisson ; ils avaient craint que cet acte de violence commis au milieu de leur pays ne portât atteinte à cette réputation de loyauté qui faisait leur gloire, et ce fut alors pour eux un nouveau motif de haïr le duc de Bourgogne, à l'instigation de qui le faible Jean IV s'était rendu coupable de cet attentat ; placés dans la même position en 1420, ils s'indignèrent contre le dauphin qui avait encouragé les Penthièvre à s'avilir par la même perfidie. La cour d'Angleterre saisit adroitement cette occasion pour exciter le ressentiment du jeune Arthur, qui dans les fers se montrait fort attaché aux intérêts de la France. On

lui peignit sous les couleurs les plus odieuses l'injure faite à son frère à l'instigation du dauphin ; on lui montra sa famille menacée de tomber sous les coups des Penthièvre et des Valois réunis. Le comte de Richemont justement indigné se laissa ébranler ; il parut plus accessible aux offres qu'il avait plusieurs fois repoussées. Henri V, croyant le gagner par plus de douceur, le tira de la Tour de Londres où il le tenait comme les autres prisonniers, et lui permit de l'accompagner en France, dont depuis trois ans les armées anglaises faisaient la conquête ; mais comme il craignait que le jeune prince ne changeât de détermination, il lui imposa la condition de marcher à sa suite, et de jurer sur sa parole qu'il ne profiterait pas de la négligence de ses gardes pour s'évader ; Arthur le jura, et resta fidèle à son serment. Enfin, après cinq années d'une captivité qui lui avait paru insupportable, le prince breton quitta l'Angleterre, et arriva sur le continent ; mais il ne lui fut pas permis d'aller dans ses foyers. Henri V craignait l'ascendant que pouvait prendre sur l'esprit de son prisonnier la vertueuse Jeanne, fille de Charles VI et femme de Jean de Montfort ; cette princesse ne cessait de travailler à réconcilier le dauphin son frère avec son époux. Cependant,

à demi vaincu par les sollicitations de son prisonnier, Henri V permit au comte d'aller s'établir à Pontorson, sur les frontières de la Bretagne, mais sous la garde du sire de Norfolk. A peine apprit-on dans le duché que le jeune Arthur était à Pontorson, qu'une foule de chevaliers et d'écuyers accourut pour le visiter; bientôt il eut auprès de lui un nombre de Bretons supérieur à celui des Anglais chargés de le garder. Le jour de la Saint-Michel, le comte de Norfolk donna une fête; il n'y eut pas de tournoi; mais on tira à la cible avec l'arbalète. Arthur, extrêmement adroit à cet exercice, se surpassa dans cette circonstance; il remporta le prix sur les officiers anglais, réputés les meilleurs tireurs de l'Europe. Dans l'ivresse de la joie, les chevaliers Bretons, révoltés qu'un prince si digne d'eux fût dans les fers, lui proposèrent de les briser sur-le-champ, de fondre sur les gardes de Norfolk, de les tailler en pièces, et de gagner le duché (1421). Quoique fort désireux de sa liberté, Arthur la refusa en disant qu'il avait donné sa parole d'honneur de ne pas sortir de la Normandie. Le lendemain on vit arriver à Pontorson le duc de Bretagne, qui venait embrasser un frère tendrement aimé. L'entrevue eut lieu sur le pont, parce que Montfort s'était

imposé la loi de ne pas entrer en Normandie, alors envahie par les Anglais. Les deux princes se séparèrent au bout d'une heure, après avoir versé bien des larmes. Le comte de Norfolk, instruit du péril qu'il avait couru, craignit de nouvelles tentatives des Bretons, et ramena son prisonnier à Melun, auprès du roi d'Angleterre; celui-ci, apprenant le refus que le comte de Richemont avait opposé au projet des bannerets bretons, le loua beaucoup d'avoir gardé sa parole, et voulut se donner le mérite de ne pas se laisser vaincre en générosité; il permit au comte d'aller en Bretagne auprès de son frère; mais ce n'était qu'un calcul de sa part: Henri avait en vue de gagner la nation bretonne par cette apparence de générosité, et de priver le dauphin des secours qu'il trouvait dans le duché.

Arthur, fatigué de sa chaîne, se laissa enlacer dans les filets du roi d'Angleterre; il lui promit fidélité en échange d'une liberté après laquelle il soupirait. Cette liberté lui fut rendue, mais sous l'obligation de revenir auprès du roi d'Angleterre lorsqu'il en recevrait l'invitation formelle. Enfin, le comte de Richemont arriva dans le duché au milieu de 1421; il trouva son frère fort alarmé, comme il l'était toujours. Le dauphin, voyant que Montfort favorisait secrètement

l'Angleterre, voulut l'occuper chez lui; il suscita de nouveau les Penthievre, qui se relevèrent plus redoutables que jamais. Ils avaient surpris Montfort dans le château de Beauport, et l'avaient attaqué avec fureur; le duc ne leur était échappé que par miracle. Jean V était encore tout ému du danger qu'il venait de courir lorsque son frère arriva; il le supplia de l'aider à se garder contre de si terribles ennemis. Les deux princes bretons s'occupèrent aussitôt à se mettre sur la défensive.

Rennes, capitale de la Bretagne, avait des fortifications en mauvais état; Arthur les fit réparer, et traça lui-même les travaux. Quinze cents ouvriers y furent employés sous sa direction pendant huit mois. Après avoir terminé ces ouvrages, Arthur allait commencer ceux de Vannes, lorsqu'un ordre de Henri V vint l'arracher à ses occupations; le monarque anglais le somma en termes flatteurs de venir le joindre à Calais, en invoquant les conventions d'honneur qu'ils avaient faites entre eux. Le comte de Richemont obéit sans murmurer. A peine fut-il arrivé à Calais qu'il fallut s'embarquer; il se trouva peu d'heures après dans cette Angleterre qu'il avait cru ne plus revoir. Henri V s'était fait une loi de ne jamais briser les fers des seigneurs pris à

Azincourt; et, quoiqu'il usât de la même rigueur envers Arthur, cependant il la colorait des dehors d'une fausse amitié, en lui témoignant un attachement extrême; il voulait, disait-il, que le prince breton fût témoin du bonheur qu'allait lui procurer son union avec la fille de Charles VI, Catherine de France, qu'il conduisait en Angleterre pour la faire couronner avec une pompe excessive. Quelques mois après, Henri ramena le comte de Richemont sur le continent; mais il le força de choisir entre une captivité éternelle, et l'obligation de servir dans ses armées. Arthur, qui avait déjà passé dans les fers les six plus belles années de sa vie, se décida malgré lui pour le dernier parti, qui dut lui paraître d'autant plus cruel que son frère venait de se ranger une seconde fois sous les bannières du dauphin, et commandait en personne 4,000 Bretons. Richemont fut placé à la tête de 1,500 gendarmes formant la garde particulière de Henri V; c'était l'élite de la nouvelle armée que Henri avait réunie avec beaucoup de peine. La conquête de la Normandie et de l'Île-de-France lui avait coûté 25,000 soldats; 20,000 autres étaient employés à garder les pays conquis. Il lui fallait au moins 30,000 hommes de plus pour consolider ses conquêtes et s'assurer la possession des autres

provinces en-deçà de la Loire. Quelque glorieux qu'il fût pour l'Angleterre de voir le royaume de France soumis à ses armes, cependant le parlement ne voulut jamais accorder les subsides nécessaires pour une troisième expédition; de sorte que Henri V fut obligé d'avoir recours une seconde fois aux emprunts personnels pour subvenir aux frais de la guerre. Il mit en gage sa couronne de diamans, son épée, son sceptre et son manteau royal, pour pouvoir acquitter le premier mois de solde des archers anglais, dont l'exigence dans leur pays égalait le courage et la discipline; il débarqua le 1^{er} septembre 1421, avec 24,000 hommes, et fit sa jonction à Montluel avec le nouveau duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui venait de succéder à son père Jean-sans-Peur, assassiné à Montereau. Ces deux princes marchèrent sur-le-champ vers Chartres. Le dauphin resserrait de tous côtés cette ville où régnait la famine; le prince français ne voulut pas tenter le sort d'une grande bataille; il leva le siège de Chartres et rentra dans l'Orléanais. Après sa retraite, Henri V s'occupa de ramener l'abondance dans Paris, et voulut reprendre les places qui gênaient les arrivages par eau. Meaux était la seule ville que le dauphin possédât sur la Marne; ses habitans, enflammés de patrio-

tisme, se montraient très-attachés à la cause des Valois; ils avaient pour gouverneur Louis Dugast, et pour commandans des troupes Philippe de Malet, Pierre de Luppé et le bâtard de Vaurus; tous trois accusés d'avoir trempé dans le meurtre de Jean-sans-Peur. Henri V tourna tous ses efforts contre cette ville; il en commença le siège le 6 octobre 1421. Comme la Marne la partageait en deux portions, il lui fut aisé de s'emparer de la partie de l'ouest, la moins fortifiée; mais la partie de l'est, appelée le Grand-Marché, se défendit vigoureusement. L'armée anglaise se vit obligée de prendre ses quartiers, et de former des lignes, car tout faisait présumer que le siège serait très-long. Henri V, sentant l'importance de la possession de cette place, brusqua ses attaques; mais il échoua complètement. Les assiégés, fiers de leurs succès, firent éclater leur joie par des cris et par des insultes bouffonnes; ils hissèrent sur la muraille un âne qu'ils couronnèrent d'un large bonnet de papier aux armes d'Angleterre, en criant *vive Henri V!* l'un d'eux sonnait du cornet en guise de fanfares, « *pour se truffer des Anglais.* » Un jeune chevalier du pays de Cornouailles, fort aimé du roi, indigné de ces risées, tenta d'escalader les murs pour fondre sur les assiégés; mais il tomba raide mort, frappé d'un

coup de canon à main (1). Peu de jours après, un ermite se présenta devant Henri, et lui intima l'ordre de lever le siège, en disant que le royaume de France était sous la protection du ciel, et que le Tout-Puissant le punirait des maux qu'il ferait éprouver à ce pays. Henri, fatigué de ses discours, le chassa de sa présence ; l'ermite, entraîné par les gardes, prédit au monarque qu'il descendrait au tombeau dans le courant de l'année. Ce fait que rapportent les historiens français n'est point consigné dans les annales de l'Angleterre. Henri mourut en effet huit mois après. Cette prédiction, que les partisans du dauphin eurent bien soin de rappeler, frappa vivement tous les esprits. Mais avant de quitter la vie, le monarque eut le temps de faire encore quelques conquêtes ; Meaux lui-même tomba en son pouvoir malgré l'opiniâtre défense des habitans et de la garnison. Un échec que ceux-ci essayèrent amena la reddition de la place après sept mois de siège. Le seigneur d'Offemont, guerrier entreprenant, avait tenté d'introduire dans la ville un détachement de 300 hommes chargés chacun d'un sac de vivres ; les assiégés, prévenus de son

(1) St.-Remy, p. 140

projet et du moment de son arrivée, avaient coulé le long du mur une énorme échelle dont le pied posait sur une planche jetée au travers du fossé; d'Offemont arriva dans la nuit; ses gens portaient des manteaux blancs, afin qu'on les distinguât moins sur la neige dont la terre était couverte. Le capitaine se plaça au pied de l'échelle, et fit monter ses soldats; lorsque la moitié de la troupe fut parvenue sur les murailles, il voulut monter à son tour en laissant à son lieutenant le soin de faire filer ceux qui restaient; il allait toucher les créneaux lorsque le soldat qui le précédait laissa par mégarde tomber son sac rempli de farine et de harengs; ce lourd fardeau vint frapper d'Offemont, lui fit perdre l'équilibre, et le précipita dans le fossé dont l'eau était gelée. La glace cassa avec un grand fracas, et le chevalier coula à fond; ses soldats essayèrent inutilement de l'en retirer; le bruit de sa chute et le mouvement qu'elle avait occasioné donnèrent l'éveil à la garde anglaise; on accourut de toute part, et l'on se saisit d'Offemont et des soldats qui n'étaient pas encore montés. Ce malheur porta l'effroi dans l'ame des assiégés, sans diminuer cependant leur résolution; ils soutinrent les efforts des assiégeans encore un mois et demi; enfin, réduits à la der-

nière extrémité, sans vivres, sans espoir d'être secourus, ils prirent la généreuse résolution de mourir, et de ne laisser que des ruines à leurs vainqueurs. A cet effet, ils réunirent au milieu du marché leurs effets les plus précieux, préparèrent un vaste bûcher dans l'intention de s'y jeter avec leurs femmes, leurs enfans, et d'incendier en même temps la ville entière. Un habitant, moins héroïque que ses compatriotes, s'échappa la veille du jour fixé pour l'exécution de ce projet; il se laissa glisser le long du mur, et vint avertir le roi d'Angleterre de la détermination des assiégés, en le suppliaut de brusquer un assaut pour sauver ces frénétiques d'une perte certaine. D'après cet avis, Henri V donna sur-le-champ le signal de l'attaque; la muraille fut prise par escalade; mais les Français se retranchèrent dans l'enceinte du vieux marché en montrant la résolution de s'y défendre jusqu'à la mort. Le roi leur intima l'ordre de mettre bas les armes, en promettant à tous la vie sauve, se réservant cependant de prononcer sur le sort de Dugast et de ses officiers. La capitulation se fit ainsi à la hâte, le 2 mai 1422. Les assiégés exténués de fatigue, affaiblis par la disette, signèrent la convention sans avoir aucune garantie pour son exécution; ils eurent lieu de se

repentir de leur confiance dans la loyauté de Henri; car ce prince, d'une humeur très-vindicative, leur fit payer cher leur glorieuse résistance. Il envoya à Paris, chargés de chaînes, l'évêque et deux cents habitans; il rechercha avec beaucoup de soin ceux qui avaient couronné l'âne, et surtout celui qui sonnait du cornet pour *se truffer des Anglais*, et les fit mettre à mort (1). Il fit mourir également le gouverneur Dugast, Jean de Luppé et Philippe de Malet. Il restait à prononcer sur le sort du bâtard de Vaurus; ce seigneur, très-valeureux et surtout extrêmement attaché à la cause royale, avait montré dans sa conduite une cruauté réfléchie qui l'avait rendu la terreur des Anglais et des Bourguignons; il faisait pendre à un orme qu'on appelait *l'orme de Vaurus* ceux qu'il faisait prisonniers; sa sentence habituelle était : *qu'on le mène à mon orme*. Henri V lui fit subir le même supplice.

Les Parisiens célébrèrent avec une grande joie la prise de Meaux. Arthur avait été tranquille spectateur de cette expédition, sans y prendre part : il ne vit pas même terminer le siège. Henri l'envoya en Bretagne, toujours sous

(1) Journal de Paris, p. 82 et 83.— St.-Remy, p. 161.

la garde du comte de Norfolk, dans l'intention de se servir de lui pour détacher une seconde fois le faible Montfort de l'alliance de la France. Le comte de Richemont se chargea de la mission, et agit franchement dans les intérêts de l'Angleterre, quoiqu'il les eût embrassés à regret. Jean V, d'un caractère irrésolu, placé entre deux grandes puissances, le dauphin et Henri V, passait successivement de l'un à l'autre selon que la fortune les favorisait. Sur ces entrefaites, le roi d'Angleterre descendit au tombeau. Richemont, qui était encore en Bretagne, déclara hautement qu'il était délié de sa parole, par la mort de celui qui le tenait prisonnier depuis huit ans. Il paraît cependant que les Anglais lui contestèrent la faculté de rompre ainsi ses chaînes; les historiens ne précisent rien à cet égard, et la jurisprudence d'alors ne reposait pas sur des bases assez fixes pour que l'on pût décider si Arthur avait tort ou raison. Quoi qu'il en soit, il paraît que le duc de Bedford, frère de Henri V, et régent de France pendant la minorité de son neveu Henri VI, ne s'attacha pas à contester le droit revendiqué par le prince breton; il ne songea qu'à le retenir dans l'alliance de la maison de Lancastre; il eut l'habileté de lui faire accepter pour femme la fille de Jean-sans-Peur, veuve du

dauphin Louis, duc de Guienne, mort en 1416. Bedford avait épousé la sœur de cette princesse, et croyait, par cette union, lier étroitement le prince breton au jeune duc de Bourgogne, que l'on voyait si ardent à venger la mort de son père. Mais ce mariage trompa les combinaisons politiques du régent d'Angleterre, et devint dans la suite un des moyens dont Arthur se servit avec le plus de succès pour détacher Philippe de la ligue, et lui faire conclure avec Charles VII cette paix d'Arras qui sauva la France.

Le duc de Bourgogne amena chez lui le comte de Richemont au commencement de 1423. C'est là que se firent les noces de *madame de Guienne* avec le prince breton. Arthur accompagna un mois après son beau-frère à Paris, où Bedford lui fit une réception propre à flatter son amour-propre. Le régent, qui sentait l'importance de s'attacher Montfort, lui offrit de mettre sous ses ordres une division de troupes d'élite; il croyait faire beaucoup pour le jeune banneret, mais ces propositions ne satisfaisaient nullement l'ambition du prince, qui demanda le commandement en chef de l'armée anglaise et bourguignonne. Bedford repoussa avec mépris cette prétention; Arthur insista, et sur un nouveau refus plus aigre que le premier,

on rompit les conférences, malgré les instances de Philippe-le-Bon. Le lendemain le comte de Richemont quitta Paris, et reprit le chemin de Vannes; il joignit auprès de cette ville son frère, qu'il ne trouva point éloigné de se rapprocher de Charles VII. La contrainte dans laquelle Arthur avait vécu long-temps le rendit plus ardent à travailler à la délivrance de la France; son désir se trouvait d'accord avec le vœu de la nation bretonne. La France, trahie par la fortune, intéressait tout le monde; son jeune roi, ayant contre lui sa mère, la majeure partie de sa famille, le duc de Bourgogne, l'Angleterre et l'empereur d'Allemagne, intéressait les peuples à mesure que le nombre de ses ennemis augmentait. Arthur, enthousiasmé, se voua tout entier à la cause de Charles VII, au moment où ce prince croyait trouver en lui un rival de plus. Comprenant que la désunion des maisons de France et de Bourgogne servait les Anglais mieux que le gain de dix batailles, le comte de Richemont ne se donna aucun repos qu'il ne fût parvenu à ménager un rapprochement entre Philippe-le-Bon et Charles VII. Il avait à surmonter d'immenses difficultés. Il se chargea lui-même de faire les ouvertures aux deux partis, comme s'il n'agissait que d'après les ordres du

duc de Bretagne, pour laisser à son frère tout l'honneur de la médiation. En conséquence, il demanda une entrevue à Charles VII, qui la lui accorda sur-le-champ. Angers fut désigné pour le lieu des conférences. Arthur s'y rendit : les bannerets les plus distingués de l'armée de Charles VII vinrent le recevoir à une lieue de cette ville, et le conduisirent dans un grand jardin où le roi l'attendait. Son extérieur, son air martial, prévinrent singulièrement Charles VII en sa faveur. Le monarque le combla de caresses, et l'invita à s'expliquer franchement sur les conditions que les ducs de Bretagne et de Bourgogne mettaient à leur accommodement avec lui. Le comte de Richemont demanda des concessions de domaine, de nouveaux privilèges et des échanges de territoire; aucun de ces points ne fut contesté. Mais il n'en fut pas de même lorsqu'il exigea la recherche et la punition des meurtriers du duc de Bourgogne, et de ceux qui, attachés aux Penthièvre, avaient trempé dans l'arrestation du duc de Bretagne. Arthur avait qualité pour insister sur ce point, comme gendre de Jean-sans-Peur, et frère de Jean V. Louvet, président de Provence, gouvernait alors l'esprit de Charles VII; il avait prévu depuis long-temps que l'on ferait un jour ces demandes, et avait préparé le roi à

un refus positif, en lui faisant sentir que les personnes comprises dans cette proscription étaient les hommes les plus dévoués à ses intérêts, les plus fermes soutiens de sa cause, les Tanneguy-Duchatel, les Barbazan, les Severac, les Xaintrilles, les Montberon, dont l'éloignement porterait le découragement parmi les nobles qui s'étaient ralliés volontairement sous la bannière royale. Les paroles de Louvet frappèrent Charles VII. Ce prince, ainsi prévenu, savait donc bien d'avance que l'on ne s'entendrait pas sur les conditions que Philippe-le-Bon mettait à sa réconciliation, par conséquent il n'insista plus sur les points contestés, et cessa de parler de cet objet; mais il en devint plus empressé auprès du négociateur; il lui rappela ses exploits et ses malheurs dans les champs d'Azincourt; il lui parla de sa longue captivité, dont il n'était sorti que pour être traîné à la suite de l'ennemi naturel de la Bretagne, que pour voir ravager ce royaume de France dont il avait été naguère le défenseur; enfin, il termina son discours par lui offrir le commandement de son armée et l'épée de connétable, dont la mort du comte de Douglas le laissait libre de disposer. « Vous pouvez, lui dit-il, sauver la France, comme Duguesclin, votre compatriote, le fit sous mon

« aïeul. » Malgré le soin que le comte de Richemont mettait à cacher son émotion, on put s'apercevoir facilement que l'offre de l'épée de connétable l'avait vivement touché. Cependant il s'excusa en disant qu'il jugeait convenable de consulter les ducs de Bretagne et de Bourgogne, avant d'accepter une charge éminente dont les devoirs devaient le lier pour la vie à la fortune de la France. Après cette réponse, Arthur prit congé du roi.

Quoique cette conférence n'eût en définitive amené aucun résultat, les bons Français purent cependant concevoir l'espoir d'un prochain accommodement. Une seconde entrevue eut lieu le 7 mars 1425 à Chinon. Le comte de Richemont y fut également chargé des pouvoirs de Jean V et de Philippe-le-Bon. Il fut impossible de s'entendre sur les demandes de ce dernier, qui exigeait la cession de la Picardie tout entière. On abandonna l'espérance de le fléchir. Arthur, pour honorer la mémoire du père de sa femme, demanda une seconde fois l'éloignement de ceux qui avaient trempé dans le meurtre du duc de Bourgogne, en menaçant de rompre les pourparlers en cas de refus. Dans ce moment difficile, Tanneguy-Duchatel, celui que l'on désignait le plus clairement, se sacrifia au bien public, et se

condamna lui-même à l'exil; il quitta Charles VII, qui lui avait été redevable de la vie dans la nuit du 29 mai 1418 : le roi n'avait point oublié son courageux dévouement. Les autres chevaliers désignés avec lui furent obligés de suivre son exemple : ce fut au prix de ces fidèles serviteurs que la paix avec la maison de Bretagne fut ratifiée. Arthur accepta l'épée de connétable, et reçut des mains du roi les insignes de cette charge. Cette cérémonie se fit le 31 mars 1425, avec beaucoup de pompe, dans une plaine voisine de Chinon. Le lendemain, le comte de Richemont entra en exercice; il passa la revue du peu de troupes réunies sous les bannières de Charles VII, et partit le jour même pour le duché, afin d'enrôler au service de la France le plus de Bretons qu'il pourrait rassembler. Au moment où il prenait congé de Charles VII, ce prince lui dit : « Il convient que le premier officier de la couronne ait un apanage dans le royaume; je vous donne le comté de Touraine pour en jouir vous et vos descendants. » Arthur comprit que le roi voulait faire un sacrifice en sa faveur pour mieux l'attacher à ses intérêts; il refusa modestement ce don considérable, ne voulant pas s'enrichir aux dépens d'un roi à moitié dépouillé de ses états.

Pour être à même d'apprécier les services

rendus à la France par ce grand homme , il est indispensable de jeter un coup d'œil rapide sur la situation du royaume au moment de sa nomination à la charge de connétable , et de rappeler ce qui s'était passé en France depuis la bataille d'Azincourt. Nous allons donc interrompre notre récit pour revenir sur nos pas.

LIVRE II.

De ce qui se passa en France depuis la bataille d'Azincourt.
(1415 jusqu'en 1425.)

QUELQUE grand qu'eût été le désastre de la bataille d'Azincourt, il aurait pu se réparer si la rivalité des deux maisons de France et de Bourgogne n'eût partagé les opinions. La conduite tenue par Henri V après sa victoire était faite pour laisser à un gouvernement bien constitué le loisir de se reconnaître, et de remédier à ce malheur. Ce prince, au lieu de rester sur le continent, et de profiter de la désunion des membres du conseil, se hâta de se rembarquer⁽¹⁾. Il aurait pu, en marchant sur Paris, changer la

(1) Il est à remarquer que Henri V n'accorda pas de grandes récompenses à ceux qui l'avaient si vaillamment secondé dans la journée d'Azincourt; il ne donna le collier de la jarretière qu'à deux seigneurs, quoique bien d'autres eussent le droit de réclamer pour eux cette distinction. Ces deux nouveaux chevaliers furent Robert Wilhouby et Jean Mowbrai.

face de la France, il ne revint que deux ans après : peut-être fut-il contenu par l'attitude que prit le royaume dans ce moment critique ; mille faits particuliers, répandus dans la narration vague des historiens contemporains, attestent qu'après la défaite du connétable d'Albret, il y eut un mouvement national fort remarquable ; la Normandie tout entière courut aux armes ; les moines quittèrent leurs monastères, et offrirent de prendre l'épée pour la défense commune ; les écoliers de l'université se formèrent en légions sous le commandement de leurs professeurs. Jean de Nevers aurait pu jouer dans cette circonstance le rôle le plus digne d'un prince français, et faire oublier ses torts en sauvant l'État. Il pouvait marcher sur-le-champ à la tête de 40,000 hommes, s'unir au duc de Bretagne, qui accourait avec 10,000 des siens, et déployer toutes ses forces devant les Anglais ; sans doute qu'Henri, déjà affaibli, se serait empressé de faire une paix honorable. Ce service éclatant eût donné à Jean-sans-Peur une supériorité incontestable sur ses rivaux.

Au lieu de suivre la ligne honorable que lui traçaient les circonstances, Jean-sans-Peur, poussé par une jactance maladroite, débuta par envoyer au roi d'Angleterre son gantelet, en le défiant à

un combat singulier, pour venger, disait-il, la mort de son frère, le comte de Brabant, tué à la bataille d'Azincourt. Mais comment osait-il envoyer un cartel, lui qui refusait sans cesse ceux qu'on lui adressait ? Le sien resta sans réponse. Jusque-là il n'était encore que ridicule ; il devint bientôt criminel, en marchant sur Paris à la tête de 50,000 combattans. Le conseil de France et le dauphin, effrayés de son approche, lui envoyèrent proposer le gouvernement de la Picardie, en y mettant pourtant la condition qu'il tournerait ses armes contre les Anglais ; il refusa avec fierté, en annonçant qu'il ne venait que pour arracher le roi à la captivité dans laquelle il gémissait. Son manifeste indigna tout le monde ; le conseil lui envoya un messenger d'État (fin de 1415) pour lui intimer l'ordre, au nom du roi, de ne pas s'avancer davantage vers Paris. Jean-sans-Peur ne tint point compte de cette défense ; il continua sa marche dans l'espoir d'être secondé par les partisans secrets qu'il avait dans la capitale ; mais le ressentiment public se prononça si fortement contre lui, que personne n'osa agir en sa faveur. Le conseil sentit alors la nécessité de mettre à la tête du gouvernement un homme dont l'énergie et les talens fussent bien reconnus. On jeta les yeux sur Bernard

d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans. Ce seigneur n'avait point assisté à la bataille d'Azincourt ; personne ne doutait qu'on n'eût évité ce revers s'il avait commandé l'armée ; mais le soin de défendre ses domaines particuliers contre les Anglais le retenait depuis long-temps au pied des Pyrénées. Les envoyés du dauphin le trouvèrent dans l'ivresse de la joie, célébrant un succès éclatant qu'il venait de remporter sur les généraux de Henri V ; ils lui annoncèrent que le conseil du roi l'avait choisi pour premier ministre et pour successeur de Charles d'Albret dernier connétable. D'Armagnac reçut cette communication avec la plus vive satisfaction ; il comprit sur-le-champ le beau rôle qu'il allait jouer. Ce n'était plus comme chef de parti que d'Armagnac allait agir, mais comme lieutenant du roi ; sa mission était de sauver l'État, et non de servir des intérêts particuliers ; on ne lui demandait pas de réunir des Français pour les mener combattre d'autres Français ; il allait au contraire les réunir tous sous la même bannière, pour les conduire contre les Anglais, éternels ennemis de son pays. A cette idée son ame généreuse s'enflamma d'ardeur ; il quitta le midi, et se rendit à Paris avec une promptitude d'autant plus étonnante, qu'il conduisait à sa suite 6000

Gascons, vieux soldats, depuis vingt ans ses compagnons d'armes en Italie, en France et en Allemagne, accoutumés à combattre au milieu des villes soulevées comme en rase campagne. Il fit son entrée à Paris le 20 décembre 1415, dans des circonstances épineuses, car la mort du dauphin Louis avait mis de l'agitation dans la capitale, et compliquait les difficultés qu'il allait avoir à surmonter. Le jour même de l'arrivée de ce général, Charles VI sortit momentanément de sa longue léthargie; il lui remit l'épée de connétable avec la plus grande pompe, mais avec indifférence : il l'aurait donnée aussi volontiers au duc de Bourgogne. Après cet acte solennel, Charles retomba dans son affaissement accoutumé; il n'était plus furieux, l'âge avait affaibli ses organes. On le portait, on le nourrissait comme un enfant malade.

D'Armagnac, reconnu premier ministre par le conseil, entra en possession de sa charge, et l'exerça avec la confiance que donne le sentiment de ses propres forces. Il désirait ardemment faire disparaître les nuances des deux factions de Bourgogne et d'Orléans, mais comme les partisans de Jean-sans-Peur s'agitaient dans Paris, en menaçant les anciens amis de la maison d'Orléans, ceux-ci effrayés s'attroupèrent de nouveau, et se mirent

sous la protection de Bernard d'Armagnac, qu'ils avaient vu long-temps à leur tête. Le connétable les accueillit, non pas en chef de parti, mais comme ministre du roi. Dès ce moment il se prononça ouvertement contre tout ce qui n'était pas Orléanais. On reprit les marques ostensibles qui, trois ans auparavant, servaient de signe de ralliement à ce parti : c'était une bande d'étoffe rouge, portée en écharpe sur le vêtement en manière de baudrier, ce qui avait fait donner aux Orléanais le surnom de *Bandés* ; on en para les statues des saints et les enfans en maillot. Il arriva que peu de jours après *la revivance des Bandés*, un jeune homme appelé Petit-Jean déchira avec mépris une de ces bandes, passée autour de la statue de saint Eustache ; on le condamna juridiquement à avoir le poing coupé, comme s'il eût commis un sacrilège (1).

Cependant Paris se trouvait resserré par les troupes bourguignonnes ; les arrivages n'étaient libres que du côté du midi. Dans l'intérieur de la ville, les partisans de Jean-sans-Peur se livraient à des agressions perpétuelles ; on se vit forcé, pour les réprimer, d'avoir recours aux mesures les plus vigoureuses. Bernard déploya à cet effet

(1) Journal de Paris, p. 86.

une rigueur que les historiens contemporains ont blâmée outre mesure : on voit bien toujours l'odieux de la sévérité, mais l'on ne voit pas les maux qu'elle prévient. Ferme dans sa conduite, le connétable fit arrêter les plus turbulens, et les retint en prison, sans leur infliger d'autre châ-timent. La corporation des bouchers était une puissance redoutable et fort dévouée au duc de Bourgogne, et ne cessait de comploter des mou-vemens insurrectionnels dans le grand marché à la viande, situé à l'apport de Paris; ce vaste bâ-timent fut rasé. Le connétable ôta aux bouchers leurs privilèges, et créa quatre nouvelles bou-cheries à la halle de Beauvais, à la place du grand châtelet, près du petit châtelet, et au cimetière Saint-Gervais. Il nomma prévôt de Paris Tanne-guy-Duchatel, chevalier breton réputé pour son courage, sa loyauté et son caractère incorrup-tible; ce magistrat avait le gouvernement civil et militaire de la ville. Tanneguy établit une police fort sévère. On pouvait reprocher à la nouvelle administration des formes un peu dures; mais sa marche était droite et franche. Le connétable punissait les délits d'après les lois existantes; il dissipait les attroupemens, contenait les agita-teurs, sans réclamer l'appui d'une féroce populace. Le duc de Bourgogne en avait agi bien différem-

ment lorsqu'il dirigeait les affaires au nom du roi, en 1410 et 1411 : il n'avait pas craint de se servir de cette tourbe criminelle, chaque fois qu'il s'était trouvé dans des momens difficiles.

L'énergie du connétable, la vigilance de Tanneguy-Duchatel, la discipline des bandes gasconnes auxquelles la garde de Paris était confiée, firent perdre au duc de Bourgogne l'espoir de se rendre maître de la capitale. Il quitta la Brie après avoir passé deux mois à Lagny sans tenter un seul coup de main, sans sortir un seul jour de ses quartiers ; il se retira vers la Flandres. Les Parisiens, pour qui les événemens les plus sérieux ont toujours eu un côté plaisant, l'accablèrent de railleries, et lui donnèrent le nom de *Jean de Lagny qui n'a pas de hâte*.

Le duc de Bourgogne, renonçant à la voie des armes, eut recours aux brigues et à l'intrigue, moyen qui lui était bien plus familier ; ses partisans, voulant profiter de l'absence du connétable qui était allé à la rencontre des Anglais, sortis d'Harfleur, avait formé un vaste complot qui devait éclater le 19 avril 1416 ; mais la veille de ce jour, la femme d'un changeur nommé Michel Baillet, l'un des conjurés, alla dénoncer cette trame au sire de Dampmartin, chambellan du roi ; ce seigneur avertit sur-le-champ Tanne-

guy-Duchatel, qui, dans la nuit même, fit investir par les Gascons les lieux où les conspirateurs se réunissaient. On les trouva tous occupés à préparer leurs armes pour la tuerie, dont le signal devait être donné quelques heures plus tard ; on en pendit au gibet cent et quelques, et l'on jeta le reste dans les cachots. D'Orgemont, archidiacre d'Amiens, fut également arrêté ; on eut égard à son caractère de prêtre, on ne le fit pas mourir quoiqu'il fût désigné comme le premier auteur du complot ; on le livra au tribunal ecclésiastique, qui le condamna à *être mitré et préché publiquement*, et renfermé le reste de ses jours au pain et à l'eau. Il fut conduit sur la place de Grève, revêtu d'un manteau violet, et placé dans un tombereau à moitié plein de boue. Ce d'Orgemont était piébot et borgne ; il passait pour le plus riche ecclésiastique du royaume : il fut taxé à une amende de 80,000 écus, à peu près un million d'aujourd'hui. On trouva chez lui, dans un grenier, 16,000 écus en or, et 200,000 livres cachées dans un tas d'avoine.

A la nouvelle de cette conspiration d'Armagnac quitta l'armée, et arriva à Paris en toute hâte ; indigné contre les Bourguignons, dont les tentatives se renouvelaient chaque jour, il se crut en droit

de redoubler de sévérité ; il prit les mesures les plus rigoureuses. Il fit désarmer les bouchers, et bientôt après tous les habitans, dont on déposa les armes à la Bastille. Ce n'était pas tout, le connétable voulut savoir ce qui se disait, ce qui se faisait dans chaque maison, et prit des mesures en conséquence ; il établit même un règlement d'après lequel aucune noce ne pouvait se faire sans que le prévôt de Paris en fût prévenu deux jours d'avance : comme à cette époque les familles mettaient beaucoup de pompe aux mariages, une cérémonie de ce genre était l'occasion d'une grande réunion de personnes. La nouvelle ordonnance voulait qu'un commissaire du gouvernement se trouvât à ces assemblées, pour s'assurer si on ne conspirait pas contre l'État (1). De plus, on publia, le 11 août 1416, à son de trompe, la défense d'avoir sur les fenêtres ni pots de fleurs, ni caisses, ni bouteilles ; car on craignait que, dans un tumulte, on ne se servît de ces objets pour assaillir les troupes royales. Cette vigilance du connétable conserva la calme dans le capitale, et déjoua tous les projets du Bourguignon.

Tranquille sur le sort de Paris, d'Armagnac reprit le dessein de venger d'une manière éclatante

(1) Journal de Paris, p. 29.

tante la défaite d'Azincourt ; il avait su cacher le but de ses grands préparatifs ; il acheta des vaisseaux à la république de Gênes, et prit à la solde de la France ses matelots et ses arbalétriers. Il obtint du roi de Castille des vaisseaux qui, réunis à ceux de la France et de Gênes, formèrent une flotte considérable. D'Armagnac en confia le commandement au vicomte de Narbonne. Cet amiral concentra ses forces sur les côtes du Poitou, pendant que le connétable faisait de son côté des préparatifs pour assiéger par terre la ville d'Harfleur ; il tenait beaucoup à arracher cette conquête à l'Angleterre, qui se trouvait fière d'avoir un pied en Normandie.

La flotte française, partagée en trois divisions, parut dans la Manche vers le milieu du mois d'août 1416, rasant les côtes d'Angleterre, et les menaçant d'une invasion. De son côté le connétable quitta Paris, et se mit à la tête de 15,000 hommes que, malgré les efforts des agens du duc de Bourgogne, il avait réunis sous les bannières royales ; il alla investir Harfleur, et en poussa le siège avec une activité qui tenait du prodige. Henri, étonné de se voir attaqué par cette France qu'il croyait épuisée et divisée, se laissa ébranler, et prêta l'oreille aux propositions que le conseil de Charles VI lui faisait depuis quelque temps

en secret. L'arrivée de l'empereur Sigismond à Paris parut devoir accélérer la marche des négociations; ce prince, le même qui, n'étant que roi de Hongrie, avait combattu à Nicopolis, fut reçu avec empressement; il se montra touché de cet accueil, et s'offrit pour médiateur entre l'Angleterre et la France. L'infortuné Charles VI, jouissant alors d'un éclair de raison, accepta ses bons offices avec une vive effusion de reconnaissance. Sigismond quitta Paris, comblé de riches présents et de bénédictions; mais en arrivant à Londres il se laissa capter par Henri V, accepta l'ordre de la Jarretière, et finit par oublier l'objet principal de sa mission, pour ne songer qu'à ses propres intérêts. L'état critique dans lequel il avait trouvé le royaume de France, privé de son roi et déchiré par les factions, lui fit concevoir l'espérance de pouvoir recouvrer facilement les provinces de l'ancien royaume d'Arles, depuis cent ans démembrées de l'empire. En conséquence, au lieu de préparer les voies pour une paix si ardemment désirée, il proposa au contraire à Henri V de s'unir à lui pour accabler la France (1), et par-

(1) Actes publics d'Angleterre, t. IX. — Tous les historiens d'Angleterre.

tager ses dépouilles; mais ces vastes projets n'eurent point de suite, et il ne lui resta que la honte d'avoir trahi la confiance d'un prince malheureux.

Malgré le secret que Sigismond mettait dans ses démarches auprès de Henri V, sa déloyauté n'en fut pas moins connue à Paris; elle indigna tous les partis. Le connétable, qui s'était montré contraire à ces ouvertures de paix, rompit l'armistice, et reprit le siège d'Harfleur, pendant que la flotte resserrait la ville du côté de la mer, en empêchant l'introduction des secours. Le comte d'Orset se défendit en héros; mais ses dernières ressources étaient épuisées, il allait se voir obligé de capituler, lorsque le vicomte de Narbonne se laissa battre complètement par l'escadre anglaise aux ordres du duc de Bedford, frère d'Henri V. Le connétable, trahi par cet événement désastreux, se vit obligé de lever le siège. Le duc de Bourgogne, loin de prendre part à ce malheur, comme tous les Français, saisit au contraire ce moment pour se rapprocher davantage de Lancastre, avec qui, depuis plusieurs années, il entretenait des relations secrètes. Sous prétexte de traiter des affaires relatives au commerce de la Flandres, il envoya à Londres des ambassadeurs, dans le seul but

de resserrer les liens qui unissaient les deux princes, et lui-même demanda au roi d'Angleterre une entrevue à Calais; il s'y rendit à la fin d'octobre 1416, et là on vit un fils de France, cousin germain de Charles VI, faire un traité qui avait pour objet de morceler le royaume et d'anéantir la monarchie. Les actes publics d'Angleterre, recueillis par Rymmer, renferment la teneur de ce pacte honteux, dans lequel le duc de Bourgogne reconnaissait Henri V pour légitime roi de France. Rapin Thoiras assure que Jean-sans-Peur apposa sa signature à cet acte inouï. Les auteurs de l'Art de vérifier les dates ont fait à ce sujet une savante dissertation, pour prouver que le prince bourguignon, retenu par la honte, ne signa point le traité, et que la pièce rapportée par Rymmer n'était qu'un simple projet dressé par les ministres anglais eux-mêmes. Au reste, il importe peu de savoir laquelle des deux versions doit faire autorité; car le duc de Bourgogne en agit comme s'il avait signé le traité. Mais la mort du comte de Touraine vint déconcerter ses desseins: ce jeune prince vivait depuis plusieurs années à Mons, auprès du comte de Hainaut, son beau-père, et dont la sœur avait épousé Jean-sans-Peur; le comte de Touraine, âgé de dix-huit ans, succéda au titre de dauphin après

la mort de Louis, troisième fils de Charles VI, et réclama l'exercice du pouvoir à l'instigation du duc de Bourgogne, qui s'était facilement emparé de lui; en conséquence, il partit pour Paris sous l'escorte de troupes bourguignonnes; arrivé à Compiègne, il y tomba malade; il avait dans l'oreille un apostume qui creva en dedans, et l'étouffa le 5 avril 1417. Les Bourguignons dirent que le connétable et les Orléanais avaient empoisonné le fils de Charles VI; l'ignorance des médecins, qui ne connurent pas la nature de la maladie, donna quelque poids à cette accusation.

Ce trépas rendit la position de Bernard d'Armagnac moins embarrassante; le nouveau dauphin, comte de Ponthieu, dernier fils du roi, détestait le parti bourguignon. Ce prince, une fois reconnu pour héritier présomptif de la couronne, et, à ce titre, régent du royaume, accorda toute sa confiance au connétable, qui, fort de cette autorité, redoubla d'ardeur pour conjurer les orages dont l'État était menacé. Henri V se disposait à débarquer une seconde fois sur le continent; on le savait dans le public, et cependant le connétable, qui déployait la plus grande activité pour disposer les moyens de défense, trouvait de la résistance là où il en attendait le moins; irrité de

cette opposition à laquelle venaient se joindre encore les tentatives du parti bourguignon, d'Armagnac redoubla de sévérité, et comme il croyait voir partout des ennemis personnels, il traitait avec aigreur les seigneurs de la cour : cette hauteur indisposa au lieu d'en imposer ; et lorsque, pour subvenir aux frais de la guerre, il voulut frapper la capitale et les provinces d'une contribution extraordinaire, on refusa de la payer ; il fut obligé d'envoyer ses Gascons en garnisaires (mangeurs dans les maisons, comme l'on disait alors). Son activité, sa résolution et son génie auraient sans doute surmonté toutes ces difficultés, s'il n'avait eu à combattre un nouvel ennemi plus terrible peut-être que les autres réunis ; c'était le parti mitoyen. Cette faction mixte se forma au milieu des calamités publiques, d'hommes méchants, lâches et corrompus, qui n'osaient se prononcer ouvertement pour une des deux factions rivales ; on distinguait parmi eux les guerriers pusillanimes qui s'étaient cachés pour ne pas aller combattre dans les champs d'Azincourt, et ceux qui avaient fui au commencement de l'action ; on les voyait, depuis quinze ans que durait la rivalité des deux maisons d'Orléans et de Bourgogne, changer tour à tour d'affection ; mais comme la lutte devenait

de plus en plus opiniâtre, ils ne cherchèrent qu'à rester neutres sous le voile d'une fausse modération, qui n'était que de la lâcheté; ils déploraient en public les excès des deux partis, et les blâmaient ouvertement; mais en secret ils excitaient, par leurs perfides discours, le bourguignon contre l'orléaniste, et l'orléaniste contre le bourguignon : un semblable parti était une chose nouvelle pour la France, dont les habitans pleins de franchise ne savaient point déguiser leurs véritables sentimens; jusqu'alors les querelles civiles avaient été terribles, mais courtes; ce parti les perpétua; il surgit au milieu du quinzième siècle, et sa naissance combla la mesure des maux que vit éclore ce siècle dépravé appelé *le tombeau des mœurs*; depuis cette époque la faction des prétendus modérés ne cessa de figurer dans nos débats politiques, et ne servit qu'à perpétuer le mal, à pousser les Français contre les Français, sous les Guises, pendant la Ligue, sous Louis XIII et sous Louis XIV.

A la tête de cette association d'hommes perfides se plaça la détestable Isabeau de Bavière, digne chef d'un tel parti; toujours impassible devant les maux qui accablaient la France, elle avait paru joyeuse en apprenant les désastres de la journée d'Azincourt, qui coûta la vie à tant

d'hommes illustres, divisés malheureusement d'opinion, mais tous réunis dans un même sentiment d'horreur pour cette femme coupable ; la reine, condamnée à un rôle purement passif, observait les mouvemens en se tenant à l'écart, et n'avait de contact avec le gouvernement que pour puiser dans les coffres cet argent qu'on y versait avec tant de peine ; renfermée dans sa belle maison de Vincennes, elle passait sa vie au milieu des plaisirs souvent les plus criminels, pendant que la mort moissonnait sa famille ; de douze enfans il ne lui en restait que quatre ; le dauphin Jean venait d'expirer dans ses bras ; et cependant, insensible à ces pertes, dont la rapidité aurait dû l'effrayer, Isabeau donnait des fêtes dans lesquelles on déployait une profusion qui contrastait avec la misère publique ; ces fêtes se terminaient toujours par quelques sales débauches dont elle-même donnait le signal. Juvénal des Ursins a voulu peindre sa cour en disant : « Quelques guerres, quelques tempêtes et tribulations, les dames et damoiselles menoient grand et excessif état, portoient cornes merveilleuses, longues et hautes, et avoient de chaque côté deux grandes oreilles si larges, que quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles tournassent de côté. »

Les modérés se réunirent à la reine pour profiter des excès des deux factions et partager les dépouilles du peuple ; ils formaient une masse qui embarrassait la marche du gouvernement ; ils portaient le découragement dans toutes les âmes , dégoûtaient ceux qui voulaient se rallier au connétable , véritable représentant de l'autorité légitime ; tantôt ils lui offraient leur appui , et lorsque celui-ci le réclamait ils trompaient son espoir par une prompte défection ; ils servaient d'espions aux généraux bourguignons. Isabeau , instruite de leurs manœuvres , s'en faisait un jeu , et se réjouissait des embarras qu'elle suscitait au connétable ; celui-ci , indigné , n'écouta plus le respect qu'il avait jusqu'alors conservé pour la femme de son roi. Dans un moment où l'infortuné Charles VI jouissait de sa raison , d'Armagnac déplora devant lui les honteux débordemens d'Isabeau ; Charles ne connaissait pas cette partie de ses malheurs ; son amour pour sa femme avait survécu à la perte de tous les autres sentimens ; il parut furieux , et repoussa ces imputations comme une véritable calomnie ; le connétable lui montra la possibilité de se convaincre par lui-même en allant surprendre la reine à Vincennes au milieu de ses amans dont il cita les noms ; Charles VI , entouré de

calamités auxquelles son état de maladie le rendait insensible, se montra terrifié lorsque de plus amples détails ne lui laissèrent plus de doute sur les infidélités d'Isabeau; et quoique le jour fût sur son déclin, il partit à l'instant pour Vincennes accompagné d'une garde nombreuse et du prévôt de Paris; il rencontra sur sa route le sire de Bourdon qui venait de quitter la reine dont il était le grand maître d'hôtel; ce seigneur salua profondément le roi et passa au galop; Charles VI le reconnut fort bien: on le lui avait désigné comme l'amant le plus favorisé de la reine; il ordonna au prévôt de Paris de courir après lui et de l'arrêter, ce que l'on fit sur-le-champ; le roi revint sur ses pas, et en rentrant à l'hôtel Saint-Paul, il fit appliquer Louis Bourdon à la question. Ce chevalier supporta les plus affreuses douleurs sans rien avouer; le roi, qui était bien informé, n'eut aucun égard à son silence, et donna l'ordre exprès de le lier dans un sac de cuir, et de le jeter dans la Seine par la terrasse de l'hôtel Saint-Paul, en face de l'île Louviers, ce qui fut exécuté (1) (1417). Il semblait que la tendresse d'Isabeau portait malheur

(1) Les historiens modernes disent que l'on mit sur le sac cette inscription: *Laissez passer la justice du roi*. Ce fait est peu probable.

à ses favoris ; c'était le troisième qui périssait tragiquement : Louis d'Orléans, Louis de Bourbonville et Louis de Bourdon ; ce dernier, guerrier valeureux, s'était couvert de gloire à la bataille d'Azincourt, et avait toujours montré une grande haine pour Jean-sans-Peur. Le roi ne borna pas sa vengeance à la mort de ce chevalier ; il fit enlever la reine de Vincennes, la sépara de sa maison, et la relégua dans le château de Tours, sous la garde de trois seigneurs chargés de la surveiller, et qui répondaient de sa personne ; la perte de son honneur, la juste colère de son époux, la privation même de sa liberté, touchèrent peu Isabeau ; mais sa fureur fut extrême lorsqu'on lui apprit que le dauphin s'était saisi du trésor qu'elle avait confié aux moines de Saint-Denis, et que non content des bijoux qui composaient ce trésor, il s'était fait donner par force l'argent monnayé déposé par elle chez les négocians Sanguin et Lhuillier. Isabeau maudit son fils en lui jurant une haine éternelle ; elle ne tint que trop bien ce funeste serment : poussée par le ressentiment, elle sortit de cette froide réserve à laquelle on la croyait condamnée pour toujours ; elle voulut, dès ce moment, jouer un rôle sur ce théâtre sanglant ; elle y apporta toutes ses fureurs ; la scène prit dès lors un aspect encore plus terrible.

Isabeau, reléguée à Tours, implora l'assistance de Jean-sans-Peur; ce prince, irrésolu même dans ses mauvaises actions, paraissait honteux de sa liaison avec l'Angleterre; ses démarches équivoques décelaient les divers sentimens qui agitaient son ame; il craignait d'échouer dans ses projets contre le dauphin et le connétable; il se voyait isolé, sans pouvoir se ménager dans le royaume quelque puissant allié; il poussa un cri de joie en apprenant le fâcheux éclat qui venait d'avoir lieu dans la famille de Charles VI. Sa satisfaction redoubla lorsqu'il reçut le message d'Isabeau, qui le suppliait de la prendre sous sa protection; cette nouvelle liaison allait changer sa position; la fortune lui offrait un moyen de plus pour tromper le vulgaire et en imposer au public: ce n'était plus, devait-on dire, pour poursuivre des projets ambitieux qu'il se tenait en armes, mais pour prendre la défense d'une femme outragée, d'une reine malheureuse, d'une mère méconnue. Il sortit donc de la Picardie à la tête d'une armée de soixante mille hommes, disent les historiens contemporains, et tourna Paris en cherchant à se rendre maître des diverses petites places voisines de cette capitale; mais ayant été repoussé, il fut obligé de se retirer et de prendre ses quartiers

d'hiver, en restant sur la défensive; car le connétable, bien inférieur en forces, avait su le tenir en échec sur tous les points.

Pendant que les généraux bourguignons formaient un nouveau plan de campagne, Jean-sans-Peur, accompagné de six cents nobles, prit le chemin de Tours, en passant par la Beauce. Isabeau lui avait fait parvenir une lettre qui l'informait du jour et de l'heure qu'elle irait entendre la messe à l'abbaye de Marmoutier. En effet, au jour désigné, elle se rendit à l'église, escortée par le sire de Laurens, son gardien, homme dur, qui parlait à la reine «*irreverement, sans mettre la main à son chapel.*» A peine la messe était-elle commencée que Hector de Saveuse, commandant l'avant-garde du duc de Bourgogne, investit l'église. Laurens, reconnaissant les troupes bourguignonnes, voulut se retirer en amenant Isabeau; mais cette princesse s'attacha à la balustrade du maître-autel. Laurens, voyant entrer l'ennemi, se sauva par la sacristie, et se jeta dans une nacelle qu'il trouva attachée au bord de la Loire; mais la frayeur le troublait à un tel point qu'il se laissa tomber hors de la barque, et se noya. Le duc de Bourgogne arriva quelques instans après et emmena la reine. Les historiens contemporains, quoique

très-réservés lorsqu'ils parlent des princes, cherchent à faire comprendre qu'Isabeau s'unit alors à Jean-sans-Peur par les mêmes liens qu'elle avait jadis formés avec Louis d'Orléans !... La reine, alors âgée de quarante ans, était encore fort belle, et se montrait habile dans l'art de plaire.

Bientôt après, la Picardie, la Champagne et la majeure partie de la Normandie se révoltèrent ouvertement contre la cour, à l'instigation du duc de Bourgogne; le dauphin, le connétable et le conseil, justement indignés, déclarèrent de nouveau ce prince criminel de lèse-majesté, ainsi que ses adhérens. Jean-sans-Peur lança un pareil manifeste contre d'Armagnac et les Orléanais. Ces deux publications portèrent le feu d'un bout du royaume à l'autre, et les haines particulières s'alliant aux divergences politiques, donnèrent lieu à des assassinats et à des représailles. Les circonstances devenaient si graves, qu'il paraissait au-dessus du pouvoir humain de les maîtriser; car pour surcroît de malheur, Henri V, débarqué de nouveau en France avec 25,000 hommes, envahissait la Normandie, pendant que le duc de Bourgogne marchait sur Paris à la tête de 50,000 soldats bien aguerris. Le comte d'Armagnac se vit alors obligé de

recourir à des mesures extraordinaires, qui irritèrent encore plus contre lui le peuple de Paris.

On disait sans ménagement qu'il ne pouvait rester au timon des affaires, et que le duc de Bourgogne seul était capable de les bien diriger. D'Armagnac ne conserva point dans cette position critique le beau caractère qu'il avait jusqu'alors montré; on s'aperçut facilement que ses démarches ne tendaient plus qu'à conserver le pouvoir qu'on voulait lui enlever; ses regards n'embrassaient plus la France entière, qu'il fallait tirer de l'abîme, il ne voyait que Paris et ce qui l'entourait; sa retraite aurait pu, en sauvant sa gloire, changer la face des affaires, ou peut-être inspirer quelques regrets sur son départ, mais il en repoussa la pensée; cependant s'il ne fit pas preuve de désintéressement, il n'en montra pas moins de courage et de dextérité; il ne se laissa intimider, ni par les manœuvres de ses ennemis secrets, ni par l'approche du duc de Bourgogne. Ce prince ayant ravagé le pays qui sépare l'Ile-de-France de l'Artois, vint établir son camp à Mont-Rouge, d'où il pouvait embrasser d'un coup d'œil cette ville immense qu'il avait déjà gouvernée en maître, qu'il avait souillée de crimes, et où il

lui restait encore tant de sang à verser ; en arrivant à Mont-Rouge il fit ses dévotions dans la chapelle du monastère, et le lendemain matin il envoya au roi un héraut porteur d'une lettre dans laquelle, protestant de sa fidélité pour le monarque, il lui offrait ses services. Une fièvre maligne retenait Charles VI dans son lit ; ce fut le dauphin qui se chargea de faire la réponse : « Hérault, ton seigneur de Bourgogne, dit-il, montre mal qu'il soit notre bienveillant, comme il nous l'écrit : s'il veut que Monseigneur le roi et nous le tenions pour notre parent loyal, vassal et sujet, qu'il aille combattre le roi d'Angleterre, ancien ennemi de ce royaume. »

Sur ces entrefaites un incident singulier vint accroître les embarras du dauphin et de son conseil.

Le concile de Constance venait de mettre fin au schisme par la déposition de Jean XXIII (1417), et en élisant Othon de Colonne, qui prit le nom de Martin V : selon l'usage établi, les pères informèrent tous les potentats de l'exaltation du nouveau pape. Le concile avait déclaré le connétable schismatique comme partisan de l'anti-pape, Pierre de Luna, et décida que, vu la maladie de Charles VI et la jeunesse de son successeur, le duc de Bourgogne seul devait avoir

la régence; en conséquence le messenger du concile vint trouver ce prince à Meudon, où il avait établi son quartier-général, et lui remit la bulle de notification. Jean-sans-Peur, s'appuyant sur la décision du conclave, revendiqua hautement l'administration du royaume en vertu de la bulle qui consacrait ses prétendus droits. Les malheurs publics n'avaient point affaibli chez les Français le zèle religieux; on reçut généralement avec respect cette décision émanée des chefs de l'Église, et les amis du Bourguignon en profitèrent pour échauffer le peuple de Paris; la fermentation régna bientôt au milieu de cette capitale. Les modérés, voyant le duc de Bourgogne à la tête d'une armée formidable, ne balancèrent plus à se déclarer en sa faveur, ne doutant pas qu'il ne fût le plus fort; il y eut des rassemblemens considérables dans les rues, plus de 200,000 personnes, sans compter les enfans, se trouvèrent réunies, dit le Journal de Paris, sur les places et sur les quais; ni l'activité du prévôt, ni les efforts des magistrats, ni les remontrances du parlement, ne purent calmer le peuple; la nuit, la lassitude, et surtout la neige qui tombait sans interruption, purent seules dissiper les attroupemens. Cependant le mécontentement qui était peint sur tous les visages fai-

sait pressentir une catastrophe; elle eut lieu le 29 mai 1418.

Le ressentiment d'un artisan obscur fut la cause première de cette révolution épouvantable. Cet homme, âgé de vingt-six ans, se nommait Perrinet Leclerc; il était fils d'un marchand de fer établi sur le Petit-Pont, et quartenier de la porte Saint-Martin.

Les quarteniers avaient la police d'un arrondissement et la garde d'une porte : ce magistrat était indépendant de l'autorité militaire; il avait sous ses ordres des bourgeois qui montaient la garde aux barrières. Toutes les portes étaient murées, à l'exception de celles du Temple, de Saint-Germain et de Saint-Martin, faites de deux énormes pièces de bois rapprochées à quatre pieds l'une de l'autre; on remplissait cet intervalle de pierres et de morceaux de fer : tout cela était fort lourd, et tournait difficilement sur les gonds; les serrures avaient d'ailleurs des secrets impossibles à forcer; ces portes restaient ouvertes pendant le jour, l'entrée en était gardée par une division de troupes soldées qui au moindre signal d'une sentinelle placée sur la tourelle les fermait sur-le-champ; mais à la nuit tombante on rapprochait les énormes battans, on les unissait l'un à l'autre au moyen de fortes

serrures dont on portait les clefs chez le quartierier; dès ce moment les troupes soldées rentraient, et la garde se réduisait à un peloton de douze archers bourgeois qui devaient donner l'alarme dans le seul cas de tentative d'escalade. On voit d'après ces détails, consignés dans le Journal de Paris, que le service intérieur était assez mal réglé.

Tanneguy-Duchâtel, prévôt de Paris, avait confié la garde des portes à trois bourgeois reconnus très-dévoués au connétable; celle de Saint-Martin à Jean Pivers, maître chaudronnier; celle du Temple à Symaret Dubois, enlumineur d'estampes, et celle de Saint-Germain à Leclerc, marchand de fer : ce dernier fort âgé partageait ses fonctions avec son fils aîné. Un soir le jeune Leclerc faisait la ronde avec quelques archers, il fut insulté par les gens de plusieurs membres du conseil; il porta plainte aux deux prévôts, mais on lui donna tort en employant même à son égard des formes propres à le blesser. Perrinet Leclerc regarda cette décision comme un sanglant affront; il ne déguisa pas son mécontentement, il l'exprima même avec la chaleur naturelle à son âge. Les agents secrets du duc de Bourgogne excitèrent son ressentiment par mille propos, enfin ils lui persuadè-

rent que le seul moyen de venger son offense était de servir les intérêts de leur maître. Le jeune homme, une fois lancé dans le parti bourguignon, fit à son tour des prosélytes, et gagna des jeunes gens aussi ardents que lui; tels que Jean Thiébert, fils d'un boucher, Perrin Bourdéchot, marchand de drap, etc. Il séduisit même les bourgeois de sa section, chargés de la garde de la porte Saint-Martin qu'il avait résolu de livrer à l'ennemi. Le souvenir des châtimens terribles infligés naguère à des conspirateurs ne put l'arrêter dans sa fatale détermination; et l'exécution du projet fut irrévocablement fixée à la nuit du 28 au 29 mai.

A huit heures du soir, par une nuit très-sombre, Lille-Adam, général bourguignon chargé du coup de main, partit de Pontoise avec 800 chevaux et 300 archers à pied, suivi des sires de Chatelux, de Chevreuse, de Mailli, de Varigni, Leveau de Bar et Lionnet de Bournonville: il tourna Paris, s'approcha de la porte Saint-Germain, y stationna en attendant qu'on donnât le signal convenu. Vers deux heures après minuit, le jeune Perrinet, qui couchait dans le même lit que son père selon l'usage d'alors, profitant du sommeil du vieillard, lui déroba les clefs placées sous le chevet, il sortit de la mai-

son avec précaution, et alla se réunir à quelques conjurés qui l'attendaient au coin de la rue St.-André-des-Arcs (1); il trouva encore d'autres bourguignons à la Croix-Rouge: et tous ensemble volèrent vers la porte Saint-Germain, dont la garde était également gagnée. Perrinet ouvrit les serrures, et la porte tourna pesamment sur ses gonds; Lille-Adam se précipita au galop dans cette ouverture, et lorsque toute la troupe fut entrée, Perrinet referma les portes et jeta les clefs par-dessus les remparts; on ne sait dans quel but. Les historiens contemporains citent le fait, mais aucun d'eux n'explique le motif de cette action assez étrange.

Lille-Adam s'avança dans Paris, descendit la

(1) Le Père Daniel et l'abbé de Choisi se sont trompés en disant (Hist. de Charles VI), qu'on éleva, en l'honneur de Perrinet, une statue au coin de la rue St.-André-des-Arcs; ils se rendirent les échos d'une erreur populaire. En 1501, quatre-vingts ans après la surprise de Paris par les Bourguignons, l'Hôtel-Dieu acheta la maison qui faisait l'angle de la rue St.-André. L'acte de vente ne fait point mention de la statue. Au commencement de 1700 cette maison fut rebâtie à neuf; les tailleurs de pierre, soit hasard, soit intention, façonnèrent grossièrement une tête d'homme sur le haut de la borne du coin de la rue; cette borne n'existe plus. D'ailleurs comment croire que le gouvernement de Charles VII eût conservé un pareil monument?

rue Saint-Jacques, passa la Seine sur le Petit-Pont, franchit le second pont, et arriva sur la place du Châtelet, où il trouva 1200 conjurés. Alors ce général partagea sa division en détachemens qu'il envoya dans différentes directions, vers la Grève, vers le Louvre, vers les rues St.-Denis et Saint-Martin; il ordonna à ses soldats de pousser les cris de *vive la paix! vive le duc de Bourgogne!* A ce signal, les partisans de ce prince et ceux de la reine, les modérés surtout, sortirent de leurs maisons, se joignirent aux mécontents; en peu d'instans Paris fut livré au désordre le plus épouvantable. Lille-Adam courut à l'hôtel Saint-Paul, en brisa les portes, pénétra dans les appartemens de Charles VI, arracha ce prince de son lit, le mit de force sur un cheval, et le promena dans les rues; d'autres conjurés s'étaient portés chez les magistrats et chez les seigneurs connus pour leur attachement au dauphin, et se saisirent de leurs personnes. Le président Louvet, celui que l'on cherchait avec le plus d'activité, parvint cependant à s'échapper; Juvénal des Ursins (1), avocat du roi, père de

(1) La ville de Paris avait donné à Jean Jouvenal (plutôt que Juvénal) l'hôtel des Ursins, pour reconnaître les services qu'il avait rendus dans les troubles de 1383; Jouvenal prit les armes et le nom de cet hôtel

l'historien, ne dut son salut qu'à un avis que lui fit donner à temps son ancien ami, Leveau de Bar, un des officiers bourguignons entrés avec Lille-Adam; le chancelier de Marle fut arrêté dans sa maison près l'église Saint-Leu; les évêques de Laon, de Lizieux, de Coutances, de St.-Lo, furent également pris chez eux : Lille-Adam ordonna de s'assurer de leurs personnes, mais de garantir leurs jours. On les jeta tous en prison pêle-mêle avec des malfaiteurs. Restait encore Tanneguy-Duchâtel : cet officier, en sa qualité de prévôt, logeait à l'hôtel de ville, sur la place de Grève; éveillé de bonne heure par le tumulte, il se leva précipitamment, s'élança seul dans les rues, renversa tout ce qui s'opposait à son passage, et arriva au Louvre pour s'emparer du dauphin encore endormi; il l'enveloppa dans sa robe à relever, le chargea sur ses épaules, et sortit du Louvre par une fausse porte au moment où les Bourguignons y entraient par la principale. Il traversait une partie de la ville avec ce précieux dépôt, lorsqu'il rencontra, derrière le Châtelet, le chancelier Robert-le-Masson qui fuyait à cheval; il l'arrêta en le conjurant de l'aider à sauver l'héritier du trône. Robert-le-Masson (1)

(1) Le président Hénaut dit que le chancelier Robert-le-

mit pied à terre et donna son cheval au prince, qui, grace au zèle de ces deux hommes fidèles, arriva sain et sauf à la Bastille, dont les Gascons gardaient l'entrée : sans perdre un seul instant, Tanneguy Duchâtel sortit de la forteresse par la porte opposée, et alla se renfermer avec le dauphin dans Melun, ville très-dévouée, et regardée comme imprenable.

Ce dauphin, sauvé si miraculeusement, était le dernier fils de Charles VI; sa mort pouvait aplanir au Bourguignon le chemin du trône. Certes la vie de cet enfant courait un grand danger au milieu de ce tumulte, et on conçoit facilement la grandeur du service que Tanneguy-Duchâtel rendit dans cette circonstance.

Bientôt la Bastille se remplit d'une multitude d'orléanistes qui fuyaient la mort; le maréchal de Rieux et l'intrépide Barbazan, ayant rallié plusieurs postes occupés par les Gascons, battirent lentement en retraite, et protégèrent la fuite des royalistes, dont ils sauvèrent ainsi un

Masson sauva la vie du dauphin, et ne fait point mention de Tanneguy : on conçoit que cet historien veuille laisser tout le mérite de cette action glorieuse à un magistrat, puisqu'il l'était lui-même; cependant toutes les relations s'accordent à dire que Duchâtel eut la principale part à cet acte de dévouement.

grand nombre ; quant au connétable , il ne put jamais parvenir à la Bastille ; on s'était porté en foule à son hôtel , situé dans la rue Saint-Honoré , mais il en était sorti de bonne heure , travesti en marchand ; il s'égara dans les rues , sans pouvoir se rallier à ses Gascons , jusqu'à ce qu'enfin , craignant d'être reconnu lorsqu'il ferait grand jour , il se jeta dans la maison d'un maçon qui le cacha au grenier ; mais le soir du même jour on publia un ordre du jour qui prononçait la peine de mort contre celui qui cacherait un orléaniste ; le maçon épouvanté alla déclarer à Lille-Adam qu'il avait dans sa maison le comte d'Armagnac : le général bourguignon envoya Levau de Bar avec une forte escorte arrêter le connétable , qui fut conduit au Louvre , et transféré le lendemain à la Conciergerie . La multitude s'ameuta sur son passage , et voulait le mettre en pièces . Levau de Bar fut obligé de le prendre en croupe derrière lui ; il partit au galop , fendit la presse , et arriva au Louvre avec son prisonnier . On massacra dans cette journée 522 personnes bien connues ; on pilla le collège de Navarre et plus de 1500 maisons , car pour le peuple l'unique but de toutes les révolutions est de piller ; un seul ravit le pouvoir , et les autres ravissent le bien des particuliers .

Les chroniques du temps ne disent pas ce que devint Perrinet Leclerc au milieu de ces désordres; il n'en est plus question dans l'histoire de Charles VI et de Charles VII.

La Bastille capitula au bout de quinze jours; on en donna le commandement au sire de Cany, dont la femme avait été la maîtresse du duc d'Orléans. Malgré tous ces avantages, ni le duc de Bourgogne ni la reine ne venaient se montrer à ce peuple qui s'était soulevé pour ses intérêts. Isabeau annonça froidement qu'elle ne se croirait en sûreté à Paris que lorsqu'on se serait défait de tous les armagnacs : cette seule phrase fut le signal d'un second massacre bien plus épouvantable que le premier.

Depuis l'entrée des Bourguignons, le bas peuple se montrait insatiable de carnage; le projet d'un pillage général se forma en secret et à l'insu des généraux de Jean-sans-Peur, uniquement occupés de se partager les principaux emplois et les riches dépouilles des seigneurs détenus; cette conspiration, tramée au milieu d'une autre conspiration, avait pour chefs deux hommes audacieux, Lambert, fabricant de pots d'étain, et Capeluche, bourreau de la ville.

A onze heures de la nuit, un dimanche 12 juin 1418, on cria *alarme* à la porte Saint-Germain.

comme si l'ennemi voulait forcer les barrières; aussitôt le menu peuple s'arme de maillets, de vieilles épées et de haches; dans moins d'une heure 40,000 hommes se trouvèrent réunis aux Halles, à la place Maubert, au Châtelet, à la Grève et sur les ponts; les agens secrets du duc de Bourgogne avaient amassé dans l'hôtel d'Artois, appartenant à ce prince, quantité d'armes, et pendant trois heures ils en distribuèrent à ceux qui se présentaient.

A trois heures, le jour paraissant à peine, on entendit ce cri : *Tuez, tuez tous les armagnacs*; aussitôt les bandits se portèrent par pelotons dans les divers quartiers; les bouchers, armés de haches, marchaient en tête de chaque division; ils se dirigèrent vers les prisons, firent main-basse sur les gardes, les geôliers et les prisonniers, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de détenus pour dettes, et même des bourguignons arrêtés par l'ordre du dauphin, et qu'on n'avait pas encore songé à mettre en liberté. Le chancelier de Marle, 7 prélats, le recteur de l'Université, 150 seigneurs, chefs de très-anciennes familles, furent massacrés avec 3000 autres personnes de tout âge et de tout sexe; le connétable fut arraché de la Conciergerie, on lui écrasa la tête sur la pierre de marbre du Pa-

lais; on le mit tout nu, et un boucher lui leva sur le dos un lambeau de chair pour figurer la *bande*, signe de ralliement de son parti; son cadavre fut abandonné à une troupe de petits enfans, qui lui attachèrent une corde aux pieds et le traînèrent un jour entier. Ainsi périt, à l'âge de cinquante-trois ans, Bernard d'Armagnac, septième du nom, général brave et expérimenté: les historiens contemporains, tous attachés au parti bourguignon, n'ont pu blâmer en lui qu'une sévérité excessive.

Dans cette affreuse boucherie, chacun recherchait celui auquel il avait voué de la haine; tout ce qui était ouvrier s'acharnait après Jean Claude, maître charpentier attaché à l'artillerie, homme très-dur. « Lorsqu'un ouvrier lui demandait de l'argent, dit le Journal de Paris, il lui donnait un *blanc*; l'ouvrier se récriait sur la modicité de la somme: — Va, va, répondait-il, tu peux avec cela acheter une corde pour te pendre. »

Le sire de Grandpré, le prieur de Saint-Denis, Pierre de Gajaut, maître des requêtes, Remonet de la Guerre, un des meilleurs officiers du connétable, Odoard Baillet, le plus savant docteur de l'Université, Charlot Poupert, argentier du roi, furent massacrés dans la prison du Temple. Une des particularités les plus singulières de cet

événement fut le rôle que jouèrent Lille-Adam, Chatelux, Levau de Bar et surtout Jean de Luxembourg, nommé prévôt à la place de Tanneguy-Duchâtel; ces généraux bourguignons, entrés dans Paris le 29 mai, et qui depuis douze jours gouvernaient au nom du roi, ne purent comprimer le mouvement populaire concerté à leur insu; ils se réunirent au nombre de 1000 à peu près tous à cheval; ils marchaient ainsi en silence au milieu de la foule des brigands; ces guerriers, qui avaient affronté la mort dans tant de combats, paraissaient saisis d'effroi à la vue de tous ces massacres; aucun d'eux n'éleva la voix pour prendre la défense de quelques malheureux égorgés sous leurs yeux, ou écrasés sous les pas des chevaux, « et n'y estoit de si hardi, s'écrie le contemporain Jean Lefèvre, qui osât dire parole, sinon, *vous faites bien, mes enfants.* » Ce que purent faire Lille-Adam, Chevreuse et Chatelux, fut de sauver plusieurs riches seigneurs, en les prenant en croupe derrière eux, et lorsque le danger fut passé ils en exigèrent de fortes rançons, comme s'ils les avaient pris à la guerre: ils gagnèrent 100,000 écus à cet étrange négoce!!! (1).

(1) St.-Remy.

Guillaume Cyrasse, doyen des maîtres layetiers, nommé prévôt des marchands par Tanne-guy-Duchâtel, fut le seul qui montra du courage dans cette crise, et qui voulut arrêter la furie des égorgeurs; mais le peuple fondit sur lui pour le tuer; en se débattant contre ses meurtriers, il tomba dans un soupirail de cave: cette circonstance lui sauva la vie. Les rebelles nommèrent d'eux-mêmes, sur-le-champ, un autre prévôt des marchands; ce fut l'épicier Noël, bourguignon exalté.

Les massacres ne finirent pas le 12 juin; on égorgea pendant quatre jours de suite: dans ce court espace de temps, plus de 2,000 personnes périrent au milieu de leurs demeures. Les brigands mettaient par-dessus leurs haillons de riches habits de bannerets, de chevaliers, des robes de présidens, même des vêtemens de femmes, et couraient ainsi les rues foulant aux pieds les cadavres qui gisaient par terre sans que personne songeât à les enlever. Comme il faisait déjà très-chaud, ces corps entrèrent en putréfaction: « Mais, dit la Chronique, dans la nuit du 15 juin il plut tant fort que oncques ne sentirent mal odeur; mais furent lavés par force de la pluie, que au matin n'y avoit sang, ne bête, ne ordures sur leurs playes. » Au milieu de ces hor-

reurs arriva la Saint-Médard, que l'on fêtait chaque année avec beaucoup de pompe, et il était d'usage que les membres de la confrérie de saint Landry, patron des ouvriers, se rendissent à l'église Saint-Eustache, en procession, parés de couronnes de fleurs. Tous ces hommes du 12 juin, repus de sang, voulurent célébrer cette fête comme dans les temps les plus heureux, et couvrirent leurs têtes hideuses de chapeaux de fleurs : les maîtres de la confrérie firent plus de neuf cents de ces chapeaux. « Le moustier de St.-Eustache, dit Juvénal des Ursins, étoit tout plein de monde; n'y avoit ne homme, ne prêtre, ne autre qui n'eût en sa tête un chapel de fleurs vermeilles, et sentoit tant bon le moustier, comme s'il fût lavé à l'eau rose. » Le soir, les roses effeuillées couvraient la terre et se mêlaient au sang coagulé et aux membres épars des victimes.

La lassitude et des maladies effrayantes, suite d'une intempérance immodérée, calmèrent l'effervescence de la populace. L'effroi retenait chez eux la plupart des bourgeois; la capitale offrait l'aspect d'une vaste solitude; les relations avaient cessé, chacun restait renfermé. Le 30 juin était le Landy, jour célébré ordinairement avec beaucoup de joie par les élèves de l'Université; c'était

aussi l'époque d'une foire très-fameuse dans Paris : mais cette année la vente fut nulle, très-peu de marchands étalèrent, on vendit quelques paires de souliers de Brabant dans la grande rue Saint-Denis, et tout se borna là(1).

Le mois de juillet commença par d'autres excès; on pilla et l'on tua de nouveau. L'exaltation remplissait toutes les têtes; un soldat de Lille-Adam, sortant d'un cabaret au coin de la rue aux Ours, se jeta furieux sur une statue de la Vierge placée à l'angle opposé, et la frappa de sa dague; cette profanation émut le peuple, qui au milieu de la plus affreuse licence conservait encore des idées religieuses. On cria au sacrilège; des spectateurs assurèrent avoir vu jaillir du sang de la statue; on se saisit du coupable, et on le mit à mort. Depuis cette époque, en expiation de cet attentat, on brûla, le 3 juillet de chaque année, au coin de la rue aux Ours, un homme d'osier armé d'un poignard (1418).

Ce fut le lendemain de cette scène, le 4 juillet 1418, que le duc de Bourgogne fit son entrée dans Paris, dont il était maître depuis six semaines; il avait différé de venir, pour n'être pas témoin des massacres qu'il avait commandés; il

(1) Journal de Paris, p. 59.

amena avec lui Isabeau de Bavière : l'arrivée de ces deux personnages fut un triomphe ; les bourgeois étaient vêtus de bleu , couleur de la reine ; ils offrirent au duc et à son fils aîné une robe de velours également bleue ; le peuple bordait la haie et criait *noël*, en signe de joie ; on jetait de la feuillée et des fleurs devant le char d'Isabeau, de cette femme impudique, naguère si détestée, et que les Parisiens appelaient *la grande truie*. Les fleurs qu'on jetait sur les pas de Jean-sans-Peur et de la reine ne cachaient point les atrocités qui venaient de se commettre ; ils virent des maisons incendiées, d'autres abandonnées, des meubles brisés, des vêtements sanglans, et des lambeaux de cadavres que les chiens se disputaient encore ; les bouchers vinrent au-devant du prince bourguignon, et lui demandèrent un salaire ; Jean-sans-Peur fut obligé de les accueillir : ils avaient si bien secondé ses fureurs ! On le vit prendre la main de Capeluche, bourreau de la ville, et le chef populaire le plus influent. Après avoir traversé toute la ville, le cortège se rendit à l'hôtel Saint-Paul, où l'on avait transporté le roi une seconde fois. Charles VI reçut le duc et Isabeau d'un air étonné ; il combla sa femme de caresses, sans se rappeler l'affaire de Bourdon. La particularité la plus

extraordinaire de la maladie du roi était l'oubli total du passé; à cette occasion la Chronique de Jean Lefèvre dit : « Le roi étoit de tout content, et des bourguignons et des armagnacs, et peu lui challoit et lui estoit indifférent comme tout allât. »

Le duc de Bourgogne, vainqueur des armagnacs, maître de la personne du roi, régnant sans entraves dans la capitale, se trouva bientôt aussi embarrassé que le connétable l'étoit deux mois auparavant : les Orléanais, réunis sous Tanneguy-Duchâtel, resserraient Paris comme les Bourguignons le faisaient précédemment. Les Gascons, brûlant de venger la mort du comte d'Armagnac leur général, leur maître chéri, poussaient chaque jour des reconnaissances jusque dans les faubourgs; le duc de Bourgogne, s'inquiétant peu des maux qu'il n'éprouvait pas lui-même, ne songea qu'à donner une forme nouvelle à son gouvernement; il institua un conseil de finances, nomma des magistrats, deux maréchaux de France (Lille-Adam et Chatelux) et un connétable qui fut Charles de Lorraine: Levau de Bar se chargea à regret des fonctions de prévôt de Paris. Jean-sans-Peur se vit bientôt traversé dans ses opérations par les prétentions du parti populaire, qui voulait s'arroger la su-

prême puissance. A son entrée dans la capitale, le duc avait lui-même augmenté l'influence de ce parti, en dévouant à ses coups des hommes assez malheureux pour avoir encouru sa disgrâce, et que le hasard avait soustraits aux meurtriers; il parut courroucé de les trouver encore existans, et chercha à les faire périr juridiquement; en conséquence il laissa à Capeluche le soin de former une commission pour juger ces derniers armagnacs. On conçoit quel devait être le tribunal dont le bourreau nommait les membres, et dont il s'institua le président: cet homme appelait les royalistes à sa barre, les condamnait et les exécutait lui-même. Bientôt ce chef de rebelles fut aussi puissant dans Paris que le duc lui-même; il vint plusieurs fois jusque dans le palais de ce prince se saisir des personnes qui lui déplaisaient, et dont il faisait ses victimes; il arracha de l'hôtel de la reine le vieux Hector de Chartres, père de l'archevêque de Rheims, et Louis Maçonnet, chevalier octogénaire: il leur trancha la tête le jour même. Ses moindres caprices étaient satisfaits sans trouver d'opposition, et chacun se prosternait devant cet ignoble tyran dans l'espoir de le fléchir; tout Paris tremblait à ses pieds, tant le sentiment de la crainte était général; on eût dit qu'il n'y avait qu'une seule tête à couper dans

cette vaste capitale : après avoir épuisé sur une nation tous les genres de châtimens, le ciel, dans sa dernière colère, lui inflige la domination populaire.

Jean-sans-Peur, satisfait enfin dans ses vengeances, voulut contenir ces furieux; mais le mouvement était donné, rien ne pouvait plus le modérer; en vain parla-t-il au nom du roi, on le méconnut; en vain voulut-il faire valoir son autorité, on la méprisa. L'esprit de révolte était si exalté, que les chefs des mutins ne demandaient rien moins que de gouverner en commun avec le duc de Bourgogne et le roi.

Pour se délivrer de ses terribles auxiliaires, Jean-sans-Peur eut encore recours à l'adresse, moyen qui lui avait toujours réussi. Il fit courir le bruit que la tour de Montlhéri, gardée par une faible garnison d'Orléanais, contenait un trésor considérable depuis peu découvert, et qui avait appartenu au fameux connétable de Clisson qui passait pour avoir possédé d'immenses richesses. Les brigands se laissèrent prendre à ce leurre; ils sortirent au nombre de 10,000, et attaquèrent Montlhéri, mais ils furent repoussés: cette tentative leur coûta beaucoup de monde. Après cette expédition ils voulurent rentrer dans Paris, on refusa de leur en ouvrir les portes; ils se répan-

dirent dans la campagne, et furent exterminés par les paysans unis aux Orléanais. Le duc de Bourgogne avait profité de l'absence de ces 10,000 hommes pour faire rentrer dans le néant le reste de ces bandes d'égorgeurs. Capeluche fut le premier sacrifié. Cet homme féroce venait de faire traîner à son tribunal une jeune femme grosse de six mois, veuve d'un armagnac massacré le 12 juin; il la condamna à mort, et lui coupa la tête de ses propres mains : cette action horrible fit pousser un cri général d'effroi; en peu d'instans tout Paris fut instruit de cet attentat; on se porta en foule à l'hôtel Saint-Paul pour en demander la punition. Jean-sans-Peur, charmé de trouver un prétexte légitime, fit arrêter Capeluche qui buvait dans un cabaret des halles; on le laissa une nuit dans son cachot. Le lendemain l'espèce de parlement nouvellement institué le condamna au supplice qu'il venait de faire subir à cette malheureuse femme. Capeluche entendit prononcer sa sentence sans s'émouvoir; on le conduisit à la Grève, il monta sur l'échafaud; mais il manquait un bourreau, et, chose étrange! parmi ces Parisiens qui avaient égorgé de sang-froid des milliers de leurs concitoyens, il ne se trouva personne qui voulût se charger d'exécuter ce scélérat; il fallut contraindre son valet,

jeune encore, de remplir l'office de son maître. Capeluche donna froidement la dernière leçon à son successeur, lui indiqua l'endroit où il devait frapper, aiguisa lui-même le glaive, et présenta sa tête à son élève, qui l'abattit d'un seul coup.

La mort de Capeluche laissant le parti populaire sans chef, le duc de Bourgogne se trouva délivré d'une rivalité très-redoutable; mais une nouvelle calamité vint augmenter les embarras de ce prince. Le sang répandu dans les massacres de juin, ces cadavres laissés long-temps sans sépulture, le peu de soins donné à l'assainissement d'une ville populeuse; toutes ces causes réunies engendrèrent une épidémie dont les premiers symptômes parurent au commencement de l'automne 1418. Ce fléau sévissait avec une intensité effrayante; il commença par enlever quarante personnes par jour, bientôt ce nombre quintupla; les hommes jeunes succombaient plus tôt que les vieillards; les cimetières ne suffisaient plus pour contenir les morts, on faisait de vastes fosses qui recevaient six cents personnes.

Le prévôt des marchands et le parlement firent rassembler les fossoyeurs pour connaître approximativement le nombre des victimes; d'après le rapport de ces hommes, on consigna

sur les registres que depuis la Nativité de la Vierge jusqu'à la Conception, on avait mis en terre 100,000 personnes y compris les enfans. Le jour de la Saint-Crépin, la corporation des cordonniers se réunit, et voulut connaître les pertes qu'elle avait faites; il fut prouvé que dans les mois de septembre et d'octobre il était mort 1800 cordonniers, maîtres ou garçons. (Journal de Paris, p. 50.)

Ceux des malheureux habitans qui ne succombaient pas à la maladie, luttaienent contre la famine; un setier de blé coûtait quatre francs, c'était six fois plus que dans les temps ordinaires. Un enfant de quatorze ans mangeait par jour pour dix-huit deniers de pain; les boutiques des boulangers étaient assiégées avant le jour; des malheureux dévoraient le pain bouillant, et la plupart s'étouffaient en l'avalant. D'un autre côté l'épidémie s'étendait hors de la capitale, dans un rayon de cinquante lieues; les provinces qu'elle n'atteignait pas étaient ou au pouvoir des Anglais, ou livrées aux fureurs de la guerre civile.

Les massacres du 12 juin, loin d'avoir abattu le parti orléaniste, avaient au contraire doublé son énergie. Les parens de ceux que le fer des Parisiens et des Bourguignons avait moissonnés ne mirent plus de bornes à leur

ressentiment; les villes et les campagnes devinrent le théâtre de combats perpétuels; les paysans, pillés par les deux partis, abandonnèrent la culture des terres, et se réfugièrent dans les bois; ils les quittèrent bientôt, et se vengèrent sur les armagnacs et sur les bourguignons; les moines, expulsés de leurs couvens, s'armèrent également, et se servirent du glaive aussi bien que les autres; on finit par s'exterminer pour la possession de quelques alimens: les vivres devenaient si rares, que l'argent ne pouvait plus en procurer; les Anglais, insensibles à tant de maux, foulaient cette terre de désolation, et s'emparaient des places fortes, dont la plupart n'avaient ni habitans, ni garnison. C'était conquérir sans vaincre; du nord au midi la France offrait le spectacle le plus pitoyable; ce pays, si florissant sous les premiers Capétiens, ne présentait plus que l'aspect de la misère. Jean de Nevers, principal auteur de tant de désastres, n'avait point à se réjouir de sa victoire sur les Orléanais; il régnait, il est vrai, mais sur des ruines, et mille obstacles l'empêchaient encore de jouir paisiblement d'une si triste puissance, car d'un côté le parti orléaniste, ayant à sa tête le dauphin et s'annonçant comme le défenseur des droits de la couronne,

avait pour lui les provinces au-delà de la Loire; de l'autre côté, Henri V semblait n'agir que pour lui seul et non pour le duc de Bourgogne; il poussait ses conquêtes en Normandie, mais elles étaient lentes parce que les Français ne se laissaient pas tellement abattre par les malheurs publics qu'ils oubliassent leur ancienne bravoure; partout où quelques hommes armés se trouvaient réunis, Henri rencontrait une vigoureuse résistance. Le sire de Woodville, un de ses lieutenans, chevalier de la Jarretière, attaqua à la fin de 1418 le château de Beaumont-le-Vicomte. Foulques de Courtarvel y commandait pour la duchesse d'Alençon; ce vieux guerrier, qui, trois ans auparavant, s'était distingué avec sa compagnie à la bataille d'Azincourt, repoussa vigoureusement Woodville, et le contraignit à se retirer au bout de douze jours d'un siège opiniâtre. Le général anglais leva son camp en prenant la direction de Mortagne; Foulques de Courtarvel sortit de la place avec un fort détachement, tomba sur l'arrière-garde, la tailla en pièces; mais, emporté par son ardeur, il s'enfonça au milieu de la colonne ennemie, fut enveloppé et pris. Woodville, charmé de cette capture, rebroussa chemin et vint s'établir une seconde fois devant Beaumont-le-Vicomte, dont la gar-

nison s'était mise sous les armes, ayant été avertie par quelques fuyards de l'aventure du gouverneur. Le général anglais engagea par les plus brillantes promesses le sire de Courtarvel à se servir de son autorité pour obtenir que la garnison ouvrît les portes; le gouverneur repoussa cette proposition; sur son refus on le conduisit en face du pont-levis; là on lui commanda, sous peine d'avoir la tête tranchée sur-le-champ, d'ordonner à ses officiers de baisser le pont; Courtarvel se recueillit un moment, puis s'avancant au bord des fossés, il cria aux siens d'une voix forte : « Je vous ordonne, de par le dauphin et de par la duchesse d'Alençon, notre dame et maîtresse, de ne point ouvrir vos portes, sinon vous serez réputés déloyaux et félons. » (Hist. du comté d'Alençon. — Mss. de la bibliothèque d'Angers.)

Les Anglais, touchés sans doute de sa grandeur d'ame, ne mirent point à exécution leur menace; voyant l'impossibilité de se rendre maîtres de la place, ils levèrent le siège une seconde fois, emmenant avec eux le sire de Courtarvel, qui fut mis à rançon l'année suivante. Il eût été heureux que tout le monde imitât sa loyauté, et que sa noble conduite eût servi de modèle au duc Jean de Bourgogne; ce prince,

entouré de difficultés, croyait que le courage ne lui était pas nécessaire pour les surmonter, et que son adresse seule lui suffirait; pendant deux mois entiers il s'agita en tous sens dans le cercle d'une politique astucieuse, et la foudre le frappa au moment où il songeait à frapper les autres.

L'histoire de cette seule année, 1419, demanderait un volume entier; il est extrêmement difficile de percer l'obscurité qui couvre cette période. Les écrivains de l'époque, livrés aux mêmes passions qui agitaient leurs contemporains, égarent le lecteur au lieu de l'éclairer; et l'on trouve dix versions différentes sur des faits dont la gravité semblerait commander une exactitude scrupuleuse. Il en résulte qu'à la première vue on croit impossible de bien juger le caractère de Jean-sans-Peur; néanmoins, après un mûr examen, on reste convaincu que ce prince avait beaucoup plus d'ambition que de talent. Paris, qu'il gouverna pendant long-temps, n'eut point à se louer de son administration. Il ne fit rien pour réparer les maux causés par les orages politiques, il ne songeait qu'à établir de nouvelles taxes; c'est lui qui le premier mit un impôt sur le vin. « Cette damnable pratique, dit la Chronique, eut lieu environ la Toussaint 1419. » Le

mécontentement suivit de près cette mesure.

Le duc de Bourgogne, voyant qu'il avait perdu l'affection des Parisiens, laissa la garde de la capitale aux troupes flamandes, et sortit de l'hôtel Saint-Paul pendant la nuit avec le roi, la reine et sa maison; il alla fixer sa résidence à Provens, où il ne fut pas plus tôt arrivé qu'il se mit en relation avec Henri V et avec le dauphin. Ce dernier traitait également en secret avec le roi d'Angleterre. Henri V accueillait toutes les propositions, bien résolu de tromper tout le monde, et d'ajouter la couronne de France à la couronne d'Angleterre usurpée par son père.

Persuadé que Henri V travaillait pour les intérêts de la maison de Bourgogne, Jean-sans-Peur envoya vers ce prince le cardinal des Ursins, pour l'engager à faire une paix définitive; le duc ne doutait pas que par intérêt pour lui le monarque anglais ne consentît à mettre un terme aux hostilités, à évacuer le royaume, et qu'alors les Français ne pourraient refuser leur reconnaissance à celui dont les bons offices leur auraient procuré un si grand bienfait. Mais Jean-sans-Peur s'était fait illusion sur sa véritable position. Henri avait accepté son alliance sans jamais s'expliquer clairement sur ses projets ultérieurs; il jeta enfin le masque, et fit au

cardinal cette réponse foudroyante : « Le benoît Dieu m'a inspiré et donné volonté de venir en ce royaume pour châtier les sujets, et pour en avoir la seigneurie comme vrai roi. » Cette explication mortifia singulièrement le duc de Bourgogne, et l'éclaira sur les intentions de Laucastre; dès ce moment sa position devint tous les jours plus embarrassante : l'ascendant qu'il avait pris sur les peuples diminuait visiblement. Le parti d'Armagnac se servait habilement du nom du dauphin; des provinces entières persistaient à ne vouloir reconnaître que l'autorité de ce jeune prince en disant que, puisque le père était dans l'impossibilité physique de gouverner, le soin de régir l'empire appartenait de droit au fils. Le duc de Bourgogne fit une tentative pour avoir le dauphin en sa puissance, et le somma de venir auprès de Charles VI en lui offrant de lui remettre la direction des affaires; mais elle échoua complètement.

Le duc, repoussé vivement de ce côté, réclama dans cette circonstance l'appui d'Isabeau. Cette princesse était rentrée à Paris avec la résolution de ne plus se mêler des affaires publiques; elle y reprit le cours de sa vie licenciée : mais la haine qu'elle portait à son fils la fit sortir de sa réserve; elle promit à Jean-sans-Peur de le

seconder autant qu'il serait en son pouvoir. Elle proposa de reproduire le projet de mariage de Catherine de France avec Henri V. Catherine, âgée de dix-neuf ans, était d'une beauté éblouissante, et Isabeau ne doutait pas que les charmes de sa fille ne touchassent le cœur du monarque anglais; en conséquence elle lui fit demander une entrevue qui eut lieu auprès de Meudon dans une prairie; Jean-sans-Peur y assista.

Isabeau présenta sa fille à Henri V, qui, malgré sa froideur affectée, parut ébloui de la beauté de la jeune princesse; la reine s'aperçut facilement de l'émotion du monarque, elle agit si bien que cette journée se passa en complimens réciproques. Deux jours après on reprit les conférences; Isabeau n'y conduisit pas sa fille, espérant que cette absence exciterait davantage l'ardeur d'Henri V. Mais ce prince, devinant son intention, rit de ce manège, et, regrettant d'avoir montré un instant de faiblesse, il devint encore plus exigeant; il voulut qu'on lui assurât la possession des provinces cédées à ses prédécesseurs par le traité de Bretigni; il demanda de plus la main de Catherine avec un million de dot. Le duc de Bourgogne, qui, dans l'intervalle de ces deux jours, avait renoué avec le dauphin, se récria sur la dureté de ces conditions, en disant

que la main de Catherine ou la cession des provinces lui paraissait suffisante chacune en particulier, sans les réunir toutes deux. Henri V, qui méprisait le Bourguignon, l'interrompit vivement : « Beau cousin, nous voulons que vous sachiez que nous aurons la fille et ce que nous avons demandé avec elle, ou nous débouterons votre roi et vous aussi hors de son royaume (1). — Seigneur, répondit le duc, vous dites à votre plaisir, mais devant que vous ayez debouté le roi et nous hors de son royaume, serez-vous bien lassé. » Sur ce, les conférences cessèrent, et la trêve que l'on avait signée à cette occasion fut rompue. Jean-sans-Peur, l'homme le plus fier de son temps, venait de recevoir une sanglante offense ; sa réponse était d'autant plus juste, qu'il pouvait opposer 60,000 combattans au roi d'Angleterre, qui en avait à peine 25,000. Il lui eût été facile de reconquérir l'estime publique en attaquant sur-le-champ l'armée anglaise, dont un seul échec pouvait consommer la ruine ; mais son caractère n'avait rien d'héroïque ; il se contenta de se montrer plus accessible aux offres du dau-

(1) On sait que jusqu'à la fin du quinzième siècle la langue française fut commune aux deux nations, et principalement aux nobles de l'un et de l'autre pays.

phin, qui à son tour prit l'initiative. Les chefs du parti orléanais, effrayés des résultats que pouvaient avoir les conférences de Meudon, s'empressèrent de faire des propositions au duc de Bourgogne, dont ils connaissaient l'irrésolution. Tanneguy-Duchâtel fut chargé d'aller remplir auprès de lui cette mission aussi délicate que périlleuse. Ce chevalier breton passait pour l'ennemi personnel du Bourguignon, qui, de son côté, nourrissait contre lui une haine implacable. Il faut dire quelle fut l'origine de cette inimitié : Tanneguy-Duchâtel, après s'être signalé en Bretagne, sa patrie, vint en France, et s'attacha au duc d'Orléans, qui lui donna les témoignages de la plus tendre affection. Le chevalier breton montra pour son bienfaiteur la reconnaissance la plus vive ; et, lors de l'assassinat du duc d'Orléans, il se livra à des transports furieux ; il courut avec quelques hommes décidés à la poursuite du duc de Bourgogne, et pensa l'enlever au milieu de son armée ; il lui envoya un cartel, que Jean de Nevers refusa selon sa coutume. Pendant plusieurs mois, Tanneguy ne cessa de faire des efforts inouïs pour venger son maître ; mais obligé de quitter Paris lorsque la faction bourguignonne eut le dessus, il se réfugia en Aragon. Jean-sans-Peur, vivement

affecté de ses provocations, paya son échanson (1) Jean de Kernesan, homme résolu, pour aller à Saragosse combattre à outrance TanneGuy retiré dans cette ville. Le combat eut lieu dans les premiers jours de 1408; il paraît que Duchâtel triompha de son adversaire, car il revint ensuite en France, et fut nommé prévôt de Paris. Jean-sans-Peur, le poursuivant toujours de sa haine, supplia Lille-Adam, chargé de surprendre la capitale en 1418, de faire en sorte que TanneGuy ne pût échapper à ses coups; on sait que son attente homicide fut trompée, et que Duchâtel sauva non-seulement sa personne, mais encore celle du dauphin, nouveau grief aux yeux du Bourguignon. Aussi nous paraît-il extraordinaire qu'après tant de motifs de haine ce chevalier ait été chargé d'entamer une négociation avec Jean-sans-Peur. Quoi qu'il en soit, il arriva à Pontoise le soir même du jour de la rupture des conférences; il trouva le prince encore tout ému de l'apostrophe du monarque anglais; il lui fut aisé de le séduire, en excitant son ressentiment et en flattant son amour-propre; il lui dit que c'était agir contre ses intérêts que de laisser entrer Lan-

(1) Il lui donna 200 fr. (Comptes de Jean de Pressy, conservés à la Chambre des Comptes de Dijon).

castre dans la famille de Charles VI; que le dauphin pouvait mourir, et qu'alors la maison de Bourgogne ne se trouverait séparée du trône que par la branche collatérale d'Orléans, dont l'aîné, prisonnier en Angleterre, paraissait peu jaloux de ses droits; dans cette position, l'unique but de Jean-sans-Peur devait être, selon Tanneguy, d'oublier le passé, de se réunir au dauphin pour expulser les Anglais du royaume.

Tanneguy-Duchâtel parvint, dans cette entrevue, à regagner les bonnes grâces de Jean-sans-Peur, qui, en le congédiant, lui fit présent d'un beau cheval, de 500 écus d'or, et le chargea de dire au dauphin qu'il était parfaitement de son avis, et qu'il était prêt à unir ses efforts aux siens pour délivrer la France de la présence des étrangers. En effet les deux princes se rencontrèrent, le 11 juillet 1419, à une lieue de Melun, sur la route de Paris, auprès du château de Pouilly-le-Fort; ils se promirent réciproquement de ne plus songer au passé, et convinrent de se partager l'administration du royaume; le traité fut juré entre les mains d'Alain, évêque de St.-Pol de Léon, légat du pape: en se séparant, les deux princes se donnèrent mille témoignages d'amitié; le duc offrit au dauphin, comme souvenir, un fermail d'or orné de trois gros dia-

mans d'un grand prix; le prince lui donna en échange un magnifique coursier bai-brun à tous crins. On ne peut découvrir quel fut l'obstacle qui empêcha les deux partis de se réunir aussitôt après la signature du traité; cette fusion était d'autant plus nécessaire que Henri V, ne gardant plus de ménagemens, faisait de rapides progrès; il venait d'enlever Pontoise par escalade, et resserrait Paris. Malgré l'urgence du péril, on ne fixa que dans les premiers jours de septembre la réunion du roi, de la reine, du dauphin, du duc de Bourgogne et des principaux chefs des deux armées; la ville de Troyes fut choisie à cet effet d'un commun accord. Il paraît certain que dans cet intervalle Jean-sans-Peur donna de nouvelles preuves de sa déloyauté, et qu'il se rapprocha une seconde fois du roi d'Angleterre; il refusa, sous des prétextes futiles, de remettre aux officiers du dauphin plusieurs places, comme il s'y était engagé par le traité de Pouilly-le-Fort; sa conduite parut équivoque à tout le monde; les chefs orléanistes le signalèrent au dauphin comme un traître dont l'unique but était de partager le royaume avec Henri V; le jeune comte de Ponthieu parut convaincu de cette vérité; cependant il ne s'ensuivit pas une rupture, et le mo-

ment de se rendre à Troyes approchant, le dauphin écrivit au duc de Bourgogne pour lui témoigner le désir de le voir encore une fois avant d'aller dans la capitale de la Champagne, afin de s'entendre sur plusieurs articles préliminaires, et lui indiqua pour lieu de rendez-vous Montereau-sur-Yonne, dont les troupes bourguignonnes occupaient le château, et les Français le corps de la ville : comme la rivière séparait l'un de l'autre, le pont qui les liait parut une place très-propice pour une entrevue. Le duc promit de s'y trouver, mais bientôt après il eut regret d'avoir donné sa parole, et il voulut se rétracter ; il ne put cependant résister aux vives instances des quatre personnes qu'il aimait le plus, et qui le suppliaient sans cesse de se rendre au lieu désigné : ces quatre personnes étaient la dame de Giac, sa maîtresse, Philippe Jossequin, son valet-de-chambre et son favori, Renaud, vicomte de Murat, son chambellan, et enfin maître Bidault, son *astronome*, son devin en titre.

Ces personnages, qui avaient un grand crédit sur son esprit, obtinrent qu'il irait jusqu'à Bray-sur-Seine, car il redoutait Montereau ; le duc s'était déjà rendu à Troyes ; il partit de cette ville le 24 août ; aussitôt qu'il fut arrivé à Bray

il reçut la visite de Barbazan, qui vint le complimenter de la part du dauphin en lui annonçant que le prince le suppliait de se rendre sans délai à Montereau, cinq lieues plus loin. Jean s'y refusa d'abord, promit ensuite, et se rétracta de nouveau en montrant de vives craintes pour la sûreté de sa personne; enfin, il se trouvait encore à Bray le 7 septembre.

Tanneguy-Duchâtel, accompagné de Louis d'Escoraille et de Jacques de Péchin, vint le trouver, et lui dit : « Le dauphin vous attend à Montereau depuis quinze jours ; les craintes que vous montrez pour votre personne sont injustes, le château que l'on a livré à vos troupes suffirait seul pour vous garantir contre une surprise, si l'on était disposé à vous trahir. » En effet, le château bornait le pont sur lequel on devait tenir la conférence, et les soldats qui le gardaient pouvaient distinguer tout ce qui se passait sur le lieu désigné. Comme la ville de Montereau n'était pas fortifiée du côté de l'Yonne, les troupes du dauphin, pour se garder contre le château, élevèrent à l'entrée du pont trois fortes barrières; elles furent construites par un nommé Renaudin (1).

(1) Voyez la description de ce pont à la fin du volume.

Le duc inquiet, reculant devant sa destinée, paraissait très-agité et soucieux, il sortait tout à coup de ses rêveries, se levait vivement, et déclarait à haute voix qu'il ne se rendrait pas à Montereau. La dame de Giac cherchait à bannir ses terreurs, en lui montrant le blâme qu'il allait encourir par son refus d'assister à cette conférence de laquelle dépendait le salut de la France. D'un autre côté, un Juif nommé Samuel Mouskes, qui jouissait d'un grand crédit auprès du prince, ne cessait de le dissuader d'y aller, disant qu'il n'en reviendrait pas (Juvénal des Ursins). Au milieu de ces perplexités, Jean désira connaître l'avis de Charles VI, qui, dans ce moment, se trouvait moins malade. Il en reçut l'ordre exprès de se rendre au plus tôt à Montereau ; sur cette réponse le duc dit à Tanneguy, qui l'obsédait sans cesse, qu'il irait aux conférences le 10 septembre ; il se fit le 9 des échanges de notes diplomatiques. Le sire de Giac et Nicolas Rollin allèrent à Montereau jurer, de la part de Jean-sans-Peur, d'observer le traité conclu à Pouilly-le-Fort ; les sires d'Albret, de Levis, Jean Pechin, Jean d'Harcourt, Bertrand de la Tour, firent à Bray le même serment, au nom du dauphin.

Le dimanche 10 septembre, le duc réunit de

grand matin ses quatre devins ou astronomes, comme on les appelait, car ils prédisaient d'après la marche des astres ; il leur avait ordonné de passer la nuit à faire leurs observations mystérieuses : ils se nommaient Moreau Thourier, Pierre Dyon, Jean de Vesac et Bidault Varrier (1). Ils répondirent tous quatre qu'il n'y avait aucun danger d'aller à Montereau : ainsi, ce duc de Bourgogne, surnommé *Sans-Peur*, avait besoin d'une telle assurance pour se rendre à un pour-parler. Le duc partit donc de Bray après son dîner, à une heure, accompagné de 2400 hommes. Il arriva à quatre heures au faubourg Saint-Maurice, qui se trouve dans l'angle formé par l'Yonne et la Seine. Le prince plaça ses gens dans un pré clos de haies derrière le château. Il envoya ensuite les sires de Noailles et de Saint-Georges saluer le dauphin, et lui annoncer qu'il était venu suivant ses désirs pour conférer sur les moyens de

(1) Il ne faut pas croire que cette manie des devins tînt à l'ignorance de ce siècle. Les astrologues existaient à Rome dans les temps les plus éclairés. « Espèce d'hommes, dit Tacite, qui trahit la puissance, trompe l'ambition, et qui toujours proscrite dans Rome s'y maintiendra toujours. *Genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostrâ et vetabitur semper, et retinebitur.* (Historiarum, liber 1.)

mettre un terme à la guerre civile, et d'expulser les Anglais du royaume. Le dauphin répondit à ces seigneurs qu'il était charmé de l'arrivée de leur maître, et qu'il désirait que l'entrevue eût lieu sur-le-champ, parce qu'il voulait aller coucher le soir même à Moret; il leur dit aussi que le duc prendrait pour sa sûreté personnelle les précautions qu'il jugerait convenables. On convint que les deux princes se feraient accompagner chacun de dix chevaliers pour venir sur le pont; le dauphin donna les noms des dix personnes qu'il avait désignées à cet effet, savoir : le vicomte de Narbonne, Pierre de Beauveau, Robert de Loire, Tanneguy-Duchâtel, Barbazan, Guillaume Bataille, Gui d'Avaugour, Olivier Loget et les deux écuyers Varanne et Frotier.

En rendant compte de leur mission, les sires de Noailles et de Saint-Georges dirent au duc qu'ils avaient vu beaucoup d'hommes armés du côté de la ville, et que les barrières leur avaient paru construites de manière à protéger le dauphin bien mieux que le duc de Bourgogne. Jean-sans-Peur assembla les seigneurs de sa suite pour les consulter sur cet incident; il fut décidé que l'on irait explorer les lieux; le sire de Giac fut désigné à cet effet; il revint une demi-heure après, jura sur son honneur que tout lui avait

paru disposé dans les règles, et que rien n'annonçait aucun mauvais dessein. Malgré cette assurance, Jean-sans-Peur balançait encore; plusieurs barons le suppliaient de ne point entrer dans les barrières; la femme de Giac, maîtresse du duc, traita ses craintes de terreurs enfantines, et pressa le départ de son amant avec une ardeur qui aurait dû l'éclairer; mais poussé par la fatalité, il céda aux conseils de cette femme perfide. Après un moment de silence il s'écria: « C'en est fait, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu; l'on n'aura pas du moins à me reprocher que la crainte d'exposer ma personne m'ait détourné de donner la paix au royaume. » En disant ces mots, il descendit précipitamment les escaliers du château, suivi des dix seigneurs désignés pour l'accompagner; il franchit le seuil de la porte, et s'élança vers la barrière avec la résolution d'un homme qui a pris son parti à tout événement. Ces dix chevaliers étaient les sires Charles de Bourbon, de Noailles, de Fribourg, Gui de Pontalier, de Saint-Georges, Jean de Neufchâtel, Charles de Lens, de Sainte-Croix, Pierre de Giac, Antoine de Vergy, et de plus Jean Séguinat, secrétaire du duc: ces bannerets et Jean-sans-Peur ne portaient ni cuirasse ni casque; le duc était vêtu d'une robe de velours noir; une toque de même

étouffe couvrait sa tête, un riche collier d'or lui descendait jusqu'à la ceinture; il n'avait pour toute arme qu'une légère épée. En arrivant à la barrière il trouva le sire de Beauveau qui lui demanda de renouveler le serment de fidélité; cette formalité étant remplie, la fatale barrière s'ouvrit, et se referma brusquement sur le duc et sa suite. Le prince vit ce mouvement, et parut inquiet; il s'avança en hésitant, et trouva Tanneguy-Duchâtel et huit autres chevaliers, armés chacun d'une petite hache cachée sous leur cotte-d'armes; le banneret breton le salua profondément, et le conduisit vers la seconde barrière, qui s'ouvrit et se referma avec une précipitation encore plus grande; car les gardes, impatiens de la marche lente du secrétaire Séguinat, le prirent par le bras, et le firent avancer avec force; c'est alors que le Bourguignon s'aperçut du danger qu'il courait, mais il fit bonne contenance, et frappant sur l'épaule de Tanneguy, il s'écria : *Voilà en qui je me fie*; en même temps il ouvrit sa robe, et fit remarquer que lui et les siens étaient venus sans cuirasse et sans casque. Enfin il arriva à la troisième barrière, il la traversa, et se trouva au milieu du pont, ayant derrière lui les seigneurs de sa suite, et Tanneguy Duchâtel avec plusieurs autres

Français. Après un moment d'attente, le dauphin, armé de pied en cap, sortit d'un pavillon élevé à l'autre extrémité du pont, du côté de la ville; il était accompagné de Barbazan, du président Louvet et d'autres seigneurs. Le duc de Bourgogne courut à lui en ôtant son chaperon, et mit un genou en terre; alors la suite des deux princes, au lieu de s'éloigner, se rapprocha de manière à former cercle autour d'eux; le dauphin, qui avait levé sa visière, reçut son parent d'un air sévère, sans daigner lui présenter la main pour le remettre debout; il lui reprocha de s'être fait attendre long-temps, et de n'avoir pas rempli les conditions du traité de Pouilly-le-Fort; le duc, étonné de ce langage, posa sa main sur la garde de son épée, en s'y appuyant pour se relever; mais Robert de Loire lui saisit le bras gauche en disant : « Quoi! vous mettez l'épée à la main devant monseigneur le dauphin. » Au même instant Tanneguy-Duchâtel se jeta sur le prince en criant : *Il est temps*, et lui abattit le menton d'un coup de hache. Le duc, qui s'était relevé, retomba à genoux; alors l'écuyer Bataille s'élança sur lui : « Tu coupas le poing du duc d'Orléans mon maître, dit-il, je veux te couper le tien; » et en effet il lui trancha la main droite, et d'un second coup il lui brisa la tête; alors les écuyers

Layet et Pierre Frottier écartèrent la ceinture de fer du malheureux prince, et lui enfoncèrent à plusieurs reprises leurs dagues dans le côté. Jean-sans-Peur expira en poussant un long soupir. Le dauphin, épouvanté de l'attentat commis sous ses yeux, s'enfuit suffoqué par les larmes, et tellement saisi d'effroi, qu'il serait tombé si Barbazan (1) et le président Louvet ne l'eussent pris dans leurs bras pour le soutenir.

Les seigneurs de la suite du duc de Bourgogne se mirent tous en défense, quoiqu'ils n'eussent pour arme qu'une légère épée; mais leur défaite fut prompte, quelques coups de hache les dispersèrent. Le sire de Noailles fut renversé demimort sur le corps de son maître, le comte de Fribourg reçut une blessure grave au visage, le vicomte de Narbonne arrêta Pontalier, Bataille prit Séguinat le secrétaire, Gui-Davaugour fit prisonnier les sires de Sainte-Croix et de Vergi blessés tous deux; Saint-Georges, atteint depuis plusieurs jours de la dissenterie, s'était arrêté à l'entrée du pont, Tanneguy-Duchâtel courut à

(1) Barbazan, l'élève de Bernard d'Armagnac et son parent, avait tout lieu de détester le duc de Bourgogne; mais aussi loyal que brave, Barbazan ne prit aucune part au complot; il se montra indigné contre tous ceux qui trempèrent dans le meurtre de Jean-sans-Peur. (Monstrelet.)

lui et le prit sans peine; Jean de Neuchâtel, voyant qu'on faisait main-basse sur tout le monde, se fit jour à travers les combattans, s'élança vers les barrières, les franchit toutes successivement sans être arrêté, et tomba au milieu des gens d'armes bourguignons à qui il annonça la mort de leur seigneur, et sans perdre un instant il dépêcha Pierre Compagnon, écuyer du palais, à Gand vers le comte de Charolais, pour l'informer du meurtre de son père.

Le duc, resté sans vie sur le pont⁽¹⁾, fut dépouillé de ses vêtemens; un valet du sire de

(1) Ce pont et cette ville de Montereau, auxquels se rattachaient de si pénibles souvenirs, furent de nos jours témoins d'un fait d'armes très-brillant, et arrosés d'un sang plus noblement répandu. Dans le mois de février 1814, les alliés, ayant voulu forcer la ligne de la Seine, attaquèrent plusieurs points. Le général Bourmont, qui se trouvait à Nogent avec une faible brigade de 1,000 hommes, arrêta pendant trois jours le corps du général Wistgentein, fort de 15,000 hommes. Cette belle défense donna le temps aux troupes françaises de manœuvrer sur Montereau, d'y surprendre l'armée du général Bianchi, forte de 35,000 hommes, et qui fut mise en pleine déroute. Montereau, dont le pont avait été coupé par les Français, fut jonché de morts. Le corps du lieutenant-général Gerard s'y distingua d'une manière particulière.

Guitri lui arracha ses bagues, un autre valet déchira sa robe de velours, et en donna un morceau à chaque conjuré. Tanneguy-Duchâtel prit un éperon noir à molettes dorées; un écuyer dont on ignore le nom s'empara du riche collier; les orléanistes se mirent ensuite en devoir de jeter le corps dans la rivière, mais plusieurs d'entre eux s'y opposèrent; on le transporta dans la maison la plus près du pont (1); il fut placé sur une table, et resta exposé aux insultes des valets. Vers sept heures du soir, Macé Bonnet, curé de l'église cathédrale de Montereau, et le curé d'Es-lagi, arrivèrent, et veillèrent près du prince toute la nuit. Le lendemain les gens du dauphin le mirent dans la bière qui servait aux pauvres, et le firent enterrer dans l'église de Saint-Leu, devant l'autel Saint-Louis.

Les historiens de Bourgogne disent qu'il ne ressemblait en rien à son père, Philippe-le-Hardi, un des plus beaux hommes de son temps; sa taille médiocre n'avait aucune élégance, il avait le nez long, le menton court et rasé; sa grande bouche toujours entr'ouverte portait la menace sur ses lèvres, son visage annonçait la

(1) C'est aujourd'hui la maison d'un cloutier; elle se trouve la première du côté droit de la grande rue.

hardiesse et la résolution, ce qui lui fit donner le surnom de Jean-sans-Peur, surnom que ses actions démentirent toute sa vie.

Ainsi fut vengée la mort de l'époux de Valentine, ainsi périt à l'âge de quarante-huit ans le criminel duc de Bourgogne, celui qui avait commandé tant de meurtres tomba à son tour victime d'une rage meurtrière. Poursuivi par de sinistres frayeurs depuis l'assassinat du duc d'Orléans, il croyait voir partout des vengeurs prêts à le frapper; entouré d'une garde formidable, couvert d'une cuirasse à l'épreuve des plus fortes atteintes, il n'eût pas fait un pas sans prendre pour sa sûreté les précautions les plus minutieuses; et, les négligeant au moment où elles étaient le plus nécessaires, il fut se livrer à ses ennemis sans armes, sans escorte, et la poitrine découverte.

Les écrivains varient sur les détails de l'assassinat de ce prince (1); après avoir mûrement

(1) En 1729, Labarre de Beaumarchais publia, en manière de Mémoire, une relation très-bien faite du meurtre du duc Jean, accompagné de nombreuses pièces justificatives; nous l'avons pris pour guide dans notre récit. On voit dans ces Mémoires que les orléanistes gagnèrent par les plus brillantes promesses la dame de Giac ainsi que le vicomte de Murat, auquel ils promirent 75,000 moutons

examiné leurs récits nous avons adopté ceux qui paraissent généralement les plus avérés; au surplus les circonstances sont de peu d'importance lorsque le fait est aussi patent; mais ce qui deviendrait le plus essentiel dans cette occasion, ce serait de savoir si véritablement le dauphin commanda le meurtre : nous ne le croyons pas, et l'investigation sévère que nous avons faite des documens historiques de cette époque nous a confirmé dans cette opinion. Les chefs du parti d'Orléans avaient à venger leurs parens massacrés le 12 juin par les ordres du duc de Bourgogne; les hommes de cette faction partagèrent sans doute les excès qui accompagnent toujours les orages politiques, mais ils avaient sur les Bourguignons l'avantage d'être très-attachés à leur pays, et comme l'amour de la patrie était le véritable mobile de leurs actions, ils devaient abhorrer encore plus un prince tel que Jean-sans-Peur, fléau de la France et allié de l'Angleterre: ils avaient la conviction intime que

d'or et 500 livres de rente en terres. Les quatre devins, Moreau Thourier, Pierre Dyon, Jean de Versac et Bidault Varrier, furent enfermés dans les prisons de Dijon après la mort du duc : on les accusait d'avoir reçu de l'argent pour dire à Jean-sans-Peur qu'il n'y avait aucun danger d'aller à Montereau.

tant qu'il vivrait le royaume ne sortirait jamais du chaos où son ambition l'avait jeté. La duplicité qu'il mit dans sa conduite après la convention de Pouilly-le-Fort leur prouva l'impossibilité de le rallier franchement aux intérêts nationaux; ce fut alors que pleins d'indignation ils résolurent de punir enfin tous ses forfaits, mais ils formèrent ce projet à l'insu du dauphin, bien persuadés qu'après l'exécution ils sauraient obtenir d'un prince de dix-sept ans le pardon d'un crime commis dans son intérêt; et pour plus de sûreté ils le commirent en sa présence pour en faire en quelque façon leur complice: en effet le dauphin agit ensuite comme s'il eût commandé le meurtre. Il adressa aux plus grandes villes des manifestes dans lesquels il déclarait que le duc, ayant violé les conventions faites à Pouilly-le-Fort, avait mis le comble à ses méfaits en voulant s'emparer de la personne de l'héritier du trône: suivant ces manifestes les gens du dauphin s'étaient vus dans la nécessité de tuer le Bourguignon pour garantir les jours de leur maître. C'est dans cet esprit que les orléanistes firent présenter par l'organe du dauphin cet événement tragique. Il faut le dire, cette action horrible, comme tous les assassinats, sauva par le fait la monarchie; car il est évident que

s'il eût vécu dix ans de plus, Jean-sans-Peur eût assuré la couronne à la famille de Lancastre, soit par ses imprudences, soit par une convention volontaire. Quoi qu'il en soit, comme les événemens ont de tout temps trompé les gens les plus sages, il arriva que l'assassinat de Jean-sans-Peur fut regardé d'abord comme la faute la plus marquée que le parti d'Orléans eût pu commettre. En effet il mit dans le moment le comble à la confusion du royaume. Isabeau fut la personne qui se montra le plus sensible à la mort du duc de Bourgogne, de l'assassin de Louis d'Orléans qu'elle avait tant aimé.

Cette princesse écrivit à l'héritier du défunt en l'exhortant de s'unir à Charles VI pour punir le coupable. Eh! sur qui, grand Dieu! appelait-elle ainsi la vengeance des hommes? Sur le dauphin, le seul fils qui lui restait. Sous la dictée de cette marâtre, le malheureux Charles VI traça un manifeste qui déclarait son fils perfide, assassin, et déchu de ses droits à la couronne. Isabeau n'ayant en vue que de consommer la ruine du comte de Ponthieu, envoya un message à Henri V pour le supplier de se rendre à Troyes, afin de reprendre les conférences, en lui promettant de consentir à ce qu'il proposerait. Le roi d'Angleterre, dont les

Français, en se déchirant, servaient si bien l'ambition, se rendit à Troyes le 21 mai 1420; il y trouva Isabeau et Philippe, nouveau duc de Bourgogne, l'un et l'autre ivres de ressentiment; les difficultés élevées l'année précédente furent bientôt aplanies. Le fils de Jean-sans-Peur, égaré sans doute par une douleur trop légitime, se lia intimement avec Henri, et accepta le collier de la Jarretière, sans songer que cet ordre n'avait été institué que pour perpétuer le souvenir d'un triomphe remporté sur son bisaïeul. Isabeau donna sa fille à Henri de Lancastre, et signa, le 22 mai, un traité infame, l'opprobre d'une mère et la honte d'une reine de France. Le principal article de ce traité était ainsi conçu : « Le dauphin s'étant par ses crimes rendu « indigne de succéder à la couronne, le roi « nomme et reconnaît le roi d'Angleterre, son « gendre, pour son unique héritier. »

Cette funeste union de Henri avec Catherine de France fut consommée à Troyes le 2 juin 1420; ainsi, avant de descendre dans la tombe, Charles VI avait transporté sa couronne dans une famille étrangère en déshéritant sa race. Il avait été beau-père de deux rois d'Angleterre, Richard II et Henri V, dont l'un fut l'usurpateur des états de l'autre. La ville de Paris célébra

ce mariage avec beaucoup de joie; elle envoya en cadeau au roi d'Angleterre quatre tonneaux de vin; ce présent fut reçu froidement. Dans le mois de décembre suivant, on ne craignit pas de citer le dauphin à la table de marbre, et il se trouva un parlement qui osa le condamner, le bannir, et le déclarer de nouveau incapable de succéder à la couronne. Le dauphin, dit le registre du parlement, en appela à son épée; déshérité par son père et par sa mère, ce prince s'intitula dans ses actes *filz des Français*, qualification touchante et sublime; de plus il se proclama fièrement *régent de France*, transféra l'université et le parlement à Poitiers; Juvénal des Ursins fut nommé président de ce nouveau parlement, auquel un assez grand nombre de conseillers de l'ancien vinrent se rallier; on vit ainsi dans le royaume deux parlemens, deux universités, deux connétables, deux chanceliers, etc., ce qui met beaucoup de confusion dans l'histoire de cette époque (1420).

Après avoir organisé à Poitiers la nouvelle administration du royaume, le dauphin parcourut les provinces méridionales; il gagna l'amitié des habitans par sa douceur et ses manières affectueuses; il accorda des privilèges à beaucoup de villes : Lyon obtint la permission d'établir des

manufactures d'étoffes de soie, à l'instar de celles de Gênes et de Venise; ses magistrats obtinrent aussi de replacer dans les armes de leur cité les fleurs de lis, que le dernier gouverneur, Amé de Talaru, avait fait effacer de son autorité privée. Mais le dauphin ne trouva pas dans toutes les provinces le même empressement; l'exemple de la capitale, qui s'était déclarée ouvertement pour les Anglais, fut imité par beaucoup de villes: le Languedoc resta d'abord fidèle au duc de Bourgogne, qui avait envoyé dans cette province le sire de Jaucourt, dont l'énergie et l'habileté firent triompher pendant plusieurs années la cause de son maître. Le dauphin se trouva bientôt dans une position très-critique; mais, il faut l'avouer, si les chefs orléanistes poussèrent ce prince dans l'abîme, ils montrèrent aussi l'ardeur la plus grande pour l'en retirer; ils sacrifièrent pour ses intérêts leur repos, leurs biens et leur existence entière; aucun d'eux n'abandonna lâchement le parti des Valois pour avoir part aux récompenses que l'étranger leur offrait. On ne signale pas un seul transfuge parmi ces nobles, et cependant ils étaient autorisés à penser, d'après les apparences, qu'ils n'avaient rien à gagner en restant fidèles, car la fortune semblait se plaire à favoriser les adversaires du dauphin. C'est dans

l'histoire de la nation française que l'on trouve le plus d'exemples d'un dévouement désintéressé.

Pendant deux ans les affaires politiques n'offrirent aucune chance favorable aux royalistes ; enfin le ciel récompensa leur persévérance. Henri V, miné depuis long-temps par un mal secret (1), expira à Vincennes le 31 août 1422, à l'âge de trente-huit ans, au milieu de sa gloire, sans montrer aucun regret de quitter une vie dont tous les instans avaient été marqués par des prospérités. Deux mois après Charles VI descendit au tombeau. Ainsi la mort, qui ne fait point de distinction de fortune, atteignit en même temps le monarque le plus heureux et le monarque le plus digne de pitié.

Le trépas de Charles VI ne sauva point la France, comme le disent la majeure partie des historiens, cependant ce fut pour le parti du dauphin un événement favorable, car il tira ce prince de sa fausse position ; aussi dès ce moment les provinces ne furent plus embarrassées par tant d'autorités qui se contrecarraient ; elles ne virent plus qu'un roi, jeune, légitime et courageux, disputant à l'étranger l'héritage de ses

(1) Il était attaqué d'une fistule à l'anus, maladie regardée alors comme incurable. Louis XIV en fut opéré merveilleusement par Félix, et vécut encore fort long-temps.

pères; toutes les incertitudes disparurent. La masse de la nation se déclara franchement pour son véritable souverain, mais elle ne pouvait le servir que de ses vœux, puisqu'elle était asservie. Les qualifications d'orléaniste et de bourguignon cessèrent d'être en usage; les hommes généreux de ces deux factions (il y en a dans tous les partis) se rapprochèrent, et grossirent l'armée du roi. Une petite portion de Français resta cependant honteusement étrangère à cet élan; ce fut le parti modéré, composé des lâches partisans d'Isabeau. Comme ces hommes pervers étaient disséminés sur la surface de la France, ils comprimèrent le mouvement général; aussi leurs machinations retardèrent-elles la délivrance du royaume plus que les armes anglaises; ils étaient bien moins puissans dans les provinces que dans la capitale, centre de toutes les corruptions; Henri V, maître de Paris, leur avait confié les charges publiques; la cour, le parlement et l'université en étaient peuplés.

Henri VI, âgé de dix mois, fut proclamé à Paris roi de France, pendant que son oncle (Charles VII) se faisait reconnaître pour véritable souverain, au milieu des montagnes du Velay, refuge de la monarchie française, comme celles des Asturies avaient été le dernier asile de

la monarchie espagnole. Le dauphin revenait de tenir les états du Languedoc à Narbonne ; il séjourna plusieurs jours au Puy, et y fit chevaliers les sires de Gardiac, d'Apchier, de Chalença, de Langeac, de Latour-Maubourg, de Vergezac, pour les récompenser de ce qu'ils avaient bien défendu la ville contre les Bourguignons ; il en partit le lendemain pour se rendre à Brioude ; mais un chevalier, envoyé par le gouverneur d'Orléans, l'atteignit à deux lieues du Puy, et lui apprit la mort de Charles VI. Le dauphin se montra extrêmement sensible à cette perte ; il revint sur ses pas, et entra dans le château d'Espailly, appartenant à l'évêque du Puy, Guillaume de Chalença, de la branche cadette des Polignac. Il se rendit incontinent à la chapelle, où il fit célébrer le service pour le repos de l'ame de son père, et y assista en habit de deuil (1) ; le lendemain, d'après l'usage consacré, on lui fit quitter ses vêtemens lugubres, et on le revêtit d'un manteau de pourpre ; on éleva sur sa tête une bannière faite à la hâte de tafetas blanc parsemé de fleurs de lis en papier doré. Les specta-

(1) Il ne reste de ce château que le pan d'une muraille qui se confond avec le rocher sur lequel Espailly était bâti : ces ruines sont à un quart de lieue de la ville de Puy.

teurs crièrent à plusieurs reprises : *Vive le roi Charles VII!* Un chapelain du château, mêlant sa voix à ces acclamations, cria : *Que son père Charles VI repose en paix* (1)! Les courtisans blâmèrent fort ce prêtre de troubler le joyeux avènement de leur maître par des idées de mort, mais Charles VII le loua au contraire beaucoup : « Vous avez raison, lui dit-il, de me rappeler que je dois un jour mourir comme mon père. » (Hist. du Languedoc, tome iv.)

Tel fut le modeste début du règne de Charles-le-Victorieux; ainsi eut lieu dans l'antique manoir des Polignac la restauration du trône des Valois. Les habitans de ces agrestes contrées, qui les premiers saluèrent du nom de roi le fils de Charles VI, avaient été témoins du trépas du grand Duguesclin. Le monarque commençait là où le héros avait fini.

Charles VII, repoussé au-delà de la Loire, voyait sa capitale et la moitié du royaume au pouvoir des Anglais; mais il lui restait encore le Berri, le Maine, le Poitou, l'Orléanais, la Touraine, le Languedoc et une partie de la Guienne. Il comptait sous ses bannières beaucoup de géné-

(1) Discours historiques de Notre-Dame du Puy, par Odo de Gisse, liv. III, ch. 1x.

raux, La Fayette, Lahire, Barbazan, Saintrilles, Séverac, Culant, Gaucourt, Narbonne, d'Harcourt, guerriers braves, dévoués, mais désunis entre eux, et accoutumés à agir séparément; de sorte que les opérations manquaient de cet ensemble qui devient indispensable pour obtenir de grands résultats. Les soldats, la plupart jeunes, inexpérimentés, paraissaient incapables de se battre en ligne. Le duc de Bedford frère de Henri V, nommé régent pendant la minorité de son neveu, passait pour le plus habile politique de son temps; il avait sous ses ordres les généraux les plus célèbres de l'époque, Talbot, Suffolk, Warwick, Fastoff. Charles VII aurait pu néanmoins lutter avec avantage contre Bedford, si celui-ci n'avait eu pour auxiliaire le duc de Bourgogne. Philippe-le-Bon, successeur de Jean-sans-Peur, avait plus de trente ans, son humeur était pacifique, et son goût pour les plaisirs extrême; rien ne tentait son ambition, et jamais il ne serait sorti de sa solitude si l'honneur ne lui eût imposé l'obligation de venger la mort de son père. L'accomplissement de ce devoir lui fit commettre des actions dont la dureté aurait dû lui faire perdre le titre de *bon* qu'on lui avait donné depuis long-temps; mais l'histoire le lui a conservé, et cependant il ne justifia guère

mieux ce surnom que Jean son père ne justifia celui de *sans peur*.

Telle était la ligue formidable que Charles VII avait à combattre en montant sur le trône. Il mit tout son espoir dans l'amour des Français, son attente ne fut point trompée; à cette époque le malheur donnait des amis : depuis le feudataire jusqu'au pâtre, depuis la châtelaine jusqu'à la bachelette; tout le monde enfin s'empressa de lui témoigner son dévouement. Il importait d'entretenir ces bonnes dispositions; à cet effet ses amis l'invitèrent à se faire voir beaucoup, à sortir de la retraite à laquelle il se condamnait. Ce prince, d'un caractère timide, paraissait honteux des torts que la nature avait eus à son égard; il avait les jambes si courtes qu'il pouvait à peine se tenir à cheval; pour cacher cette difformité il portait constamment une longue robe comme celle des premiers Capétiens. Cependant les circonstances l'exigeant il suivit le conseil de ses généraux, il parcourut les provinces qui lui restaient fidèles, afin d'échauffer le zèle de ses partisans. Il se rendit à Poitiers, où il se fit couronner avec plus de pompe qu'à Espailly; tous les princes des maisons d'Anjou, de Bourbon, et d'Orléans furent présents à cette cérémonie. Le roi passa ensuite en Saintonge, et convoqua les

états de la province à la Rochelle, dans un ancien hôtel attenant aux remparts de la ville. Lorsque l'assemblée fut réunie, le plancher s'écroula et blessa beaucoup de monde; cet accident fut pour Paris l'occasion de fêtes brillantes; les devins de Bedford (tous les princes d'alors en avaient à leurs gages) en tirèrent les augures les plus favorables pour leur maître, ils prédirent hautement que le *Dauphinois* ne remonterait jamais sur le trône de ses pères.

L'enthousiasme et le dévouement se manifestaient de la manière la plus touchante dans les lieux que Charles VII visitait, quoique la guerre, jointe à l'intempérie des saisons, eût plongé les peuples dans la misère; on trouvait des hommes mais point d'argent, et cependant il en fallait pour payer les Écossais entrés depuis peu au service de France. Charles se conforma avec résignation aux volontés du sort; il vivait sans apparat, et toujours renfermé avec la reine, Marie d'Anjou, femme d'un mérite éminent. Le roi s'établit à Bourges; il y trouva de grands secours dans le zèle d'un simple particulier, Jacques Cœur, riche commerçant, qui le logea dans sa propre maison, et lui fit des avances considérables, soit pour subvenir à son entretien, soit pour payer les premiers mois de solde aux

troupes auxiliaires. Charles mena quelque temps la vie la plus simple ; Lahire et Saint-trilles, ayant à lui faire le rapport d'une action assez vive qui s'était passée sous les murs de Loudun, le trouvèrent dînant, lui et la reine, avec une queue de mouton et deux poulets : cette modestie convenait bien à sa fortune, qui devenait de plus en plus mauvaise. Il se passait peu de jours sans qu'on apprît la nouvelle d'un désastre ou d'un échec : on perdit successivement les batailles de Crevant et de Verneuil. Bedford se crut dans ce moment le maître du royaume, et il fit le partage des provinces conquises ; il prit pour lui le Maine et l'Anjou, donna la Champagne à son frère le duc de Gloucester, la Beauce à Warwick, le Perche à Sommerset, et la basse Normandie à Talbot ; mais ce fut précisément alors que la fortune offrit à Charles VII une chance favorable, la seule qui se fût présentée depuis dix ans : la mésintelligence éclata entre les Anglais et les Bourguignons en juillet 1424.

Jaqueline, fille unique du comte de Hainaut, veuve du dauphin Jean, mort en 1416, avait épousé en secondes noces, deux ans après, Jean IV duc de Brabant, dont le père, second fils de Philippe-le-Hardi et frère de Jean-sans-

Peur, avait été tué à la bataille d'Azincourt; cette union formée par la politique réunissait dans une seule maison le Brabant, le Hainaut et la Hollande. Jaqueline se dégoûta bientôt de son mari, jeune prince d'une constitution débile et d'un physique désagréable; elle l'accusa d'impuissance, et demanda que son mariage fût cassé: sur le refus du pape Martin V, elle quitta furtivement le Hainaut (1423), s'embarqua à Ostende, et se rendit auprès de Humfroy, duc de Gloucester, frère de Henri V et régent d'Angleterre, le même qui fut renversé par le duc d'Alençon à la bataille d'Azincourt. Jaqueline avait vu ce prince plusieurs fois à la cour du duc de Bourgogne; elle lui offrit sa main, Gloucester l'accepta par ambition plutôt que par amour, car il était fort épris d'Éléonore, fille du lord Combham, et la plus belle personne des trois royaumes; sur le refus de Martin V de sanctionner cette union, on s'adressa à ce Pierre de Luna, pape sous le nom de Grégoire XIII, qui, réfugié dans la forteresse de Peniscola, s'obstinait à ne pas vouloir reconnaître la validité des actes du concile de Constance; charmé de se voir recherché jusqu'au fond de son obscure retraite, Luna prononça hardiment la dissolution du mariage de Jaqueline en permettant à cette princesse d'é-

pouser le duc de Gloucester. Cette décision devint un brandon de discorde; et du haut de son rocher l'anti-pape considéra avec une joie extrême le nouvel incendie qu'il venait d'allumer.

Gloucester, devenu l'époux de Jaqueline, fit en Angleterre une levée extraordinaire de troupes, sous prétexte d'envoyer de nouveaux renforts en France; il débarqua à Calais avec plusieurs divisions, mais au lieu de se diriger vers Paris il entra dans le Hainaut, et prit possession de ce pays. Le duc de Brabant, trop faible pour s'opposer à cette agression, implora l'assistance du duc de Bourgogne son cousin germain; celui-ci, indigné du procédé de Humfroy, marcha en personne au secours de son parent, et rappela à cet effet ses principaux officiers, Lille-Adam, Thoulangeon, Chatelux, et les 10,000 soldats qui occupaient la Touraine de concert avec l'armée anglaise. Bedford, ne voulant pas laisser accabler son frère, suivit le mouvement des Bourguignons, et amena toute son armée sur les frontières de la Flandres, sans cependant rompre avec le duc Philippe-le-Bon qu'il avait tant d'intérêt à ménager (1).

(1) Cette querelle dura cinq ans. Les Bourguignons et

Ce mouvement précipité laissa respirer Charles VII (1), et quoique l'affaire de Gloucester

les Anglais, unis en France contre Charles VII, se battirent avec fureur entre eux dans le Hainaut. Gloucester envoya faire les plus vifs reproches à Philippe de ce que, au mépris de son alliance avec l'Angleterre, il envoyait des secours au duc de Brabant; Philippe reçut ces reproches avec mépris, et envoya un cartel au prince anglais: ce combat singulier n'eut point lieu, et sur ces entrefaites le duc de Brabant mourut. Jaqueline avait eu trois maris quoiqu'elle comptât à peine vingt-deux ans; elle crut que la mort de Jean IV l'avait rendue libre, mais le duc de Bourgogne la surprit dans un château, s'empara de sa personne, fit casser le mariage avec Gloucester, et ne rendit la liberté à Jaqueline que sous la condition de rester veuve (1426); on lui permit cependant, l'année suivante, d'épouser un simple chevalier dont elle était éprise; elle paya cette permission par la cession de la Zélande, de la Frise et du comté de Hollande. Gloucester épousa la belle Éléonor Combham, dont il ne s'était jamais séparé quoique marié à Jaqueline.

(1) Ce Pierre de Luna, qui, sans le vouloir, rendit ce service à Charles VII, mourut quelques mois après, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en ayant régné selon lui trente; aussi se vantait-il d'avoir fait mentir les paroles sacramentelles *non videbis annos Petri*. Il voulut être revêtu à ses derniers momens des habits pontificaux; il supplia les deux cardinaux qui ne l'avaient point abandonné d'élire un nouveau pape; ces cardinaux choisirent un chanoine de Bar-

fût de nature à convaincre les généraux français de l'importance d'éviter les désunions, cependant ces guerriers ne se montrèrent pas plus unis qu'auparavant : occupés exclusivement de leurs querelles personnelles, ils ne songèrent pas à profiter du départ des Anglais et des Bourguignons ; l'autorité de Charles VII n'était pas assez bien établie pour en imposer aux passions. D'ailleurs ce prince n'avait aucune vigueur dans le caractère ; il se reposait sur la fortune du soin de sauver le royaume. Les vrais amis de la monarchie, gémissant de ces désordres, lui persuadèrent que le seul moyen de mettre un terme à ces dissensions serait de placer à la tête des armées un général d'un rang élevé, revêtu de la dignité de connétable. Cette idée sourit à Charles VII, qui fût charmé de pouvoir laisser à un autre le fardeau du commandement ; c'est alors qu'on ouvrit les négociations avec Arthur de Richemont : nous avons dit que le prince accepta les offres du roi ; à peine eut-il été reconnu connétable qu'il partit pour la Bretagne dans l'intention d'y faire un appel à ses valeureux compatriotes.

celonne, qui prit le nom de Clément VIII ; ce dernier céda, en 1428, ses prétendus droits au trône de saint Pierre, en échange de l'évêché de Majorque.

LIVRE III.

Arthur, nommé connétable, ramène la fortune sous les drapeaux de la France.

ARTHUR DE RICHEMONT arriva en Bretagne vers le milieu de 1425, dans l'intention de mettre en usage son crédit pour enrôler sous les drapeaux de la France le plus de troupes qu'il pourrait. Le duché n'avait point essuyé de malheurs notables; les oscillations politiques de Jean V avaient épargné beaucoup de calamités à son pays; la Bretagne regorgeait d'hommes qui n'attendaient qu'un signal pour voler aux armes. Arthur parut au milieu d'eux comme le dieu de la guerre; il parcourut les diverses contrées du duché, revêtu des insignes de sa haute dignité, et précédé d'un chevalier, qui portait l'épée du connétable. La vue de cette épée rappela à tous les Bretons des idées de gloire; ils l'avaient vue dans les mains de Duguesclin et de Clisson, leurs compatriotes, qui s'étaient illustrés par leurs victoires sur les Anglais. Ce souvenir les entraîna sur ses pas;

en peu de temps il en compta 6,000 réunis autour de lui; malheureusement c'était pour la plupart de jeunes chevaliers, bouillans de courage, il est vrai, mais inexpérimentés dans le métier des armes; néanmoins des nobles du Berri, du Maine, de l'Auvergne, qui faisaient la guerre en partisans, accoururent en Bretagne, et se réunirent à eux, dans l'espérance de concourir à des résultats plus importans, sous le commandement d'un général célèbre.

Le comte de Richemont partit à la tête de 7,000 hommes pour aller joindre le roi; mais quel fut son étonnement, en passant à Angers, d'y trouver l'évêque de Clermont et le sire de Brignac, qu'il avait laissés auprès de Charles VII pour veiller à l'exécution du traité qui l'avait fait consentir à prendre l'épée de connétable. Ils lui apprirent qu'il était à peine parti de Chinon, que le roi, d'un caractère extrêmement faible, cédant aux pressantes sollicitations du président Louvet, avait non-seulement gardé près de lui les personnes dont l'éloignement était une des conditions formelles de son alliance avec le prince breton, mais qu'il avait même chassé de sa cour celles que le nouveau connétable y avait laissées; ils disaient vrai, car Louvet avait su gagner la confiance de Charles VII par

sa souplesse, et surtout en flattant son goût pour les plaisirs; il avait offert aux yeux du roi sa fille aînée, jeune personne d'une beauté rare et d'un esprit remuant; le prince, charmé à la première vue, avait pris pour maîtresse cette femme dangereuse. Louvet, régnañt par le crédit de sa fille, éloigna de son maître les hommes rigides dont la voix importune aurait pu le rappeler à ses devoirs; il peupla la cour de favoris pusillanimes, dont la présence faisait le désespoir de Tanneguy-Duchâtel et des vrais amis du trône.

Arthur, indigné du renvoi de ses conseillers, instruit de la position du roi, prit la résolution de le délivrer des indignes flatteurs qui lui faisaient oublier le soin de sa gloire; il continua sa route avec son armée, dans l'espérance de trouver le roi à Saumur; mais le jeune monarque, redoutant sa présence, avait quitté cette ville pour aller à Chinon; le connétable l'y suivit; il arriva trop tard; enfin il ne l'atteignit qu'à Bourges, après l'avoir poursuivi comme un ennemi que l'on veut réduire. L'arrivée de ce général inspira l'effroi aux courtisans; Frottier, d'Avaugour, le chancelier Le Masson, dont l'éloignement avait été demandé, se retirèrent au seul bruit de son approche. Arthur fit son entrée dans la capitale du Berri, à la tête de 7,000

Bretons ; après avoir salué Charles VII , il lui rappela son traité , en le sommant de bannir de sa cour les personnes désignées par lui : Charles refusa sèchement ; le connétable insista avec fierté ; il allait en résulter un éclat , lorsque Tanneguy , sentant combien une rupture serait préjudiciable au royaume dans la position où se trouvait la France , se sacrifia et se retira de lui-même , malgré les instances du roi ; il partit pour Beaucaire , dont il était sénéchal (1). Louvet n'imita point ce généreux dévouement ; il espérait se soutenir par le moyen de ses deux filles , dont l'une était la maîtresse du roi , et l'autre la femme du bâtard d'Orléans (Dunois) ; mais tout ce qui entourait le monarque se déclara tellement contre lui , qu'il se vit dans la dure nécessité de céder à l'orage : il alla cacher son dépit au fond du Comtat venaissin , emmenant avec lui le bâtard d'Orléans , son gendre , qui partagea quelque temps sa disgrâce.

Arthur, que nul autre soin ne retenait à Bour-

(1) Tanneguy-Duchâtel ne reparut plus à la cour , mais il continua à rendre à l'État des services signalés. C'est à tort que Moreri le fait mourir en 1449. Il se trouvait à Montpellier en 1454, comme plénipotentiaire du roi de France ; il fit conclure avec le roi d'Aragon une alliance très-avantageuse. (Hist. du Languedoc , t. II , p. 35.)

ges, entra en campagne, attaqua plusieurs divisions qui occupaient le Bas-Maine, les tailla en pièces, et reprit la Flèche, place très-importante; ce succès, aussi prompt qu'inespéré, arrêta la marche des Anglais sur le centre, et rassura Charles VII et sa cour. L'hiver vint interrompre les opérations; c'est dans ce moment de relâche que le connétable, tour à tour guerrier et négociateur, se hâta de resserrer les liens qui unissaient déjà le duc de Bretagne son frère au nouveau roi de France; il aplanit les difficultés existantes, et parvint à réunir les deux princes; l'entrevue eut lieu à Saumur. Jean V y fit hommage de son duché à Charles VII (fin de 1425); à la nouvelle de cette alliance, Bedford fit les démonstrations les plus hostiles; il ordonna au comte de Suffolk, gouverneur de la Normandie, de concentrer sur un seul point les troupes disséminées dans cette province, de pénétrer en Bretagne, et de mettre tout à feu et à sang. Le comte de Richemont, aussi prompt dans l'exécution que dans la conception, prévint les Anglais; il fondit sur la Normandie à la tête de 15,000 hommes, dispersa les détachemens qui s'opposaient à son entrée dans la province, et prit Pontorson, passant au fil de l'épée la garnison, qui avait refusé de se rendre à la première

sommation (1426). Avant de commencer cette campagne, le connétable avait eu soin de rappeler le gendre de Louvet, le bâtard d'Orléans, dont les talens lui étaient connus; il le nomma son lieutenant, afin de montrer qu'il protégeait le mérite partout où il le rencontrait.

Après la conquête de Pontorson, le connétable forma le siège de Beuvron, forteresse de première ligne, qui couvrait la frontière de la basse Normandie : 6,000 Anglais défendaient ce point important. Le général français avait sous ses ordres près de 20,000 hommes, la moitié Bretons volontaires, et qui n'avaient jamais fait la guerre; l'autre moitié se composait de vieilles bandes. D'après le traité de Saumur, Charles VII s'était engagé à payer ces soldats, et l'on avait même affecté à cet objet les contributions du Languedoc, les seules qui rentrassent avec régularité.

Les Bretons se montraient très-exigeans dans le paiement de leur solde; le connétable demanda de l'argent au chancelier de Bretagne, entre les mains de qui l'on était convenu de verser les contributions du Languedoc; mais le chancelier répondit qu'il n'avait encore rien reçu : ces délais impatientaient les soldats bretons, qui abandonnaient partiellement le siège. Le comte de Richemont fit des efforts impuissans pour les

retenir; il échoua complètement dans son entreprise, se vit obligé de lever le siège, et de battre en retraite devant Suffolk et Salisbury, accourus à la tête de 15,000 hommes; il gagna les frontières de la Bretagne avec 5,000 soldats. En arrivant dans le duché, il fit arrêter le chancelier de son frère, se le fit amener, et lui annonça qu'il allait payer de sa tête les revers qu'on venait d'essuyer, revers que le connétable attribuait avec raison au manque d'argent. Le chancelier se défendit, prouva victorieusement son innocence; il rejeta tous les torts sur Giac, nouveau ministre de Charles VII, qui, ayant touché le produit des contributions du Languedoc, avait refusé constamment d'en faire le versement entre ses mains. Richemont, aussi juste que sévère, fit mettre en liberté le chancelier de Bretagne, se proposant de faire tomber le poids de sa vengeance sur l'indigne favori qui avait compromis le sort de l'État. La voix publique légitimait le ressentiment du connétable; on accusait Giac d'avoir favorisé les Anglais par des délais calculés; le caractère de ce ministre donnait du poids à l'accusation : Giac avait trahi, à Montereau le duc de Bourgogne, son maître et son bienfaiteur; il s'était fait ensuite la créature de Louvet, qui, à son départ, l'avait donné à Charles VII. Il de-

vait naturellement se montrer disposé à venger le président; il ne pouvait mieux y parvenir qu'en faisant manquer les opérations militaires du connétable, afin de montrer au roi le comte de Richemont comme un allié inutile et un général sans talent. Arthur saisit le fil de cette trame; il ne lui fut plus permis de douter que le ministre, dont l'avarice égalait la duplicité, avait détourné à son profit la majeure partie de l'argent destiné à la solde des troupes. Richemont jura de punir le coupable; il lui était d'autant plus aisé de se satisfaire à cet égard, que toute la noblesse partageait son indignation. Pour mieux gouverner Charles VII, le favori le plongeait dans la mollesse, et le tenait dans une espèce de captivité, en le rendant inaccessible à ses plus fidèles serviteurs, et même à sa famille. Aucune plainte ne parvenait au roi : la puissance du favori avait triomphé de toutes les attaques; mais elle ne put résister à celles du comte de Richemont.

Après avoir levé le siège de Beuvron, ce général, redoutable même dans ses revers, tailla en pièces 5,000 Anglais qui voulaient lui couper la retraite sur le Maine, et enleva de vive force Garlande. Il rentra ensuite en bon ordre dans la Touraine, et fit annoncer au roi qu'ayant à con-

verser avec lui pour régler le plan de la campagne suivante, il venait le trouver à Chinon. En effet il s'y rendit, et fut reçu aux portes de la ville par Giac lui-même.

Malgré l'impétuosité de son caractère, Arthur put contenir son indignation à la vue de ce traître; mais après un séjour d'une semaine à Chinon, la cour s'étant transportée à Issoudun, le connétable l'y suivit, et annonça sans déguisement aux vrais amis de Charles qu'il les délivrerait bientôt de l'indigne favori. Ayant passé quelques jours à Issoudun, il manifesta l'intention de se mettre à la tête des troupes pour disputer le terrain aux Anglais. Charles VII, que l'austérité du guerrier breton importunait, l'y encouragea; le connétable prit congé du roi, donna aux gens de sa maison les ordres du départ, et le lendemain matin à l'aube du jour il se fit dire la messe; à peine le chapelain commençait-il la cérémonie, qu'on vint dire au comte de Richemont que tout était prêt; il descendit précipitamment, et trouva dans la cour Jean d'Albret et La Trémouille avec 40 hommes. Il leur commanda d'aller investir la demeure de Giac, et de se saisir de ce ministre; ces deux officiers obéirent sur-le-champ, enfoncèrent les portes de la maison, entrèrent dans l'apparte-

ment du favori qu'ils trouvèrent endormi; ils l'arrachèrent des bras de sa femme. Le misérable n'eut pas le temps de se vêtir, et ne put emporter que son manteau et une seule bottine. On le plaça sur un cheval, et malgré la garde du roi, accourue à son secours, on l'entraîna à la porte de la ville où l'attendait une escorte de 400 hommes placés en ce lieu par le connétable. Alain de Girons, commandant de ce détachement, conduisit Giac au château de Dun-le-Roi, appartenant au comte de Richemont; un tribunal institué d'avance y attendait le coupable pour le juger : l'instruction commença sur-le-champ. Le ministre fut accusé d'avoir empoisonné sa première femme, Jeanne de Naillac, grosse de six mois; Giac ne nia point le crime. On l'accusa ensuite d'avoir détourné à son profit des sommes considérables destinées au service du roi. Le prévenu convint de tout, espérant racheter sa vie par un aveu volontaire : il fut condamné à mort. Il demanda alors un sursis, en suppliant le tribunal de permettre qu'on portât de sa part des propositions au connétable, qui, ne voulant pas venir à Dun-le-Roi pendant la procédure, s'était arrêté à Levroux. Giac offrait au comte de Richemont de ne plus reparaitre à la cour, et de payer 300,000 écus, en réparation des dom-

mages que ses retards avaient causés lors de l'expédition de Beuvron. L'inflexible connétable répondit que tout l'argent du monde entier ne sauverait pas le coupable, et que Giac devait subir la peine prononcée contre lui. Ce malheureux fut enfermé dans un sac de cuir, et jeté dans la Loire.

Tous les gens de la cour remercièrent le comte de Richemont de les avoir délivrés de Giac. Charles VII se montra fort courroucé; mais peu de jours après il parut joyeux de la disparition du favori dont la présomption commençait à le lasser. Il le remplaça sur-le-champ par Le Camus de Beaulieu, qu'il nomma également ministre de sa maison. Le Camus était un simple écuyer d'une naissance obscure, jeune et rempli de grâces; la faveur l'aveugla tellement que, sans songer à la funeste destinée de son prédécesseur, il marcha sur ses traces, et déclara qu'il vengerait la mort de Giac sur le comte de Richemont lui-même. Ce général apprit avec mépris ces menaces, et toujours guidé par le bien de l'État il vola où la gloire l'appelait.

Il se rendit dans la haute Bretagne menacée par Suffolk, présenta la bataille à ce général, qui la refusa et se retira précipitamment vers la Normandie : satisfait d'avoir préservé le duché

d'une invasion, Arthur licencia les communes, ne garda que les troupes bretonnes au service de France, et s'occupa à augmenter les fortifications de Pontorson. Il laissa dans cette ville le sire de Rostremen avec une forte garnison, et vint joindre le roi à Poitiers (fin de 1426). Il trouva la cour ce qu'elle était du vivant de Giac; Beaulieu, abusant de son crédit d'une manière fâcheuse, entretenait le roi dans ses goûts pour la mollesse. En vain le connétable suppliait Charles VII de se montrer à ses troupes, afin de soutenir le zèle de ses partisans en paraissant partager leurs dangers. Le monarque, sourd à sa voix, restait enfermé au fond de son hôtel, passant les journées entières à jouer aux cartes, jeu nouvellement inventé, et qu'il aimait passionnément : Beaulieu et la fille de Louvet étaient les seuls qui partageassent sa solitude. Le favori isolait Charles VII de tout le monde, et fermait les portes aux personnes les plus en droit d'approcher de leur maître. Le connétable essuya les mêmes refus; outré d'un pareil procédé, le prince breton résolut d'arracher le roi à l'esclavage dans lequel il vivait.

La façade intérieure de l'hôtel habité par Charles VII regardait une belle pelouse que bordait la Vienne; le prince avait coutume de se placer

au balcon après son dîner, et prenait plaisir à voir jouer sur ce gazon son favori, très-habile à tous les exercices du corps. Un soir que Beaulieu *s'esbattait* avec un autre écuyer nommé Lagrange, six hommes de la compagnie d'armes du maréchal de Boussac, sortirent d'une embuscade où ils s'étaient tenus cachés, franchirent les palissades qui bordaient la prairie, entrèrent dans le jardin, et firent main-basse sur le favori, qu'ils laissèrent mort. Les cris que Charles VII poussait sur son balcon pendant ce massacre n'arrêtèrent point les meurtriers, qui, après avoir consommé leur crime, se jetèrent dans la rivière, et parvinrent au bord opposé, sans qu'on songeât à courir après eux.

Personne ne douta que le coup n'eût été commandé par le connétable. La nouvelle de la mort de Beaulieu causa des transports de joie universels. Le même soir, le comte de Richemont alla visiter le roi, qui lui reprocha avec fureur l'attentat de la journée. Le général répondit froidement : « Monseigneur, c'est pour le bien de votre royaume. — Mais puisque vous m'enlevez tous mes ministres sous prétexte qu'ils vous déplaisent, répliqua Charles, indiquez-m'en un qui vous convienne. » Arthur savait que son maître ne pouvait se passer de favori, il prit le parti de

lui en donner un de son choix ; il lui désigna La Trémouille, qui avait épousé la veuve du duc de Berri, et en dernier lieu la veuve de Giac. Charles VII refusa avec impatience ce nouveau favori ; Arthur insista, et le roi céda selon sa coutume. « Vous me le baillez, dit-il à Richemont ; mais prenez-y garde, vous serez le premier à vous en repentir. » Cette prédiction se vérifia.

Georges de La Trémouille, comte de Guines et de Boulogne, était un des plus illustres et des plus puissans seigneurs du royaume ; son père, pris à Nicopolis, avait terminé sa vie dans les fers ; lui-même, après avoir combattu vaillamment à la bataille d'Azincourt, tomba au pouvoir des Anglais ; il n'avait recouvré la liberté qu'à la mort d'Henri V ; son mariage avec Jeanne, comtesse d'Auvergne, veuve d'un prince du sang, en augmentant sa fortune, avait donné plus de relief à sa famille ; il avait trente-huit ans, c'est l'âge de l'ambition ; il était altier, amoureux du pouvoir, et profond politique ; il avait brillé dans plusieurs négociations difficiles, et personne ne contestait ses talens. On voit que c'était un homme d'une autre importance que Giac et Beaulieu, et peut-être Arthur fit-il une faute d'en faire un favori. En effet, le regardant comme

sa créature, il voulut lui tracer sa ligne de conduite ; mais le nouveau ministre ne se montra pas disposé à suivre ses instructions ; le connétable, vivement piqué, lui témoigna son mécontentement, en lui rappelant avec hauteur qu'il ne devait qu'à lui seul sa nouvelle élévation, et ces deux hommes, remplis de fierté, se séparèrent ennemis irréconciliables.

Le comte de Richemont partit pour le Gatinais, où les Anglais faisaient de rapides progrès. Le comte de Salisbury assiégeait Montargis, place voisine de Paris, et que jusqu'alors on avait eu le bonheur de soustraire à leur domination. La garnison et les habitans se défendaient vaillamment ; mais ils manquaient de vivres. Le général français s'avança jusqu'à Gien, et y concentra plusieurs divisions commandées par le bâtard d'Orléans, Guitry, Gaucourt, Xaintraille, La Hire, Girard de Pallière et Alain Girons. Ces officiers déclarèrent qu'ils étaient charmés de faire la guerre sous ses ordres, mais qu'ils ne marcheraient que lorsqu'ils auraient reçu de l'argent. « Depuis long-temps, disaient-ils, nous avons dépensé notre bien à solder les bandes, pendant que le roi, renfermé dans son hôtel, emploie aux plus folles dépenses le peu de revenus que l'on retire des provinces. » Arthur

sentait la justesse de ces observations, mais le moment de les faire était mal choisi ; il aurait pu dire à ses généraux qu'il ne fallait pas songer à l'argent au moment de tirer l'épée ; il aimait mieux mettre en gage, à Bourges, sa couronne de comte, faite d'or massif et garnie de pierres estimées 10,000 écus (200,000 francs d'aujourd'hui). Un riche bourgeois nommé Jean Besson, lui prêta les deux tiers de cette somme. Arthur donna sur-le-champ cet argent aux capitaines ; alors on quitta Gien, et on alla prendre position en avant de Jergeau pour tenir en échec le comte de Warwick, qui protégeait les opérations du siège. Le comte de Richemont voulait aller lui-même jusqu'à Montargis pour y introduire des vivres et quelques compagnies ; mais ses officiers l'en dissuadèrent : « Ce n'est pas le fait d'un homme de telle maison, dirent-ils, ni d'un connétable, d'aller ravitailler une place. » Le général se rendit à cette représentation, et fit choix de Xaintraille et du bâtard d'Orléans, dont il appréciait le mérite ; il leur donna 1,600 hommes et un convoi ; le bâtard passa sur le corps de l'ennemi, et entra triomphant dans la ville. Nous donnerons, dans la vie de ce guerrier, les détails de cette glorieuse expédition. Warwick leva le siège de Montargis, et se retira

vers Paris, sans chercher à attaquer le connétable ; celui-ci profita de cette retraite pour faire reconnaître l'autorité de Charles VII dans le Gatinais ; il quitta ensuite cette province, entra une seconde fois dans le Maine, où les Anglais, commandés par le duc de Bedford en personne, avaient pénétré de nouveau. Déjà St.-Ouen, Montsur, étaient tombés en leur pouvoir ; ils assiégeaient La Gravelle. La marche du connétable fut si rapide et si secrète, qu'il arriva avec 6,000 combattans sous les murs de la place, au moment où le gouverneur, désespérant d'être secouru, réglait les conditions de la capitulation. Bedford, qui avait cru le général français beaucoup plus éloigné, surpris de son apparition imprévue, leva le siège, et se retira précipitamment sur la Normandie, sans oser se mesurer avec lui. Le connétable, tranquille sur le sort de la province, renforça les garnisons de Laval, de Craon, d'Angers, et arriva à Loudun où il croyait trouver Charles VII ; mais la cour avait quitté cette ville. Il apprit que La Trémouille, de plus en plus jaloux de son mérite, travaillait à le perdre entièrement dans l'esprit du roi, et montrait à Charles VII le danger qu'il croyait voir à confier le commandement des armées au frère de l'allié de l'Angleterre, car le duc de Bretagne

venait de renouer avec le conseil de Henri VI. En vain le duc de Bourbon et le comte de la Marche essayèrent-ils de défendre le connétable, en faisant remarquer l'ardeur qu'il venait de mettre à chasser les Anglais du Maine; tout fut inutile. Charles VII, esclave de La Trémouille comme il l'avait été de Louvet, de Giac, de Beaulieu, ne voulut écouter que lui. Il est vrai que La Trémouille montrait dans les détails de son administration beaucoup plus de zèle et de talens que ses prédécesseurs; mais, à leur exemple, il retenait son maître dans l'oisiveté: depuis quatre ans que Charles VII régnait et que l'on se battait pour sa cause, ce prince n'avait pas revêtu une seule fois la cuirasse.

La Trémouille, encore plus assuré de son crédit par sa victoire sur le connétable, mit une hauteur insupportable dans ses rapports journaliers avec le duc d'Alençon et les autres princes du sang. Le duc de Bourbon et le comte de la Marche, plus indignés que les autres de l'arrogance du favori, vinrent trouver à Loudun le connétable, afin de se concerter avec lui pour faire au roi des représentations sur la mauvaise gestion des affaires, et pour le supplier d'éloigner de sa personne les gens qui servaient si mal les intérêts de l'État. Cette affaire était délicate,

car on ne pouvait traiter le nouveau ministre comme Giac et Beaulieu. La Trémouille, ayant eu connaissance de la ligue formée contre lui, fit défendre à toutes les villes du parti du roi de recevoir ces trois seigneurs, en les signalant comme des traîtres.

Cette insulte irrita au dernier degré le connétable et les deux princes du sang, qui s'adjoignirent le maréchal de Boussac et plusieurs capitaines. Alors la guerre civile éclata entre le peu de Français réunis autour de leur roi; c'est ce qui pouvait arriver de plus malheureux pour Charles VII. Les hostilités commencèrent sur-le-champ, et l'on se battit avec plus de fureur qu'on ne l'avait fait contre les Anglais. Le duc de Bretagne, apprenant la position de son frère, lui envoya une division de Bretons commandée par le sire de Guebriac. Le roi se mit en campagne, et fit ses premières armes contre ceux même qui avaient versé leur sang pour lui. Il alla investir avec 3,000 Écossais la ville de Chinon qu'il avait donnée au connétable comme garantie de son traité. La femme d'Arthur, que l'on continuait d'appeler madame de Guienne, parce qu'elle était veuve du dauphin duc de Guienne, habitait cette ville, dont Pierre de Saint-Belin se trouvait gouverneur. Le devoir de

ce capitaine était de la défendre pour le connétable, dont il était un des officiers; mais effrayé à la vue de l'armée royale commandée par Charles VII en personne, il ouvrit ses portes à la première sommation. Le monarque entra dans Chinon, accompagné de La Trémouille, de Guillaume d'Albret, de l'archevêque de Rheims et de Harpedanne. Madame de Guienne courut au-devant de lui, en demandant si elle était prisonnière : Charles VII répondit à sa belle-sœur qu'il la laissait libre de se retirer où bon lui semblerait, en y ajoutant cependant la condition de rompre les liens qui l'unissaient au connétable; mais cette vertueuse princesse répliqua énergiquement, qu'elle aimait mieux vivre dans les fers toute sa vie que de se séparer un seul jour de son mari.

Pendant que le roi prenait Chinon, les princes mécontents prenaient Bourges; ces fatales représailles semblaient devoir être de longue durée, et les Anglais s'en réjouissaient. Cependant plusieurs prélats, zélés pour le bien de leur pays, s'entremirent pour les faire cesser; de son côté La Trémouille se montra désireux de la paix. Il annonça que le roi traiterait volontiers avec les princes confédérés, mais jamais avec le connétable. Arthur n'attendit pas la réponse du duc

de Bourbon et du comte de la Marche ; il les supplia d'accepter les conditions qu'on leur imposait, et partit sur-le-champ pour Parthenay qui lui appartenait depuis deux ans : Jean de Lilliers lui avait légué en mourant cette seigneurie. Arthur attendit dans ce lieu l'issue des événements, bien décidé à voler au premier ordre de Charles VII.

« Les affronts que l'on affectait de prodiguer au prince de Bretagne, dit un écrivain moderne, ne purent le rendre rebelle ; son cœur était français. Si ses procédés avaient été quelquefois violents, ses intentions avaient toujours été pures ; s'il voulait gouverner le roi, c'était pour l'arracher à la mollesse et le rendre à la gloire ; les succès des Anglais le pénétraient de douleur, à chaque nouvelle de la prise d'une ville, d'un village, d'un avantage remporté par les ennemis de la France, il ne se lassait pas d'offrir ses services qu'on ne se lassait pas de refuser. » Il gémissait ainsi depuis un an dans sa retraite, lorsqu'il apprit que les Anglais assiégeaient Orléans ; on lui dit que tout ce que le parti royaliste comptait de plus illustre se réunissait dans le Blaisois et dans la Touraine pour faire lever le siège ; on lui parla avec enthousiasme des prodiges opérés par Jeanne d'Arc, qui avait juré de forcer les Anglais

à se retirer de devant Orléans. Il frémit de ne pas concourir à cette noble entreprise, et offrit de nouveau ses services ; on les repoussa avec mépris. Alors n'écoutant que son zèle et changeant de rôle, il réunit avec une promptitude admirable 800 archers, 2,000 nobles tirés de l'Anjou, de la Bretagne, du Maine et du Poitou ; les sires de Beaumanoir, de Montauban, de Rostremen et le baron de Mortemart, le plus riche seigneur du Poitou, vinrent le rejoindre ; il partit avec 3,000 combattans, en se dirigeant à marche forcée sur Orléans ; mais à la nouvelle de son approche, le roi, ou plutôt La Trémouille, envoya à sa rencontre le sire de La Jaille, pour lui intimer l'ordre de ne pas aller plus avant. Le favori aveuglé aurait laissé périr l'État plutôt que d'en devoir le salut au connétable. La Jaille rencontra Richemont à Loudun, et lui fit part, les larmes aux yeux, de l'objet de son message ; il lui apprit qu'Orléans venait d'être délivré, et que l'armée royale, poursuivant le cours de ses succès, assiégeait Beaugenci. Le connétable répondit que rien ne pourrait l'empêcher d'aller se réunir aux Français, et qu'il voulait voir de près ses ennemis personnels. Le sire de La Jaille, parlant d'après ses véritables sentimens, lui dit : « Monseigneur, vous ferez bien. » Arthur poursuivit

donc son chemin, passa la rivière à gué, le 1^{er} mai 1429, et se dirigea vers Amboise, dont le gouverneur, Renaud de Bours, lui livra le pont. Ayant su que Beaugenci se défendait vigoureusement, le connétable se hâta d'y arriver pour contribuer à la reddition de cette place. Il apprit le lendemain que la ville était prise, mais que le château tenait toujours : il arriva enfin à la vue de Beaugenci, et envoya le sire de Rostremen marquer le terrain que devaient occuper ses troupes; ce chevalier revint bientôt après en annonçant que Charles VII avait ordonné non-seulement de ne pas recevoir le connétable, mais encore de le combattre s'il osait approcher. Rostremen ajouta qu'à son départ du camp des assiégés, il avait vu le comte d'Alençon et la Pucelle monter à cheval, et réunir leurs gens pour se mettre en mesure d'exécuter les ordres du roi. Arthur, bouillant de colère, s'écria : « Eh bien! s'ils viennent, on les verra. » En effet, il continua sa marche en faisant observer à sa petite armée les précautions les plus minutieuses, comme s'il allait être attaqué; il arriva ainsi jusqu'auprès d'un village appelé la *Maladrerie*, où les Français étaient rangés en bataille. Mais au lieu d'être reçu en ennemi comme il s'y attendait, il fut accueilli avec les plus vives acclama-

tions. Les chefs et les soldats, dont un grand nombre avaient combattu sous ses ordres, indignés de l'espèce de persécution exercée à son égard, s'étaient déclarés en sa faveur; Xaintrailles, La Hire, Girard de Lapaillère, Dunois, Guitry et d'autres capitaines, voyant Jeanne d'Arc monter à cheval, lui dirent : « Qu'allez-vous faire? — Il faut combattre le connétable, répondit Jeanne. — N'en faites rien, croyez-nous, continuèrent-ils; car vous trouveriez parmi nous beaucoup de gens qui seraient plutôt pour lui, et qui estiment mieux le connétable que toutes les pucelles du royaume de France(1). » Cette réponse un peu brusque avait calmé l'ardeur de Jeanne, qui, voyant approcher le comte de Richemont à cheval, revêtu des insignes de sa haute dignité militaire (la cotte d'armes de pourpre), s'avança précipitamment à pied, et lui embrassa les jambes. « Jeanne, dit le guerrier breton, on m'a dit que vous me voulez combattre; je ne sais si vous êtes de par Dieu ou non. Si vous êtes de par Dieu, je ne vous crains point, car Dieu sait mon bon vouloir; si vous êtes de par le diable, je vous crains encore moins(2). »

(1) Jean Gruel, in-8^e, p. 44.

(2) Idem, p. 45.

Les historiens de la Pucelle disent que le connétable s'abaissa profondément devant elle, en la suppliant de le faire rentrer en grace auprès du roi. Ce récit diffère singulièrement de celui que nous venons de citer, fait par Jean Gruel, secrétaire d'Arthur, qui ne quittait jamais son maître et qui pouvait fort bien être présent à cette entrevue. D'ailleurs la conduite que lui supposent ces écrivains n'était guère dans le caractère du prince breton.

La ville basse de Beaugenci venait d'être prise, mais le château, beaucoup plus difficile à réduire, tenait toujours, et semblait devoir résister long-temps. Le connétable prit la direction du siège et fit sommer le château; le gouverneur, apprenant que le comte de Richemont était à la tête de l'armée assiégeante, capitula sur-le-champ. Les principaux bannerets, les chefs supérieurs, avaient revu Arthur avec plaisir; ils lui cédèrent le commandement d'une voix unanime. Mais dans sa position Richemont ne pouvait exercer la charge de connétable contre le gré du roi : il lui fit demander son assentiment avec les instances les plus respectueuses; La Trémouille, constamment opposé à ses désirs, le lui fit refuser; La Hire et le maréchal de Boussac se rendirent à Poitiers

auprès de Charles VII, et déclarèrent à ce prince, au nom de leurs collègues, que l'honneur et l'intérêt de l'État exigeaient que le comte de Richemont reprît le commandement de l'armée, comme le seul moyen de donner aux opérations de la campagne une direction fixe et uniforme. Le roi, ébranlé par les fortes représentations de ses généraux, se rendit à leurs désirs, mais il y mit la condition que le guerrier breton s'abstiendrait de le voir. C'était la condition la moins pénible qu'on pût imposer à ce dernier; détestant la flatterie, il ne recherchait point le séjour des cours; sa place était dans les camps, au milieu des dangers et des alarmes de la guerre. Il avait alors trente-six ans; personne plus que lui n'était propre à commander une grande armée; sa figure sillonnée par les larges blessures reçues à la bataille d'Azincourt, inspirait du respect à ses soldats et de la crainte aux ennemis; la magnificence de ses armures relevait sa taille, d'ailleurs peu avantageuse; il était doué d'une force corporelle extraordinaire, comme tous les hommes de cette époque, dont les exercices violens entretenaient la vigueur; sobre dans ses repas, austère dans sa conduite, il se montrait extrêmement jaloux de faire observer la discipline, et punissait les excès avec une sévérité qui l'avait

fait surnommer *le Justicier*. Depuis que ce prince était connétable, les circonstances ne lui avaient permis de faire la guerre qu'en partisan; il n'avait point eu l'occasion de développer de grands talens militaires, car l'armée, affaiblie par des pertes successives, s'était fondue; on se battait sur tous les points, mais en détail; les capitaines commandaient de petites troupes de 1,000 ou 1,200 hommes, agissaient séparément, et ne pouvaient suivre aucune entreprise majeure.

Cependant, depuis six ans les jeunes Français grandissaient avec l'idée de contribuer à leur tour à la délivrance de la patrie; chaque jour augmentait le nombre des hommes capables de porter les armes; la levée du siège d'Orléans, le merveilleux attaché à la personne de Jeanne d'Arc, exaltaient les têtes; on volait en foule, mais avec confusion, sous les drapeaux de Charles VII. Malgré ce peu d'ordre, les élémens pour former une armée formidable ne manquaient point; toutefois il fallait les réunir dans la main d'un chef unique, qui joignît à des talens reconnus une consistance personnelle assez importante pour se faire obéir de ces capitaines accoutumés depuis dix ans à vivre indépendans les uns des autres. Nul ne pouvait mieux atteindre ce but que le prince breton; il jugea

d'un coup d'œil les difficultés qu'il aurait à surmonter, et comprit qu'il n'y parviendrait qu'en débutant par un succès brillant, obtenu avec célérité. L'exécution fut aussi rapide que la pensée; il avait trouvé sous les murs de Beaugenci 25,000 combattans; la moitié étaient de vieux soldats que les revers, au lieu de les décourager, avaient endurcis; le reste était composé de jeunes gens enflammés d'ardeur. Arthur se sentit capable, avec ces forces, d'ouvrir une campagne en règle. En conséquence, il prit ses dispositions pour marcher contre Talbot, qui s'était approché, avec quatre divisions, dans l'intention de faire lever le siège de Beaugenci; mais au moment de se porter en avant l'on apprit que le général anglais, sachant que les Français étaient réunis sous les ordres du connétable, avait quitté sa position et se retirait vers la Beauce pour faire sa jonction avec plusieurs autres lieutenans de Bedford. On résolut d'un commun accord de le poursuivre sans relâche.

Le connétable laissa à Beaugenci les gros bagages, les machines de guerre, avec 6,000 hommes, et après avoir jeté plusieurs détachemens sur sa droite et sur sa gauche, il partit, le 16 mai 1429, à la tête de 15,000 combattans,

qu'il forma en colonnes par divisions, traversant ainsi les vastes plaines de l'Orléanais, qui lui permettaient de tenir cet ordre de marche. Son avant-garde était de 3,000 cavaliers sous les ordres de Xaintrailles, de Scitivaux, de La Pallière, de Povezac, d'Amboise de Lore et de Thiébaud de Thermes. Il resta au corps de bataille avec le duc d'Alençon, le maréchal de Rieux, le bâtard d'Orléans, l'amiral de Culant, les sires de Laval, de Chauvigni, de Vendôme, de Saint-Sever, de Gaucourt et la Pucelle. Arthur avait senti comme les autres le parti qu'on pouvait tirer de cette fille courageuse; il ne voulut pas s'en séparer, car on espérait que sa vue et ses actions soutiendraient l'exaltation des Français. Le connétable, ne voulant pas laisser refroidir le zèle des bannerets, marcha toute la nuit, fit halte au-delà du bois des Rosières; il fit garder cette position par 4,000 hommes, et le lendemain à l'aube du jour il se remit en chemin; après un trajet de trois heures il découvrit l'armée anglaise concentrée devant Patay. (18 mai 1429.)

Talbot avait été trompé sur le mouvement du connétable; il savait que les généraux français voulaient aller trouver le roi à Gien; il n'avait pu prévoir que le comte de Richemont leur ferait

abandonner ce fatal projet, et qu'il franchirait en une seule nuit les douze lieues qui le séparaient de lui; dans cette conviction, il ne s'était pas hâté de gagner du terrain pour se réunir à Salisbury, qui se trouvait à Janville avec quatre divisions; mais à la vue de l'armée française s'avancant sur lui en se déployant, il se jeta vivement sur la droite, afin de gagner un bois appelé les *Coyonnées*, dont il était encore éloigné d'une demi-lieue; il lui importait de s'appuyer à quelque obstacle naturel pour éviter d'être enveloppé. Le connétable, devinant son intention, ne lui donna pas le temps d'exécuter ce mouvement; il lança sur les Anglais la cavalerie de Xaintrailles, et la suivit lui-même avec l'infanterie, en étendant ses ailes. Talbot, voyant qu'il ne pouvait gagner le bois, s'arrêta en faisant face en arrière, et, avec son habileté ordinaire, fit ses dispositions pour repousser cette attaque subite. Il n'avait que de l'infanterie; il la rangea sur deux lignes, resta au centre avec son lieutenant Thomas Hampton, confia la gauche à Scalle, la droite au sire de Branche, et la réserve à Fastoff. A peine avait-il fait les dispositions les plus urgentes, qu'il fut abordé par Xaintrailles: les Anglais repoussèrent avec sang-froid et sans se désunir les premières charges de cavalerie,

comme le font de vieux soldats que l'appareil formidable du cheval n'épouvante point. Ils se servaient avec habileté de leurs arbalètes, et mettaient les chevaux hors de combat. Le comte de Richemont, qui avait devancé son infanterie, se mêla dans cette cavalerie, et la rallia plusieurs fois ; il plaça au premier rang les archers à cheval, qui lui furent d'un grand secours, car ils neutralisèrent les efforts des arbalétriers anglais, et soutinrent le combat jusqu'à l'arrivée du corps de bataille. L'infanterie avait long-temps marché en colonne déployée ; mais des accidens de terrain l'avaient forcé de ralentir son allure. Enfin, ayant redoublé d'efforts, elle parvint à se remettre à la hauteur des deux ailes ; alors la ligne se redressa, et l'action s'engagea sur tous les points. Le connétable, agissant en général, imprima à son armée un mouvement d'ensemble que l'on n'avait pas vu chez les Français depuis la journée de Rosebec ; il aborda avec ses Bretons la droite des Anglais ; il y trouva une vive résistance ; cependant il l'enfonça après une heure de combat. Beaumanoir, son lieutenant, prit le sire de Branche ; dans le même instant le sire de Scalle, qui commandait la gauche, succombait sous les coups de Dunois et de la Pucelle ; il rendit son gantelet au bâtard d'Or-

léans. Talbot seul résistait encore à Xaintrailles et à La Hire. Arthur, resserrant son front, dirigea tous ses efforts contre le centre ; le général anglais, qui n'avait pas encore perdu un pouce de terrain, se vit obligé de reculer pour ne pas être tourné par les deux ailes victorieuses ; il exécuta ce mouvement en bon ordre, espérant que le corps de réserve, qui n'avait point encore donné, lui servirait à lasser l'ennemi par une retraite lente et meurtrière ; mais la fortune trahit son génie : Fastoff s'enfuit en désordre. Ce guerrier, justement estimé, fut surpris en ce moment d'une de ces terreurs soudaines dont les plus grands courages ne peuvent pas toujours se préserver. Talbot éprouva ce qui arrive aux généraux les plus habiles, lorsque des circonstances imprévues viennent tromper toutes leurs combinaisons (1). Après avoir retardé pendant une heure sa défaite par des prodiges de valeur, il fut accablé par des charges répétées de cava-

(1) Le duc de Bedford fit juger Fastoff par une commission militaire, qui condamna ce général à être dégradé de l'ordre de la Jarretière, qu'il avait gagné devant Orléans en battant le duc d'Alençon à la fameuse journée des Harengs. La disgrâce de Fastoff fut de courte durée ; on le voit commander les troupes anglaises dans le Maine, en 1431, avec Scalle qui venait de recouvrer sa liberté.

lerie ; il se rendit à Xaintrailles, qui mit son prisonnier à couvert de la première fureur du soldat. Le connétable, voyant le centre forcé, étendit ses ailes pour envelopper les fuyards : il y parvint, et prit 2,400 hommes ; 2,000 autres avaient péri dans l'action : de sorte que cette journée coûta à l'Angleterre près de 5,000 hommes.

La chaleur étant déjà fort vive, les vainqueurs se trouvaient exténués de fatigue. En conséquence, le connétable, sans aller plus loin, coucha sur le champ de bataille, afin de donner du repos à ses troupes ; il se contenta d'envoyer quelques cavaliers pour suivre la trace des fuyards, et le lendemain matin il se dirigea vers Janville, place d'armes des Anglais. Les soldats du comte de Salisbury avaient cru y trouver un refuge assuré ; mais les habitans, voyant revenir Fastoff en désordre, jugèrent que les Français étaient vainqueurs ; ils se révoltèrent contre la garnison, et fermèrent les portes aux fuyards, qu'ils accueillirent à coups de pierres du haut des remparts. Le connétable arriva au moment où le commandant du château capitulait ; il trouva dans Janville une immense quantité de provisions, et tous les bagages de l'armée anglaise.

La victoire de Patay, remportée sur le plus habile général du Régent, prouva que les Anglais n'étaient pas invincibles. Le comte de Richemont n'eut pas besoin d'user de prières vis-à-vis les capitaines pour les engager à poursuivre une campagne commencée sous de si brillants auspices. Fastoff, ne pouvant plus entrer dans Janville, s'était retiré à Meung avec sa division; le connétable l'y poursuivit et entra dans la place; il ne put empêcher ses soldats de piller cette ville, que l'on disait être fort dévouée à la maison de Lancastre. Dans l'espace de quelques jours, six places fortes de la Beauce rentrèrent sous la domination française. L'armée victorieuse se dirigea ensuite vers Orléans, où l'on croyait que Charles VII allait se rendre. Le connétable resta à Beaugenci, afin de ne pas violer la promesse qu'il avait faite de ne point se présenter devant le roi. La ville d'Orléans fut trompée dans son attente; le monarque, qu'elle attendait avec impatience, s'arrêta à Châteauneuf-sur-Loir. C'est là qu'il reçut la visite de tous les généraux qui avaient combattu à Patay sous le connétable. Xaintrailles lui présenta Talbot, en demandant la permission de mettre en liberté son prisonnier sans être tenu d'exiger une rançon. Le roi combla de caresses Xaintrailles,

La Hire, Dunois et les autres officiers supérieurs; la foule se pressait dans les appartemens du palais pour considérer de près ces guerriers dont la valeur venait de rappeler la fortune sous les étendards de la France; mais tous les yeux cherchaient, au milieu de ces généraux, celui dont le génie avait préparé le triomphe de Patay, et son absence faisait encore plus ressortir son mérite; l'étonnement de chacun se changea en consternation lorsqu'on apprit que, pour prix de ses services, le connétable avait reçu l'ordre de quitter l'armée sur-le-champ et de se retirer dans ses domaines. Cette nouvelle se répandit dans le moment où les généraux étaient encore autour de Charles VII; elle exaspéra tout le monde. Avec un caractère moins loyal que le sien, Richemont aurait pu profiter de la disposition des esprits pour donner le signal d'un soulèvement à la faveur duquel on aurait pu expulser le favori, comme on le lui conseillait; mais le guerrier breton eut la grandeur d'âme de dédaigner un moyen dont l'usage aurait coûté peut-être beaucoup de sang; il conduisit sa division en Normandie, s'empara de plusieurs places fortes, et favorisa par cette diversion la marche du roi sur Rheims; il mit ses soldats en quartier d'hiver, et se retira ensuite à Parthenay.

L'injuste disgrâce du connétable frappa de terreur toute l'armée ; le jeune duc d'Alençon , fils de la sœur d'Arthur , voulut plaider la cause de son oncle , et ne fut point écouté ; la Pucelle , dont le crédit était immense , se jeta aux pieds du roi en présence de la cour réunie , et demanda le rappel du général en chef. La Trémouille frémit de cette démarche ; craignant d'irriter les esprits par trop de rigueur , il fit dire au duc d'Alençon , par la bouche du roi , que le connétable était pardonné (d'avoir vaincu à Patay apparemment , car aux yeux du favori c'était un crime que de rendre au roi des services dont l'éclat pouvait éclipser son crédit). La lettre de Charles VII confirmant cette grâce singulière , ordonnait au comte de Richemont de continuer les hostilités , d'occuper le Maine et le Poitou pour balancer dans ces deux provinces l'influence des Anglais ; c'était un prétexte honnête pour l'empêcher d'assister au sacre dont les préparatifs se faisaient à Rheims. Arthur , comme connétable , aurait dû tenir le premier rang dans cette auguste cérémonie ; il fit les plus vives instances pour obtenir la permission d'exercer dans cette circonstance les fonctions de sa charge. La Trémouille répondit , au nom de son maître , « que Charles VII aimerait mieux n'être jamais

sacré que de l'être devant le comte de Richemont.» Cette basse jalousie atteignit même la Pucelle, que l'on abreuva d'outrages. Jeanne d'Arc, dégoûtée de la cour, demanda à se retirer lorsque la cérémonie fut terminée.

Après le sacre le roi revint dans l'Île-de-France pour tenter un coup de main sur Paris. Le connétable quitta son corps d'armée destiné à faire sa jonction avec celui de Charles VII, et regagna de nouveau sa retraite; au bout de quelques jours il y acquit la preuve que La Trémouille, non content d'obscurcir sa gloire, en voulait encore à sa vie. Il se promenait à cheval un matin accompagné d'un seul officier de sa maison, le sire de St.-Simon, et reprenait lentement le chemin de son château, lorsqu'un homme également à cheval sortit de la forêt voisine, l'accosta brusquement, et s'attacha à lui en balbutiant quelques mots : « Qui êtes-vous ? lui demanda vivement le connétable. — Je suis Picard, lui répondit l'inconnu tout troublé. -- Sire de St.-Simon, connaissez-vous cet homme ? — Non monseigneur. — Eh bien ! que me voulez-vous ? Parlez, et surtout ne mentez pas. » Le ton de ces paroles, et surtout l'aspect imposant d'Arthur, déconcerta le Picard. « Monseigneur, dit-il, je dirai la vérité, mais qu'il vous plaise

de me pardonner. — Parlez, je vous accorde d'avance votre pardon. — Le sire de La Trémouille m'avait promis bonne récompense pour vous tuer. » Le connétable regarda d'un air de pitié cet étrange messager : « Tenez, dit-il en lui donnant quelque argent, allez-vous-en, et surtout ne vous chargez plus de pareilles commissions. »

Arthur était plus que jamais décidé à passer ses jours à Parthenay, lorsque la mort de la duchesse de Bretagne, sœur de Charles VII, l'obligea de se rendre à Vannes, où l'on devait faire les obsèques de cette princesse. Le hasard voulut que tous les ennemis personnels de La Trémouille se trouvassent réunis à cette cérémonie, savoir : Charles d'Anjou, comte du Maine, frère de la reine de France ; le comte d'Etampes, frère cadet du duc de Bretagne ; Prigent de Coëtivi, et le sire Dubreuil, neveu de la première femme du ministre, qui s'était brouillé avec lui pour cause d'intérêts de famille. Tous ces seigneurs, animés du même ressentiment, résolurent, d'un commun accord, de soustraire Charles VII à l'obsession d'un favori le fléau de l'État, et qui s'était fait le détracteur du connétable, de Jeanne d'Arc et de tous les vrais amis du roi ; ils n'ignoraient pas que la reine faisait des vœux pour son éloignement. En conséquence,

dans le mois qui suivit les obsèques de la duchesse de Bretagne, ils se réunirent de nouveau à Parthenay, chez le comte de Richemont. Cette assemblée, composée de 60 seigneurs, dont 4 princes du sang, convint que le bien du royaume exigeait le renvoi de La Trémouille ; on organisa une vaste conspiration dans laquelle on vit figurer tous les gens de la cour, et même des valets.

Le favori, aveuglé par sa présomption, vivait dans la plus parfaite sécurité, sans s'apercevoir que l'on tramait sa perte jusque sous ses yeux. Dans les premiers jours de l'année 1432, Coëtivi, officier de la maison du connétable, se transporta à Chinon avec les sires Dubreuil, de la Varenne, de Chaumont, de Rasnyvinen, et 40 gens d'armes ; il arriva pendant la nuit, et se présenta devant une fausse porte donnant sur le boulevard du Coudrai ; le sire de Gaucourt, gouverneur de Chinon, et son lieutenant Olivier de Fréteval, avaient promis de livrer cette porte. En effet, ils s'y trouvèrent à l'heure convenue, et introduisirent dans la place le détachement des Bretons ; les gens d'armes traversèrent la ville en silence, ils entrèrent dans le palais du roi par le jardin ; Coëtivi, Dubreuil et les autres officiers montèrent précipitamment à l'appartement de La Trémouille, et en enfoncè-

rent les portes. Le favori sauta à bas de son lit, et voulut se mettre en défense; il se jeta sur Rasnyvinen entré un des premiers; l'écuyer breton l'évita, et le frappa de sa dague dans le bas-ventre; mais comme La Trémouille était fort gras, le coup ne fut pas mortel. On n'avait pas le projet de le tuer. On retint Rasnyvinen qui voulait le frapper une seconde fois. Dubreuil entraîna le ministre jusqu'au bas de l'escalier, le plaça de force sur un cheval, et le conduisit ainsi dans son château de Montrésor. Quelques années auparavant La Trémouille avait arrêté de la même manière, par les ordres du connétable, le coupable Giac. Le tumulte causé par cette scène au milieu de la nuit avait épouvanté le roi, dont l'appartement était voisin; Coëtivi, Chaumont et La Varenne se rendirent auprès de lui, se jetèrent à ses pieds en le suppliant de ne rien craindre. « Nous et nos compagnons, dirent-ils, sommes vos plus fidèles sujets, prêts à donner notre vie pour défendre la vôtre; nous venons d'arrêter le sire de La Trémouille, et nous ne nous sommes emparés de sa personne que dans le dessein de bien servir l'État. » Ce peu de mots satisfît Charles VII, qui ne daigna pas s'informer de son favori; on aurait cru qu'il était du complot. Il se plaignit seulement de ce que l'on

avait violé ainsi sa demeure au milieu de la nuit; il demanda vivement si le connétable se trouvait au nombre des personnes qui avaient enlevé La Trémouille; on lui répondit qu'il n'avait pas quitté Parthenay. Cette réponse le calma entièrement, il parut même fort joyeux d'être délivré d'un favori qui le fatiguait depuis long-temps. Un mois après, dans la tenue des états de Tours, le chancelier déclara que Coëtivi et Dubreuil n'avaient agi que d'après les ordres du roi. Dubreuil, fort de cette décision, annonça à La Trémouille, toujours prisonnier au château de Montrésor, qu'il lui rendrait la liberté lorsque les six mille écus qu'on lui devait sur l'héritage de sa tante seraient restitués. La Trémouille souscrivit à ces conditions, se retira dans ses terres, où il reçut l'ordre de ne plus reparaitre à la cour. Ainsi cette révolution qui changea la face des affaires, qui eut une si grande influence sur les destinées de la France, fut l'ouvrage de quelques heures. Charles VII avait abandonné sans regret un favori dont il était dégoûté; mais il éprouvait le besoin impérieux d'en avoir un autre. Sa famille se chargea du soin de lui en présenter un nouveau; elle choisit Louis d'Anjou, comte du Maine et frère de la reine, prince brillant, enjoué et chevaleresque. Il ne faut

point le confondre avec ses prédécesseurs; il n'usa de son crédit que pour faire le bien; professant la plus haute estime pour le héros breton, il ne cessa de travailler à son rappel; La Trémouille avait tellement prévenu le roi contre ce général, que le seul nom du connétable faisait frémir d'impatience le faible Charles VII, et pour que le rappel d'Arthur parût indispensable, il fallut que Louis d'Anjou fit à son beau-frère le tableau le plus affligeant de la situation du royaume. Il est vrai aussi que la France se trouvait alors dans un état critique: le duc de Bourgogne venait de se raccommo-der avec Bedford, Jeanne d'Arc n'existait déjà plus; avec elle avait disparu le prestige qui l'accompagna pendant près de deux ans. L'intrépide Barbazan venait également de succomber à la bataille de Bullegneville; le génie de Bedford luttait avec avantage contre l'élan des Français; depuis l'éloignement du connétable on n'avait remporté aucun succès marquant. Montargis venait d'être pris par les Anglais; les tentatives faites sur Paris, sur Rouen, sur Pontoise, avaient échoué; les Anglais régnaient dans la capitale, et rien n'annonçait qu'on pût les en expulser de sitôt; on se battait sur tous les points, mais sans règle et sans ensemble; les capitaines royalistes fai-

saient la guerre en partisans, pillaient leurs compatriotes, empêchaient la rentrée des impôts, et dégoûtaient le peuple de la domination légitime. Il importait de leur opposer un homme dont le caractère commandât à la fois l'estime et la crainte; nul autre ne convenait mieux pour remplir cet objet que le comte de Richemont; son courage et ses talens militaires inspiraient de la confiance aux soldats, ses mœurs austères lui donnaient le droit de réprimer les excès, et son caractère inflexible le rendait capable d'en arrêter le débordement. Tel se montrait à tous les yeux le comte de Richemont, tel Louis d'Anjou le dépeignit au roi; mais il fallait encore avoir recours aux supplications. La reine, Agnès Sorel, les courtisans eux-mêmes se joignirent au comte du Maine pour obtenir de Charles VII qu'il permît au guerrier breton de rentrer dans les fonctions de connétable (commencement de 1433).

A peine le comte de Richemont eut-il appris qu'on lui permettait de sortir de son inaction forcée, qu'il franchit les frontières du Maine, suivi de 1,500 soldats levés dans ses domaines et dans ceux de Louis d'Anjou; il réunit aussi les diverses compagnies disséminées dans la province, et s'occupa de repousser les Anglais

qui cherchaient à envahir le Maine et l'Ajou.

L'année 1433 et une partie de 1434 se passèrent en combats de peu d'importance. Les Anglais, apprenant que le connétable commandait dans ce pays, y firent refluer des forces; le général français suppléa au nombre par son activité, son audace, et surtout par le soin qu'il mit à relever le courage abattu des habitans de ces provinces. Après dix-huit mois d'engagemens, l'ennemi, affaibli sans avoir pu réparer ses pertes, se vit contraint de rentrer en Normandie, mais il remporta sur d'autres points quelques avantages notables. Les royalistes avaient conservé autour de Paris quelques petites places d'où ils sortaient pour inquiéter les Anglais renfermés dans la capitale : la plus importante était Beaumont, dont le château défendait d'une manière merveilleuse le passage de l'Oise; le comte d'Arundel et lord Talbot formèrent un gros détachement, s'approchèrent de la place par le côté de St.-Denis pendant une nuit sombre (avril 1334); ils escaladèrent les murs et pénétrèrent dans le château, s'en emparèrent, et pendirent aux créneaux une partie de la garnison; action odieuse et contraire aux droits de la guerre. (Journal de Paris.)

Au commencement de 1434 le connétable

quitta ces contrées, dont il venait d'assurer la possession à son maître, et se rendit en Dauphiné, où la cour résidait depuis quelques mois; il désirait offrir ses hommages au roi, et se concerter avec lui pour repousser la nouvelle attaque préparée à grands frais par Bedford et ses lieutenans.

Arthur avait à traverser une partie du royaume. Jugeant que sa marche serait longue, puisqu'il voulait inspecter les garnisons qui se trouvaient sur son passage, il envoya La Hire en avant pour le précéder de quelques jours; La Hire arriva à Vienne au commencement de juin; il trouva Charles VII occupé à disposer lui-même les apprêts d'une fête brillante qu'il voulait donner à sa belle-sœur, la jeune reine de Sicile, nouvellement arrivée avec le comte de Saluces. Le roi conduisit La Hire dans les jardins, lui montra tous les préparatifs; enfin, après n'avoir omis aucun détail, il lui dit: « Eh bien, La Hire, que pensez-vous de ce que vous voyez? — Je pense, répondit le loyal guerrier, qu'il est impossible de perdre plus gaiement un royaume.»

Le connétable arriva, quinze jours après son lieutenant, avec le bâtard d'Orléans, les sires de Laforêt, de Villars, de Laroche, de St.-Gilles, de

Laval, de Dampmartin et le maréchal de Rieux. Le roi lui fit un accueil plein de grace, le pressa dans ses bras, et s'étonna, dit un écrivain moderne, de ne pas le haïr. Les fêtes continuaient encore; Arthur y assista, et dans les festins d'apparat il servait au roi les épices, et le comte de Clermont servait le vin. Depuis qu'il était monté sur le trône Charles VII n'avait pas tenu une cour aussi brillante; le connétable s'en arracha facilement, assuré du retour de l'amitié du roi, qui venait de mettre entre ses mains les destinées de la France, il quitta Vienne pour voler à l'exécution des grands projets qu'il avait conçus. L'objet le plus important pour le moment était de réprimer les capitaines qui causaient autant de mal que les étrangers. Il se dirigea vers la Champagne, qui était infestée de partisans, s'établit à Troyes, et purgea cette province des vagabonds qui la dévastaient; il envoya ses lieutenans Dunois, La Hire, Xaintrailles, Malet de Graville, dans plusieurs directions, en leur prescrivant de poursuivre les pillards jusque dans leurs dernières retraites, d'accueillir ceux qui mettraient bas les armes et qui voudraient rentrer dans les rangs de l'armée. Plusieurs capitaines appartenant à des maisons illustres, fiers d'avoir sous leurs ordres quelques centaines

d'hommes, voulurent résister ; on les combattit et on les prit tous ; le connétable leur fit trancher la tête à Troyes devant les habitans assemblés. Cette manière d'agir épouvanta les routiers, qui, moitié par crainte moitié par intérêt, acceptèrent les offres que le connétable leur fit de les prendre au service du roi ; 6,000 d'entre eux vinrent s'enrôler sous ses bannières, et ne les abandonnèrent plus. Tranquille de ce côté, le comte de Richemont s'appliqua à rétablir dans ce pays les autorités locales, les juges, les maires, et le clergé ; il les investit de toute leur ancienne puissance. Les Champenois, touchés de voir le premier officier de la couronne si empressé à protéger, au nom du roi, leurs vies et leurs propriétés, le secondèrent avec ardeur dans ses entreprises. Ainsi, par la seule force de son génie, ce grand homme ramena dans une des plus riches provinces du royaume l'ordre et la paix ; il sortit de ce pays à la tête de 12,000 guerriers, naguère dégénérés ; sa voix avait rappelé dans leur ame des sentimens d'honneur. Pour ne pas laisser refroidir le zèle dont il les voyait enflammés, il les conduisit sur-le-champ en Picardie où les forces des Anglais et de leurs alliés étaient concentrées ; il commença cette campagne par contraindre les Bourguignons à lever

le siège de Laon, place importante que les Français avaient surprise l'année précédente. Jean de Luxembourg le resserrait, et regardait déjà sa conquête comme assurée. Arthur l'attaqua vigoureusement dans ses quartiers, lui tua beaucoup de monde, et l'obligea à chercher son salut dans la fuite. Après ce succès le connétable établit son quartier-général à Compiègne, que les Anglais avaient abandonné à son approche ; il surprit Beauvais, et appela à lui les divers détachemens royalistes disséminés dans la basse Picardie et dans l'Ile-de-France ; il se porta rapidement avec toutes ces forces sur Ham, ville appartenante au duc de Bourgogne, dont elle protégeait les domaines. Les garnisons des villes de cette province étaient moitié anglaises, moitié bourguignonnes. La place fut enlevée presque d'assaut. Tandis que le comte de Richemont faisait cette conquête, Xaintrailles et La Hire attaquèrent, auprès de Gerberoy, le comte d'Arundel, surnommé l'Achille anglais, le même qui avait surpris l'année précédente le château de Beaumont. Ce général se défendit long-temps contre des forces supérieures ; il fut pris, et, comme l'Achille grec, il mourut quelques jours après des suites d'une blessure reçue au talon. Talbot hérita de son surnom homérique.

Dans cette campagne de Picardie, Arthur affecta de ménager les possessions de Philippe-le-Bon, afin de le compromettre aux yeux des Anglais. Depuis cinq ans il travaillait à détacher son beau-frère de l'alliance des Lancastre, et même pendant son exil à Parthenay, pendant que le roi l'accablait de sa défaveur, Arthur ne s'était occupé que de ce grand objet ; il avait préparé en silence les voies pour arriver à ce résultat, bien plus important que la prise de quelques villes ; il n'était sorti plusieurs fois de sa retraite, que pour avoir des entrevues avec son parent. Philippe, ébranlé par ses discours, se montrait de plus en plus disposé à une franche réconciliation. Le ressentiment de l'assassinat de son père s'affaiblissait avec le temps ; mais l'amour-propre, qui est d'un si grand poids dans les événemens politiques, le retenait dans le parti d'Henri VI, car les royalistes l'avaient abreuvé d'outrages : chaque jour ils livraient au ridicule et ses paroles et sa personne. Il leur pardonnait le meurtre de son père, mais non leurs railleries piquantes. Arthur, rentré en possession de sa charge, continua de travailler à sa conversion, et, pour mieux le toucher par ses avances, il lui rendit Ham, et mit beaucoup de soin à faire respecter ses propriétés.

Forcé par la rigueur de la saison d'interrompre les opérations de la guerre, Arthur fit prendre des quartiers d'hiver à ses troupes, qu'il laissa sous les ordres de Dunois, et se rendit à Dijon, où il savait que le duc et la duchesse de Bourgogne devaient passer quelques mois; il prit pour prétexte le désir qu'il avait d'aplanir les difficultés élevées entre le comte de Nevers et Louis de Clermont, tous deux ses proches parens. Il trouva Philippe plus désireux que jamais de faire la paix avec Charles VII. La mort d'Anne de Bourgogne, femme du duc de Bedford, et sœur de Philippe, avait rompu les liens qui depuis onze ans unissaient ces deux princes. Après deux mois de veuvage, le régent épousa Jacqueline de Luxembourg; cette précipitation déplut extrêmement au Bourguignon, qui ne put cacher son mécontentement. Cependant des amis communs les réconcilièrent, et les firent trouver ensemble à Saint-Omer; mais dans une cérémonie publique, Philippe voulut prendre le pas sur le régent; la fierté du duc de Bedford en fut d'autant plus choquée, que c'était la première fois qu'on élevait cette prétention. L'Anglais, ne gardant plus de ménagemens, s'exhala en reproches, accusa son ancien allié d'entretenir de secrètes liaisons avec Charles VII. Philippe répondit avec aigreur, et ils se sépa-

rèrent la haine dans le cœur. C'est à la suite de cette rupture que le duc de Bourgogne revint à Dijon; il se rendit ensuite à Moulins, où il trouva le duc de Bourbon, le comte de Nevers et le connétable. La réunion de ces grands feudataires, tous parens, fut l'occasion de fêtes brillantes. Arthur profita habilement des bonnes dispositions où il trouva le duc de Bourgogne pour mettre la dernière main à l'accommodement projeté depuis six ans. C'est là qu'on jeta les premiers fondemens du fameux traité d'Arras. Ainsi l'on ébaucha au milieu des fêtes, « au milieu des momens et des farceurs, » comme le dit Montrelet, ce grand acte qui devait sauver la France et consommer l'abaissement de l'Angleterre.

Mais avant de se déclarer ouvertement, Philippe-le-Bon se proposa lui-même pour médiateur entre la maison de Valois et celle de Lancastre, et engagea le conseil du jeune Henri VI d'acquiescer à ces ouvertures, en faisant observer que dans tous les cas il resterait fidèle au traité de Troyes, et qu'il ne ferait jamais la paix avec Charles VII sans la participation de Henri; et cependant, dans le moment où il faisait cette promesse, son arrangement particulier avec Charles était déjà conclu. On voit que s'il n'avait point hérité de tous les vices de son père, il en

avait au moins conservé la duplicité. La politique anglaise, ordinairement si clairvoyante, se trompa complètement dans cette circonstance; le conseil de Henri VI fut dupe de Philippe, et le chargea de ses pleins-pouvoirs au congrès qui allait se tenir dans la ville d'Arras.

Le congrès s'ouvrit le 6 août 1435, dans le monastère de Saint-Vaast. Tous les princes chrétiens y avaient envoyé des ambassadeurs; on y comptait 300 personnes; le concile de Bâle y députa les cardinaux de Sainte-Croix, de Chypre, et plusieurs savans docteurs. Charles VII y envoya dix-sept personnes, prélats ou laïques; le comte de Richemont était le chef de cette ambassade. Le duc de Bourgogne se faisait assister de vingt-sept plénipotentiaires anglais, et de douze conseillers de sa chancellerie, Jean de Thoisi, évêque d'Auxerre; Pierre Berbis, magistrat très-versé dans le droit public; Antoine de Croy, Jean de Comines, père de l'historien; Henri Valée, Philibert de Jaucourt, Damas de Digoine, Claude de Chatelux, Guillaume de Bauffremont, Jean Carondelet, le sire de Crèveœur et Germain Trouvé (1). Arthur proposa au nom de son

(1) Voyez la liste des conseillers de Philippe-le-Bou, dans *La Barre*, deuxième partie, p. 193.

maître, la cession définitive de la Guienne et de la Normandie, à condition que Henri VI ne prendrait plus le titre de *roi de France*, et qu'il donnerait l'ordre à ses troupes d'évacuer la capitale et les villes que les Anglais occupaient encore dans le royaume. Les ambassadeurs de Lancastre repoussèrent avec mépris ces propositions, et en firent de leur côté d'inadmissibles; ils voulaient que Charles VII se contentât d'un apanage et renonçât à la couronne. On voit que les parties étaient loin de s'entendre; les uns offraient peu, et les autres demandaient beaucoup trop: loin de défendre les intérêts de Henri VI, dont il était le mandataire, Philippe appuya au contraire les propositions de Charles VII. Les plénipotentiaires anglais comprirent alors seulement qu'on se jouait d'eux; ils se retirèrent du congrès. Malgré leur départ, l'assemblée continua ses travaux: Philippe ne se montra guère moins exigeant que les Anglais. Le comte de Richemont lui laissa la faculté de dicter les conditions du traité, jugeant qu'il y allait du sort de la France de le détacher, à tout prix, de l'Angleterre. La paix ayant été convenue, et tous les articles étant bien arrêtés, il s'éleva une autre difficulté. Philippe eut des scrupules; son intention était bien de ne plus faire la guerre à

Charles VII; mais, alléguant la foi du serment, il ne voulait pas le reconnaître pour roi de France, attendu qu'il avait reconnu comme tels Henri V et Henri VI, et qu'il leur avait prêté foi et hommage. Les supplications d'Arthur et des autres envoyés français ne purent le faire changer de résolution à cet égard. Combattu par divers sentimens, Philippe sortit subitement de la salle des conférences et alla s'enfermer dans la chapelle du monastère. Sa retraite mit la consternation dans l'assemblée; l'agitation était au comble. Le comte de Richemont, accompagné de trois cardinaux, alla vers Philippe; ils le trouvèrent aux pieds des autels priant avec ferveur; ils se jetèrent tous à genoux, en le suppliant de révoquer ce qu'il avait dit. Arthur lui dépeignit avec force les malheurs que la querelle des deux maisons d'Orléans et de Bourgogne avait causés à la France, et le conjura, au nom du ciel, de fermer cette plaie toujours saignante. Philippe objecta son serment prêté au roi d'Angleterre, les cardinaux lui promirent que le pape l'en relèverait; ils ajoutèrent que le repos de la chrétienté devait l'emporter sur un serment dicté par un esprit de vengeance. Ces promesses ne purent ébranler le duc; alors, dit l'historien de Bourgogne, le cardinal Sainte-Croix le menaça de la

colère du ciel, et, d'un ton prophétique, lui annonça qu'un déluge de maux allait fondre sur sa famille, s'il refusait de se réconcilier avec les Valois, ses plus proches parens, les fils aînés de l'Église. Philippe se rendit enfin, mais en faisant payer bien cher son adhésion.

Le traité fut signé le 21 septembre de l'année 1435; c'était le coup le plus terrible que l'on pût porter à l'Angleterre. L'histoire ne balance pas à attribuer au comte de Richemont tout le mérite de cet acte si profitable à la France; sa sagesse et sa persévérance aplanirent des difficultés qui paraissaient insurmontables; mais il est juste de dire qu'il fut dignement secondé par les comtes de Clermont, de Nevers et surtout par le maréchal de La Fayette. Le duc de Bourgogne mit de l'affectation à distribuer des grâces à ceux de ses conseillers qui l'avaient le mieux servi dans cette circonstance. Pierre Berbis, qui avait dressé les articles du traité, fut anobli par lettres du 7 octobre 1435. Le trompette Coupetripes, qui apporta à la duchesse la nouvelle de la paix, reçut 60 écus de gratification.

Isabeau de Bavière mourut le surlendemain de la signature du traité, et le duc de Bedford vingt-trois jours après, de chagrin de n'avoir pu

empêcher ce grand œuvre (1). Ainsi, dans l'espace d'un mois les destinées de la France furent singulièrement changées.

Le duc de Bedford était d'un physique peu avantageux, et ne ressemblait en rien au roi Henri V ni à ses autres frères; son nez fortement aquilin lui donnait une physionomie particulière (2). Ce prince fut un des plus grands hommes de l'Angleterre; ses talens administratifs égalaient son courage militaire; sa réputation serait restée intacte sans l'assassinat juridique de Jeanne d'Arc, dont il ordonna le supplice froidement et avec calcul. Il eut pour successeur à la prétendue régence de France le duc d'York, fils du comte de Cambridge, mis à mort comme conspirateur au moment de la campagne de 1415; il tenait son titre du duc d'York

(1) La plupart des historiens anglais assurent que le duc de Bedford mourut quelques jours avant le traité d'Arras; Camden affirme qu'il fut tué devant Verneuil. C'est une erreur; le *Journal de Paris* et les *Annales de Rouen*, t. 1, p. 302, disent qu'il était déjà attaqué d'une maladie aiguë, lorsque l'émotion qu'il éprouva en apprenant le raccommodement de Philippe avec Charles VII lui donna la mort.

(2) *Monumens sépulcraux d'Angleterre*, in-folio, t. iv, deuxième partie.

son oncle, tué à la bataille d'Azincourt, dont il fut l'héritier.

La paix d'Arras ayant affranchi le connétable de toutes les entraves, ce général se vit en position de poursuivre vivement ses avantages. Les Anglais, privés du secours des Bourguignons, leurs anciens auxiliaires, ne purent tenir la campagne; ils se bornèrent à défendre les villes et les places fortes qu'ils possédaient dans l'Ile-de-France et dans l'Orléanais. Le comte de Richemont abandonna pour le moment le projet de les y forcer; un soin plus important l'occupait; c'était la réduction de la capitale, dont il regardait la conquête comme l'événement le plus propre à émouvoir les Français et à réveiller l'esprit public. L'activité du connétable avait donné de la vie aux opérations; ce général organisait les provinces délivrées nouvellement du joug de l'étranger, traitait avec les villes, rétablissait l'ordre, arrêtait les excès, et se battait cependant chaque jour; son exemple enflammait la noblesse. Il annonça à ses lieutenans, aux bannerets et aux capitaines sous ses ordres, que le moment était venu d'arracher Paris des mains des Anglais; en conséquence tous ses efforts se tournèrent vers ce but.

Après avoir laissé reposer quelques jours son

armée en Picardie, il entra dans l'Île-de-France, en partageant son armée en six divisions commandées par Lille-Adam, le bâtard d'Orléans, Thoulougeon, le maréchal de Rieux, le maréchal de La Fayette et Christophe de Harcourt, dirigeant ces généraux sur autant de points et à la même heure, afin que les Anglais, occupés partout, ne pussent se secourir mutuellement. Ainsi Lagni, Corbeil, Pontoise, Beaumont, Poissy, Meulan, furent attaqués et pris en même temps. Le connétable s'était chargé de forcer le pont de Charenton; le sire de Ferrières enleva ce poste important avec une valeur extrême sous les yeux d'Arthur. Quelques jours après St.-Denis, défendu par 3,000 Anglais, tomba également au pouvoir des royalistes. Après ces divers succès qui resserraient Paris de tout côté, le connétable s'arrêta, distribua ses troupes dans des quartiers le long de la Seine, de la Marne et de l'Oise, de manière à empêcher l'introduction des vivres; il ne s'occupa qu'à se ménager des intelligences pour entrer dans la ville. Il ne lui fut pas difficile d'y parvenir, les Parisiens étaient trop bien disposés pour ne pas le seconder; mais avant d'arriver au dénouement de cette entreprise hardie, nous croyons nécessaire et même indispensable de jeter un coup

d'œil rapide sur ce qui s'était passé dans la capitale pendant les seize années de l'occupation anglaise.

Nous allons une seconde fois revenir sur nos pas.

LIVRE IV.

Relation de ce qui se passa dans Paris pendant les seize années de la domination anglaise.— Prise de la capitale par le connétable de Richemont. — Organisation des nouvelles autorités.

L'ASSASSINAT de Jean-sans-Peur avait resserré les liens qui unissaient déjà la maison de Bourgogne à celle de Lancastre. Le 21 mai 1420, Isabelle de Bavière signa à Troyes un traité dans lequel Charles VI reconnaissait Henri V, son gendre, pour héritier présomptif de la couronne; dès ce moment Lancastre prit le titre de *régent du royaume*. Il fit son entrée dans Paris le 1^{er} décembre de la même année, traînant à sa suite son beau-père; il arriva par le faubourg St.-Denis; un officier portait devant lui un bouclier et un casque orné d'une couronne d'or; un autre écuyer faisait flotter au vent une bannière rouge sur laquelle on avait brodé, en or, une queue de renard. Les historiens n'indiquent pas la signification de cet emblème. Henri avait

à ses côtés ses deux frères, les ducs de Bedford et de Gloucester, et son oncle le duc de Clarence. Philippe, nouveau duc de Bourgogne, marchait derrière lui en habit de deuil, et paré de l'ordre de la Jarretière. Jamais Paris n'avait retenti de plus vives acclamations, on criait Noël : lorsque les passions sont fortement agitées, le peuple s'égaré sur ses propres dispositions ; on jetait des fleurs sous les pas de ces étrangers, les maisons étaient tapissées depuis le faite jusqu'à la base ; le clergé de chaque église sortait à l'arrivée du cortège, et donnait la bénédiction. Après avoir traversé la capitale, Henri vint à Notre-Dame, où il remercia Dieu. A l'issue de la cérémonie il se rendit au Louvre, qu'il avait choisi pour sa résidence. Deux siècles auparavant, et presque à pareil jour, Louis de France, fils de Philippe-Auguste, avait fait son entrée dans Londres avec la même pompe, et avait été couronné roi d'Angleterre : dans cette lutte d'orgueil national, la France avait du moins la priorité.

Le lendemain les deux reines Isabeau et Catherine vinrent se réunir à leurs époux ; les princes anglais et le duc de Bourgogne allèrent au-devant d'elles : ce fut la même pompe et la même joie. Un incident puéril vint faire diversion à ces fêtes. L'eau d'une fontaine voisine de

la porte Saint-Honoré parut empreinte d'une couleur rougeâtre par suite de quelque éboulement de terre grasse; on cria miracle, et l'on dit que cette fontaine rendait du sang; les habitans s'y portèrent en foule; on se vit obligé de lever le pont levis; le peuple resta convaincu que c'était le signe précurseur de quelque désastre (1), car il sentait déjà la pesanteur de ses chaînes. En effet, le premier acte de Henri V fut de mettre sur les monnaies une taxe qui compromit toutes les fortunes. Plusieurs membres du clergé et de l'université, ayant osé faire quelques représentations, furent jetés en prison; le roi destitua Clammecy, prévôt de Paris, et nomma à sa place Jean Duménil. Ce Clammecy était le premier Parisien qui eût occupé cette place depuis l'institution de la charge. Eughes Lecoq fut nommé prévôt des marchands; on choisit pour président du parlement Philippe de Morvilliers. Henri mit dans tous les emplois publics des Français appartenant à cet infame parti modéré dont Isabeau s'était faite le chef; Lancastre comptait sur leur dévouement, et ne fut pas trompé : ces hommes se trouvant en dehors de la nation se rallièrent

(1) Journal de Paris.

avec empressement à l'étranger, et le servirent avec un zèle infatigable.

Henri se montra très-sévère pendant son séjour à Paris; il fit défendre la vente des lits de plume, et commanda un nombre considérable d'ouvriers pour faire arracher les vignes qui couvraient les alentours de la capitale, en disant que rien n'énervait plus les hommes que la plume et le vin. Ce fut alors que la bière fut introduite comme boisson; on mit sur cette consommation une taxe qui produisit, les deux premières années, une somme très-forte. (Journal de Paris, année 1421.)

Après avoir pris toutes les mesures pour bien établir sa domination, Henri V quitta la capitale vers Noël 1421; il en laissa le gouvernement au duc de Clarence son oncle, en lui recommandant de garder à vue Charles VI, pour qu'on ne pût l'enlever: le nouveau régent ne mit aucun soin à diminuer les fléaux qui pesaient sur les habitans; le pain était à un prix excessif, les magistrats ne songeaient même pas aux approvisionnemens de première nécessité, le peuple mourait de froid et de faim; les personnes charitables qui avaient conservé quelque fortune se cotisèrent pour transformer en hôpitaux des maisons abandonnées; elles y recueil-

lirent les malheureux, mais leur zèle ne put suffire. Les Parisiens, accablés de malheurs, se traînaient sous les fenêtres de l'hôtel Saint-Paul où résidait leur roi qu'ils savaient être aussi misérable qu'eux; ils étaient satisfaits lorsqu'ils l'avaient vu un instant. Ce monarque mourut le 21 octobre 1422, à l'âge de cinquante-quatre ans, après un règne de quarante-trois. Son corps resta exposé vingt jours; il fut arrosé des larmes de ses sujets. Henri V avait précédé de quelques mois son beau-père au tombeau.

La mort de ces deux princes ne changea rien au sort des Parisiens. Le 27 octobre, le parlement étant réuni, le chancelier osa proposer de mettre à la tête des actes publics cette formule : *Henri VI, roi de France et d'Angleterre.* « Et tel fut l'état d'avilissement de la capitale, disent avec raison les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, que tous les ordres prêtèrent serment au nouveau monarque anglais, âgé de dix-huit mois, sans égard pour le légitime héritier du trône; bien plus, l'on vit une députation de Parisiens, conduits par l'évêque de Téroüane, porter à Londres les clefs de leur ville, et les déposer sur le berceau de l'enfant roi, en signe de vasselage. » (Thoiras, tom. iv, p. 174.)

Dans le même instant, arriva d'Angleterre le

duc de Bedford, nommé par son frère Henri V régent de France; il s'établit à l'hôtel Larivière, qui formait le coin de la rue du Chaume et de celle du Paradis. Son premier soin fut de procéder aux funérailles de Charles VI, dont le corps était toujours à l'hôtel Saint-Paul; on porta les restes du monarque à Saint-Denis avec la pompe accoutumée. Ce prince, qui avait eu trois oncles, deux frères, douze enfans, quatre gendres et cinq brus, n'eut aucun des siens à son enterrement; la tempête avait dispersé sa nombreuse famille. Cet isolement émut au dernier point les Parisiens; ils se pressèrent en foule autour du cercueil de leur roi, et le suivirent jusqu'à sa dernière demeure en faisant retentir l'air de leurs gémissemens. Le duc de Bedford conduisait le deuil; on portait devant lui l'épée du roi de France couverte de fleurs de lis, privilège qu'il avait comme régent du royaume; Jean-Courtecuisse, évêque de Paris, officia; le luminaire fut de quatre mille livres de cire (1); on descendit Charles VI dans le caveau; dès que la pierre fut retombée, la voûte de ce temple renfermant les dépouilles de cinquante rois

(1) Histoire de l'abbaye de St.-Denis, par Michel Feli-bien; in-folio, 1706, p. 318.

français, retentit de ce cri déchirant : *Charles de Valois est mort : vive Henri de Lancastre , roi de France et d'Angleterre !* Duguesclin dut tressaillir dans la tombe !

Un an après la mort de Charles VI Bedford fit faire l'inventaire des meubles de l'hôtel Saint-Paul et de la bibliothèque du Louvre; il désigna à cet effet quatre commissaires qui furent Philippe de Ruilly, conseiller au parlement, Jacques Cornu, conseiller, Michel Cailly, maître des comptes, et Audri Courtenache, cleric des comptes. Il leur adjoignit deux notaires, Girard Mauclerc et Adam Deschamps, plus trois libraires jurés de l'université, Jean Merle, Denis Coutellier et Jean Sautigny. La bibliothèque fondée par Charles V se composait de huit cent quarante-trois volumes de différens formats disposés dans trois étages de la tour du Louvre dite *de la librarie* (1); on procéda ensuite à la vente; le duc de Bedford se la fit adjuger pour le prix de deux mille trois cent vingt-trois livres quatre sous parisis, somme

(1) On voit encore, près du Palais-Royal, une ruelle dite la rue *de la Bibliothèque*, parallèle à celle du Coq-St.-Honoré; elle conduit au Louvre, ce qui fait présumer que la *librarie* était dans la direction de cette rue, c'est-à-dire dans l'aile où se trouve maintenant le logement du gouverneur.

modique pour cet objet; dès qu'il en fut possesseur, il en prit un Tite-Live très-beau et l'envoya en cadeau à son frère le duc de Gloucester (1) à Londres : il laissa provisoirement le reste de la bibliothèque sous la direction de Garnier de St.-Yon, ancien garde de ce trésor.

Le duc de Bedford, quoique jeune, passait à juste titre pour le plus habile politique de l'Angleterre; il mit plus de soin que Henri V et le duc de Clarence à gagner l'affection des Parisiens. Après avoir exigé d'eux le serment individuel de fidélité à son neveu, il pourvut à l'approvisionnement de la capitale : deux récoltes heureuses y ramenèrent l'abondance. Cependant, malgré tous les efforts du régent, les esprits se tournaient vers Charles VII, pour qui l'on faisait des vœux en secret. Bedford ne se laissa point rebuter; il étudiait le génie des Parisiens, et se convainquit que le meilleur moyen de les distraire de l'attention qu'ils portaient aux opérations de leur roi légitime, était de les occuper par les plaisirs ou par des événemens singuliers; il voulut introduire parmi eux les jeux et

(1) Ce manuscrit se trouve maintenant à Paris parmi ceux de Ste.-Geneviève. (Voyez, dans le tome II des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, des éclaircissemens fournis à ce sujet par Boivin. 1729.)

les fêtes de l'Angleterre; il fit planter sur la Seine et sur plusieurs places publiques des mâts de cocagne au bout desquels on attachait un panier renfermant quelques pièces de monnaie. Cet exercice plut beaucoup, et survécut à la domination anglaise; mais on n'accueillit pas aussi bien un autre jeu, dit la joute des aveugles, qui consistait à placer dans une espèce de cirque quatre de ces malheureux armés de longs bâtons; on y lâchait un cochon, les aveugles frappaient au hasard et en marchant, dans l'espoir d'atteindre l'animal; mais celui-ci évitait facilement les coups, qui retombaient presque toujours sur un de ces quatre hommes. Ce jeu ignoble et cruel se donna pour la première fois au milieu de la cour de l'hôtel d'Armagnac, rue St.-Honoré, le 29 août 1425 (1); il avait attiré une grande affluence; mais il dégoûta tout le monde: le régent permit ensuite l'entrée de la capitale à une troupe de bohémiens composée de 150 personnes, hommes ou enfans, venant, disait-on, de la Basse-Égypte. Ces misérables étaient vêtus d'une manière étrange; ils s'annonçaient comme sachant prédire l'avenir par l'inspection de la main. Leur apparition fit sensation

(1) Journal de Paris.

sur les crédules Parisiens ; on courait après eux dans les rues pour les consulter. Il en résulta de tels désordres que l'évêque de Paris excommunia ces bohémiens, et le régent consentit à leur expulsion qui eut lieu au commencement de 1426 ; ces étrangers eurent pour successeurs une femme du Hainault nommée Margot, qui jouait à la balle mieux que personne ; on l'excommunia également comme ayant commerce avec le diable (1). Le mois de mars fut accompagné d'orages épouvantables, la foudre tomba dans la chambre d'Isabeau de Bavière qui était couchée, brûla les rideaux et la garniture du lit ; la reine terrifiée envoya le lendemain de riches présents à l'abbaye de St.-Denis, espérant par ces offrandes fléchir la colère céleste (2).

Au mois de juin même année arriva la nuit de la Saint-Jean ; on fit, selon la coutume, de grands feux sur les places publiques et sur les quais. Il survint une crue d'eau si subite, que les flots de la Seine vinrent éteindre, du côté de la Grève, les feux qu'on y avait allumés ; l'île Notre-Dame et les quartiers voisins du fleuve restèrent inondés un mois entier. L'eau croupit dans les lieux

(1) Journal de Paris, p. 52.

(2) Michel Felibien, Hist. de l'Ab. de St.-Denis, p. 318.

bas; il s'ensuivit des maladies affreuses; on fit des processions pour calmer la colère du ciel; enfin l'intensité du mal diminua, un vent sec vint purifier l'atmosphère, les malades se rétablirent avec une promptitude qui tenait du prodige; à cette occasion Bedford fit des réjouissances publiques pour remercier Dieu, mais son unique but était de dérober aux Parisiens le véritable état des choses. Les généraux de Charles VII obtenaient chaque jour de nouveaux avantages : le 21 juin 1428 le régent donna une fête brillante, à laquelle furent invitées 1,500 personnes, dont 800 dînèrent à la fois dans la grande galerie du vieux palais; on but quarante muids de vin. La magnificence avec laquelle Bedford traita les Parisiens ne les empêcha pas de conspirer contre sa domination : chaque jour il se faisait quelques tentatives que l'autorité réprimait, et qui se renouvelaient sans cesse : celle qui eut lieu au commencement de 1429 effraya d'autant plus le régent, qu'elle éclata au moment du siège d'Orléans. Beaucoup d'évêques, bons Français, chassés de leurs sièges par les discordes civiles, s'étaient retirés à Paris. La majeure partie gémissait de voir le peuple de la capitale perdre au milieu des fêtes le souvenir de la gloire de leur pays; ces prélats formèrent

la noble résolution de le tirer de cette apathie. Jean de Nanton, archevêque de Sens, très attaché à Charles VII, convoqua un concile à Paris, sous prétexte de réformer les mœurs, qui depuis dix ans étaient extrêmement relâchées. Les évêques de Paris, de Meaux, de Chartres et de Troyes, se joignirent à lui; le concile s'ouvrit le 15 avril 1429, et commença par publier de nouveaux réglemens sur l'observation du dimanche et sur les blasphémateurs; l'archevêque de Sens appela plusieurs prédicateurs, dont le plus suivi fut frère Richard; ce moine prêcha d'abord dans l'église des Innocens, et puis en plein champ, hors de la porte Saint-Honoré, car les églises ne pouvaient contenir la foule des auditeurs: ces sermons commençaient à quatre heures du matin et finissaient à onze; beaucoup de monde couchait sur la terre jusqu'au matin suivant pour s'assurer une place. Frère Richard, doué d'un organe éclatant, se montrait infatigable; il tonna contre le luxe, contre la fureur du jeu, dont les hommes paraissaient transportés, et surtout contre l'extravagance que les femmes mettaient dans leur ajustement: elles portaient des chapeaux avec d'immenses cornes que l'on nommait alors *bourreaux* et *truffés*; la queue de leurs robes avait une ampleur aussi ridicule qu'em-

barrassante. L'éloquence de frère Richard fut si persuasive, qu'elle fit naître dans toutes les âmes une sainte ardeur : le peuple alluma plus de cent bûchers, où les hommes jetèrent les cartes, les dés et les billes ; les femmes leurs *cornes* et leurs *truffés*. Frère Richard, voyant l'exaltation des Parisiens, prit pour texte de ses sermons les malheurs de la patrie ; il reprocha aux habitants de la capitale leur indifférence. « Vous oublierez bientôt, disait-il, que vous êtes Français. » Il glissa plusieurs autres phrases significatives faisant allusion à Charles VII et surtout à Jeanne d'Arc, dont les exploits prodigieux occupaient en ce moment tous les esprits ; ces paroles étaient recueillies avec avidité, les têtes s'échauffaient, l'effervescence allait croissant. Le sire de Rathelay, gouverneur de Paris pendant l'absence du duc de Bedford, redoutant une explosion, fit cesser les sermons, et chassa frère Richard, qui alla joindre à Orléans les bons Français. Après le départ de ces prédicateurs, les hommes reprurent les dés et les cartes, les femmes leurs cornes et leurs queues ; mais personne ne perdit le souvenir des derniers sermons de frère Richard.

Charles VII revenait alors de Rheims, où il avait été sacré ; il s'avança rapidement dans l'Ile-de-France, sans que Bedford pût arrêter sa mar-

che ; mais les soldats de la garnison anglaise , avertis des projets du roi , passèrent les nuits et les jours à augmenter les fortifications de Paris : on monta sur les murailles de nouvelles pièces de canon très-longues , qui portaient depuis la barrière Saint-Denis jusqu'au-delà de celle de Saint-Landri : la chronique ne dit pas en quels lieux elles avaient été fondues. Après plusieurs jours d'attente on vit paraître dans les plaines de Saint-Denis les bannières royales ; 12,000 Français s'avançaient sous les ordres du bâtard d'Orléans , du duc d'Alençon et du comte de Clermont. La Pucelle , qui marchait avec eux , avait promis de faire entrer l'armée de Charles VII dans Paris , comme elle avait fait lever le siège d'Orléans ; mais elle échoua complètement , fut blessée , et l'armée se vit obligée de battre en retraite.

Le duc de Bedford rentra peu de temps après dans Paris , craignant sans doute que les partisans du dauphin ne finissent par le chasser de cette ville , il commença par en faire sortir ses effets les plus précieux , et notamment une partie de sa bibliothèque , qu'il envoya en Angleterre (1). Il

(1) On sait que le duc d'Orléans , ayant été pris à la bataille d'Azincourt , resta captif vingt-cinq ans en Angle-

garda l'autre partie, qu'il mena toujours avec lui dans les divers lieux qu'il habita. Il reprit les livres des mains de Jean Garnier St.-Yon, qui les lui livra sur un commandement signé *Luvain*, et daté du 15 octobre 1429.

Quoique la tentative de l'année 1429 eût été malheureuse, cependant les royalistes de Paris ne se découragèrent pas : il se forma, au commencement de 1430, une nouvelle conspiration pour introduire dans la ville les troupes du duc d'Alençon ; Pierre Ballée, carme, et Jean le Bigueux, boulanger, en étaient les chefs. On comptait au nombre des conjurés beaucoup de membres du Châtelet et de l'université. Guillaume Sanguin, prévôt des marchands, appartenant au parti modéré, déjoua cette trame ; on arrêta 200 personnes que l'on jeta dans les cachots ; on en fit périr 25 sur la roue. Il faut avouer que si les Parisiens échouèrent dans leurs tentatives, c'est qu'ils ne faisaient pas tout ce qui dépendait d'eux. Les malheurs publics n'avaient pas même

terre ; il chercha dans les lettres une consolation à ses ennuis ; il fit des efforts inouis pour ravoit les livres provenant de la bibliothèque de Charles VI, et que Bedford avait envoyés à Londres ; il en racheta cinquante et quelques, dont il fit présent à Charles VII lorsque ce prince forma une nouvelle bibliothèque à Blois. (M. M. de l'ac. T. II.)

diminué cet esprit de légèreté qui les a toujours caractérisés ; une circonstance bien futile le fit encore mieux ressortir. Depuis trois ans un loup exerçait des ravages autour de Paris ; il portait l'effroi jusque dans les faubourgs , et blessait nombre de personnes ; il était facile à reconnaître , car des chasseurs qui le traquaient l'avaient serré de si près , que l'un d'eux lui avait tranché la queue d'un coup de hache. Il échappa pourtant , et reparut bientôt après en continuant ses dévastations. On lui donna alors le nom de *Courtaud* , à cause de la perte de sa queue ; cet animal occupa bien long-temps l'esprit des habitans ; enfin il succomba , et l'on suspendit son corps à un gibet élevé hors de la barrière Saint-Honoré ; chacun sortit pour aller voir *Courtaud*. Le peuple , insensible aux grands événemens dont dépendait sa destinée , paraissait en émoi à l'occasion de la mort d'un loup (Journ. de Paris , année 1432).

Bedfort , qui sentait l'importance de la possession de Paris , résolut de réchauffer le zèle de ses partisans par un coup d'éclat ; il alla chercher à Londres son neveu Henri VI , et le conduisit dans la capitale de la France. L'enfant roi , âgé de dix ans , fit son entrée le 2 décembre ; il arriva par la porte St.-Denis ; les échevins et le pré-

vôt des marchands, vêtus de rouge, reçurent le prince sous un dais à fond d'azur; immédiatement après le jeune Henri, venaient huit archers conduisant un berger qui, à l'exemple de la Pucelle, s'était annoncé comme envoyé de Dieu; il avait voulu faire révolter les paysans de la Picardie, mais il était tombé entre les mains des Anglais. Le roi descendit la rue St.-Denis, dont les maisons étaient tendues; on jouait des proverbes sur des tréteaux placés de distance en distance; on avait élevé au milieu du Châtelet un grand théâtre sur lequel un enfant du même âge que Lancastre tenait cour; il était vêtu des habits royaux et portait deux couronnes; il avait à sa droite d'autres enfans représentant les pairs de France et vêtus de robes chargées des armoiries des ducs d'Anjou, de Bourgogne, de Bretagne, de Berri, etc.; il avait à sa gauche les pairs d'Angleterre; cette représentation parut amuser beaucoup le jeune Henri. Pendant le trajet, les échevins furent relevés pour porter le dais par les drapiers, ceux-ci le furent successivement par les orfèvres, puis par les épiciers, les pelletiers, les changeurs et enfin par les bouchers. En passant devant l'hôtel St.-Paul, pour aller à la Bastille par le quai des Célestins, Henri s'arrêta, ôta son chaperon pour saluer Isabeau

de Bavière son aïeule; cette princesse, qui depuis huit ans n'avait point paru en public, était à son balcon; elle s'inclina profondément, et se retira suffoquée par les larmes; sans doute que le souvenir de son propre fils Charles VII avait troublé ses esprits dans ce moment solennel.

Quinze jours après, un dimanche 17 décembre, Henri VI fut couronné et sacré roi de France dans l'église de Notre-Dame; le cardinal de Winchester officia, au grand mécontentement de l'évêque de Paris, qui croyait avoir seul le droit d'officier dans son église. Deux pairs de France assistèrent à la cérémonie; Cauchon, évêque de Beauvais, et Jean de Mailly, évêque de Noyon, chefs principaux du parti modéré; Isabeau n'y parut pas, et resta toujours renfermée dans l'hôtel St.-Paul. La chronique dit que les fêtes furent mal ordonnées et le festin mal servi; les viandes étaient cuites depuis trois jours; il régna si peu d'ordre, que la populace envahit les cours et même les appartemens du palais; le parlement, l'université et les divers corps de l'état restèrent deux heures à percer la foule; enfin, arrivés dans les salles, ils trouvèrent à peine à se placer et furent obligés de se mettre à table avec des maçons, des moutardiers et des savetiers que les gardes repoussaient

inutilement ; « mais quand on en fesoit lever ung, il s'en assoyoit huit ou dix d'un autre côté. » Il se commit des vols considérables. Le jour suivant on fit prêter serment de fidélité à la noblesse, au clergé, aux chefs des corporations, aux magistrats. Enfin Henri VI quitta Paris sans avoir diminué un seul impôt, sans avoir répandu des aumônes.

La cérémonie du sacre avait produit sur les Parisiens un effet opposé à celui qu'en attendait le conseil d'Angleterre. Cette pompe, ces fêtes, rappelaient aux Français leurs anciens maîtres ; le nom de Charles VII était dans toutes les bouches, et l'on faisait de nouveaux complots sous les yeux même des généraux anglais. Les conjurés se réunirent au monastère St.-Antoine ; on convint de livrer deux portes aux troupes royales ; mais ce nouveau projet fut encore déjoué par Louis de Luxembourg, évêque de Térouane, l'ame du parti modéré, et qui avait le gouvernement de Paris pendant l'absence du duc de Bedford. Ce prélat, loin de chercher à diminuer les maux qui pesaient sur les Parisiens, les augmentait par des persécutions ; la misère était si grande, que pour la première fois on s'avisa de vendre les vieilles hardes qui ne pouvaient plus servir : avant cette époque, on les

portait à l'Hôtel-Dieu, où l'on en faisait la distribution aux pauvres; depuis lors, l'usage de vendre les vieux habits est resté. Une épidémie survenue à la suite de l'été enleva, dans l'année 1434, 12,000 personnes, et fut suivie d'un hiver extrêmement rigoureux; il gela pendant près de quatre mois; on trouva dans le tronc d'un seul arbre, hors la porte St.-Germain, 140 oiseaux morts de froid. (Journ. de Paris, année 1435).

La nouvelle que le comte de Richemont avait repris les fonctions de connétable fit une grande sensation sur la capitale, et ranima le parti royaliste que des tentatives infructueuses avaient découragé; la vigueur avec laquelle ce général enleva Lagni, Vincennes, Charenton, releva toutes les espérances; la paix d'Arras rendit les Parisiens encore plus impatients de secouer le joug étranger; les vrais Français renfermés dans la capitale s'indignaient d'être dans l'impuissance de prouver leur dévouement au maître légitime. Arthur, instruit de ces dispositions favorables, les encouragea par ses lettres; il se ménagea des intelligences que l'activité de l'évêque de Térouane ne put jamais intercepter. Sur ces entrefaites Isabeau de Bavière mourut; des historiens modernes, jugeant cette reine d'après le reste

de sa vie , ont dit que le chagrin de voir Charles VII raccommo   avec le duc de Bourgogne avait caus   son tr  pas. Isabeau avait en effet le c  ur assez d  prav   pour maudire les prosp  rit  s de son fils ; mais cependant plusieurs circonstances (1), et particuli  rement celle qui causa sa derni  re maladie , font voir que la tendresse maternelle avait repris une partie de ses droits : des officiers anglais qui visitaient l'h  tel Saint-Paul rencontr  rent la reine dans une galerie, ils eurent l'indignit   de l'accabler de sanglantes railleries ; enfin, ils mirent le comble    leurs outrages en lui disant que Charles VII n'avait aucun droit    la couronne de France, puisqu'il passait pour constant que ce prince n'  tait pas v  ritablement fils de Charles VI ; Isabeau, jusqu'alors impassible, ne put contenir plus long-temps son indignation ; elle s'exhala en reproches contre l'Angleterre, et soutint que les droits de Charles VII   taient bien plus l  gitimes que ceux des Lancastre ; sa fureur, augmentant graduellement, arriva    un degr   tel qu'elle ne se connut plus ; le sang lui monta    la t  te, et sortit par sa bouche et par ses oreilles ; il s'ensuivit une fi  vre ardente qui la

(1) Juv  nal des Ursins. — Journal de Paris.

conduisit au tombeau le cinquième jour (24 septembre 1435).

Isabeau avait soixante-trois ans. Elle resta exposée trois jours le visage découvert et le sceptre royal dans les mains ; ses obsèques furent faites avec la pompe que pouvaient comporter les temps malheureux où l'on se trouvait ; l'abbé de Sainte-Geneviève officia ; les corporations, le clergé, l'université et le parlement assistèrent à la cérémonie ; de sa famille il ne s'y trouva qu'une femme, Isabelle d'Alençon qui avait épousé un prince de Bavière ; son corps fut mis le lendemain dans un bateau ; il fut ainsi porté à Saint-Denis, où l'on ne pouvait aller par terre parce que les troupes du connétable interceptaient toutes les routes.

Quoique Isabeau vécût depuis huit ans dans l'isolement sans prendre aucune part au gouvernement, cependant sa mort fut un événement très-important pour le roi ; les Français qui s'étaient séparés de la cause légitime s'étaient crus justifiés tant que la veuve de Charles VI avait vécu ; ils avaient suivi le parti de leur reine ; mais quand ils furent privés de cet appui, ils n'eurent plus de motifs pour excuser leur défection, et ceux qui étaient de bonne foi durent se rallier aux royalistes ; quant aux

hommes du parti modéré, ils étaient encore dans l'intérieur de la ville au nombre de 3,000 en état de porter les armes, ce qui, joint à 2,000 Anglais, formait la garnison de Paris. Le gouvernement de la capitale avait été confié depuis peu au sire de Woodville, un des meilleurs généraux anglais, chevalier de la Jarretière, et ancien favori de Henri V; il s'était distingué à la bataille d'Azincourt. Il avait à se défendre à l'extérieur contre une armée de 20,000 hommes commandée par Arthur, et dans l'intérieur contre les entreprises des royalistes : autant le général français montrait d'activité pour attaquer la ville, autant l'Anglais déployait d'habileté pour lui résister; il était chaudement secondé par les évêques de Térouane et de Beauvais, par le prévôt des marchands, par Jean Larcher, syndic des drapiers, par Saintyons, syndic des bouchers, et par Jacques de Raye, syndic des épiciers; néanmoins, malgré tous leurs efforts, le danger devenait chaque jour plus pressant, et malgré toute sa vigilance Woodville ne put saisir le fil d'une vaste conspiration qui se tramait sous ses yeux.

Le connétable, chargé des pleins pouvoirs du roi, entretenait des liaisons avec un certain nombre de notables bien dévoués; ces bons

Français organisèrent un soulèvement qui devait éclater au moment où le comte de Richemont entrerait par une porte qu'on devait lui livrer; les chefs de cette entreprise furent Michel Lailier, Jean de la Fontaine, Pierre de Lancois, Thomas Bigache, Nicolas Louviers; ils vinrent trouver à St.-Denis le connétable, et lui annoncèrent que leurs concitoyens consentiraient à le seconder, mais ils y mettaient une condition, c'était que le roi accorderait un pardon général, et que personne ne serait recherché pour sa conduite passée; le connétable leur en donna l'assurance, et pour bannir toute espèce de doute à cet égard il envoya à Poitiers un de ses officiers vers le roi, pour lui soumettre la supplique des Parisiens; Charles VII donna des lettres d'amnistie signées le 27 février; enfin, vers le 15 mars, Arthur s'aboucha une seconde fois avec ces bourgeois, et leur promit d'épargner à la ville le plus de désordre qu'il serait en son pouvoir. A cet effet il dispersa du côté de St.-Denis et de Clichy les routiers, les soldats bretons et étrangers dont il redoutait la fureur, se gardant bien de les instruire de ses projets sur Paris: lorsque toutes les dispositions furent faites, il réunit les généraux, les chevaliers et les troupes de la noblesse, sur la docilité

de qui il pouvait compter, et se rendit avec eux à Vincennes, pour y attendre les avis que Lailier devait lui faire donner. Il n'attendit pas longtemps, car dans la nuit du mercredi 12 avril 1436, il reçut un message par lequel on lui annonçait que l'explosion devait avoir lieu aux halles le vendredi. Au jour dit, à trois heures du matin, il quitta Vincennes et se dirigea vers Paris avec Dunois, Lille-Adam, Villeblanche, la Suze, Rostremen et les chevaliers de son hôtel; il vint prendre position derrière les Chartreux, entre la porte St.-Michel et la porte St.-Germain: ce plateau dominant la capitale était alors dépourvu d'habitations; et quant aux Anglais, comme ils savaient que le gros de l'armée royale était toujours devant la porte St.-Denis, ils avaient placé toutes leurs forces à cette barrière, bien éloignés de penser que les Français pussent venir par le côté opposé, aussi n'avaient-ils fait aucune disposition pour repousser une attaque sur ce point.

Le connétable envoya le sire de Villeblanche avec un détachement à la porte St.-Michel que l'on avait promis de livrer; cet officier, ayant quelque temps cotoyé le fossé, distingua sur le rempart un homme qui agitait son chaperon; il s'approcha, c'était un bourgeois aposté par

Lailier. « N'avancez pas, dit cet homme, la porte St.-Michel est fermée; allez à celle de St.-Jacques, on besogne pour vous aux halles. » Le connétable fit filer ses soldats le long d'un sentier très-étroit, et arriva dans peu d'instans à la porte St.-Jacques; les bourgeois placés aux créneaux demandèrent : « Qui êtes-vous? » Le chevalier de l'avant-garde répondit : « Nous sommes les gens du connétable. — Qu'il s'avance lui-même, cria-t-on ». Le comte de Richemont s'avança à cheval jusqu'au bord du fossé. « Jurez-vous, lui dit-on, l'amnistie générale? — Je vous en fais une seconde fois le serment, répondit-il ». Alors les bourgeois se décidèrent à livrer la porte; mais comme les serrures étaient fermées à double clef, il fallut pratiquer une ouverture au milieu des madriers dont elle était formée; les bourgeois jetèrent une planche au travers du fossé; le connétable descendit de cheval, et passa le premier sur ce frêle appui; il fut suivi immédiatement de tous les nobles et écuyers qui entraient un à un, mais il avait été prévenu par Lille-Adam; ce guerrier devenu royaliste, impatient de signaler son zèle pour le service du roi, avait saisi une échelle qu'on lui tendit cinquante pas plus haut que la porte St.-Jacques, il monta précipitamment, planta la bannière de

France sur les remparts , en criant trois fois *vive le roi! ville gagnée!* C'était le même cri qu'il avait poussé dix-huit ans auparavant, en surprenant Paris dans une pareille circonstance; mais pour quelle cause (1)! Dunois parvint également aux créneaux à l'aide d'une échelle de corde; tous les deux vinrent joindre le connétable, qu'ils trouvèrent à la porte haranguant les bourgeois en leur touchant la main et les comblant de caresses; alors on fit briser les chaînes du pont levis et les serrures; les soldats pouvant entrer plus facilement, se précipitèrent à la suite d'Arthur, qui remonta à cheval, et s'avança par la grande rue St.-Jacques, traversa le Petit-Pont et celui de Notre-Dame où il trouva Michaud-de-l'Aigle, nouveau prévôt des marchands, qui tenait une bannière du roi; une foule de bourgeois vinrent se joindre à lui et l'accompagnèrent à la place de Grève: de là il envoya un détachement aux Halles pour prêter main-forte aux bourgeois, et repassa ensuite le pont au Change. En arrivant au coin de la rue de la Ba-

(1) Jean de Villiers de Lille-Adam, l'ami et le conseiller de Philippe-le-Bon, accompagna ce prince dans ses états de Flandres, dont les peuples s'étaient révoltés; il fut tué à Bruges en 1437, dans une émeute où le duc lui-même courut risque de la vie.

rillerie, il fut accosté par un épicier qui sortit de sa boutique et lui offrit le claret pour boire à son heureuse arrivée; le connétable accepta avec cordialité, passa ensuite par la rue de la Calandre, entra dans l'église Notre-Dame, où il entendit la messe tout armé; après quoi les chanoines lui offrirent un repas splendide qu'il refusa : cependant il accepta du vin et des épices qu'il prit debout, et ne voulut rien autre chose, parce que c'était vendredi, et qu'il jeûnait d'habitude ce jour-là. L'entrée du connétable avait été précédée, comme l'on en était convenu, d'une sédition qui avait éclaté au milieu de la nuit dans le quartier des halles St.-Eustache, du côté opposé à celui par où les royalistes devaient entrer; Woodville était accouru sur ce point avec toutes ses forces disponibles, mais il apprit bientôt que le connétable, après avoir forcé la porte St.-Jacques, se trouvait dans le cœur de Paris; il comprit alors que ces deux mouvemens avaient été combinés, et ne songea plus qu'à gagner avec ses soldats la Bastille, afin d'y tenir le plus long-temps possible. Rien ne peut exprimer la fureur dont les Français apostats furent animés lorsqu'ils virent les royalistes dans Paris; il couraient dans les rues en criant : « *Saint-Georges! Saint-Georges!* (mot de ralliement

des Anglais.) Traîtres de Français, vous périrez tous! » Dans leur rage ils faisaient main-basse sur ceux qu'ils recontraient et qui ne criaient pas comme eux; ils massacrèrent ainsi Levasseur, notable de la ville, homme vénérable par son âge et par ses vertus.

Cependant les bourgeois réunis aux halles se répandirent dans tous les quartiers et forcèrent les renégats à se réfugier dans les rangs des soldats de Woodville: on foula sous les pieds la croix rouge, et l'on arbora avec des transports d'allégresse la croix blanche; on jetait sur les Anglais, par les fenêtres, les tables, les chaises et les meubles; les femmes paraissaient les plus animées. Au milieu de ce tumulte, Woodville effectua péniblement sa retraite; il avait rallié les Français apostats, à la tête desquels marchait l'évêque de Téroüane; le peuple accablait ce dernier d'invectives en criant, *au renard! au renard!* parce que, à l'exemple de Henri V, le prélat avait fait peindre dans ses armes la queue de cet animal.

Le connétable, ne voulant pas engager avec Woodville un combat au milieu des rues, ne s'opposa point à sa retraite; il le laissa entrer dans la Bastille et l'y bloqua étroitement; ensuite il parcourut à cheval tous les quartiers,

distribua des postes sur les places, sur les ponts et dans les carrefours; voyant les esprits assez calmes, il se rendit une seconde fois à Notre-Dame, où il avait convoqué le parlement, l'université, les chefs des corporations; il fit à haute voix la lecture des lettres d'amnistie données par le roi : à l'issue de cette lecture il fit publier que tout soldat ou autre qui entrerait chez un bourgeois pour faire violence, serait puni de mort; cette défense arrêta les désordres qui accompagnent ordinairement ces sortes d'événemens; « et le peuple de Paris prist le connétable en si grand amour, que nul n'eût mis son corps et sa chevanche pour détruire les Anglais. » (Pierre Gruel.)

Les routiers qui étaient à Saint-Denis, entendant sonner les cloches de Paris en signe d'allégresse, se précipitèrent vers les portes de la capitale dans l'intention de la piller; mais le comte de Richemont, instruit d'avance de leur dessein, ordonna de ne point baisser les ponts-levis, et ne voulut jamais admettre ces soldats dans l'intérieur de la ville; cet acte de fermeté acheva de rassurer la population. Arthur alla établir sa résidence à l'hôtellerie du *Porc-Épic*, près du Châtelet; il nomma le sire de Ternant prévôt de Paris, Michel Lailier prévôt des marchands, et Jean Dubelloy échevin avec Pierre Deslandes,

Jean de Grandrue et Nicolas de Neuville ; après avoir ainsi organisé le gouvernement civil de Paris, il songea à forcer les Anglais dans la Bastille ; mais pour éviter l'effusion du sang, il fit faire à Woodville des propositions conçues en ces termes : « Je vous offre la faculté de vous retirer et d'aller où bon vous semblera, en emportant votre bagage ; si vous refusez ces conditions, je prendrai la forteresse et je ne ferai quartier à qui que ce soit. » La journée du samedi se passa sans réponse ; le dimanche matin les Anglais demandèrent à se retirer à Rouen, ce qui leur fut accordé.

Henri VI perdit encore lors de la prise de Paris plus de 1,000 hommes, tués en entrant dans la Bastille ou massacrés dans les rues par le peuple en furie ; on calcula que 80,000 Anglais avaient péri en détail au milieu de leurs conquêtes, depuis le commencement du règne du jeune Lancastre, c'est-à-dire depuis quinze ans.

Après avoir ramené le calme dans la capitale et y avoir organisé toutes les branches du service public, le connétable fit la revue des compagnies et les conduisit à l'entrée de la Picardie, en les échelonnant par compagnies depuis Saint-Denis jusqu'à Beauvais ; il jeta deux ponts sur l'Oise entre Compiègne et Pontoise, et fit rétablir

celui de Beaumont; ces dispositions avaient pour but de protéger Paris contre une attaque générale dont les ennemis menaçaient du côté du Nord, où ils concentraient leurs forces dans le Ponthieu. Chaque semaine Arthur faisait le trajet de Paris à Beauvais en visitant sa ligne; un soir qu'il rentrait à Clermont il courut risque d'être pris par un parti de Talbot, fort de 600 hommes, qui avait pénétré jusque-là avec l'intention de l'enlever; les soldats anglais étaient cachés dans un bois qui bordait le chemin de chaque côté; Arthur n'avait avec lui que 100 cavaliers partagés en deux pelotons qui marchaient à une assez grande distance l'un de l'autre; le général se trouvait en tête du premier; l'ennemi, prenant ce peloton pour l'avant-garde chargée d'éclairer la route, le laissa passer et fondit sur le second; mais voyant que le connétable ne s'y trouvait pas, il se retira après avoir tué quelques cavaliers.

LIVRE V.

Arthur de Richemont commence une nouvelle campagne contre les Anglais.—Siège de Montereau, où Charles VII se distingue. — Siège de Meaux. — Ligue des seigneurs mécontents. — Arthur devient le soutien de la couronne. — Siège de Pontoise.— Campagne de la Guyenne.

Le comte de Richemont n'avait pu obtenir dans le traité d'Arras que les troupes bourguignonnes se joignissent à celles de la France; Philippe s'engagea seulement à se renfermer dans la plus stricte neutralité; honteux du rôle qu'il venait de jouer vis-à-vis de l'Angleterre, il offrit, quelques mois après, sa médiation pour une paix générale; il envoya à Londres deux chevaliers de son hôtel et deux hérauts. Malheureusement pour le jeune Lancastre, la sagesse qui avait régné dans les conseils de son père n'existait pas dans les siens. Au lieu de ménager Philippe comme il convenait de le faire, on le traita sans aucune mesure; les messagers bourguignons furent accablés d'outrages à leur arri-

vée à Londres; aucune hôtellerie ne voulut les recevoir; les magistrats les logèrent par mépris chez un cordonnier; à leur embarquement à Douvres, ces chevaliers furent couverts de pierres et de boue que les gens du port leur jetèrent. Philippe ressentit vivement l'insulte faite à ses envoyés, mais fut bien plus irrité lorsqu'il se vit entouré d'embûches, et que sa personne fut exposée à mille tentatives. A la fin de 1436, il courut risque d'être assassiné dans une partie de chasse aux environs d'Hesdin; plusieurs personnes de sa maison, séduites par de coupables promesses, trempèrent dans ce complot, qui fut découvert au duc, à la chasse même, par Girard Bevalo, son maître-d'hôtel: ce fidèle serviteur fut, en récompense, anobli par lettres de 1437, et acheta dans la Franche-Comté la terre de Frasans, dont il prit le nom que ses descendants ont conservé (1).

Philippe-le-Bon, aigri au dernier point, se rendit aux pressantes sollicitations du comte

(1) Cette famille s'établit à Dijon, et y occupa le premier rang. Jacques de Frasans, cinquième descendant de ce Girard, fut huit fois maire de cette ville. Il eut le bonheur, dans le cours de sa septième mairie, de rendre de grands services à ses compatriotes lors de la peste de 1639. Pour lui témoigner sa reconnaissance, la ville de Dijon fit frap-

de Richemont qui l'engageait à sortir de sa neutralité, à réunir sous les mêmes enseignes les soldats bourguignons et les soldats du roi. Il permit au sire de l'Allain, chef d'une division de 3000 hommes, de se joindre au connétable, qui, pour être plus agréable à Philippe, fit confirmer par Charles VII les emplois que la maison de Lancastre avait donnés aux officiers bourguignons; c'est ainsi que Lille-Adam fut reconnu maréchal de France: Arthur en fit son premier lieutenant. Claude de Bauvoir, sire de Chatellux, un des généraux les plus habiles de son temps, fut également confirmé dans l'emploi de maréchal; on assura à l'un et à l'autre 2,000 francs d'appointemens par an.

Philippe se décida à prendre l'offensive contre ses anciens alliés; il appela de la Flandres 30,000 hommes, qui, réunis à ses soldats bourguignons, formèrent une armée de 50,000 combattans; il fit venir de Bruxelles et de Gand quantité de machines de guerre; 30 vaisseaux sortirent par ses ordres des ports d'Anvers et d'Ostende, et

per en son honneur une médaille avec cet exergue: *Etiam in septimo non licuit quiescere.* « Il ne se reposa même pas le septième jour ».

Le parlement supprima par un arrêt cette médaille comme irrévérente à la Divinité.

vinrent se réunir dans la Manche. Tous ces préparatifs aboutirent au siège de Calais, qui se trouva attaqué le 1^{er} février par terre et par mer. L'entreprise était hardie; mais pour l'exécuter avec succès il fallait plus de talens que Philippe n'en avait, et des soldats plus aguerris que les Flamands. Le connétable, charmé de voir le duc de Bourgogne se compromettre ainsi vis-à-vis de l'Angleterre, quitta le Picardie pour aller le joindre. Le duc le conduisit dans son camp, lui montrant avec orgueil la multitude d'hommes qui marchaient sous ses ordres, et surtout une tour de bois d'une dimension prodigieuse, et si élevée qu'elle dominait la ville : c'était l'ouvrage de 600 charpentiers de Gand et de Bruges.

Au bout de quelques jours le connétable prit congé de Philippe, car le prince voulait avoir l'honneur de prendre seul la ville de Calais. Arthur traversa une partie de l'Artois, le Pontieu, et franchit le défilé d'Azincourt, où vingt ans auparavant les Anglais avaient remporté une victoire si complète. Le comte de Richemont fit une description de la bataille aux chevaliers qui l'accompagnaient; il leur marqua la place des deux armées(1), reconnut l'endroit où lui-même

(1) Pierre Gruel.

était tombé sous les coups de milliers d'ennemis. En rappelant sur le lieu de ce désastre de si douloureux souvenirs, il pouvait au moins en diminuer l'amertume en montrant également à ces chevaliers le commencement de prospérité dont la France jouissait. Les temps étaient changés, les vainqueurs d'Azincourt connaissaient à leur tour les revers, et tout faisait présager qu'ils seraient bientôt expulsés du royaume.

Le connétable, tranquille sur le sort de Paris, se rendit une seconde fois en Champagne, dont le roi l'avait nommé gouverneur; mais il fut bientôt obligé de quitter cette province pour se rapprocher de l'Artois. Philippe venait d'échouer complètement devant Calais, et cet échec pouvait avoir des conséquences très-graves.

A la nouvelle que le duc de Bourgogne assiégeait Calais, la plus belle conquête d'Édouard III, le patriotisme anglais se réveilla; on s'indigna de voir Philippe, prince sans réputation militaire, tenter une opération que les meilleurs généraux de Charles V n'avaient osé entreprendre; on se promit bien de l'en faire repentir, et le parlement vota par acclamation de nouveaux subsides; on leva avec une célérité incroyable 12,000 archers, et au bout de quinze jours le duc de Gloucester débarqua à Calais avec 20,000 soldats.

Les Flamands qui formaient le siège de Calais apprirent dans le même jour l'arrivée des 20,000 Anglais et la dispersion de la flotte hollandaise ; cette double nouvelle leur inspira un effroi qui se changea en terreur panique ; rien ne put les retenir dans les lignes ; ils reprirent tous le chemin de leur pays en criant *Flandres ! Flandres !* Philippe s'efforça inutilement de les arrêter , sa voix fut impuissante. Gloucester, instruit de cette circonstance , fit sortir Talbot avec 10,000 hommes , ce qui acheva de mettre la confusion dans le camp du duc de Bourgogne. Ce prince se retira sans avoir eu le temps d'emmener ses bagages. Gloucester et Talbot commencèrent une nouvelle campagne à la tête de 25,000 combattans ; le premier inonda l'Artois ; le second, audacieux dans ses projets , traversa avec rapidité la Picardie, pénétra dans l'Ile-de-France, et poussa son avant-garde jusque sous les murs de Paris. La capitale passa de la tranquillité la plus parfaite à la position la plus critique ; la terreur régna dans cette ville. Talbot surprit dans Pontoise le sire de Rostremen , et le fit prisonnier avec deux divisions. Rien ne paraissait devoir arrêter le cours de ses succès , lorsque le comte de Richemont arriva. Ce général n'avait pu réunir dans l'Orléanais et dans la Cham-

pagne que 5,000 hommes, tant nobles que soldats salariés; il s'avança vers Paris en grossissant sa petite armée; sa présence électrisait tout le monde; les villes qu'il traversait lui fournissaient des soldats; il se trouva bientôt en état de tenir tête à l'ennemi. Talbot craignit de compromettre contre un tel adversaire le sort de 10,000 Anglais qui marchaient sous ses ordres, il battit lentement en retraite vers l'Oise, qu'il passa auprès de Beaumont. Le connétable le poursuivit jusque dans le Boulonnais, et le rejeta enfin dans l'Artois. Talbot perdit dans cette excursion 1,500 hommes; le sire Foucault, un des officiers d'Arthur, lui en tua 500 au passage de la Canche.

Le comte de Richemont avait rassuré Paris, sauvé l'Île-de-France et délivré la Picardie, sans avoir donné une seule bataille; car son plus grand soin était d'épargner le sang des soldats. Ce nouveau service rendit cher à tous les Français le nom de ce général. Les exploits militaires du guerrier breton frappèrent les esprits de Charles VII, et l'arrachèrent à la mollesse. Ce prince résolut de ne revoir sa capitale qu'après s'être illustré par des exploits propres à lui gagner l'estime de ses peuples. En conséquence, il fit un appel à la noblesse des provinces méridionales, rappela le connétable de Richemont,

qui lui amena 1,500 Bretons engagés au service de la France comme troupes soldées ; il commença aussitôt la campagne de 1437, ayant pour lieutenant le comte de la Marche, prince du sang, et Dunois, bâtard d'Orléans. Après quelques combats de peu d'importance, on résolut d'entreprendre le siège de Montereau.

La position de cette ville au confluent de la Seine et de l'Yonne augmentait ses moyens de défense. Les Anglais, jaloux de conserver plusieurs places au centre de la France, avaient fortifié Montereau et Meaux après en avoir expulsé presque tous les habitans.

Le siège de Montereau, un des plus remarquables du quinzième siècle, commença vers le 10 août 1437. Le roi vint se loger à Bray, là où Jean-sans-Peur s'était arrêté lors des conférences de Montereau : le connétable distribua son armée dans les différens postes ; on éleva un fort en bois sur une hauteur qui dominait la porte de Brie, on y monta des bombardes ; Xaintrilles, nommé depuis peu grand écuyer, se plaça dans cette tour avec les sires de Coëtivi, de Chailly, de Girème, de Gaucourt, et 200 nobles. Le roi arriva le jour même, et s'établit dans un prieuré masqué par le fort en bois. Arthur investit la partie de la ville située sur la

rive droite de l'Yonne du côté du Gatinais, en s'appuyant à la rivière; il avait avec lui le comte de la Marche, le bâtard d'Orléans, le bâtard de Bourbon et deux divisions de Bretons. Beaumanoir, le sire de Culant et le bailli de Vitry et une autre division de Bretons prirent position dans l'angle aigu formé par l'Yonne et par la Seine, pour attaquer le faubourg St.-Maurice. Il jeta sur l'Yonne un grand pont de bateaux pour établir une communication entre ses quartiers. La partie menacée par le connétable, du côté de Moret, était d'un facile accès; c'est aussi vers ce point que le gouverneur, Thomas Guérard, élève de Talbot, plaça sa redoutable artillerie : les Anglais la servaient avec une habileté bien extraordinaire pour l'époque. Le connétable fut obligé de tracer de longs boyaux pour mettre ses soldats à couvert; mille ouvriers travaillaient chaque nuit à élever de petits forts en bois et en terre, dans lesquels se plaçaient les assaillans; on arriva après beaucoup de peine au bord du fossé rempli des eaux de l'Yonne; il avait quinze pieds de profondeur; le connétable prit le parti de détourner la rivière afin de mettre le fossé à sec. Ce projet paraissait au-dessus des forces des ouvriers de ce siècle; cependant il fut à peu près exécuté,

grace aux efforts de Bureau, l'ingénieur le plus savant de l'Europe. On venait de le nommer maître de l'artillerie. Cet officier parvint à arrêter le cours de l'Yonne, assez pour qu'il restât à peine quatre pieds d'eau dans le fossé. Alors le connétable établit ses machines de guerre sur la contrescarpe et battit la muraille sans interruption pendant deux jours entiers. Le bailli de Vitry, ayant surmonté les obstacles que lui opposait la nature du terrain, battait également les remparts du côté de l'occident ; mais du côté du Gatinais, Xaintrilles n'avait aucun succès. Charles VII, ne doutant pas que le comte de Richemont, secondé de ses Bretons, ne forçât la ville sur le point opposé, quitta Xaintrilles, passa la Seine sur le pont de bateaux, et vint joindre le connétable, en lui déclarant qu'il voulait servir sous ses ordres comme simple chevalier. La présence du souverain doubla l'énergie des assaillans ; les batteries françaises, perpétuellement en jeu, firent de larges brèches ; mais pour parvenir à la muraille, il fallait franchir le fossé rempli d'eau. Le connétable commanda 400 hommes pour aller faire des fascines dans un bois voisin ; mais à peine en eut-on jeté quelques-unes que Charles VII, impatient de se signaler, descendit dans le fossé, le tra-

versa ayant de l'eau au-dessus de la ceinture et portant une échelle ; il arriva sur le bord opposé suivi de plusieurs centaines de guerriers que son exemple enflammait ; il appliqua son échelle au mur, et monta à l'assaut un des premiers ; parvenu à la brèche, il se battit corps à corps avec plusieurs Anglais ; mais il ne resta pas long-temps seul à soutenir leurs coups : il aurait fallu enchaîner les Français au pied des remparts pour les empêcher de suivre leur roi ; en peu d'instans ils couvrirent les murailles. Ni le courage, ni la savante tactique des Anglais ne purent arrêter ce torrent. La ville fut prise d'assaut le 22 octobre 1437, à midi, malgré l'héroïque défense des assiégés qui précipitèrent au bas des remparts des pelotons entiers d'assailans ; le connétable, agissant en général expérimenté, n'avait point monté à l'assaut, et avait eu la précaution de garder beaucoup de monde auprès de lui ; il lançait perpétuellement des troupes fraîches qui finirent par écraser les Anglais. Le premier soin de Charles VII, après la victoire, fut d'arrêter le carnage. Les Français renégats n'avaient pu soutenir les regards de leur souverain ; ils abandonnèrent de bonne heure le combat, et se retirèrent vers le château ; mais la retraite leur fut coupée ; 100 d'entre eux se

précipitèrent dans l'Yonne et s'y noyèrent; à peu près 150 qui restèrent durent la vie à la clémence du roi. Le brave Thomas Guérard se jeta dans le château avec les débris de sa garnison, et s'y défendit encore quelques jours; il demanda enfin à capituler. Charles VII, estimant son courage, lui permit de se retirer en Normandie et d'emmener tous ses bagages.

Depuis le siège de Château-Gaillard, sous Philippe-Auguste, les Français n'en avaient pas encore fait un aussi en règle que celui de Montreuil. Bureau y acquit une véritable réputation par la supériorité avec laquelle il dirigea les travaux. En exécution d'une des clauses du traité d'Arras, on éleva sur le pont de Montreuil une grande croix de cuivre (1), en expiation de l'attentat commis à cette place dix-neuf ans auparavant.

Charles VII venait de prouver que si les plaisirs l'avaient amolli, ils ne l'avaient pas rendu timide; son courage, sa clémence dans la victoire, avaient fait l'admiration des Français, tou-

(1) Cette croix fut arrachée pendant les guerres de religion; il ne resta que le piédestal en pierre, qui était une simple borne qui s'élevait jusqu'à la hauteur du parapet; cette borne fut également enlevée en 1814, lorsqu'on coupa une arche du pont.

jours prêts à s'enthousiasmer pour leur roi. Charles avait alors trente-cinq ans; le dauphin son fils, Louis XI, qui en avait à peine quatorze, fit ses premières armes sous les yeux de son père et du connétable. La renommée augmenta les hauts faits de Charles VII; Paris demanda à grands cris son retour. Le roi prit la route de Melun, et s'arrêta dans cette ville pendant que le comte de Richemont alla présider aux préparatifs de son entrée dans la capitale: cependant l'entrée de Charles VII n'eut lieu qu'un an après; l'histoire contemporaine ne dit pas la cause de ce retard. Le roi vint à Paris le jour de la St.-Martin d'hiver, 11 novembre 1438. On lui fit la même réception qu'à Henri V. Le monarque fut conduit de la porte St.-Denis à l'église Notre-Dame, sous un dais bleu, porté par les syndics de corporations, qui se relayaient. Immédiatement après le roi marchait Arthur de Richemont monté sur un très-haut destrier, et revêtu d'une brillante armure semée d'hermines comme celles de tous les princes bretons; il tenait à la main un gros bâton de commandement, rond et doré; un écuyer portait à côté de lui l'épée de connétable. (Voyez la Vie de Dunois, pour l'entrée de Charles VII.)

Le roi ne resta point long-temps à Paris;

il fut obligé d'en sortir à cause de la peste qui se déclara avec les symptômes les plus effrayans.

Le roi se retira à Orléans , dans l'espoir d'échapper à ce fléau , qui avait reparu douze fois pendant le règne de Charles VI. Le connétable, de son côté , se rendit en Champagne, dont il était gouverneur, ainsi que de tous les pays compris entre la Seine et la Loire; il établit son quartier général à Troyes. Son premier soin fut de poursuivre à outrance les chefs des partisans qui avaient reparu dans ce pays. L'un d'eux, nommé Bouson de la Faille, capitaine gascon fort célèbre (1), était signalé comme le plus cruel et le plus avide; son nom inspirait l'effroi à toute la contrée , son audace égalait son courage : il s'était entouré d'un prestige tel, que le peuple le croyait maître de grandes armées. Cependant on ne le voyait jamais accompagné de beaucoup de monde; il arrivait presque seul à Troyes , imposait aux habitans une taxe dont il réglait lui-même la quotité selon son caprice , et se retirait avec l'argent sans être inquiété. Il apprit l'arrivée du comte de Richemont dans la capitale de la Champagne , et n'y vint pas

(1) Il avait défendu Montargis avec une grande valeur , en 1426. (Voyez la Vie de Dunois.)

moins sans escorte, afin de montrer aux bourgeois que ce nouveau gouverneur militaire ne lui en imposait pas plus que leurs magistrats civils. Arthur, instruit de son arrivée, ordonna à ses officiers de l'arrêter sur-le-champ; Bouson, apprenant qu'on allait se saisir de lui, remonta à cheval, et s'enfuit dans l'espoir de gagner Nogent, dont les gens de sa bande occupaient le château; mais on l'atteignit, et on le ramena à Troyes. Le connétable lui fit faire son procès dans les règles, comme prévenu de rébellion aux ordres du roi, et d'avoir dévasté le pays; jugé coupable par le tribunal militaire, Bouson subit le supplice des grands criminels: on le jeta à l'eau dans un sac de cuir. Arthur infligea le même châtiment à Boways de Glari, un des chefs écossais venus en France avec Douglas, et aussi terrible dans ses violences que Lafaille.

Ces deux exemples d'une juste sévérité contribuèrent beaucoup à ramener le calme dans la Champagne. Tranquille sur le sort de cette province, le comte de Richemont fit proposer au roi de reprendre le projet qu'on avait formé l'année précédente d'enlever aux Anglais les places qu'ils avaient conservées dans le voisinage de Paris, ce qui était d'autant plus urgent que Talbot venait de surprendre Pontoise, forteresse

presque imprenable, d'où les Anglais, se liant par détachement avec la garnison de Meaux, compromettaient chaque jour le sort de la capitale : on avait même tout lieu de craindre que Talbot n'y pénétrât d'un moment à l'autre. Afin de déjouer les projets de ce chef audacieux, on résolut d'enlever Meaux. Le comte de Richemont quitta Troyes pour se rendre à Paris; mais il ne suivit pas le chemin direct; il passa par Nogent, franchit l'Yonne avec l'intention de visiter les provinces voisines de la Loire, parcourut le Gatinais, l'Orléanais, la Beauce, la Brie et l'Île-de-France, et trouva ces contrées dans l'état le plus déplorable : les habitans abandonnaient leurs demeures pour échapper à la fureur des soldats. Le duc de Bourbon, Dunois, le comte de Vendôme, avaient pris leurs quartiers dans ces pays; mais au lieu de les protéger ils les pillaient. Le comte de Richemont en fut indigné, et fit ses observations aux généraux, on ne les écouta point; il voulut faire valoir son autorité de connétable; on la méconnut : on affecta même de continuer les mêmes désordres sous ses yeux. Outré au dernier point, Arthur se rendit à Paris, et sur sa prière le conseil du roi s'assembla; il y fit le récit de ce qu'il avait vu, en signalant nominativement les bannerets qui s'étaient rendus

coupables des ravages ; il appuya principalement sur Dunois, qu'il avait jusqu'alors fort affectionné.

« Puisqu'on ne veut plus reconnaître mon autorité, dit le comte de Richemont ; puisque les princes du sang eux-mêmes se déshonorent par des actions indignes de gens de cœur, je me démetts de la charge de commandant général de l'armée, et je vais me retirer dans mes domaines, pour ne pas être témoin de désordres que je n'ai pas le pouvoir de réprimer. » En disant ces mots, il sortit du conseil et ordonna aux officiers de sa maison de faire les apprêts du départ.

La retraite du connétable pouvait avoir des conséquences funestes, surtout au moment où les Anglais se montraient plus entreprenans que jamais. Le prieur des chartreux, homme vénérable et l'ami du guerrier breton, instruit de sa résolution, vint le trouver au sortir du conseil, et lui fit les plus fortes remontrances ; il lui peignit la situation alarmante dans laquelle il allait laisser le royaume de France auquel il avait juré de consacrer sa vie ; il lui montra la gloire qu'il pouvait encore acquérir en chassant les Anglais des provinces du centre et de la Normandie.

Arthur se laissa toucher par les paroles du religieux ; il abandonna le projet de se retirer dans

ses domaines, et vit le soir même Charles VII, qui lui promit de ne négliger aucun moyen pour arrêter ces désordres. Après s'être parfaitement entendu sur ce point avec le roi, le comte de Richemont ne s'occupa que des préparatifs du siège de Meaux. Charles VII envoya au comte de Vendôme, au duc de Bourbon, à Dunois et aux autres chefs l'ordre, signé de sa main, d'envoyer leurs compagnies sur le chemin de Meaux et de les mettre sous le commandement du connétable. L'expédition projetée promettait des dangers, tous les seigneurs accoururent : l'indiscipline n'avait pas étouffé dans leur cœur l'amour de la gloire. Arthur leva ses quartiers le 10 juillet 1440, franchit la Seine avec 12,000 combattants et un matériel considérable, placé sous la direction de Bureau, maître de l'artillerie; il passa la Marne à Lagny, et investit Meaux le 18.

Il s'établit avec le corps de bataille dans une plaine de vignes en face du faubourg de la Chaage; il envoya le sire de Rostremen, sorti depuis peu de sa captivité, à l'abbaye de Saint-Faron, Lahire et Floquet aux cordeliers; il logea les sires de Chailly et de Courbanton auprès des *Mortiers*, avec ordre d'y bâtir une plateforme pour placer les canons. Bureau établit une ligne d'artillerie depuis le faubourg Saint-

Rémi jusqu'au Brassat; ses premières tentatives produisirent peu d'effet; les Anglais opposaient une résistance d'autant plus opiniâtre que des avis certains leur avaient appris que Talbot, d'Orset et Scalles accouraient à leur secours. En effet, ces généraux, sentant la conséquence de la prise de Meaux, eurent à cœur de s'opposer à cette entreprise; ils réunirent donc sur un seul point 7,000 hommes avec lesquels ils sortirent de la Normandie en se dirigeant vers Meaux. Le connétable fut instruit par ses espions du jour et de l'heure où Talbot devait quitter Rouen. Sur ces renseignemens il réunit ses lieutenans en conseil de guerre, et leur apprit que d'Orset, Scalles et Talbot approchaient pour faire lever le siège; dans cet état de choses, il leur proposa de livrer sur-le-champ un assaut général, et, dans le cas où l'on échouerait, d'aller au-devant des Anglais et de les combattre en rase campagne, dans la plaine de Nantouillet. Son avis prévalut malgré quelque opposition. Le connétable et Bureau, maître de l'artillerie, firent des dispositions si sages, que la ville fut prise après un assaut qui ne dura pas une heure (15 août 1440). Le gouverneur Jean de Thyars, Français renégat, tomba au pouvoir du vainqueur; il avait promis une forte rançon au chevalier dont il

était devenu le prisonnier; mais, sans égard pour cette convention, le connétable lui fit trancher la tête comme traître à son roi et à son pays.

La conquête de Meaux porta la joie dans Paris. Charles VII envoya au-devant d'Arthur le comte du Maine, son principal ministre, et plusieurs grands de la cour. Ces seigneurs conduisirent le guerrier jusqu'au palais du monarque; le roi le combla de caresses en le remerciant du service éminent qu'il venait de rendre à l'État. Mais la joie que le comte de Richemont ressentait dans ce moment de triomphe ne lui fit point oublier de poursuivre ses travaux; il proposa à Charles de chasser les Anglais de la Normandie: en conséquence, des hérauts aux armes du roi se répandirent dans les provinces du centre, et publièrent, selon la coutume, l'entreprise projetée contre la Normandie; les capitaines accoururent de toutes parts avec leurs gens, et se concentrèrent dans l'Île-de-France, qu'ils dévastaient en attendant que l'expédition commençât. Ils ne se montrèrent pas très-satisfaits d'avoir pour commandant supérieur le connétable, dont ils redoutaient l'austérité, et formèrent entre eux une ligue qui devint tellement redoutable, que le comte de Richemont ne fut plus

le maître de diriger les opérations. C'est ainsi que la campagne s'ouvrit, contre son gré, par le siège d'Avranches. Les Anglais avaient fait de cette ville leur place d'armes; leurs généraux y avaient laissé en dépôt leurs plus riches effets et le produit de vingt ans de pillages; les capitaines français le savaient; ils voulaient la prendre pour s'emparer de cet immense butin. Forcé d'obéir aux circonstances, Arthur prit les mesures propres à assurer un plein succès; mais il ne fut point secondé par ceux mêmes qui l'avaient contraint d'entreprendre ce siège. Les chevaliers quittaient les lignes pour aller piller la Normandie; de sorte qu'au bout d'un mois l'entreprise n'était guère plus avancée que le premier jour, et le connétable fut obligé de battre en retraite après avoir échoué complètement dans cette entreprise, par l'indiscipline des siens.

Le comte de Richemont n'était pas accoutumé aux revers; celui qu'il venait d'essuyer l'irrita d'autant plus, qu'on ne pouvait l'attribuer ni à ses mauvaises dispositions ni à son manque de courage; il lui était démontré que les capitaines, qui le détestaient comme le redresseur de leurs torts, s'étaient coalisés pour faire manquer cette expédition et le perdre ainsi dans l'esprit du roi. Arthur se retira à Dol avec ses Bretons, et se rendit

ensuite dans la capitale de l'Anjou. Charles VII, qui s'y trouvait, lui fit l'accueil le plus amical, écouta ses plaintes et promit de le venger; bien plus, il jura de consacrer tous ses soins à réprimer les excès des capitaines et des généraux, excès dont la continuité pouvait amener la chute de la monarchie. Mais il n'était guère facile de sévir contre les coupables, car on voyait parmi eux les bannerets qui avaient rendu les plus grands services au roi; c'est-à-dire le duc d'Alençon, le bâtard de Bourbon, Lahire, Xaintrailles, Foucault et Dunois lui-même : ils avaient combattu en héros l'ennemi de la patrie, et maintenant ils dévoraient le pays qu'ils venaient de délivrer !

Charles VII réunit auprès de sa personne le petit nombre de bannerets restés étrangers à ces désordres (le sire de Gaucourt y figurait); le roi forma une commission, dont le connétable fut président; on chargea cette commission de chercher les moyens propres à réprimer les gens de guerre. Après de graves réflexions, le roi, d'après l'opinion de ce conseil, ordonna qu'à l'avenir un homme d'armes, un noble requis *en guerre*, ne pourrait avoir que cinq chevaux pour son usage particulier, et que sa suite se composerait d'un coustelier, de deux

archers, d'un page, d'un gros varlet, et pas un seul homme de plus : le noble devait répondre de la conduite de ces cinq personnes. On assigna à chaque noble, pour lui et pour sa lance, une solde qui devait être payée chaque mois, d'après une revue ou *montre*. (Recueil d'ordonnances.)

Ces dispositions étaient sages ; mais on manquait de moyens coercitifs pour les mettre à exécution ; cependant leur simple publication produisit encore quelque bien ; les villes, jouissant du droit de se garder elles-mêmes, fermèrent leurs portes aux seigneurs vagabonds ; les habitants des campagnes, ayant su que le roi les avait pris sous sa protection, opposèrent de la résistance aux violences ; les nobles trouvèrent moins d'hommes empressés à suivre leur fortune ; l'agriculture y gagna quelques bras. On conçoit que de semblables dispositions devaient blesser les grands ; ils se plaignirent qu'on attaquait leurs privilèges. Peut-être avaient-ils espéré qu'à la faveur des malheurs publics ils pourraient reconquérir ceux que les prédécesseurs de Charles VII leur avaient enlevés ; et pour faire diversion aux bons effets produits par ces réformes, ils crurent mettre l'opinion de leur côté en signalant les abus du gouvernement, accusant Charles VII de ne pas donner assez de

temps aux affaires du royaume. Cette imputation était maladroite ; ils choisissaient mal le moment pour faire entendre de pareilles plaintes ; car l'ordonnance que Charles venait de donner touchant les gens de guerre attestait au contraire que ce prince s'occupait des intérêts de ses peuples ; aussi leurs manœuvres furent-elles sans effet.

Les mécontents formèrent une ligue criminelle, qui avait pour but de rompre les entraves que l'on mettait à leur ambition ; de s'emparer de la personne du roi, de le tenir en tutelle, et de gouverner au nom du dauphin, dont ils pourraient se servir comme d'un instrument docile. Le principal fauteur de cette intrigue fut La Trémouille, cet ancien favori, qui ne pouvait se consoler de sa disgrâce ; la haine qu'il portait au connétable n'avait rien perdu de sa violence. Il la communiqua aux autres seigneurs, à la tête desquels on distinguait Jean d'Alençon, neveu d'Arthur, prince d'un caractère inquiet, dont la vie se passa à commettre des fautes. Charles, duc de Bourbon, que le connétable avait raccommodé avec le duc de Bourgogne ; Louis, comte de Vendôme, un des plénipotentiaires du congrès d'Arras, figurèrent dans cette cabale, qui se grossit d'Antoine de Cha-

bannes, des sires de Prie, de Chaumont; de Laroche, sénéchal du Poitou; d'Alexandre, bâtard de Bourbon; enfin de Dunois lui-même, qui ternit sa gloire en prenant part à cette rébellion. (Toutes les Chroniques.)

Cette conspiration se forma à la cour, sous les yeux de Charles VII. Les mécontents entretenaient une correspondance fort suivie avec La Trémouille, qui du fond du Poitou leur traçait un plan de conduite; ils circonvinrent le dauphin, que le roi avait laissé à Loches, flattèrent son amour-propre, et finirent par lui proposer de se laisser mettre à la tête de l'administration du royaume. Ce prince, âgé de seize ans, déjà fort ambitieux, accueillit avec joie cette proposition, et commença sa carrière politique par servir les intérêts de cette noblesse à l'abaissement de laquelle il travailla ensuite toute sa vie.

La cour se trouvait à Amboise; au moment où le calme le plus parfait régnait autour de Charles VII, deux de ces seigneurs l'allèrent trouver dans le château, et lui remirent, au nom de tous les mécontents, une supplique dans laquelle on demandait l'éloignement « des personnes qui donnaient au roi des avis fort préjudiciables. » On voulait parler du comte du Maine

et du connétable. Charles répondit avec fermeté qu'il n'en ferait rien. Le lendemain il ne trouva aucun de ses courtisans auprès de lui : les seigneurs rebelles avaient quitté Amboise dans la nuit. Ils allèrent se réunir à Blois, et enlevèrent de Loches le dauphin, malgré l'opiniâtre résistance du comte de Perdriac son gouverneur. En passant à Beaugenci, ils rencontrèrent le connétable, qui, accompagné de 20 officiers seulement, inspectait les places de l'Orléanais, en qualité de gouverneur des provinces comprises entre la Seine et la Loire ; ils l'entourèrent au milieu de la route, en l'accablant d'injures et de reproches ; il répondit avec dignité à ces invectives, et vit mettre en délibération si l'on s'emparerait de sa personne ; mais Antoine de Chabannes fit écarter cet avis, en disant que l'arrestation du connétable causerait la plus vive satisfaction aux Anglais, qui profiteraient de cette circonstance pour devenir plus menaçans. Cette raison d'État, bien honorable pour Arthur, toucha les rebelles, qui laissèrent le comte de Richemont libre de rentrer dans Beaugenci, où il reçut le lendemain la visite de La Hire et de Gaucourt, restés tous deux fidèles à leurs devoirs.

Ces deux généraux lui dirent « que le roi le priait et non pas le commandait, qu'il vînt à-

tivement et toutes choses cessées, devers lui. » Le connétable se jeta à l'instant même dans un bateau avec les deux capitaines, passa sous le pont de Blois, et arriva à onze heures du soir à Amboise. Le roi n'était pas encore rentré dans ses appartemens lorsqu'on lui annonça le comte de Richemont; il courut au-devant de lui, le serra dans ses bras en disant : « J'ai mon connétable, je ne crains plus rien. » Le guerrier breton répondit à ces paroles obligeantes en demandant la grace du jeune Blanchefort, l'un des mécontents, resté à Amboise pour suivre les démarches de Charles VII : on l'avait arrêté; il devait avoir la tête tranchée au soleil levant (1440).

Le connétable fit voir au roi le danger qu'il y aurait de fléchir dans cette circonstance : « C'est par la force des armes qu'il faut décider cette querelle, lui dit-il; et surtout ne restez ni dans une ville ni dans une forteresse quelconque; tenez toujours la campagne, vous éviterez ainsi le sort de Richard II, pris, à la fin du siècle dernier, dans le château de Conway, par des seigneurs également révoltés pour réformer de prétendus abus du gouvernement. » Arthur n'était pas homme à ne servir son maître que de ses conseils; il réunit, avec une diligence in-

croyable, la noblesse de l'Ile-de-France, ordonna aux officiers de sa maison de faire dans ses domaines des levées extraordinaires; il se mit en marche avec le roi pour aller chercher les rebelles en Poitou, dont le sénéchal s'était déclaré pour eux. La Trémouille, qui possédait des biens immenses dans cette province, y avait beaucoup d'influence; la *Praguerie* (c'était ainsi que l'on appelait la ligue, par allusion à la guerre des Hussites de Prague) avait trouvé des partisans dans la noblesse du Bourbonnais, du Poitou, du Maine, de la Marche et du Limousin; mais la vigueur avec laquelle le roi prit l'initiative, en venant chercher les rebelles au milieu de leur boulevard, étonna le peuple et l'enhardit à se montrer contraire à ces seigneurs. On commença les opérations par le siège de St.-Maixent, que la trahison avait livré au duc d'Alençon. Les habitans secondèrent les royalistes. Charles VII assista à ce siège, qui dura huit jours; mais une résolution soutenue était au-dessus des forces de ce prince: il s'enflammait subitement, et se calmait de même. Après la prise de St.-Maixent, il abandonna au comte de Richemont le soin de soumettre les autres places, et alla faire ses Pâques à Poitiers. Il y trouva Dunois, qui embrassa ses genoux pour obtenir le

pardon d'un moment d'erreur ; le roi repoussa d'abord ce guerrier, en lui reprochant comme un crime capital la tentative qu'il avait faite d'arrêter le connétable ; enfin, il se laissa fléchir et rendit ses bonnes grâces au bâtard.

Le connétable courait après les mécontents sans pouvoir les atteindre, car ils n'osaient risquer le moindre engagement. Le dauphin, se voyant ainsi pressé, implora l'assistance du duc de Bourgogne. Ce prince répondit qu'il ne se faisait pas l'allié d'un fils révolté contre son père. Malheureusement pour sa gloire, Philippe ne persista point dans ces honorables sentimens.

Les peuples se montrèrent aussi inflexibles que le prince bourguignon ; ils fermèrent les portes des villes aux rebelles, et les ouvrirent avec enthousiasme à leur souverain.

Le comte de Richemont se rendit maître de quatre-vingts places fortes ou châteaux appartenant aux seigneurs mécontents. La vigueur avec laquelle on poussait cette entreprise força les princes ligués à se soumettre. Le dauphin, le duc de Bourbon et les seigneurs les plus marquans vinrent implorer leur grâce (septembre 1440) ; on la leur accorda, mais on ne leur rendit ni leurs places ni leurs châteaux, et l'on

exigea une forte indemnité pour les frais de la guerre. Cette révolte, dont les suites semblaient devoir être si funestes à l'État, servit au contraire à raffermir l'autorité royale.

Cet orage étant dissipé, le roi revint à son projet de faire de grandes améliorations dans les diverses branches de l'administration; mais pour arriver à ce but, il fallait se débarrasser de soins étrangers. Le plus important était de conclure la paix avec les Anglais, dont les entreprises continuelles perpétuaient les embarras du royaume. Depuis quatre ans on faisait des tentatives infructueuses pour arriver à un arrangement : les négociations entamées sous les auspices du duc de Bourgogne avaient toujours été rompues pour une cause singulière, les Anglais s'obstinaient à n'appeler le roi que *Charles de Valois*, sans vouloir lui donner le titre qui lui appartenait. Les négociations furent reprises à St.-Omer au commencement de 1441, sous les auspices du duc d'Orléans (1). Selon le connétable, le meilleur moyen pour déterminer les Anglais à faire la paix promptement, était de

(1) Ce prince, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, avait languì vingt-cinq ans dans les fers; enfin, le conseil d'Angleterre lui permit d'aller à Calais (en 1440) pour s'aboucher avec les intendants de ses domaines et avec les

fondre sur les villes qu'ils possédaient encore dans le voisinage de Paris : Creil, St.-Germain, Meulan et Pontoise.

Cet avis plut au roi, et le projet fut mis à exécution sans délai. Le comte de Richemont marcha sur St.-Germain et l'enleva au bout de quelques jours de siège; il se présenta le 1^{er} mai 1441 devant Creil, que l'amiral Coëtivi avait investi sans succès. La jonction de ces deux généraux força le gouverneur à capituler. Ce n'étaient là que les préliminaires d'une entreprise plus majeure, c'est-à-dire du siège de Pontoise, dont les Anglais avaient fait la place la plus difficile à forcer après Calais. La garnison,

princes de sa famille, à l'effet de réunir 120,000 écus exigés pour sa rançon.

Il n'est point vrai, comme on le croit communément, que le duc de Bourgogne paya la rançon de son ancien ennemi. Charles VII contracta une obligation de 30,000 écus pour son cousin germain; mais les Anglais exigèrent en outre la caution de la duchesse de Bourgogne, bien plus riche que le roi de France; alors Philippe se borna à permettre à sa femme de cautionner l'obligation de Charles VII; mais comme ce dernier paya la somme au temps voulu, l'engagement de la duchesse devint inutile. Voilà comment le véridique Rymmer explique le fait, t. x, p. 787. Le duc d'Orléans n'en témoigna pas moins sa reconnaissance au duc de Bourgogne. (Monstrelet.)

commandée par Guillaume Chambellan, pouvait présenter 1,500 combattans, dont 1,000 Anglais et 500 Français parjures.

Après la prise de Creil, le roi vint joindre l'armée à St.-Denis, où il trouva réunis 14,000 hommes. Il annonça qu'il assisterait au siège de Pontoise, et qu'il en suivrait les travaux. Le comte de Richemont en prit aussitôt la direction, et le 4 juin 1441 il commença par investir un faubourg fortifié qui formait la tête du pont; le roi assista à l'ouverture de la tranchée, et se retira le lendemain à St.-Denis.

Arthur, secondé par l'amiral Coëtivi, par Lahire, Xaintrilles, Joachim Rouhaut et Philippe de Culant, poussa vigoureusement les attaques, et enleva le faubourg; il dressa ensuite des batteries pour rompre les fortifications qui couvraient le pont; le feu de ses batteries fut si vif, que la secousse fit crouler trois arches; ce succès rappela Charles VII, qui vint se loger à l'abbaye de Montbuisson. Les assiégeans construisirent sur l'Oise, au-dessous de la ville, un pont de bateaux fort large, dont les deux têtes furent très-bien fortifiées. L'abbaye St.-Martin se trouvait sur la rive droite de l'Oise, à deux portées de trait du nouveau pont; on en fit un boulevard dans lequel l'amiral Coëtivi et le maréchal

de Culant prirent position avec 3,000 hommes. Le siège était commencé depuis six jours, lorsque Talbot arriva à la tête de 5,000 combattans et un convoi de vivres fort considérable; il se présenta devant l'abbaye, et offrit la bataille à l'amiral; mais ce général, pour se conformer aux ordres du roi, ne sortit point de ses retranchemens. Talbot se retira après avoir escarmouché avec la cavalerie de Lahire; ensuite il passa la Viosne, fit entrer dans Pontoise les sires de Scalles et de Fauquenbergh avec 1,500 hommes, rallia l'ancienne garnison, et battit en retraite sur Mantes. Malgré ce secours, les assiégés, pressés vigoureusement, allaient succomber après une défense héroïque, lorsque le duc d'York arriva du côté du Beauvoisis, et entra dans la place par le faubourg de Pont-Saint-Maxence; il ravitailla la ville, en retira les soldats hors d'état de servir, y laissa 800 archers frais et deux nouveaux capitaines, Nicole Bourdot et Henri Standich. A la nouvelle de l'apparition du duc d'York, Arthur voulut passer l'Oise avec toute l'armée pour le combattre; mais Charles VII, dominé par des conseillers timides, défendit de hasarder contre les Anglais aucune action en rase campagne; Arthur obéit à regret. Le duc d'York, que l'on aurait pu mettre

en déroute très-facilement, se retira après avoir bravé les Français ; il poussa une avant-garde jusqu'à Beaumont, pour occuper Xaintrilles qui l'y attendait ; mais il se rabattit tout à coup sur Lille-Adam, passa la rivière et menaça St.-Denis. Cette seule démonstration effraya tellement Charles VII, que ce prince fit reculer toute l'armée sur ce point ; mais le duc d'York, satisfait d'avoir troublé les opérations du siège, descendit la rive gauche de l'Oise, et repassa une seconde fois la rivière au bac de Marcourt, non loin de l'endroit où elle se jette dans la Seine, et prit ensuite le chemin direct de la Normandie. Pendant cette contre-marche du duc d'York, le connétable, obligé de rester dans l'inaction, envoya Jean de Brezé et 800 hommes au secours de l'amiral, qui s'était vu au moment d'être forcé dans l'abbaye. Talbot reparut trois fois dans un mois, brûla une partie de Poissi, et ravitailla Pontoise sans éprouver d'obstacle. Arthur, qui suivait tous ses mouvemens, résolut de fondre sur lui malgré la défense du roi. Il franchit l'Oise sur le pont de bateaux, et partit à la tête de 5000 hommes bien déterminés ; il était parvenu à dérober sa marche aux Anglais : déjà il n'était qu'à une demi-lieue de leur camp, lorsqu'un héraut de l'hôtel du roi arriva à toute

bride, portant l'ordre exprès de ne pas combattre et de revenir devant Pontoise. Pendant que le connétable déplorait l'aveuglement de Charles VII, Talbot, apprenant le danger qu'il venait de courir, se hâta de battre en retraite, et rentra une quatrième fois en Normandie. Le comte de Vaudemont, le comte de St.-Pol et d'autres grands vassaux accourus dans le seul espoir d'assister à une bataille, jugèrent bien qu'elle n'aurait jamais lieu; en conséquence ils abandonnèrent l'armée; leur exemple fut suivi par beaucoup de seigneurs; Charles VII, dégoûté à son tour, revint à Paris. Cette brusque retraite indisposa les Parisiens, qui s'étaient imposés une taille pour subvenir aux frais de l'expédition.

Les esprits étaient fortement échauffés, on accusait le monarque de timidité, on lui reprochait son insouciance, lorsque tout à coup on apprit que Charles VII avait quitté de nouveau l'hôtel Saint-Paul, et qu'il venait de reprendre le siège de Pontoise; Charles avait cédé aux supplications d'Arthur, qui, jaloux de la gloire de son maître, l'avait déterminé à pousser vigoureusement l'entreprise et à livrer combat aux Anglais qui viendraient la troubler.

On recommença le siège en suivant un plan entièrement opposé au premier; on fit passer

l'armée sur la rive droite de l'Oise, et l'on attaqua la ville du côté de la Normandie, afin d'empêcher les Anglais de la ravitailler. Ce moyen, le plus simple de tous et que le comte de Richemont avait proposé dès le premier jour, avait été, on ne sait pourquoi, repoussé par la majorité du conseil. Le 18 septembre 1441, il fut décidé qu'on livrerait un assaut général; on distribua les attaques dans l'ordre suivant : le roi, ayant pour lieutenans le maréchal de Culant, les comtes d'Eu, de la Marche, les sires d'Albret, de Tancarville et de Croï, se chargea de tenter un coup de main sur la ville du côté de la tour du Friche; 1,200 archers et 2,000 nobles furent désignés pour marcher sous ses ordres. Le connétable, ayant avec lui le dauphin, l'amiral Coëtivi, le sire de Graille, 1,000 arbalétriers, 1,200 nobles et 500 bombardiers, devait attaquer par Notre-Dame; le maréchal de Lohéac resta sur la rive gauche, avec les sires de Montagu et de la Suze et 1,500 combattans; il reçut l'ordre de forcer la tête du pont du côté de la ville, où l'on ne pouvait arriver qu'en passant sur les débris des trois arches qui avaient croulé dix jours auparavant. Xaintrailles se plaça sur la route de Gisors avec 2,000 hommes de cavalerie, afin d'arrêter les Anglais s'ils se présen-

taient pendant l'assaut. Les habitans de Meulan et de Paris fournirent une grande quantité de barques, dans lesquelles on plaça les plus habiles archers, qui devaient arriver sous le pont et seconder, par des décharges continuelles, l'attaque du maréchal de Lohéac.

Le 19 septembre, à dix heures du matin, les trois attaques eurent lieu à la fois, et chacun s'acquitta de son devoir avec une ardeur que la présence du souverain rendait encore plus vive : l'assaut dura deux heures; Arthur de Richemont eut la gloire d'emporter le premier le poste contre lequel il avait tourné ses efforts; la résistance de l'ennemi fut si opiniâtre que les nobles de France abandonnèrent l'assaut avec leurs pennons; la bannière du connétable fut la seule qui resta en ligne : les bretons se seraient fait tuer tous plutôt que de l'abandonner. Leur exemple ramena les assaillans, Notre-Dame fut enlevée; les cris de victoire poussés de ce côté ranimèrent les forces des nobles combattant sous Charles VII. Ce prince avait plusieurs fois monté à la brèche, où il combattit corps à corps l'ennemi comme à Montereau; mais il s'était vu forcé d'en descendre; enfin, par un dernier effort, il ramena ses soldats à l'escalade, monta le premier, et parvint à se main-

tenir sur les remparts assez de temps pour être aperçu par son armée dans cette situation. A la vue du roi suspendu au milieu des archers ennemis, on s'élança de toutes parts; en quelques instans les murailles furent couvertes de Français. Charles VII, maître de la tour du Friche, s'avança dans la ville en poursuivant chaudement les assiégés, qui se défendaient toujours avec acharnement en se retirant vers le château; il fit sa jonction avec le connétable, qui s'avancait également pour couper la retraite aux Anglais. Le maréchal de Lohéac fut le dernier à forcer le point qui lui était confié, il parvint enfin à rompre les barricades, et se rallia au roi et au comte de Richemont. 600 Anglais périrent dans l'assaut, 400 furent pris avec les généraux Clinton et Standich; 200 parvinrent à sauter par-dessus les murs; mais ils tombèrent dans la cavalerie de Xaintrailles, qui les sabra et les tua tous. Duchâtel, neveu du fameux Tanneguy, reçut le coup mortel en montant à la brèche; Guillaume Delmas, écuyer du comte de la Marche, Jean Bequet, archer, et Étienne Guillet, homme d'armes champenois, reçurent tous les trois des pensions; le roi accorda en outre au premier le droit de porter sur son bouclier une couronne obsidionale. Les pensions furent

assignées sur les droits d'entrée de la ville de Paris. (Histoire de Paris, par Félibien.)

La place étant prise (1), Charles VII parcourut à cheval tous les quartiers afin d'arrêter les violences et le pillage, et se rendit ensuite avec le connétable et les autres généraux à l'église, pour rendre grâces à Dieu de sa victoire. Il partit le lendemain pour Orléans. Le comte de Richemont alla à Parthenay, et de là en Bretagne pour y régler des affaires de la plus haute importance; car la discorde s'était mise dans sa famille : ses deux neveux étaient prêts à en venir aux mains. Jean V leur père, dont ces dissensions avaient altéré la santé, mourut l'année suivante. Arthur, quoique très-sévère, était doué d'un esprit conciliant; il sut ramener le calme dans la maison de son frère. Pendant qu'il était en Bretagne, le connétable apprit la mort de sa femme, décédée à Paris le 2 février 1441 (l'année commençant à Pâques) : on appelait toujours cette princesse madame de Guienne. Cet événement nécessitait sa présence dans ses domaines; mais, appelé

(1) Les auteurs de l'Art de vérifier les dates se trompent en mettant la prise de Pontoise au 17 juillet, le jour même où commença le siège; l'erreur est de deux mois. Le Journal de Paris, d'accord avec l'historien d'Arthur, dit le 19 septembre.

par Charles VII, il ne put y séjourner longtemps. Ce prince, que les succès rendaient chaque jour plus actif, était passé rapidement de l'hôtel Saint-Paul au fond du Poitou.

Le roi s'était rendu dans cette province afin de réunir les troupes nécessaires à une expédition en Guienne : n'osant pas entreprendre seul cette campagne, il envoya un des officiers de son palais vers le connétable, avec prière de venir le trouver à Toulouse, en lui prescrivant d'aller passer quelques jours à Paris, afin d'y réchauffer par sa présence l'esprit public. Arthur exécuta religieusement les ordres du monarque; il visita l'Ile-de-France, la Picardie, et partit pour le midi en suivant la ligne de Nevers, Moulins, Clermont et Alby. Le roi venait d'arriver dans le Languedoc, par Poitiers, Limoges et Montauban; la jonction eut lieu sur le Tarn. Charles VII fit son entrée à Toulouse le 8 juin 1442. Il était vêtu de noir et montait un cheval blanc; le connétable le précédait l'épée nue à la main et revêtu de tous les insignes de sa haute dignité; le dauphin, monté sur un cheval noir, menait sa mère en croupe; huit capitouls portant des robes mi-partie noire et rouge reçurent le monarque sous un dais doré, et le conduisirent à l'hôtel-de-ville à travers des flots

de peuple. (Histoire du Languedoc, tome iv.)

Peu de jours après son arrivée à Toulouse, Charles VII passa la revue des troupes cantonnées dans le voisinage de cette ville; Arthur avait amené 1,200 Bretons. Les historiens anglais font observer, dans cette circonstance, que ce général conduisait à chaque expédition un certain nombre de ses compatriotes qui devenaient le noyau de l'armée. Celle qu'on venait de réunir sous les murs de Toulouse était forte de 50,000 hommes, tous vieux soldats, faisant tous la guerre depuis quinze ans au moins. Sa composition offrait le dénombrement suivant : 160 seigneurs déployant bannières, 4,000 lances (à 5 nobles chaque lance), 12,000 arbalétriers, 4,000 bombardiers et 6,000 routiers. On distinguait à la tête, outre le roi et le connétable, les comtes du Maine, de la Marche, de Mortain, princes du sang; les sires de Castres, de Perdiac, de Mortemart, grand tenancier du Poitou; le maréchal de Culant; Xaintrilles, grand écuyer; Lahire; Mallet de Gravelle, grand-maître des arbalétriers; les frères de Tancarville, Coëtivi, de Laval, de Châtillon, de Montgascon, de Brézé, de Gavre, et les seigneurs aquitains comtes de Comminges, de Foix, de Bigorre, de Tartas, d'Albret et d'Armagnac.

Le 15 juin Arthur partit de Toulouse avec deux divisions d'avant-garde, le roi et le corps de bataille le suivirent; les Français passèrent l'Adour le 20 juin, et firent le siège de Saint-Sever. Cette ville était depuis plus d'un siècle au pouvoir des rois d'Angleterre, elle tenait tout le pays dans la domination; des fortifications prodigieuses pour cette époque en faisaient le boulevard de la Guienne; une forte garnison soutenait le zèle des habitans, très-dévoués à la maison de Lancastre. Thomas Rameston, gouverneur des possessions anglaises du midi, s'attendant à voir Saint-Sever attaqué, s'y était jeté pour le défendre: il y fit entrer un renfort de 300 Anglais et de 1,200 Gascons.

Le comte de Richemont commença le siège le jour même, et le poussa avec la vigueur qu'il mettait dans tout ce qu'il entreprenait; le jour de la Saint-Pierre deux faubourgs furent enlevés dans l'espace d'une heure: 400 arbalétriers gascons se firent tuer dans les retranchemens. Le lendemain la ville fut assaillie sur les trois points: le roi attaqua du côté de Montgaillard, le maréchal de Culant du côté d'Ingreuil, et le connétable du côté de l'Adour. Les Français, excités par la présence du roi, s'élancèrent tous à la fois vers les murailles, et parvinrent à s'y loger après

trois heures de combat. Comme à Pontoise, Arthur eut la gloire d'entrer le premier dans la place. Ses efforts pour arrêter le carnage furent impuissans; on tua dans les fortifications 700 arbalétriers et 300 habitans. Le gouverneur, voyant entrer le connétable, réunit les débris de sa garnison et fit une sortie du côté de Montgaillard où se trouvait le roi; il passa sur le ventre des Français, et parvint à se faire jour à la tête de 600 hommes; mais il fut poursuivi et atteint à une lieue de la ville par l'amiral Coëtivi, et, après une courte résistance, obligé de rendre son gantelet. Arthur prit sous sa protection quelques habitans restés dans la ville; il trouva plus de 100 enfans encore au berceau, que les mères effrayées n'avaient point eu le temps d'emporter; il les réunit dans quatre maisons, et fit amener des chèvres pour allaiter ces petites créatures. (Jean Gruel, p. 123.)

Pour reconnaître les services rendus dans cette expédition par le comte de Richemont, Charles VII le nomma commandant supérieur de Saint-Sever. Après cinq jours de repos, l'armée quitta ces parages, et se dirigea sur Dax, qui appartenait également aux Anglais. La rareté des vivres fut telle dans ce trajet, que plusieurs centaines d'hommes moururent de faim; les plus

grands seigneurs se nourrissent d'herbes sauvages. Arthur avait une petite bouteille de liqueur avec laquelle il soutint ses forces pendant six jours entiers; une nuit, les gens de son hôtel lui amenèrent un tonneau de vin; il le distribua le lendemain, par petites portions, en demandant en échange un peu d'eau, qui était aussi rare que le pain. Le siège de Dax dura six semaines; dix assauts livrés successivement échouèrent tous; enfin le vent du nord tempéra la chaleur, et l'on put mettre plus de suite dans les travaux. Les habitans, effrayés des progrès des Français, et craignant de les irriter par trop de résistance, demandèrent à capituler.

Pendant cette campagne le comte de Richemont se lia d'amitié avec Charles II, sire d'Albret, fils du connétable tué à la bataille d'Azincourt. Ce seigneur lui proposa de resserrer les liens de leur amitié par un mariage avec Jeanne d'Albret sa fille, âgée de vingt-deux ans. Cette offre fut acceptée, et Arthur forma de nouveaux nœuds à Nérac, le 29 août 1443.

Charles VII, qui venait de rétablir sa puissance dans la Guienne, partit pour l'Agénois. Le connétable ne le suivit pas; il resta dans le Languedoc pour rétablir l'ordre, car le séjour d'une armée de 50,000 hommes avait troublé le calme

dont cette province jouissait depuis long-temps sous la protection de ses sages institutions. Arthur était dans la ville de Gavre, lorsque Robert de la Rivière, depuis évêque de Rennes, vint lui notifier la mort de Jean V, duc de Bretagne, décédé la veille du mariage du comte de Richemont avec Jeanne d'Albret. François I^{er}, nouveau duc, supplia le roi de laisser revenir en Bretagne son oncle le connétable, dont il voulait prendre les avis; Charles VII se rendit avec beaucoup de peine à ses instances. Arthur quitta le Languedoc, conduisit sa femme à Parthenay, et se trouva en Bretagne à la fin de novembre. Il assista, le 10 décembre 1443, au couronnement de son neveu, qu'il arma chevalier à l'issue de la cérémonie religieuse. La trêve signée quelques mois après entre la France et l'Angleterre vint ajouter au bonheur de la Bretagne; mais si le fléau de la guerre avait cessé, un autre non moins terrible lui succéda bientôt: nous voulons parler des ravages commis par les soldats que Charles VII avait été forcé de réunir pour l'expédition de Guienne. L'oisiveté de ces hommes armés vint troubler la tranquillité que l'on espérait goûter après tant d'orages. Il fallut les entraîner dans quelques expéditions lointaines pour en délivrer le royaume; on se partagea

cette armée : le dauphin en prit une partie, et la conduisit en Suisse pour seconder Sigismond, duc d'Autriche, dans la guerre qu'il soutenait contre les habitans de ce pays ; le connétable se mit à la tête des autres divisions, et marcha au secours de René d'Anjou, duc de Lorraine, que les villes de Metz et de Toul refusaient de reconnaître pour souverain. Les historiens de l'époque donnent des détails très-obscur sur ces deux expéditions ; le plus certain c'est qu'elles furent de courte durée : beaucoup de routiers y perdirent la vie, c'était ce qu'on voulait, mais il en rentra en France un nombre encore assez grand pour donner au roi et à la nation entière les plus vives inquiétudes. C'est pour mettre un terme définitif à cette calamité que le roi et le connétable réunirent tous leurs efforts : le succès le plus complet fut le prix de leur persévérance ; car ils finirent par extirper le mal, comme nous allons le voir dans le livre suivant.



LIVRE VI.

Changement de système militaire opéré par les soins d'Arthur. — Établissement des armées permanentes. — Nouvelle agression des Anglais. — Le comte de Richemont est chargé de la conquête de la basse Normandie.

Tous les grands hommes du quatorzième siècle, et entre autres Duguesclin, Olivier de Clisson, Enguerand de Couci, Boucicaut, Louis de Clermont, avaient montré beaucoup d'ardeur à réprimer l'indiscipline qui transformait en brigands des guerriers valeureux. Arthur de Richemont partagea leur indignation, et fit encore plus que ses devanciers pour arrêter ces dévastations. Il lui était prouvé que les malheurs de la France pendant le règne de Charles VI prenaient leur source dans les revers éprouvés à la guerre par suite d'insubordination ; il fallait donc en prévenir le retour par des institutions nouvelles, sages et vigoureuses. La sévère justice d'Arthur avait été insuffisante jusqu'alors ; en vain avait-il poursuivi avec acharnement les

pillards, sans avoir égard au rang de coupables : ce zèle en faveur de l'habitant des campagnes n'avait eu d'autre résultat que de lui attirer la haine des grands, accoutumés depuis long-temps à s'enrichir de pillage. Il n'existait qu'un moyen capable de couper le mal jusque dans sa racine, c'était l'adoption d'un mode de licenciement facile à mettre en pratique. Il fallait aussi beaucoup d'énergie dans sa première application. Richemont, depuis long-temps convaincu de cette vérité, n'eut pas besoin d'user de supplications pour engager le roi à mettre à exécution le projet de réforme si souvent reproduit. Depuis que l'âge avait amorti ses passions, Charles VII se montrait de plus en plus digne de l'affection de ses sujets; il faisait des efforts héroïques pour s'acquitter envers la nation de ce qu'elle avait fait pour lui; il ne pouvait consolider son bonheur qu'en extirpant ce vice originel de brigandage, dont l'existence seule arrêtait les progrès de la civilisation. Mais jamais il n'aurait triomphé des obstacles qui l'entouraient, s'il n'avait eu pour auxiliaire le comte de Richemont. Le roi et son connétable furent les seuls créateurs du mode de licenciement qu'ils mirent en vigueur pour la première fois au commencement de l'année 1445. Ils le mûrirent

plusieurs années dans le plus grand secret; cependant, au moment de le promulguer, le roi voulut consulter les princes du sang, les généraux, les plus riches seigneurs du royaume, les principaux membres de tous les ordres, voire même les docteurs de l'université, afin de donner plus de solennité aux actes de réforme qu'il avait en vue, et de rencontrer moins d'opposition dans leur exécution.

L'armée se trouvait encore en Lorraine: elle la dévorait. Le roi, revenant de Nanci, s'arrêta à Châlons-sur-Marne et se logea dans le château de Serre, appartenant à l'évêque; il y convoqua, au commencement de mai 1445, les princes du sang et les grands vassaux; il leur annonça le désir qu'il avait de mettre un terme aux désordres commis par les gens de guerre; il nomma une commission, formée du dauphin, de Charles d'Anjou, des comtes de St.-Paul, de Clermont, de Tancarville et de Dunois; le connétable en fut le président. Le monarque soumit aux lumières de ce conseil un projet de licenciement: c'était déjà de sa part une grande preuve de courage que de proposer d'arracher les armes à des guerriers qui ne s'en servaient depuis vingt-quatre ans que pour défendre sa cause. On s'attendait à une vive opposition de la part des

grands vassaux, dont l'influence devait diminuer du moment où ils seraient privés de la faculté de lever des soldats dans leurs possessions; mais les craintes conçues à cet égard s'évanouirent bientôt; car les feudataires voyaient tous les jours leurs domaines dévastés par les hommes d'armes réunis sous la protection de leurs voisins; ils ne tiraient aucun revenu de leurs terres, qui restaient en friche; et cependant ils commençaient à devenir sensibles aux aisances de la vie, qu'ils ne pouvaient se procurer qu'à prix d'argent: l'orgueil féodal fléchit devant l'intérêt personnel. Ce ne fut pas sans étonnement qu'on les vit donner les mains à la mesure proposée. Il est vrai que Charles VII était en position de les y contraindre par la force, car la nation française avait pris un nouveau degré d'énergie, comme il arrive après les grandes secousses, et malgré les malheurs publics elle avait fait un grand pas vers les améliorations de tout genre. Déjà le commerce et les professions utiles formaient une masse nombreuse, riche, soumise, et disposée à soutenir les volontés du souverain; les villes, devenues plus peuplées par les migrations des gens de la campagne, ne craignaient pas de défendre contre la noblesse les prérogatives qu'elles

tenaient des rois; les intérêts, devenus plus généraux, se rattachaient davantage au monarque, et augmentaient sa puissance en diminuant celle de la féodalité : la noblesse se soumit donc, et en cela elle agit sagement. Cette mesure, tentée plusieurs fois, n'avait échoué que par défaut de solde; le roi fit proposer à l'assemblée des grands feudataires réunis auprès de lui, de consentir à la levée d'une taille perpétuelle dont on affecterait le produit à la paie d'un certain nombre de soldats qui resteraient toujours aux ordres du roi, et qui défendraient à la fois le territoire contre l'ennemi et protégeraient les propriétés contre les vagabonds armés; l'assemblée consentit à l'impôt. Pendant que cela se passait à Châlons, des messagers du palais parcouraient le royaume dans toutes les directions, en faisant les mêmes propositions au nom du roi. Tous les états provinciaux votèrent par acclamation l'impôt demandé; chacun voyait déjà les avantages qui allaient résulter de cette grande mesure. Assuré des suffrages universels, le roi ordonna de commencer l'opération du licenciement; il en chargea spécialement le comte de Richmond.

Ce général laissa la cour en Champagne, et se rendit avec ses lieutenans à Montbéliard; il

concentra sous les murs de cette ville les routiers qui suivaient la bannière du roi de France ; il prit même 5,000 Anglais qui, à la faveur de la trêve, s'étaient unis aux soldats que le dauphin conduisait en Suisse ; il ne laissa pas un seul capitaine dans ces contrées ; il partagea l'armée, forte de 50,000 combattans, en trois divisions qui marchèrent à la même hauteur. Celle de droite, commandée par le sire Malet de Gravelle, grand-maître des arbalétriers, déboucha au-dessus de Lure ; celle de gauche, commandée par le maréchal de Culant, traversa la plaine de Gray, et celle du centre, à la tête de laquelle marchait Arthur, suivit la direction de Vesoul ; elles franchirent la Saône à un jour de distance, traversèrent les Vosges, et entrèrent dans la Champagne par Chaumont.

Le connétable arriva le 15 juin dans les plaines de Vitry, où devaient se réunir d'autres soldats qu'on attirait de l'Auvergne, du Languedoc, de l'Ile-de-France, de la Beauce, du Poitou et de la Guienne. Ces soldats se laissèrent conduire en Champagne avec docilité, parce qu'ils se croyaient destinés à une nouvelle expédition qui les enrichirait : les ravages qu'ils commirent dans leurs marches et dans leurs cantonnemens en Champagne, presque sous les yeux du roi, ache-

vèrent de démontrer la nécessité d'une prompte réforme. (Jean Gruel.)

Cette concentration exigea un mois et demi de temps. A la fin de juillet 1445, le connétable fit passer la Marne à cette armée, que des calculs approximatifs portent à 90,000 hommes; il la réunit sur un seul point, dans la plaine qui avoisine Châlons, là même où Attila avait été vaincu. Peu de jours après, le roi sortit de la ville, et vint passer la revue; il était accompagné de son fils, de quatre princes du sang, de 150 vassaux déployant bannières, de 1,500 bannerets, l'élite de la noblesse, de plusieurs évêques, de magistrats, de docteurs de l'université. Tout ce cortège était bien fait pour en imposer à ces soldats, en leur montrant le monarque entouré des personnages les plus illustres de France. Après la revue, le roi ordonna au connétable de choisir dans les rangs les soldats les mieux équipés, les plus braves, et les plus susceptibles de se courber sous le joug de la discipline.

Arthur devait bien les connaître, car il les avait eus sous ses ordres pendant vingt ans; d'ailleurs il prit l'avis des capitaines. On forma sur le terrain les rôles d'un corps de 9,000 hommes à cheval, et d'un autre de 12,000 archers à pied: on licencia le reste, au nombre au moins de

70,000. On prit d'avance des mesures fort sages, pour empêcher cette masse de se former une seconde fois en troupe, ce qui arrivait ordinairement à chaque licenciement partiel : on en retira les hommes les plus déterminés, et tous les capitaines capables de donner une impulsion; de sorte que ces 70,000 routiers restèrent sans chefs. On les renvoya par petits détachemens dans différentes directions, avec ordre de se retirer dans leur pays natal; on leur donna connaissance, au moment du départ, d'un édit par lequel le roi accordait pleine rémission à chacun d'eux des crimes et délits qu'ils pouvaient avoir commis antérieurement, mais on les prévint aussi que l'on punirait de mort celui qui, dans le trajet, commettrait des excès. Les lieutenans du connétable, les prévôts des maréchaux se portèrent aux principaux embranchemens des routes, afin de diviser les détachemens et empêcher les rassemblemens trop nombreux; les baillis des villes et des bourgs avaient eu l'ordre de border les chemins avec les archers sédentaires. L'appareil déployé dans cette circonstance, les mesures sévères que l'on prenait pour l'exécution de l'édit de licenciement, en imposèrent à ces hommes féroces. Les 70,000 ribauds se répandirent sur la surface de la

France, et rentrèrent au sein de leurs familles; au bout de deux mois on n'en vit pas un seul sur les routes. Cette multitude de brigands, ce fléau contre lequel les rois luttèrent pendant plusieurs siècles, disparut comme par enchantement. L'effet de cette mesure fut si prompt, que le vulgaire étonné n'en fit honneur ni à la sage prévoyance du roi, ni à l'habileté du connétable, mais à la protection spéciale du Ciel, qui avait voulu récompenser la ferveur avec laquelle on venait de faire le jubilé; l'historien même du comte de Richemont attribue à un miracle la dispersion subite de ces soldats. Nous ne passerons pas sous silence le nom d'un homme sans la participation duquel l'opération eût peut-être été impossible; nous voulons parler de Jacques Cœur, qui avança au roi les sommes nécessaires pour acquitter la solde convenue, et pour l'assurer l'espace d'une année.

Le licenciement étant terminé, le connétable, à qui le roi confia les pouvoirs les plus étendus, procéda à l'organisation des soldats que l'on avait choisis pour le service de l'État. Les 9,000 hommes de cavalerie furent divisés en 15 compagnies de 600 hommes chacune; la compagnie fut subdivisée en lances, qui se composaient de 6 hommes, le chef de lance ou gendarme,

2 écuyers, 3 archers, tous à cheval. Arthur plaça dans le cadre de ce corps les guerriers qu'il importait le plus de ranger sous le joug de la discipline; « on choisit, dit un historien contemporain, des capitaines vaillans, sages, experts en fait de guerre, et non jeunes et grands seigneurs. » Il fut défendu expressément de mener à sa suite chiens, oiseaux et femmes, car les gens de guerre avaient coutume de se charger d'un attirail fort embarrassant. On fixa la paie de chaque chef de lance à 10 livres 10 sols par mois, celle de l'écuyer 5 livres, et celle de l'archer 4 livres : cette paie était perpétuelle; il fut décidé que l'on donnerait à chaque chef de lance les rations de vivres destinées à son peloton; le commandant d'une compagnie fut institué responsable de la conduite de ses hommes : voilà l'origine de cette responsabilité graduelle qui est devenue la base de la discipline moderne. Des généraux furent chargés par le roi d'inspecter les troupes à des époques fixes; il leur fut prescrit de redoubler de soin pour resserrer les liens du devoir; des volontaires nobles et plébéiens se présentèrent en foule pour servir le roi, sans demander aucune solde; ils furent incorporés dans les compagnies, et se soumirent avec docilité aux règles nouvellement établies; on leur

fit espérer d'être nommés aux vacances qui surviendraient dans les cadres de la gendarmerie : il ne fut point encore question d'avancement, qu'on ne régla que deux siècles plus tard. Les nobles qui se présentèrent pour servir à leurs frais doublèrent le nombre des gens d'armes et des archers, de sorte que le roi eut à ses ordres 40,000 hommes, dont 18,000 à cheval. On dissémina cette armée sur la surface du royaume, dans les places fortes et dans les capitales des provinces ; on établit dans 30 villes des commissaires des guerres chargés du paiement de la solde et de la distribution des rations ; la conduite des soldats devint exemplaire ; les habitans des campagnes, accoutumés à ne voir que des ennemis dans les hommes armés, ne trouvèrent plus chez eux que des protecteurs ; les capitaines, qui naguère encore donnaient l'exemple des plus horribles excès, devinrent tellement rigides qu'il fallut souvent modérer leur sévérité.

On ne fut pas long-temps sans recueillir les heureux fruits de cette réforme. L'agriculture, protégée par les hommes qui en furent si long-temps le fléau, redevint florissante comme du temps de Philippe-Auguste et de Louis IX ; les routes étant délivrées des brigands qui les in-

festaient, se couvrirent de voyageurs, les affaires se renouèrent, le commerce s'accrut prodigieusement et quadrupla les revenus de l'État. En France, jusqu'alors, la civilisation était restée en arrière de celle de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne; mais à la faveur de l'ordre, elle reprit un essor rapide, qui alla toujours en augmentant.

On doit regarder le mode adopté par Charles VII comme le changement le plus notable survenu dans notre système militaire; il fut pour les armées françaises ce que les institutions de Marius avaient été pour les légions romaines; et de même que la république n'eut plus à déplorer des désastres semblables à ceux de la Trébie, de Trasimène et de Cannes, de même on ne connut plus de revers aussi cruels que ceux de Créci, de Poitiers et d'Azincourt. Au reste, on recueillit bientôt le fruit de tant de persévérance; la France reprit une supériorité marquée sur l'Angleterre, qui fut obligée de demander comme une faveur le renouvellement de la trêve. Tout faisait donc présager qu'une longue paix serait le prix de si glorieux travaux. Arthur, couvert de gloire, se hâta de regagner son château de Parthenay; il y trouva tout en deuil: Jeanne d'Albret, comtesse de Richemont, était morte quelques jours

avant l'arrivée de son époux. Cette princesse étant tombée malade pendant l'opération du licenciement, le connétable n'avait pu se rendre auprès d'elle, car un homme public est souvent obligé de sacrifier au bien général ses plus chères affections.

Arthur avait eu à l'âge de vingt-deux ans un enfant naturel; mais il n'en avait point de ses deux femmes légitimes. Le désir de laisser un héritier de son nom lui fit contracter une troisième union; il épousa, à la fin de juillet 1445, Catherine de Luxembourg, la plus jeune des filles du comte de Saint-Pol, sœur de Jacqueline, femme du comte du Maine, alors premier ministre. Ce fut même ce dernier qui fit le mariage. Arthur goûtait dans sa retraite un repos qui depuis long-temps semblait le fuir, lorsqu'une nouvelle étincelle vint rallumer l'incendie; elle partit de la Bretagne, qui ne cessait d'être le nœud de la politique des deux nations rivales.

Jean V avait laissé à ses trois fils, François, Pierre et Gilles, des apanages proportionnés à l'affection qu'il avait pour chacun d'eux. François, l'aîné, eut le duché de Bretagne; Pierre le comté de Guingamp et beaucoup d'autres terres; Gilles, le plus jeune, eut la baronnie de Chan-

tocé, située à l'entrée de l'Anjou. Du vivant même de son père, Gilles se plaignit de la modicité et de la nature de son lot. « Pourquoi m'exile-t-on de mon pays natal? disait-il; suis-je fils du duc d'Anjou, ou du duc de Bretagne? » Il ne cessait de reprocher à ses frères, et surtout à l'aîné, la préférence que l'on avait eue pour eux. Ces querelles se renouvelaient fréquemment et prenaient chaque jour un caractère d'animosité très-effrayant; le connétable fut souvent obligé de venir en Bretagne pour rétablir la paix parmi ses neveux. Gilles, violent, mais d'une franchise extrême, ne se montra guère plus soumis lorsque François, l'aîné, prit possession du duché; ce dernier, sombre, haineux, fuyant le monde, se tenait renfermé dans son palais avec quelques favoris qui travaillaient sans cesse à l'aigrir contre son frère.

Afin d'augmenter ses domaines et se rattacher à la Bretagne, dont il se glorifiait d'être l'enfant, Gilles résolut de s'allier à la famille de Dinant, en épousant Françoise, héritière de cette riche maison. Françoise était promise par son père au fils aîné du comte de Laval; mais le sire de Dinant étant mort, elle se trouva orpheline à l'âge de douze ans. Gilles l'enleva malgré les parens collatéraux, en déclarant qu'il en ferait

sa femme lorsqu'elle serait en âge de se marier ; cet enlèvement irrita beaucoup de monde, et principalement le sire de Montauban, homme entreprenant, et qui, pour relever sa fortune, avait formé le projet d'épouser l'héritière de Dinant ; il n'eût pas été plus scrupuleux dans le choix de ses moyens si on ne l'avait prévenu. Gilles vit former contre lui une puissante ligue sans que son frère songeât à le défendre ; il quitta brusquement la cour de Bretagne, et se retira au château du Guildo.

Le conseil d'Angleterre, accoutumé à retirer quelque profit des querelles des princes du continent, envoya en Bretagne des émissaires qui circonvinrent Gilles ; ils lui offrirent l'appui du roi Henri VI. Il importait d'autant plus à l'Angleterre de se ménager un allié dans la maison de Montfort, que le nouveau duc, abandonnant le système de son père, s'était déclaré hautement pour la France, et avait prêté serment à Charles VII son oncle. Gilles, irrité au dernier point contre son frère, accueillit les émissaires anglais, dont les discours lui suggérèrent des idées d'ambition fort criminelles. En vain l'historien de Bretagne a-t-il voulu le montrer innocent à cet égard, il est certain que Gilles fut coupable au moins d'intention, et

qu'il eut la pensée de faire des choses préjudiciables aux intérêts du bien public; toutefois il reste aussi pour constant que nul de ses projets ne reçut jamais un commencement d'exécution. Ses ennemis, attentifs à ses moindres démarches, s'empressèrent de l'accuser d'avoir contracté une alliance avec les Anglais, et de s'être engagé à les introduire dans le duché, en leur livrant plusieurs châteaux-forts; ils disaient que Henri VI lui avait offert l'épée de connétable d'Angleterre; Lobineau assure qu'il la refusa. Quoi qu'il en soit, Jacques de l'Épinay, évêque de St.-Malo, le sire de Montauban et Jean Hingant, dépeignirent au duc le prince Gilles comme un ennemi de l'État.

Sur ces entrefaites ce dernier demanda au comte de Sommerset, gouverneur de la Normandie, quelques bons archers, désirant prendre d'eux des leçons de tir de l'arc, exercice qu'il préférait à tout autre. On sait que les archers anglais passaient pour les plus habiles tireurs de l'Europe. Sommerset en envoya 30, que le jeune Breton accueillit avec empressement; il les logea dans le château du Guildo. Cette action bien innocente fut représentée par les ennemis du prince comme une preuve manifeste de son intelligence avec les Anglais;

le duc ne douta plus de la culpabilité de son frère, et rien ne put le faire changer d'opinion. Il se trouvait dans le moment à Chinon, auprès de Charles VII; il confia à son oncle les chagrins que lui causait son frère, dont il dévoila les prétendues trames. Depuis long-temps Charles VII, également prévenu contre Gilles, le regardait comme le zélé partisan des Lancastre, il ne pouvait donc que le détester; il offrit à François I^{er} de faire arrêter le coupable par un de ses officiers, afin de lui épargner un soin si pénible; le duc accepta, quitta sur-le-champ la cour de France, et rentra dans ses états.

Le 26 juin 1446, un dimanche, Gilles jouait à la paume avec ses écuyers dans la cour du château du Guildo, lorsque l'amiral Coëtivi se présenta devant le pont-levis avec 1,200 hommes; la sentinelle ayant signalé l'approche de ces troupes, un des écuyers bretons monta sur les remparts et demanda ce que l'on voulait. L'amiral se nomma, et annonça qu'il conduisait 200 lances du roi de France; il manifesta le désir d'entrer dans le château. Gilles ne fit aucune difficulté d'ouvrir les portes aux soldats du roi son oncle; il vint lui-même à la barrière recevoir l'amiral en lui demandant des nouvelles de Charles VII dont la santé donnait alors quel-

ques inquiétudes; Coëtivi le rassura sur ce point, et après plusieurs efforts sur lui-même il lui annonça avec peine qu'il était chargé de l'arrêter : effectivement il posa la main sur son épaule en déclarant qu'il le faisait son prisonnier. Il laissa la moitié de ses gens en garnison au Guildo, et prit avec le prince breton la route de Dinant.

Cette arrestation se fit à l'insu du connétable, dont on redoutait la violence; le roi ne l'instruisit du projet qu'après le départ des 200 lances. Arthur ne put contenir son indignation; il parla à Charles VII avec toute la liberté que lui donnaient son âge, son rang et ses services. « Vous agissez, dit-il, contre vos propres intérêts en travaillant sourdement comme vous le faites à la ruine de la maison de Bretagne, en entretenant de fatales dissensions; je proteste de l'innocence de Gilles, victime des menées de ses ennemis. » La chaleur avec laquelle le connétable s'exprimait en prenant la défense de son neveu toucha Charles VII, toujours irrésolu dans ses déterminations. « Beau cousin, lui dit-il, pourvoyez-y, et faites diligence, autrement la chose ira mal, car le duc et tous les autres vont délibérer de le prendre. » Le comte de Richemont vola en Bretagne pour faire révo-

quer l'ordre d'arrestation ; mais Gilles était déjà entre les mains de l'amiral. Le comte arriva à Dinant avant le prisonnier, et supplia le duc de voir son frère et de l'entendre ; François I^{er} n'osa pas refuser son oncle ; il se rendit au château où Coëtivi et son escorte venaient d'arriver. L'entrevue eut lieu dans une des salles basses : Gilles, Arthur et Pierre de Bretagne se jetèrent tous trois aux pieds du duc, lui demandant en pleurant le pardon d'un frère plus imprudent que coupable ; François, opiniâtre dans ses mauvaises résolutions, resta insensible à de si touchantes prières ; il ordonna à Dubreuil, procureur général de Bretagne, de dresser l'acte d'accusation sur le témoignage de plusieurs femmes que l'on paya pour déclarer avoir été violées par le prince breton ; on voulait ajouter le crime de viol à celui de félonie : l'un et l'autre emportait la peine de mort. Dubreuil essaya de fléchir son maître, en le suppliant de lui épargner cette odieuse mission ; mais il reçut l'ordre de la remplir avec rigueur, sous peine d'encourir la colère du souverain. Arthur ne fut pas plus heureux ; il tenta vainement pendant plusieurs jours de ramener son neveu à des sentimens plus humains.

Les états de Bretagne se réunirent à la fin de

1446, dans la ville de Redon, à l'effet de prononcer sur le sort de Gilles, qui, en sa qualité de prince, ne pouvait être jugé que par ce tribunal. Le duc, par l'organe du chancelier, se porta plaignant contre son frère, qu'il accusait de haute trahison. L'unique but des ennemis du prévenu était de le faire condamner sans l'entendre ; mais ils échouèrent pour cette fois, grace aux soins du duc de Richemont qui siégea dans cette assemblée comme feudataire breton, qualité qui ne se perdait jamais. Arthur prit la parole le premier après le chancelier. « Je pense, dit-il, qu'il est de toute justice d'entendre la défense de Gilles, et d'ailleurs je suis convaincu qu'il n'y a pas lieu à accusation. » Une assemblée composée de Bretons, gens éminemment nationaux, devait prendre en considération l'opinion d'un grand homme, d'un compatriote qui faisait rejaillir sur son pays la gloire qu'il avait acquise par vingt-cinq ans de travaux fameux. Les états se rangèrent de son avis à l'unanimité, et déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre : ainsi le prince ne fut pas mis en jugement. Mais on ne put obtenir son élargissement, et, par un raffinement de cruauté, on confia la garde de Gilles au sire de Montauban, son plus mortel ennemi, qui le promena de

prison en prison. Le connétable, satisfait d'avoir sauvé la vie à son neveu, ne voulut pas insister alors pour le faire mettre en liberté, espérant que le temps affaiblirait le ressentiment de François I^{er}, et qu'alors il obtiendrait facilement ce qu'il demanderait. Il quitta la Bretagne dans cette persuasion (commencement de 1447), et se rendit à Razillé près Chinon, où Charles VII habitait; il ne lui fut point permis d'y rester long-temps oisif.

Le conseil d'Henri VI venait d'annoncer qu'il regardait la détention du prince Gilles comme une infraction à la trêve, et menaçait de faire une irruption en Bretagne si on ne le mettait sur-le-champ en liberté. On savait que chez les Anglais les effets suivaient de près la menace, et le duc se hâta d'informer le roi du péril qu'il courait. Quoique le connétable eût lieu d'être mécontent de son neveu, cependant, sans attendre les ordres de Charles VII, il accourut à son secours avec 200 lances; il visita toute la ligne frontière de la Normandie, et mit les places en état de résister à un coup de main. Pour reconnaître cet empressement, François I^{er} fit présent au comte de Richemont d'une magnifique coupe d'or. La cour d'Angleterre n'était pas en état de soutenir contre la France une guerre en règle; mais elle avait à

cœur de se venger du duc de Bretagne, qui avait abandonné la politique de son père; on ne pouvait cependant l'attaquer sans rompre la trêve signée avec Charles VII; elle eut recours à un terme moyen : elle lança sur les frontières du duché 1,500 aventuriers commandés par Surienne, capitaine aragonnais, homme féroce et très-actif, quoique fort âgé; il était gouverneur pour les Anglais d'une partie de la basse Normandie. Ce partisan investit dans la nuit la ville de Fougères (mai 1448), la prit par escalade, la pilla, après avoir impitoyablement massacré la garnison composée de Français et de Bretons. Quoique d'une médiocre grandeur, Fougères était une des villes les plus riches du duché; située à l'extrême frontière, elle servait d'entrepôt aux marchandises allant et venant de la Normandie. Maître de cette ville, Surienne poussa ses ravages jusqu'à quatre lieues de Rennes. Le roi apprit cette invasion au moment où il sortait de Tours pour se rendre à Bourges; il revint précipitamment à Chinon, où il avait laissé la cour, assembla sur-le-champ son conseil, et rappela auprès de lui le comte de Richemont, comme il avait coutume de faire dans les moments difficiles. Il envoya aussitôt le maréchal de Culant vers le comte de Sommerset, gouverneur

général de la Normandie, pour rendre Fougères, et lui signifier qu'il eût à payer 180,000 écus en réparation des dommages causés par Surienne. Sommerset désavoua le capitaine aragonnais, mais il répondit que la satisfaction demandée pour la surprise de Fougères était de trop grande importance pour qu'il osât s'en mêler sans la permission expresse du roi d'Angleterre. « J'ai ordre de ne pas rompre la trêve, répétait-il sans cesse, je ne l'ai point rompue; qu'on s'adresse pour le reste au roi mon maître. » Cette réponse prouvait que l'on n'aurait jamais réparation de cette offense, si on n'employait la force des armes; il était facile de prévoir que la guerre allait éclater. Charles VII envoya des ambassadeurs à Londres, et fit traîner les négociations au sujet de la prise de Fougères, désirant gagner du temps. Dans cet intervalle, le connétable fut chargé de procéder à l'organisation de l'infanterie permanente, comme il l'avait fait pour la cavalerie. Cette opération offrait plus de difficultés que la première : on trouvait facilement assez de nobles pour compléter la cavalerie, dont la tenue était fastueuse; les nobles, qui, jusqu'à l'organisation des compagnies de gendarmerie, descendaient de cheval pour combattre à pied, ne voulurent plus com-

battre qu'à cheval, dès que l'on fit la distinction des armes. Comme le nouveau système militaire tendait à affranchir le roi de l'influence des grands feudataires, il devenait indispensable de changer le mode de la levée des communes, levée qui ne pouvait se faire sans la participation de ces feudataires. Après de mûres réflexions, le roi rendit dans le mois de juin 1448 une ordonnance qui rappelait d'anciennes dispositions de Charles V, et les régularisait en leur donnant plus d'extension. (Voyez Encyclop., ART MILIT., t. iv, p. 99.)

Arthur employa huit mois à établir les bases de cette nouvelle organisation ; il choisit parmi les archers 6,000 hommes d'une taille moyenne qu'il monta pour en faire la cavalerie légère ; outre la levée des francs archers, on doubla les cadres de la gendarmerie ; on y admit une foule de jeunes nobles qui demandaient à servir comme volontaires. Depuis l'institution de cette troupe permanente, c'est-à-dire depuis quatre ans, la solde n'avait pas manqué un seul jour ; cette exactitude dans le paiement mettait le prince en droit d'exiger à son tour beaucoup de régularité dans le service ; les troupes étaient disciplinées et très-bien équipées, l'artillerie faisait des progrès sensibles sous la direction des frères Bureau

(Jean et Gaspard); ces deux hommes, doués d'un grand génie, avaient rendu des services tellement signalés, que le roi, après les avoir couverts de grâces, croyait ne pas avoir assez fait pour eux. La fortune des frères Bureau leur attira beaucoup d'envieux, mais Charles VII fut assez prudent pour fermer l'oreille aux discours de ceux qui voulaient les desservir.

Le roi se trouvait en mesure de soutenir avec avantage la guerre contre la maison de Lancastre; outre le comte de Richemont, il avait à sa disposition vingt autres généraux de réputation et 50,000 hommes, dont Jacques Cœur assurait la solde pour une année entière. Les vingt-cinq ans de malheurs qui avaient pesé sur la France avaient donné à ses habitans une énergie merveilleuse; chacun se montra jaloux de servir le père commun de la patrie; on vit des bourgeois envoyer à Charles VII de l'argent pendant que les Anglais occupaient leur ville; aussi ce monarque fut-il surnommé de son vivant *le-bien-servi*.

La campagne qui allait s'ouvrir avait pour but de reconquérir la Normandie, province la plus riche du royaume et la plus importante par sa proximité de la capitale. Les Anglais, chassés de presque toutes les autres, s'étaient retranchés

dans celle-ci, s'estimant heureux de pouvoir conserver cette première conquête de Henri V.


Charles VII publia un manifeste pour démontrer que le refus de réparation de la part des Anglais le mettait dans la nécessité de reprendre les hostilités. Il importait à ce prince de montrer aux peuples la justice de ses droits, soit pour les préparer à de nouveaux sacrifices, soit pour rendre l'opinion publique favorable à sa cause. Il fit attaquer Pont-de-l'Arche le jour même que son manifeste parut : cette opération n'était qu'un préliminaire pour tenir les Anglais en haleine, en attendant que la totalité des troupes fût arrivée dans l'Ile-de-France. Le connétable réunit 40,000 hommes dans les plaines de la Beauce, et en forma quatre corps qui devaient agir à la fois contre les Anglais; le soin de soumettre la Haute-Normandie fut confié à Dunois, que le roi venait de nommer son *lieutenant-général dans ses guerres*. Arthur de Richemont se chargea d'expulser l'ennemi de la Basse-Normandie; il choisit pour son premier lieutenant Charles d'Artois, prince du sang. Le bâtard d'Orléans venait de prendre pour lieutenant Charles de Valois : ainsi la conquête de la Normandie allait être faite par des généraux dont les apanages étaient placés dans cette province. Depuis le

commencement de son règne, Charles VII avait eu la politique de donner à ses partisans des terres, des comtés, des seigneuries occupées par l'ennemi. Le connétable était comte de Dreux, Dunois comte de Longueville, Charles d'Artois comte d'Eu, et Charles de Valois comte d'Alençon.

Le roi resta à Mantes avec le corps de réserve, composé de l'élite de la noblesse, destiné à soutenir les deux grandes divisions en cas de revers, et à suivre leurs mouvemens en cas de succès. Les troupes disséminées dans le midi de la France reçurent l'ordre de se réunir sous le commandement du sire d'Albret, pour faire une diversion en attaquant dans la Guienne les possessions anglaises. Pendant que ces divers corps de troupes se rendaient à leur destination, Charles VII concluait une alliance défensive et offensive avec les rois d'Écosse et d'Aragon.

L'apathie du conseil d'Angleterre contrastait singulièrement avec l'activité de Charles VII. Les Anglais, fiers de vingt ans de succès, avaient conçu pour leurs rivaux un mépris ridicule; Talbot, qui voyait se former l'orage, demandait en vain du renfort; rien n'était prêt pour résister à une attaque bien combinée. La cour de Londres agissait mollement : on sait qu'elle

était alors divisée en deux partis, celui de la reine, la fameuse Marguerite d'Anjou, et celui du duc d'York. Le comte de Sommerset, gouverneur général de la Normandie, prenait fastueusement le titre de régent de France; nommait pour ce royaume des maréchaux, un connétable, un chancelier, ne s'inquiétant pas des préparatifs des Français, dont il croyait qu'il serait toujours temps d'arrêter les progrès; ceux-ci entrèrent en campagne au commencement de 1449. Le Cotentin, les pays de Caux, de Lizieux, de Bayeux et de Seez, furent attaqués à la fois. En traçant la vie de Dunois, nous donnerons la relation de l'expédition de la haute Normandie; nous allons faire maintenant le récit de la conquête de la basse Normandie, dont le connétable avait été chargé.



LIVRE VII.

Arthur commence une nouvelle campagne dans la basse Normandie.— Bataille de Formigny.— Arthur y défait Kiriél.— Siège de Caen et de Cherbourg.— Réduction de toute la basse Normandie.— Arthur devient duc de Bretagne après la mort de ses deux neveux.— Il en fait hommage à Charles VII et meurt en 1458.

D'APRÈS le dernier traité conclu entre le roi de France et le duc de Bretagne, celui-ci s'était engagé à fournir un contingent de troupes dans la guerre que l'on allait soutenir contre l'ennemi commun. François I^{er} pouvait d'autant moins se refuser à devenir l'auxiliaire de son oncle, que la rupture n'avait eu lieu qu'à son occasion. En conséquence, le connétable se rendit dans le duché pour rallier les troupes destinées à agir contre les Anglais; il se fit accompagner de trois compagnies de 600 hommes chacune, dont le maréchal de Lohéac, les sires de Couvran et de Rouhaut étaient les chefs; il laissa ces

troupes à Pontorson, et se rendit à Rennes avec les officiers de sa maison. Comme la noblesse bretonne ne se trouvait pas encore réunie, le connétable s'occupait à fortifier Saint-Aubin, et envoya son lieutenant Jacques de Saint-Pol investir Saint-James de Beuvron, qui fut enlevé après quelques jours de siège; il sortit lui-même de Rennes, et rejeta dans Fougères de nombreux détachemens qui battaient le pays. Le contingent breton ne fut prêt à marcher qu'à la fin d'août 1449. Les Bretons formèrent un corps de 7,000 combattans, qui, joints aux 300 lances françaises, composaient deux divisions de 5,000 hommes chacune. Arthur obligea son neveu à faire cette campagne; il voulait en même temps fournir au duc l'occasion de se signaler, et le soustraire aux menées des ennemis du prince Gilles, retenu toujours dans les fers.

Le 4 septembre 1449, le duc François nomma Pierre de Bretagne, son frère, régent de ses états pendant son absence et commandant des troupes employées au blocus de Fougères. Deux jours après il quitta Rennes, accompagné du comte de Laval, des sires de Rohan, de Blossac, d'Estouteville, de Briquebec, de Derval, de Malestroit, de Coetquen, de Broon; de Montauban, de Rosnevinen, et se rendit à Pontorson, lieu désigné

pour le rendez-vous général. Dans l'espoir d'accroître l'énergie de son neveu en flattant son amour-propre, le connétable se démit en sa faveur du commandement général, consentant à servir sous ses ordres et à l'aider de ses conseils; il donna à l'armée pour mot de ralliement, le cri de guerre de la Bretagne, « *Saint-Yves.* » Les Français et les Bretons passèrent le Coësnon et marchèrent vers Saint-Michel. L'avant-garde, commandée par Lohéac, s'avança jusque sur la rive droite de la Scée, et le lendemain l'armée combinée arriva sous les murs de Granville. Ce mouvement se coordonnait avec celui du duc d'Alençon, qui agissait dans le pays dont il était apanagiste. Pierre de Bretagne, placé à Fougères, liait le duc d'Alençon au connétable; celui-ci, après avoir passé la Fienne à Quatreville, prit position à une lieue de Coutances; le jour suivant il vint déployer toutes ses forces en vue de la ville, et resta en bataille pendant que le maréchal de Lohéac s'avançait jusqu'au pied des remparts pour sommer le gouverneur. Celui-ci (Étienne de Montfort qui n'était pas de la maison de Bretagne) déclara du haut du bastion qu'il périrait plutôt que de se soumettre. Sur son refus le général français investit le faubourg du Pont de Soule et l'enleva. Montfort, intimidé par

la vigueur de cette attaque, capitula sur-le-champ. Godefroy de Couvran fut nommé gouverneur de la place; Saint-Lô se rendit après six jours de siège; Valognes, Carentan et tout le Cotentin, à l'exception de Cherbourg, furent soumis aux armes françaises avant la fin de septembre. Les habitans du pays secondèrent les efforts du connétable. Les Anglais, abandonnés à eux-mêmes, ne pouvaient se soutenir, quoiqu'ils se comportassent avec leur bravoure accoutumée.

Après avoir placé des garnisons dans les villes les plus importantes du Cotentin, Arthur revint sur ses pas en passant entre les deux rivières de la Vire et de Fienne; il traversa la forêt de Bénastre, et rentra en Bretagne par Fouquerolle, dans l'intention de presser le siège de Fougères. Pierre de Bretagne était retenu depuis deux mois devant cette place, sans avoir obtenu le plus léger succès; Arthur investit la ville, qui n'avait que deux portes; il se chargea d'en attaquer une, laissant à son neveu, le duc François, le soin de forcer l'autre; on établit quatre pièces d'artillerie sur une éminence qui dominait la ville, et l'on parvint à balayer les remparts; Surienne fit plusieurs sorties pour enlever cette artillerie, mais il fut repoussé avec une perte considérable; malgré cet échec, il sut encore tenir dans son

poste; sa résistance devenait de jour en jour plus opiniâtre, et le siège durait depuis deux mois et demi; les maladies commençaient à se mettre dans le camp des assiégeans; le jeune comte de Rohan et plusieurs autres chevaliers furent emportés par l'épidémie; le duc de Bretagne, effrayé de ces ravages, dégoûté de la guerre, qui n'avait jamais eu aucun charme pour lui, voulait abandonner l'expédition, mais le comte de Richemont eut assez d'ascendant sur son esprit pour le déterminer à rester encore quelque temps; il poussa les travaux avec une nouvelle activité; les remparts, battus à coups redoublés, cédèrent enfin par la partie supérieure; la brèche parut praticable à plusieurs endroits, et l'on fit les apprêts d'un assaut général. Les Anglais, affaiblis par les combats et par les privations, ne voulurent pas attendre cette extrémité; ils demandèrent à capituler, mais sous des conditions fort avantageuses. Le connétable, craignant de les réduire au désespoir, les leur accorda; ils sortirent de la ville le 4 novembre. Surienne, la cause première de cette rupture, voyant les rois d'Angleterre perdre leur supériorité en France, les abandonna après avoir combattu pendant trente ans sous leurs drapeaux; il offrit ses services à Charles VII, qui le nomma chef d'une compa-

gnie de cent lances. Après la prise de Fougères, François I^{er}, satisfait de cette conquête, se hâta de quitter l'armée, et revint à Rennes; le connétable mit ses troupes en quartier d'hiver entre Alençon et Vire, et regagna sa retraite chérie de Parthenay. Mais il était dans sa destinée de ne jamais goûter le repos. Un nouveau renfort d'Anglais, débarqué à la pointe de La Hogue, venait d'attaquer Valognes; il importait de se hâter si l'on voulait sauver la place. Le connétable s'empressa d'envoyer les officiers de son hôtel dans le comté d'Alençon avec ordre de rassembler les troupes encore en pleins quartiers d'hiver; lui-même allait les suivre de très-près lorsqu'un avertissement sinistre l'arrêta. Le sire de Montauban, jusqu'alors ennemi du prince Gilles, était revenu, on ne sait comment, à de meilleurs sentimens; voyant le comte de Richemont prêt à monter à cheval, il le retint en lui disant tout bas: « Monseigneur, je vous avertis que l'on veut faire un mauvais parti à votre neveu, et je m'en décharge. » Montauban disait l'exacte vérité: François, nourrissant une haine violente contre son frère, avait conçu le projet de s'en défaire puisque les états ne voulaient point le condamner. L'aveu de Montauban remplit d'horreur l'ame du connétable, qui se rendit auprès de

François, l'accabla de reproches. « Je suis instruit, lui dit-il, du dessein formé contre Gilles, et je saurai m'opposer à cet attentat.—Qui vous a dit, demanda François frémissant de colère, qu'il est question d'attenter aux jours de mon frere? — Montauban, répondit sans détour le comte de Richemont. — Le perfide! s'écria le duc; je vais le punir d'avoir tenu de semblables discours. » Arthur n'empêcha qu'avec beaucoup de peine l'arrestation de ce seigneur; il prit la résolution de demeurer auprès de son neveu, de peur qu'il n'arrivât quelque catastrophe. Mais le soin de sa gloire l'empêcha de rester à Dinant. Valognes venait d'être pris, et les envieux du guerrier breton attribuaient la perte de cette place à son séjour trop prolongé dans le duché. Voulant concilier les devoirs de sa charge avec le désir d'arracher la famille de son frère au péril imminent dont elle était menacée, il fit tous ses efforts pour engager François à le suivre dans sa nouvelle expédition. Le duc resta sourd à sa voix; le connétable se vit obligé de partir seul; bien plus, il ne lui fut permis d'emmener aucun chevalier breton; François défendit à ses vassaux de sortir du duché. Cette défense équivalait à une rupture avec la cour de France, et cette dissidence était d'autant plus

fâcheuse qu'une révolution venait d'avoir lieu en Angleterre dans l'administration du royaume. Suffolk, premier ministre de la reine, et partisan des Français, avait été disgracié; après avoir rompu la trêve à regret, il ne faisait la guerre qu'avec mollesse; le conseil, ayant renversé Suffolk, résolut de pousser vigoureusement les opérations du continent; on ramassa à la hâte 2,000 archers que l'on mit sous les ordres de sire Thomas Kiriél, chevalier de la Jarretièrre, général de réputation, qui avait eu une grande part au renvoi du favori. La flotte portant ces troupes mit à la voile (fin de 1449), et aborda près de Cherbourg après quatre jours de navigation. Comme le froid se faisait encore sentir, les troupes françaises n'avaient point quitté leurs quartiers. Thomas Kiriél, profitant de cette circonstance, tira 1,000 hommes de la garnison de Cherbourg, les joignit à ses 2,000 archers, se dirigea sur Valognes, assiégea cette ville, et s'en rendit maître après une courte résistance. Il remonta ensuite vers le Cotentin, dans le dessein d'opérer sa jonction avec le duc de Sommerset qui venait de Caen, Robert de Ver qui accourait de Bayeux, et enfin Henri de Norbery qui était sorti de Vire pour le renforcer. La réunion de ces généraux de-

vait faire échouer les projets que les Français avaient formés sur la Basse-Normandie. Le connétable, connaissant le plan d'opérations de l'ennemi, se rendit dans ses quartiers, rassembla 3,500 hommes, et courut à la poursuite de Kiriél: en même temps le comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, partit de Falaise, et Joachim Rouhaut de Coutances, dans l'espoir d'arrêter les progrès du général anglais. Celui-ci manœuvra habilement, longea la côte de St-Marcou, sa gauche à la mer, évitant de s'engager au milieu du Cotentin de peur d'être enveloppé; il s'arrêta sur la Douve pour attendre les détachemens anglais qu'il savait être en marche pour venir le joindre. En effet, Robert de Ver, lieutenant du duc de Sommerset, sortit de Caen avec 600 archers et vint à Bayeux, point intermédiaire de la ligne d'opérations, et ordonna au gouverneur de cette place, Mathieu Got, de le suivre avec 800 hommes; le jour même Henri de Norbery arriva de Vire avec 500 Anglais. Ces trois généraux joignirent Kiriél à Cardouville, au moment où il venait d'essuyer un échec au passage difficile du Grand-Vay. Grace à ce renfort, Kiriél se trouva à la tête de 6,000 combattans: mais sa position n'en était pas moins critique; car ayant été contraint par la nature du

terrain de s'engager dans les terres, il se trouvait resserré dans un des angles de la Normandie, entre la mer et la rivière d'Aure, ayant les Français en tête, en queue et sur son flanc droit. Celui qui le menaçait le plus était le comte de Clermont, qui avait sous ses ordres 2,400 hommes, et pour lieutenans l'amiral Coëtivi, Joachim Rohuaut, les sires de Castres et de Brezé. Celui-ci dirigeait une batterie de deux couleuvrines : c'est la première fois qu'il est réellement question de pièces de canon en rase campagne. Pendant que le comte de Clermont essayait d'arrêter la marche des Anglais, le connétable s'avança rapidement jusqu'à St.-Lô; il en repartit avec 3,000 combattans, parmi lesquels on comptait 500 nobles bretons qui avaient enfin obtenu la permission de venir le joindre; il se dirigea vers la rivière d'Aure, dans l'espérance d'effectuer sa jonction avec le jeune Bourbon, assez à temps pour empêcher Kiriél d'arriver à Bayeux; il fit au pas de course les sept lieues qui séparent St.-Lô de Trevières, marcha toute la nuit, et arriva dans ce dernier lieu vers neuf heures du matin, le 15 avril 1450 (l'année commençant à Pâques). Il se vit obligé de s'arrêter pour donner quelque repos à ses hommes, surtout à ses chevaux; il envoya plusieurs officiers afin de s'assurer si l'on

était encore loin de l'ennemi, dont il ne se croyait pas si près. Il occupait Trevières depuis une heure, lorsqu'une alerte vint l'arracher au sommeil : des fuyards du comte de Clermont, ayant quitté le champ de bataille, avaient gagné en désordre le chemin de Trevières, en criant : *tout est perdu, les Anglais nous poursuivent et vont arriver*. A ces cris, le connétable sauta sur son cheval, partit au galop avec quelques chevaliers, et se porta dans la direction de Formigny, pour connaître le véritable état des choses; sa cavalerie ne le joignit que trois quarts d'heure après. Arthur ne pouvait arriver plus à propos pour sauver le comte de Clermont d'une ruine totale. Ce jeune prince était arrivé à Granville le 14 avril, quinze heures avant que le connétable entrât à Trevières; s'étant mis en relation par des exprès avec le connétable, il combina ses mouvemens de manière à se trouver au pont de Formigny en même temps que lui; mais il pressa trop sa marche; il partit de Granville au lever du soleil, en poussant son avant-garde sur le chemin de Bayeux à St.-Clément, et arriva dans un village nommé Surenne, situé en face de Formigny, à 4 lieues de Bayeux, et à 3 au nord du cap Grand-Camp. Les Anglais, instruits de l'approche des Français, s'étaient fortifiés à For-

migny, en creusant devant leur front de larges fossés; ils savaient que 4 divisions ennemies accouraient par plusieurs routes différentes, et voyant que le comte de Clermont arrivait seul, ils sortirent de Formigny et se mirent en bataille, afin d'attirer le prince français à une action générale, dans laquelle ils comptaient bien le battre avant l'arrivée du connétable; ils avaient choisi une fort belle position, ayant derrière eux Formigny où ils laissèrent leurs bagages; leur gauche était couverte par un verger fort épais, et comme aucun obstacle naturel ne protégeait leur droite, ils la firent couvrir par un corps de 1,000 cavaliers aux ordres de Mathieu Got.

Le comte de Clermont voulait se borner à escarmoucher en attendant la venue du connétable qu'il savait près de lui; mais l'action s'engagea plus sérieusement qu'il ne le désirait. Le sire de Mauny, commandant les francs-archers, chercha à déloger les Anglais du verger qui garantissait leur gauche; après trois heures d'efforts impuissans, il fut obligé de se retirer ayant essuyé une perte considérable. Le comte de Clermont, engagé malgré lui, fit avancer contre l'aile droite de l'ennemi, plus exposée que la gauche, les deux couleuvrines conduites par le sire de Brezé; cette tentative ne fut point heu-

reuse : Mathieu Got chargea avec sa cavalerie sur les couleuvrines et les enleva. Kiriél, suivant le mouvement, s'avança avec le centre, attaqua vivement les archers du bailli d'Evreux, qui lui étaient opposés, les tailla en pièces, et en jeta une grande partie au-delà de la rivière d'Aure : ce furent ces fugitifs qui donnèrent l'alarme au connétable. Kiriél aurait pu achever la défaite du comte de Clermont s'il avait marché à l'instant sur ce prince placé en arrière avec la réserve ; mais il perdit un temps précieux à faire des prisonniers. Reconnaissant bientôt sa faute, il forma de nouveau sa ligne, et s'avança pour fondre sur le comte de Clermont, qui n'avait pas encore songé à se retirer ; il allait le joindre et commencer un second combat dont l'issue ne pouvait être douteuse, puisqu'il avait quatre fois plus de monde que son ennemi, lorsqu'un grand tumulte annonça la présence du connétable. Après une heure de marche, ce général vint occuper une éminence couronnée par un moulin à vent ; il découvrit de cette position les deux armées, et put juger de l'état des choses ; il fut obligé d'attendre quelque temps le reste de ses troupes, qui n'avait pu le suivre. Ayant enfin réuni à peu près 2,000 hommes, il les forma en colonne serrée. la cavalerie en

tête, et déboucha par un large pont bâti sur la d'Aure; il attaqua par le flanc la cavalerie de Mathieu Got, l'enfonça du premier choc, et reprit les deux couleuvrines; Mathieu Got, effrayé de cette attaque subite, qui semblait être combinée avec le mouvement du comte de Clermont, ne songea plus qu'à la retraite; il s'élança dans l'intervalle qui existait encore entre les deux divisions françaises, quitta le champ de bataille, et prit la direction de Bayeux en criant aux siens : *Une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaise attente*. Il entraîna avec lui les débris de sa cavalerie. Ce revers rompit toutes les combinaisons de Kiriél, qui, en apercevant le connétable, avait manœuvré pour changer de front et se former en ligne de bataille sur son aile droite; mais il n'eut pas le temps d'exécuter en entier ce mouvement. Arthur l'aborda vigoureusement pendant que le comte de Clermont, prenant à son tour l'offensive, attaquait l'aile gauche par le verger. Dès ce moment l'engagement devint général; l'animosité des deux nations, qui se battaient depuis trente ans sur le même terrain, rendit la lutte plus meurtrière; Kiriél reculait pas à pas en bon ordre; mais une charge fournie par la cavalerie bretonne enfonça son centre, et lui-même fut pris par des

officiers de la maison du connétable. Presque en même temps Henri de Norbery, défendant le verger, tomba au pouvoir du comte de Clermont. La perte de ces deux généraux n'empêcha pas les Anglais d'opposer à leurs adversaires la résistance la plus opiniâtre, leur courage n'avait pas diminué : ils pouvaient espérer d'être vainqueurs à Formigny, comme ils l'avaient été à Verneuil, puisqu'ils étaient un peu plus nombreux que les Français ; mais ceux-ci faisaient chaque jour des progrès dans la tactique ; les habiles manœuvres du comte de Richemont acculèrent l'ennemi au village de Formigny et assurèrent le gain de la journée. 4,000 Anglais périrent sous le fer des Français, 1,400 furent faits prisonniers ; il ne s'en échappa que 200 avec Robert de Ver, qui regagna Caen ; Mathieu Got en entraîna 400 dans sa fuite, ce qui complétait les 6,000 hommes de Kiriél. Ce général avait été pris avec 45 officiers supérieurs, parmi lesquels on remarquait Henri de Norbery, Hennequin Basquier, Henri Morbec, Laurent Rumfort, Thomas Druist, Jean Hairr et Thomas Jacquessy. Cette affaire fut assez meurtrière pour laisser sur le champ de bataille grand nombre de morts qui furent enterrés dans quinze grandes fosses qu'on creusa exprès.

Les deux divisions du connétable et du comte de Clermont ne firent leur jonction qu'après la dispersion totale de l'armée ennemie; on se félicita réciproquement de ce mémorable succès. Les sires de Brezé, de Villars, de Montgascon, de Saint-Sever, de Boulogne, de Polignac-Chalencçon, de Vanvres, de Castres, de Latour, de Cottigny, de Vauban, de Meulan et d'Anglure furent cités comme s'étant particulièrement distingués dans le cours de l'action; les six derniers furent armés chevaliers sur le champ de bataille. Un incident vint troubler la joie générale : le comte de Clermont éleva l'étrange prétention de vouloir s'adjuger l'honneur de la journée. Il est à présumer qu'il ne fit pas cette démarche de son propre mouvement : à peine comptait-il vingt-trois ans, il n'avait pas encore assisté à une seule rencontre; mais plusieurs autres barons ses lieutenans l'y excitèrent, quoiqu'ils eussent la conviction que ce prince eût été entièrement défait sans l'arrivée du comte de Richemont. Pour la première fois celui-ci contint les mouvemens de son caractère impétueux, peut-être à cause de l'évidence de ses droits. Malgré les vives réclamations de ses officiers, il repassa aussitôt la rivière d'Aure, et alla reprendre position sur le chemin de St.-Lô,

laissant au comte de Clermont l'honneur de coucher sur le champ de bataille. « Je ne veux pas, lui dit-il, troubler la joie d'un si beau jour par une contestation intempestive; je laisserai le roi juge de ce différend. »

Voici comment s'exprime à ce sujet l'historien du connétable : « Monseigneur alla se loger en un village nommé Trivières ; quant au comte de Clermont, il demeura cette nuit audit Formigny sur le champ, et voulut bien y consentir icelui connétable, parce que c'était la première besogne que ledit comte de Clermont avait eue en guerre, attendu son bas âge. »

Au reste, on ne sut point gré au connétable de ce sacrifice d'amour-propre; quelque temps après, le roi voulut avoir connaissance de ce démêlé qui avait causé une scission dans l'armée. Les chevaliers de la division de Richemont faisaient valoir l'arrivée si opportune de leur général, son attaque impétueuse, la dispersion totale de la cavalerie ennemie, et la défaite de Kiriél fait prisonnier par les propres officiers d'Arthur; ces chevaliers faisaient valoir encore la dignité de connétable, qui donnait le droit de commander en chef toutes les batailles, même quand le roi était présent. Les bannerets de la division du comte de Clermont répondaient que

ce prince était gouverneur général du pays dans lequel l'action avait eu lieu.

Charles VII montrait beaucoup de froideur au connétable depuis l'affaire du prince Gilles; il jugea en faveur de son rival. Le public et la postérité vengèrent le comte de Richemont. Les historiens d'Angleterre eux-mêmes, en faisant la relation du combat de Formigny, proclament Arthur vainqueur de Kiriél sans faire mention une seule fois du comte de Clermont; les écrivains français de cette époque rapportent les détails de la bataille sans décider lequel des deux contribua le plus à la victoire. Mézerai, Velly, le président Hainaut et les auteurs de l'Art de vérifier les dates, qui avaient sans doute médité cet épisode de notre histoire, ne balancent pas à attribuer le triomphe de Formigny aux savantes manœuvres du comte de Richemont; ils parlent peu ou point du comte de Clermont.

La bataille de Formigny fournit matière à plusieurs observations touchant l'art militaire. Les nobles y combattirent toujours à cheval et par escadron, et non sur un seul rang comme ils l'avaient fait à Poitiers, dans la malheureuse journée d'Azincourt et à Verneuil; on put se convaincre dans cette circonstance que la discipline double la force des armées: les Français, as-

treints depuis six ans à suivre une règle sévère, battirent les Anglais, supérieurs en force, tandis que jusqu'alors les Anglais, moins nombreux, les avaient toujours battus.

Le lendemain du combat le comte de Clermont passa la rivière et réunit ses soldats à ceux du connétable. Les deux généraux se rendirent ensemble à St.-Lô; ils se séparèrent dans cette ville; le premier alla faire le siège de Bayeux, et le second celui de Vire, dont le gouverneur, Robert de Norbery, était son prisonnier. Cet officier anglais engagea lui-même les 300 hommes de garnison à rendre la place, régla les conditions de la capitulation, et obtint sa liberté pour prix de cette complaisance, qu'il aurait payée de sa tête sous Édouard III ou sous Henri V.

Vire, un des entrepôts d'armes des Anglais, renfermait quantité d'artillerie, dont les Français se servirent avec avantage dans les sièges qu'ils entreprirent le mois suivant. Charles VII montra beaucoup de joie en apprenant que ses drapeaux flottaient sur les remparts de Vire. Afin de reconnaître les services que le connétable ne cessait de rendre à la couronne, il lui donna cette ville pour en jouir sa vie durant. Arthur en nomma gouverneur Michel de Parthenay, un de ses officiers, et se rendit devant

Avranches, dont son neveu, le duc de Bretagne, faisait le siège. Il conçut beaucoup de satisfaction en voyant le parti que François I^{er} avait pris d'abandonner son genre de vie, indigne d'un prince chef d'une nation belliqueuse; mais il ne fut pas long-temps sans apprendre le véritable motif qui l'avait engagé à quitter le duché. François n'était venu dans la Normandie que pour ne pas être témoin du meurtre de son frère, meurtre qu'il avait commandé. La nouvelle de cet attentat arriva au camp du connétable deux jours après la capitulation d'Avranches. La fureur avec laquelle on poursuivait le prince Gilles a quelque chose de surprenant : n'ayant pu le faire condamner d'après les lois en vigueur, on le laissa au fond d'un cachot, dans le château de la Hardouinaie; l'infortuné ne cessait de supplier ses geôliers de faire agréer à son frère les protestations de son respect et de son dévouement; les cruels ne transmettaient que des menaces, en disant que Gilles faisait tout haut le serment de tirer une vengeance éclatante de ses persécuteurs, si Dieu lui rendait jamais la liberté. Ces discours mensongers irritaient au dernier degré le crédule François, qui manifesta clairement le désir de se voir débarrassé de son frère, et il quitta le duché pour que sa présence ne gênât

point ceux qui voudraient le satisfaire à cet égard. On confia la garde de la victime à huit scélérats, qui s'offrirent pour remplir cette horrible mission ; leur chef se nommait Olivier de Meel. Ces individus ne songèrent qu'à torturer le prince, dans l'espoir d'abrégéer sa vie, afin de ne pas être obligés d'en trancher le fil d'une manière évidente ; ils ne lui donnaient à manger qu'à de longs intervalles, de sorte qu'il dévorait les mets qu'on lui portait, et dans lesquels on avait soin de mêler des substances vénéneuses ; mais la force de son tempérament le sauva, ce qui augmenta la fureur de ses bourreaux. On résolut alors de le faire mourir de faim. En conséquence, ses gardiens le transférèrent, du premier étage où il logeait, dans un cachot au rez-de-chaussée de la tour, espérant que l'humidité de ce lieu hâterait sa fin : ils lui laissèrent des provisions pour plusieurs jours, bien résolus de ne pas les renouveler. Le cachot n'avait qu'une petite fenêtre donnant sur les fossés, et fermée par des barreaux de fer ; le malheureux Montfort se tenait toujours à cette ouverture, et jouait de la flûte sauvage : seule consolation que ses géôlires lui eussent laissée. Les sons plaintifs de cet instrument rustique peignaient ses infortunes et l'état de son ame ; les échos les répétaient au

loin, et les habitans de la contrée s'approchaient pour mieux les entendre. La plupart ignoraient le nom et l'état du prisonnier. Au bout de quatre jours ses provisions furent totalement épuisées; Gilles, voyant l'abandon dans lequel on le laissait, devina qu'on avait l'intention de le laisser mourir de faim; collé aux barreaux de sa fenêtre, le frère du duc de Bretagne, le neveu du roi de France, suppliait les passans, avec des cris lamentables, de lui donner du pain; mais de hautes palissades empêchaient les paysans de descendre dans le fossé; et Olivier de Meel, placé sur la tourelle avec ses compagnons, tous l'arbalète à la main, menaçait de percer quiconque oserait franchir la barrière. Ces menaces arrêtèrent tout le monde, à l'exception d'une paysanne vieille et pauvre, qui trompa la vigilance homicide des barbares. Chaque soir elle se coulait au travers de la barrière, descendait dans le fossé, et venait placer sur la fenêtre une portion du pain noir dont elle se nourrissait: elle prolongea par ce moyen pendant six semaines la vie du prisonnier; mais ce pain, donné en petite quantité, ne suffisait pas pour soutenir un homme dans la vigueur de l'âge, et renfermé dans un cachot malsain.

Gilles sentait ses forces diminuer graduellement; il pouvait compter le peu d'instans qui

lui restaient à vivre. Dans cette situation, il supplia la pauvre femme d'amener un religieux pour qu'il pût se confesser; un cordelier accourut de trois lieues pour remplir ce pieux office; il arriva au milieu de la nuit, et se laissa glisser dans les fossés. Gilles lui découvrit sa condition (car les geôliers avaient caché son nom avec beaucoup de soin); il se confessa à travers les barreaux de sa prison, et chargea le religieux d'aller trouver le duc de Bretagne, de lui annoncer qu'il l'appelait au jugement de Dieu. Le prêtre se rendit en toute hâte auprès du duc, dans l'espoir de toucher son cœur, en lui faisant le tableau des souffrances de son frère; mais les bourreaux qui veillaient sur leur proie ne laissèrent pas au duc François le temps de réparer ses torts. Étonnés de ce que Gilles subsistait si long-temps sans nourriture, ils cherchèrent à découvrir le moyen qu'il avait employé pour s'en procurer; ils apprirent bientôt ce que la vieille femme avait fait pour lui: craignant que le sort de cet infortuné n'intéressât les habitans des bourgs voisins, ils prirent la résolution de le mettre à mort sur-le-champ. Comme le bruit se répandait que le connétable accourait pour délivrer son neveu, Olivier de Meel resta sur la tourelle pour s'assurer si quelqu'un venait, et, d'après ses ordres,

quatre de ses satellites entrèrent de très-grand matin dans le cachot, le 15 avril 1750, se jetèrent sur le prince, qui gisait languissamment près de son lit, et lui passèrent une serviette au cou pour l'étrangler; Gilles, quoique épuisé, opposa quelque résistance; il se défendit avec sa longue flûte, et blessa au visage un de ces scélérats. La lutte fut courte : les cruels le saisirent, et l'étouffèrent entre deux matelas; ils lui bouchèrent le nez et les oreilles pour que le sang ne sortît pas, et le transportèrent ainsi dans le plus bel appartement du château; ils le placèrent dans un lit, et partirent ensuite pour une chasse qu'ils avaient arrangée exprès ce jour-là avec plusieurs nobles des alentours. Quant à Olivier de Meel, il se rendit aux offices du matin dans l'église d'un bourg éloigné du château de plus d'une lieue; il était prosterné au pied des autels, lorsqu'un page, à qui il en avait donné l'ordre, vint le trouver en toute hâte, et lui dire que le prince Gilles avait été trouvé mort dans son appartement. A cette nouvelle, Olivier de Meel joua le désespoir, mais sa contenance décelait sa perfidie; les habitans, réunis dans la chapelle, ne furent point dupes de cette feinte; ils avaient conçu déjà des soupçons; aucun d'eux ne douta qu'Olivier n'eût commis lui-même le meurtre; on s'éloi-

gna de ce misérable en le couvrant de malédictions (1).

Tous ces détails (2) furent apportés au camp devant Avranches ; le connétable en conçut un violent chagrin ; il accabla de reproches son neveu ; l'arrivée du religieux qui avait confessé Gilles vint mettre le comble à sa douleur. Le cordelier lui fit la peinture la plus vraie et la plus piteuse de l'état de souffrance dans lequel il avait trouvé son malheureux neveu, et signifia courageusement au duc François l'ajournement fatal, tel que son frère l'avait annoncé. Saisi de frayeur, poursuivi par des remords tardifs, accablé des reproches de son oncle, le duc quitta l'armée, et se hâta de rentrer dans ses états, laissant sous les ordres du comte de Richemont les 1,800 Bretons, pour continuer à servir le roi dans la conquête de la Normandie. Le connétable serait mort de chagrin, si la guerre ne lui eût offert une occupation continue : l'amour de la gloire guérit de bien des maux.

Arthur savait que la conquête de la haute Nor-

(1) Lobineau, t. II.— Dom Morice.

(2) M. le vicomte Joseph Walhs a publié un ouvrage fort intéressant intitulé le *Fratricide*, dont le sujet est la vie et la triste fin du prince Gilles de Bretagne.

mandie avait été terminée dans l'espace de quelques mois, par Dunois et le roi en personne; celle de la basse Normandie, dont il avait été chargé, n'était faite qu'à moitié; ce qui le chagrinait beaucoup, quoiqu'il pût trouver une excuse dans la situation naturelle du pays, cette partie de la province étant d'un accès bien plus difficile, à cause du grand nombre de places fortes qu'elle renfermait. Il rentra donc en campagne, pour terminer l'expédition que l'honneur lui faisait une loi d'achever. Il reprit Valognes en peu de jours, et envoya le maréchal de Lohéac, son lieutenant, assiéger Saint-Sauveur-le-Vicomte, qui se rendit après deux assauts, ainsi que Briquebec et Tombelaine. Après la soumission de ces places, le connétable se dirigea vers Cherbourg, poste d'autant plus important à conquérir que c'était un des points de débarquement des Anglais; mais au moment où il allait investir la place, il reçut de la part du roi un message qui l'empêcha de pousser plus loin l'entreprise.

Le duc de Sommerset, obligé de capituler dans le palais de Rouen, avait obtenu la permission de se retirer à Caen; il espérait tenir assez de temps dans cette ville pour recevoir des renforts considérables, que le conseil d'Angleterre ne cessait de lui promettre. Arrivé à Caen, il y

réunit les débris de ses garnisons, et parvint à rassembler autour de lui 5,000 soldats, mais la plupart découragés : il importait de le forcer dans cette position, avant l'arrivée du renfort annoncé avec beaucoup de joie par les partisans de l'Angleterre. Le roi et le comte de Dunois formèrent le dessein d'investir sur-le-champ la ville de Caen. Charles VII fit part de son projet au connétable, en lui demandant son avis; Arthur répondit que le plan était d'autant mieux conçu, que la prise de cette ville devait être la conséquence de la victoire de Formigny, mais que le succès dépendait de la promptitude de l'exécution. « Et si le roi, dit-il au sire de Chatelux envoyé par la cour, n'est pas encore en mesure pour tenter cette entreprise, j'assiégerai Cherbourg, afin de priver les Anglais d'un point si utile à leur débarquement. » Un second message lui apprit que Charles VII était en mesure d'arriver sur les bords de l'Orne dans trois jours, et qu'il réclamait sa coopération. Le connétable ajourna le projet d'assiéger Cherbourg, rappela tous les détachemens envoyés dans le Cotentin, les concentra sur Saint-Lô, et partit de cette ville le 1^{er} juin 1450, à la tête de 11,000 hommes, dont 6,000 Bretons; il avait avec lui les sires de Laval, de Lohéac, de Rieux, de Raitz,

d'Estouteville, Jacques de Luxembourg, Pierre de Traougoff, de Boussac, de Saint-Sever, de Lanyeaux et de Malestroit; il s'arrêta à trois lieues de Caen pour attendre que les autres corps eussent terminé leurs mouvemens.

Depuis deux jours Dunois manœuvrait avec 3,600 hommes sur la rive droite de l'Orne; il prit position à Saint-Paix. Le comte de Clermont arriva à Breteuil avec les sires de La Fayette, de Montgascon, de Floquet, et 5,000 combattans; il fit sa jonction avec Arthur à Cheux. Ces deux généraux partirent de ce lieu le 5 juin, et débouchèrent sous les murs de Caen, près l'abbaye Saint-Étienne; ils établirent leurs quartiers entre la tour de Chatemoine et la Crapaudière, en dehors de l'Odon : c'est ce que l'on appelait la vieille ville. Tugdugal de Kermoisan, écuyer breton de l'hôtel d'Arthur, fut chargé de reconnaître les fortifications de la tour de Lourette, et marqua la place des mines sous une pluie de traits. Le lendemain, Dunois attaqua le faubourg de Vaucelles, l'emporta après une vive escarmouche, et s'y logea. Il employa 500 ouvriers à bâtir un pont sur l'Orne au-dessus de la ville; ce pont ne fut terminé qu'après quatre jours d'un travail opiniâtre. Bientôt les comtes de Nevers, les sires Dubreuil, de Montenay et Joachim

Rouhaut, arrivèrent avec 3,000 hommes, traversèrent la prairie de Saint-Gilles, et vinrent prendre position à l'abbaye de la Trinité, menaçant le faubourg Saint-Gilles, fortifié avec beaucoup de soins par les assiégés. Ainsi, Caen était attaqué sur trois points. Cette ville passait pour une des plus belles du royaume; les Anglais l'avaient considérablement augmentée, beaucoup de leurs familles s'y étaient établies, et depuis trente ans qu'elle appartenait à ces étrangers, elle avait doublé sa population. Le jeune Henri VI l'affectionnait beaucoup; il l'habita quelque temps, et y établit une université savante, à l'instar de celle d'Oxford (1).

Pendant que le connétable et Dunois exécutaient leurs mouvemens préparatoires, Charles VII partit de Carentan avec le roi de Sicile, les ducs de Calabre, d'Alençon, de Lorraine, le comte du Maine, les sires de Tancarville, de St.-Pol, de Blainville, et 15,000 hommes dont 6,000 de cavalerie; on traînait à sa suite un nombre considérable de petits canons et de machines de guerre. Il logea le premier jour à St.-Sauveur-sur-Dive, le deuxième à Argenne, et le troisième il arriva au faubourg de Vaucelles, dîna dans les

(1) Rapin Thoiras, t. II.

quartiers de Dunois, passa ensuite l'Orne sur le pont nouvellement construit, coucha à l'abbaye de la Trinité, laissa sur ce point 8,000 soldats, sous le commandement du roi de Sicile et du duc d'Alençon, et le lendemain il alla avec 7,000 hommes de réserve à l'abbaye d'Ardainne, où il resta pendant tout le siège. Ainsi il y avait 40,000 combattans réunis sous les murs de Caen. Le connétable apprenant que le roi de Sicile était à la Trinité, se lia avec ce prince en plaçant le sire de Beauvoir et 1,500 hommes entre l'abbaye St.-Étienne et le château; certain que Charles VII et Dunois avaient terminé leurs mouvemens et se trouvaient en harmonie avec lui, il fit attaquer sur-le-champ les ouvrages avancés de la porte Bayeux, et les enleva après quatre heures d'une résistance très-vive; les Anglais abandonnèrent l'extérieur, fermèrent les portes avec une promptitude admirable, et se retirèrent derrière les premiers murs très-épais, qu'on ne pouvait attaquer qu'avec des canons. Arthur en envoya demander au roi, mais Charles VII les refusa: quelque extraordinaire que fût ce refus, il ne dégouta point le comte de Richemont, et servit même à sa gloire, puisque ce général réussit sans artillerie (1). Il abandonna l'attaque et fit

(1) Jean Gruel, p. 128. — St.-Rémi.

travailler toute la nuit ses soldats à combler les fossés et à miner une tour de bois recouverte en maçonnerie, qui s'avancait en saillie et formait l'un des angles de la muraille. Les Bretons, encouragés par l'exemple de leur illustre chef, parvinrent à détacher du sol cette tour, l'ébranlèrent, et le lendemain, vers le milieu du jour, ils enlevèrent les supports; la moitié de la tour s'écroula avec un fracas épouvantable, entraînant dans sa chute les Anglais qui la défendaient, l'autre moitié resta debout mais enflammée, car les Bretons avaient mis le feu aux solives. La muraille présenta alors une vaste brèche vers laquelle les assiégeans s'élancèrent; ils y trouvèrent plus de résistance qu'ils ne le pensaient, car les assiégés, s'étant tous portés sur ce point comme le plus menacé, parvinrent à contenir les assaillans. Cependant leur danger augmentait à chaque moment : le comte d'Alençon avait attaqué du côté de la Trinité, et s'était logé, malgré les efforts du duc de Somerset, dans les fortifications les plus rapprochées du corps de la place. La présence de Charles VII, qui s'était avancé jusque sous les murs, transportait de joie les Français, dont les progrès devenaient rapides sur tous les points; Somerset et les autres généraux, craignant d'être pris d'assaut, demandè-

rent à parlementer en s'adressant au comte de Richemont, celui de tous qui avait pénétré le plus avant. Le connétable fit cesser le combat, et accorda une trêve de deux heures, en y mettant la condition de ne pas éteindre le feu de la tour; cette condition fut religieusement observée : une poutre enflammée s'étant détachée, enferma dans l'angle du mur un soldat anglais; celui-ci, par respect pour le traité, ne détourna pas la poutre, quoiqu'elle brûlât ses vêtemens et ses cheveux. (Jean de Berry.)

Le connétable reçut les ouvertures des assiégés, et les transmit sur-le-champ au roi, en lui montrant le danger qu'il y avait de livrer au soldat une ville si opulente; le roi se rendit à ces observations. Héricart, bailli de Caen, fut délégué par les Anglais; on convint que la place serait remise entre les mains du roi de France le 1^{er} juillet, si dans cet intervalle aucune armée ne se présentait pour faire lever le siège; on convint de plus que Sommerset paierait 30,000 écus d'or pour les frais de l'expédition, en laissant entre les mains des Français quatre généraux comme garans de cette clause : le château fut compris dans le traité. Sommerset s'y était renfermé avec sa famille et 2,500 soldats. On s'étonna avec justice que le gouverneur n'essayât

pas de conserver plus long-temps cette citadelle pourvue de vivres et réputée imprenable; plusieurs de ses lieutenans voulurent l'y contraindre; mais Sommerset persista dans sa détermination. Il obtint la faculté de s'embarquer à Cherbourg et d'emmener tous ses bagages, pour le transport desquels il fallut plus de 60 charriots (1).

Le 1^{er} juillet, aucune armée anglaise n'ayant encore paru, le bailli de Caen sortit par la porte St.-Julien, vint remettre les clefs au comte, qui s'était avancé jusqu'à la tour de

(1) Le duc de Sommerset fut très-mal accueilli en Angleterre. On lui imputait la perte de la Normandie; on lui reprochait surtout de ne pas avoir fait son devoir à Caen. La chambre des communes présenta une adresse au roi pour le supplier d'envoyer le duc à la Tour, jusqu'à ce que sa conduite fût examinée. Les cris de la populace appuyèrent cette motion; Henri VI se vit obligé de sévir contre Sommerset, qu'il chérissait. Le peuple, transporté de joie en apprenant que l'ancien gouverneur de la Normandie était arrêté, alla piller son hôtel; on fut obligé de publier la loi martiale pour mettre un terme à ces désordres. Le duc sortit de la Tour un mois après, devint premier ministre, prit le parti de la reine Marguerite, et fut fait prisonnier par Montaigu à la bataille d'Exham, en 1463; il eut la tête tranchée un mois après.

Sylli (1); Arthur les prit, et les remit sur-le-champ à Dunois qui se trouvait à côté de lui et que le roi avait désigné d'avance pour gouverneur de la ville et du château. Le comte de Richemont, à la tête de 10,000 hommes, escorta les Anglais qui sortaient de la place, et les empêcha de se répandre dans la province; il les conduisit tous à Grand-Camp, où l'on avait rassemblé des moyens de transport. Après avoir présidé à l'embarquement de ces troupes étrangères, le comte de Richemont traversa le Cotentin une troisième fois, et alla mettre le siège devant Cherbourg. On assurait que César avait bâti cette ville lorsqu'il forma le projet de faire une descente en Angleterre; ce lieu fut appelé dans son origine *Césarbourg*. Guillaume-le-Conquérant en fit une place maritime; les murs de la ville étaient beaucoup plus élevés du côté de terre que du côté de la grève, couverte chaque jour par la marée montante. L'attaque était regardée comme impossible de ce côté: beaucoup de canons, de bombes et d'autres machines de guerre garnissaient les fortifications extérieures.

Le gouverneur se nommait Gouvel, vieux guerrier, frère d'armes de Talbot, et qui avait

(1) Jean de Berry. — Gruel, p. 129.

défendu Rouen avec ce général; il s'était vu forcé de donner son fils unique comme caution de la somme souscrite par Sommerset, lors de la reddition de la capitale de la Normandie. On n'avait pas encore payé cette dette, et le jeune Gouvel marchait prisonnier à la suite du connétable, qui demanda cet otage à Charles VII, dans l'espoir de le faire servir à ses projets ultérieurs. La garnison de Cherbourg se composait de 1,000 Anglais et de 1,000 Français, reste du parti modéré. Ces hommes, qui n'eurent point le courage de se prononcer au commencement de la guerre civile, finirent par combattre leurs compatriotes réconciliés après tant d'orages. Le connétable en trouvait dans chaque ville qu'il prenait; d'abord il les traita comme des traîtres, plus tard il les épargna comme des coupables malheureux. Les Anglais avaient grand soin de les faire comprendre dans les capitulations, pour prouver qu'ils n'abandonnaient jamais leurs partisans; Cherbourg était leur dernier asile; ils se montraient décidés à s'y défendre jusqu'à la mort.

Le connétable déploya à ce siège toutes les ressources de son génie. Il s'attacha d'abord à tromper les espérances que les assiégés avaient fondées sur la nature des lieux. Ils portaient tous

leurs moyens de défense sur la partie de la ville qui regardait la route de Noinville, seul côté accessible; car l'angle opposé se trouvait protégé par la Divette, qui formait à cet endroit une espèce de ceinture; le côté de la grève était le seul vulnérable; mais il paraissait impossible d'élever des ouvrages au milieu d'un sable mouvant que la mer recouvrait chaque jour. Les assiégés vivaient à cet égard dans une sécurité parfaite. Pour mieux les y entretenir, Arthur ordonna à l'amiral Coëtivi de placer ses quartiers devant la partie la mieux fortifiée, et de faire les démonstrations d'une attaque prochaine. Pendant que l'amiral exécutait ces ordres, le connétable tourna la place par le côté de l'ouest avec 4,000 hommes et 1,500 travailleurs, entra dans la grève pour reconnaître la position, et se retira à la marée montante. Il s'établit dans le lieu où se trouve aujourd'hui le bourg d'Equendreville; le lendemain il commença à faire travailler aux plateformes destinées à recevoir les batteries. Ce projet n'effraya aucunement les assiégés, qui le regardaient comme inexécutable. Le jour suivant, la mer enleva les travaux commencés; cet accident ne rebuta ni la constance ni le courage de Richemont, qui ne cessa de présider chaque jour à de nouvelles constructions; mais le transport

des matériaux demandait beaucoup de temps.

Après un mois de tentatives inouïes l'entreprise n'avait fait aucun progrès ; les assiégés riaient de l'inutilité de tant d'efforts, et de leur côté les Français désespéraient de surmonter les obstacles ; l'amiral Coëtivi, dont l'esprit ne s'élevait pas à la hauteur des conceptions d'Arthur, résolut d'employer les moyens ordinaires pour réduire la place ; en conséquence, sans consulter le connétable, il livra du côté de terre un assaut général ; cet assaut échoua complètement, et coûta la vie à plusieurs milliers de braves soldats, l'amiral lui-même fut tué d'un coup de canon ; une bombarde frappa à mort Tugdugal de Kermoisan, le plus vieux de tous les capitaines bretons ; il avait assisté à l'âge de seize ans à la bataille de Rosebec, et servit long-temps sous les ordres de Clisson (1).

Cet échec, à la suite duquel les assiégés espéraient faire lever le siège, ne découragea point encore le connétable, il ne servit qu'à le mieux convaincre de la nécessité d'attaquer la ville du côté de la mer ; il redoubla de soin pour accélérer la construction des plates-formes, et enfin, au bout d'un mois et demi, les travaux se trou-

(1) Lobineau, t. II.

vèrent enfin au niveau de la muraille, mais la mer les couvrait encore pendant le flux, c'était un inconvénient de force majeure; le général français le subit en cherchant seulement à le modifier autant qu'il serait en son pouvoir; il rendit sa bâtisse assez compacte pour résister à la violence des vagues, plusieurs essais le rassurèrent à cet égard; il y fit transporter les canons et les hombardes; cette opération très-difficile demanda beaucoup de temps, enfin les pièces furent mises en batterie, elles foudroyèrent les remparts, et jetèrent quantité de projectiles jusqu'au centre de la ville; les assiégés espéraient que la marée montante enlèverait cette artillerie, ou la mettrait hors d'état de servir; leur joie fut de courte durée; le connétable avait tout prévu, il trouva moyen de soustraire les canons et les munitions à l'action de l'eau en les enveloppant entièrement d'une peau huilée préparée à cet effet (1), ce qui réussit fort bien; après le reflux les batteries recommencèrent le feu; mais 4 canons crevèrent; ces machines de guerre étaient encore fort mal établies, et les soldats ne savaient pas les manier, cependant il en resta assez pour couvrir la ville de décombres; la consternation

(1) Lobineau, t. II.— Jean Gruel, p. 131.

s'empara des habitans, qui, jugeant leur position désespérée, demandèrent vivement à capituler; Gouvel, partagé entre son devoir et la crainte d'être pris d'assaut, montrait beaucoup d'hésitation : il ne paraissait pas éloigné de parlementer, quand un message du connétable bannit ses incertitudes; Arthur proposait de lui rendre son fils unique, qu'il gardait comme otage; or tout faisait croire au gouverneur que la somme consentie dans la capitulation de Rouen ne serait jamais payée, et que dans ce cas son fils serait condamné à une captivité perpétuelle; quelques menaces mêlées aux propositions du général français alarmèrent Gouvel sur le sort de son fils; la tendresse paternelle triompha du devoir; le gouverneur consentit à rendre la place. Arthur remit le jeune homme entre les mains de son père, et prit possession de Cherbourg dont la réduction couronnait la conquête de toute la Normandie. Ainsi au bout de dix mois cette belle province fut enlevée aux Anglais, qui, à la faveur de nos discordes civiles, en étaient restés maîtres pendant trente-cinq ans.

Pendant que le connétable terminait la conquête de la Normandie par la prise de Cherbourg, François, duc de Bretagne, l'instituait son

exécuteur testamentaire : ce prince mourut le 19 juillet. Arthur se rendit aussitôt auprès de Pierre II son troisième neveu, et nouveau souverain de la Bretagne; il l'accompagna dans son entrée à Rennes; et, sur ses sollicitations, le duc se décida à rendre à Charles VII l'hommage de vassal exigé par les lois féodales : cette formalité resserrait les liens du feudataire. Quelques seigneurs bretons, vendus aux intérêts de l'Angleterre, détournaient Pierre II de cette démarche; mais la voix du comte de Richemont fut plus puissante. Arthur conduisit son neveu à Montbazou, où Charles VII tenait sa cour. « Le duc fit au roi telle redevance comme il le devoit, à cause de la duché, et hommage à cause de la comté de Montfort. » (Jean Gruel.)

Les deux princes bretons séjournèrent quinze jours à Montbazou; dans cet intervalle le connétable apprit qu'Olivier de Meel, le chef des meurtriers de Gilles, était caché à Marcoussi, château près de Paris, appartenant au sire de Gravelle; il donna commission aux sires d'Épinai et de Quelen de se transporter à Marcoussi avec des archers, et d'enlever d'autorité Olivier de Meel, ce qui fut exécuté malgré la résistance du sire de Gravelle : on conduisit le criminel à Rennes. Mais le roi et son conseil se montrèrent

fort mécontents de cet enlèvement fait sur les terres de France sans aucune autorisation; on députa à Vannes deux conseillers pour réclamer le prisonnier, on s'y refusa: il allait en résulter un éclat fâcheux, lorsque le connétable s'interposa entre les gens du roi et les magistrats bretons. D'après une convention approuvée par Charles VII, on remit Meel entre les mains des conseillers du parlement de Paris, qui l'ayant gardé un jour entier, le rendirent le lendemain sur la supplique écrite des magistrats de Rennes. Olivier de Meel et quatre de ses complices eurent la tête tranchée le jour suivant. Après avoir fait subir à ces criminels un châtement réclamé par toute la Bretagne, le comte de Richemont se rendit en Normandie, dont le roi l'avait nommé gouverneur général: il s'appliqua à raffermir le pouvoir royal dans cette province; le pays goûta une paix profonde sous l'administration paternelle du comte de Richemont, qui passa dans cette province ou dans sa retraite de Parthenay six années, les plus tranquilles de sa vie. Ayant appris en 1457 que Pierre son neveu était dangereusement malade, il se rendit auprès de lui, et reçut ses derniers soupirs le 22 septembre de la même année. Pierre se plaignait sans cesse d'un feu intérieur qui le dévorait; les médecins,

ne connaissant pas ce genre de maladie , ne pouvaient lui porter aucun soulagement : le vulgaire ne douta point que ce mal ne lui vint d'*un sort* que l'évêque de Rennes, son ennemi personnel, lui avait jeté. Plusieurs empiriques offrirent leurs services pour le guérir avec l'aide de l'esprit des ténèbres; mais le duc répondit : « qu'il aimait mieux mourir de par Dieu, que de vivre de par le diable (1). » Il ne laissa pas d'enfans de Françoise d'Amboisè, sa femme, douée de toutes les qualités du corps et de l'esprit; il déclara au lit de mort qu'il laissait cette princesse aussi pure qu'il l'avait prise; conduite singulière dans un souverain héréditaire, et qui paraît encore plus étrange lorsque l'on réfléchit qu'il laissa une fille naturelle. Pierre avait toujours été sombre, inquiet, et tellement emporté qu'il battait la duchesse sa femme; mais la singularité de sa vie privée n'eut aucune influence sur la destinée de ses sujets, qui bénirent longtemps sa mémoire; il réduisit considérablement les impôts, et diminua par ses largesses le nombre des malheureux.

La mort successive de ses trois neveux rendit le comte de Richemont l'unique héritier du

(1) Lobineau, t. II. — Dom Morice, t. I.

duché : les états réunis à Rennes le reconnurent pour souverain ; les Bretons saluèrent son avènement avec enthousiasme. Arthur, troisième du nom, envoya le sire de Saint-Simon au roi, pour lui faire part de son élévation au trône ducal, et déclarer en même temps que son nouveau rang ne l'empêcherait pas de conserver la charge de commandant des armées de France, et qu'il serait toujours prêt à l'exercer si l'État se trouvait en péril. La noblesse bretonne ne vit pas d'abord avec plaisir cette déclaration ; elle pressa Arthur de se démettre d'une dignité secondaire pour un prince souverain. « Je veux, répondit le héros, honorer dans ma vieillesse une charge qui a honoré ma jeunesse (1). »

Le premier acte de son règne fut de satisfaire la vindicte publique, en recherchant ceux qui avaient eu part, directement ou indirectement, au meurtre du prince Gilles ; la nation entière demandait une réparation éclatante d'un forfait inouï, qui imprimait une tache au caractère breton. On arrêta Henri de Villeblanche, Michel de Parthenay, Jean de Hingant, Hogier et Coetlogon, accusés d'avoir été instigateurs de cet attentat : on instruisit contre eux ; mais ces

(1) Toutes les chroniques.

nobles ayant prouvé qu'ils n'y avaient eu aucune part, le duc rendit hommage à leur innocence, les fit mettre sur-le-champ en liberté, et l'on continua les recherches.

Nous avons dit qu'Arthur s'était empressé d'envoyer une ambassade au roi pour l'informer de son avènement au trône ducal; sa communication réjouit fort Charles VII, qui le pria de venir le joindre au plus tôt, pour le consulter sur le mariage projeté de Madelaine sa fille avec le jeune Ladislas, roi de Hongrie. Le prince breton ne plaisait pas au roi à cause de la raideur de son caractère; mais comme son dévouement n'était pas douteux, et que la sagacité de son jugement égalait sa valeur, on ne traitait rien d'important sans le consulter.

Le duc partit de Nantes le 2 janvier, accompagné d'une suite très-brillante, car il aimait le faste; il menait avec lui les officiers de sa maison, 200 nobles, 100 valets, 50 chevaux hauts destriers, 4 chevaux de bataille, plusieurs équipages de chasse, et même des lutteurs: les souverains de la Bretagne aimaient beaucoup l'exercice de la lutte; Arthur voulait en donner le spectacle à la cour de France. Il prit le chemin de Tours, où Charles VII résidait alors; en passant à Angers, il se trouva saisi d'un mal violent

qui le retint huit jours dans cette ville; enfin, surmontant la douleur, il se remit en route, et arriva à Tours, où il fit son entrée solennelle le 15 janvier. Philippe de Malestroit, son chancelier, portait devant le prince deux épées : celle du duc de Bretagne, nue et la pointe élevée; l'autre, celle de connétable, en écharpe et dans le fourreau. Le roi avait envoyé au-devant de lui une partie de ses dignitaires, et fit rendre à son connétable des honneurs extraordinaires.

Arthur III désirait rentrer dans ses États promptement; il demanda à faire sur-le-champ l'hommage exigé par les lois féodales. On se rendit à ses vœux; mais au moment de la cérémonie il s'éleva une difficulté majeure; les grands officiers de la couronne voulaient que l'hommage fût *lige*; le duc déclara qu'il ne le devait que simple, et comme on le pressait trop, il se retira en disant qu'il ne pouvait agir dans un cas si grave sans consulter les États de Bretagne: il s'indignait avec raison des difficultés que l'on élevait sur une vaine formalité, sans avoir égard aux services éminens qu'il avait rendus à l'État; il en conçut une affliction si profonde, qu'il en retomba malade, et fut obligé de rester encore un mois à Tours. Dans cet intervalle, il se fit recevoir chanoine de Saint-Gatien, et donna en

présent à cette église une chappe de drap d'or, présent exigé par la discipline du chapitre(1). On avait vu l'époux de Valentine de Milan se faire recevoir chanoine de l'église d'Orléans : c'étaient les mœurs du siècle.

Arthur, quoique fort affaibli, revint dans le duché, qu'il trouva très-alarmé des démonstrations hostiles des Anglais. L'évêque de Saint-Malo, séduit par les promesses de la cour d'Angleterre, s'était engagé à livrer cette place. Une escadre nombreuse manœuvrait entre Jersey et Frehel, cherchant le moment favorable pour jeter en Bretagne une nouvelle armée. Le duc arriva sur ces entrefaites ; il ne lui fut pas difficile de réunir autour de lui ses sujets pour la défense de l'Etat ; ses sages dispositions préservèrent le duché des malheurs d'une invasion. Les points vulnérables furent mis sur un pied de défense respectable. Arthur visita tous les travaux, et veilla lui-même pendant plusieurs mois à la sûreté des côtes ; son attitude assurée en imposa aux Anglais, qui abandonnèrent ces parages sans avoir retiré aucun fruit de leurs tentatives.

Au moment où le duc Arthur rentrait à Rennes,

(1) Lobineau, t. II.

il reçut un message du roi de France qui l'invitait à se rendre en qualité de pair à Montargis, où le parlement était convoqué pour faire son procès au duc d'Alençon. Il répondit par écrit, le 11 mai 1458 : « J'ai de tout temps servi Charles et son royaume ; je suis connétable , et comme tel je suis tenu de me rendre aux ordres du roi , mais non comme duc de Bretagne. Je ne suis point pair de France, attendu que mon duché n'a jamais fait partie du royaume , et qu'il n'en est point un démembrement ; et , pour ne pas compromettre l'indépendance de mes sujets , je ne comparâtrai ni à Montargis ni ailleurs. »

Arthur ne persista cependant pas dans cette résolution ; il était oncle du duc d'Alençon ; l'honneur lui faisait une loi de ne pas abandonner ce prince dans la position difficile où il se trouvait. A ces motifs se joignaient des considérations de la plus haute importance : le dauphin venait de lever une seconde fois l'étendard de la révolte ; le procès du duc d'Alençon mettait en mouvement toute la noblesse ; une rupture avec le duc de Bretagne pouvait mettre Charles VII dans un grand embarras ; Arthur comprit mieux l'état des choses que le roi lui-même ; il sacrifia son amour-propre au bien public , et se hâta de se rallier au roi de France. Nous nous plaignons

d'autant plus à faire remarquer la générosité de sa conduite, que l'histoire générale a passé sous silence les raisons qui le faisaient agir; on trouve souvent dans la vie des grands hommes des détails honorables qui n'ont pas été célébrés parce qu'ils se sont passés sans fracas.

Arthur accourut à Vendôme, où la cour des pairs devait rendre son jugement définitif. Le duc d'Alençon, convaincu de haute trahison, fut condamné à avoir la tête tranchée (1); les instances du duc de Bretagne firent commuer la peine; le duc d'Alençon fut enfermé pour le reste de ses jours dans le château de Loches.

Au moment où le duc de Bretagne se préparait à quitter Vendôme pour rentrer dans ses états, le chancelier lui demanda s'il était décidé à rendre hommage au roi; les mêmes difficultés existaient toujours; Arthur annonça ne vouloir faire aucune concession; Charles VII ordonna qu'on cessât de le presser ainsi, et il fut arrêté que l'hommage serait fait comme il l'entendrait; on fixa la cérémonie au 15 octobre 1458 à neuf heures du matin, dans la cour du château de Vendôme. Au jour convenu, le roi se rendit avec ses grands officiers au lieu indiqué; il y

(1) Voyez les détails de ce procès dans la Vie de Dunois.

trouva le duc de Bretagne armé de pied en cap, escorté de son chancelier et de cent chevaliers. Arthur s'avança vers le roi, ôta son casque ; il prononçait les premiers mots de la formule usitée, lorsque Dunois, qui assistait à la cérémonie en qualité de grand chambellan, l'interrompit en disant : « C'est bien lige que vous faites l'hommage ? — Non, répondit fièrement le duc de Bretagne en faisant mine de se retirer ; c'est l'hommage simple que je veux faire, et je suis surpris que l'on exige plus de moi que de mes prédécesseurs (1). » Dunois n'avait pu résister au plaisir de mortifier son rival de gloire. Le comte d'Eu et le bailli de Touraine élevèrent la voix pour appuyer le bâtard d'Orléans ; mais ils ne purent rien gagner sur le prince breton, qui rendit pour le duché l'hommage simple tel qu'il voulait le rendre, debout, la tête nue, armé de toutes pièces et les éperons chaussés ; il quitta ensuite son armure, et se mit à genoux pour rendre l'hommage lige, en ce qui regardait les terres de Montfort-l'Amauri et de Nauphle-le-Château, que sa famille tenait en fief des rois de France.

Arthur conçut un véritable chagrin des contestations qui s'étaient élevées à son sujet et en

(1) Tous les historiens de Bretagne.

présence du roi qu'il avait contribué si puissamment à replacer sur le trône de ses pères; il se retira la mort dans l'âme; il passa à Fontrevault pour y visiter une de ses nièces abbesse de cette maison, et rentra en Bretagne où l'attendaient d'autres tracasseries; il s'établit à Nantes. L'évêque de cette ville, Guillaume de Malestroit, lui suscita mille querelles au sujet de la juridiction religieuse, qu'il voulait rendre indépendante de l'autorité souveraine; il se refusa à rendre l'hommage accoutumé pour les terres qu'il possédait comme évêque de Nantes; il fulmina des excommunications contre les officiers du duc qui défendaient les droits du souverain. Arthur, réputé pour le prince le plus attaché à la religion, opposa la résistance la plus ferme à ces injustes attaques: le 7 octobre, Guillaume de Malestroit revenant en procession de l'église des Carmes, fut accosté par Pierre Leboutillier, procureur général, qui lui déclara que n'ayant point comparu pour rendre hommage au duc pour son temporel, malgré des invitations réitérées, ce temporel allait être saisi; mais que, par respect pour l'Eglise, Arthur avait différé de faire exécuter la saisie et l'ajournait au samedi suivant pour rendre l'hommage exigé. Loin de se montrer reconnaissant de ces ménagemens, l'évêque ex-

communia le prince, ses officiers, et mit le duché en interdit. Ce Guillaume de Malestroit n'avait été nommé évêque de Nantes que par le crédit d'Arthur et contre le gré même de Pierre II.

Le duc eut beaucoup de peine à retenir le peuple, qui voulait aller piller l'hôtel du prélat; il calma les esprits, et se contenta d'en appeler au pape. Mais il n'eut pas le temps de connaître la décision du saint-siège; ces tracasseries lui causèrent un chagrin qu'il ne put surmonter; il fut atteint d'une maladie de langueur qui le consuma lentement. Malgré son mal, il refusait de prendre des médicamens, et luttait contre les douleurs physiques avec autant de courage qu'il avait lutté contre les Anglais dans les champs d'Azincourt, de Patay et de Formigni. Enfin sentant approcher le terme de sa vie il ne garda plus le lit, voulant attendre la mort debout; il marchait dans la grande salle de son palais (le château de Nantes), appuyé sur les bras de ses officiers et entouré de ses gardes. Il se confessa la veille de la Noël, assista le lendemain à matines, puis à la messe, fit ses dévotions à genoux avec une onction qui édifia tout le monde, et expira le 26 décembre 1458, assis sur son fauteuil ducal, le même sur lequel il rendait la justice à ses sujets. Il resta exposé deux jours à la vénération

des Bretons, et fut enterré par ce Guillaume de Malestroit, évêque de Nantes, dont les violences avaient hâté la fin d'un prince modèle de toutes les vertus.

Jean Gruel, écuyer et historien de ce prince, dit : « Plût à Dieu qu'il n'eût jamais été à Vendôme, car oncques depuis il ne fut sain jusqu'à sa mort, et plusieurs font grand doute qu'elle lui fut avancée : Dieu sçait la vérité. » Ces soupçons sont injustes et dénués de vraisemblance ; un homme usé par les travaux de la guerre pouvait fort bien mourir à l'âge de soixante-cinq ans par suite d'un chagrin vivement senti ; d'ailleurs la maladie ne fut point subite, et n'eut point le caractère d'un empoisonnement.

Lobineau a dit que ce prince avait un physique grossier ; il a avancé ce fait sans aucun fondement ; il est avéré au contraire qu'Arthur ressemblait beaucoup à son frère Jean V, qui passait pour un des plus beaux hommes de son temps. Ayant reçu à la bataille d'Azincourt des blessures très-graves à la tête, il ne pouvait porter de coiffure pesante, aussi le représente-t-on avec un bonnet de poil de sanglier ; on lui avait même donné cet animal pour emblème, à cause de la dureté apparente de son caractère. Comme nous venons d'offrir aux lecteurs le tableau de sa vie,

nous croyons inutile de nous étendre sur les qualités de ce prince; on a pu être à même de le juger, et de s'assurer que la Bretagne perdit en lui un des plus grands hommes qu'elle ait jamais produits.

Arthur ne laissa pas d'enfans de ses trois femmes : il eut dans son extrême jeunesse une fille naturelle qu'il maria au sire de Brécart, gouverneur de St.-Aubin-du-Cormier.

Ce prince fut enterré dans l'église des Chartreux, qu'il avait fondée. Cette église ayant été détruite en 1789, des personnes zélées en enlevèrent les restes d'Arthur III, qui furent un peu plus tard placées au milieu d'une chapelle de l'église cathédrale de Nantes, dans un magnifique tombeau qui renfermait déjà le corps de François II. Ce tombeau est encore aujourd'hui un des plus beaux monumens de la Bretagne.

NOTES

SUR LA BATAILLE D'AZINCOURT

LISTE

DES BANNERETS, CHEVALIERS ET ÉCUYERS FRANÇAIS,

TUÉS A LA BATAILLE D'AZINCOURT.

(Extrait de l'Histoire d'Artois, t. II, et d'un manuscrit
conservé à la bibliothèque de St.-Omer.)

BAUDOIN D'AILLI, Charles d'Albert, le duc d'Alençon, d'Aligre, Hugues d'Amboise, Antoine d'Ambrine, d'Andelot, Du Bois d'Annequin, d'Applincourt père, Jacques d'Applincourt fils, d'Asse, Arnoul d'Audregnies, d'Offemont et son fils, d'Aumont, Philippe d'Auxi, et son fils, de Longueval, Alain, frère de Philippe d'Auxi, d'Azincourt, Martel de Bacqueville et ses deux fils, Jean de Bailleul, Édouard, duc de Bar, Robert, comte de Marle, comte de Beaufremont, Antoine de Beaufort, de Beaumont, Louis de Beaussart, Pierre de Beauvoir, de la Bellière, Bertrand du Belloi, de Bétancourt,

Colart de Béthune-Desplanques, Jean de Béthune-Mareuil, de Beuil, de Beuvrière père, Gumart de Beuvrière fils, de Blainville, comte de Blamont, Henri de Boissi, Louis de Bourbon, Vitard de Bours, de Bousincourt, Charles de Boutri, de la Bove, Antoine, duc de Brabant, comte de Braine, de Brimeu, Le Bègue de Caïeu, de Caïeu, de Cerni, comte de Châlons, Robert de Châlus, de Chambois, Hector de Chartres et ses deux frères, Michel du Chatellier, du Chatellier son frère, Jacques de Châtillon, amiral de France, Gaspard de Châtillon, Hugues de Châtillon son frère, de Coetquen, Arnoul de Corbie, Lancelot de Couci, de Courci, de Cramailles, Amauri de Craon, seigneur de Grolai, Antoine de Craon, seigneur de Beau-Verger, Simon de Craon, seigneur de Clarsi, Jean de Craon, seigneur de Montbazou, L'Estendart, seigneur de Créqui, Renaud de Créqui, seigneur de Contes, Philippe de Créqui; seigneur de Crèvecœur, seigneur de Croï, Jean de Croï, Jean de Crussol, Dampierre (l'amiral), de Darchérer, De Domart (le vicomte), Jean de Dreux, Germain de Dreux, Jacques d'Enghien, seigneur de Fagnolles, Alemand d'Escaussines, Jean d'Econovelde, Fauquemberg (le comte de), Thibaut de Fay, Raoul de Ferrières, de Fiefs père,

de Fiefs fils, Colard de Fiennes, Raoul de Flandres, Floridas, de Folleville, Boutillier, duc d'Atheines, Enguérand de Fontaines père, Enguérand fils, Jean de Fontaine, Colard de Fosseux, Philippe de Fosseux, de Fressencourt, de Galigni, de Gamaches, de Garancières, Louis de Ghistelles, Maillet de Gournai, de Gournai, son frère, de Grammont (le comte de), de Grand-Pré (le comte), Jean de Grez, Renaud de Griboval, Gilbert de Griboval d'Auxi, Roland de Gruhuse, Guichard, dauphin d'Auvergne, Jacques de Ham, de la Hamayde, Robert de Hames, Cernel de Hamgard, Jean de Hangest et d'Avesnescourt, Robert d'Harcourt, seigneur de Beaumesnil, Simon d'Havré, de la Haye, Jacques de Helli ou d'Heilli, maréchal de Guienne, Jean de Hennin, d'Herlin, de Heuquevil, de la Heuze, d'Honscote, de Horne (le seigneur), Mathieu d'Humières, Jean d'Humières son frère, d'Inchi, d'Ivri, Charles d'Ivri son frère, de Jumont, Engelbert de Kestergat, Henri de la Lande, Jean de Lannoi d'Aumont, de Lannoi d'Aumont son frère, Philippe de Lens, Henri de Lens son frère, de Lédekerque, de Ligne, Raoul de Longueil, Jean de Lulli, de Lulli son frère, Colard de Mailli père, Louis de Mailli fils, Jean de Malestroit, Pierre Malet, de Mamez, de Mangny, de Mar-

quette, Louvet de Mazinghen, Jean dit le *Jeune*, seigneur de Moliens, Simon de Moncheaux, Charles de Montagu, vidame de Laon, Bertrand de Montauban, Raisse de Montcavrel, Montajan, Jean de Montenai, de Montholon, Robert de Montigni, Charles de Montigni, son frère, de Montmorenci (le comte), Jean Morel, Simonnet de Morvilliers, de Mouby, Raoul de Nesle, de Neuville père, de Neuville fils, Châtelain de Lens, Philippe, comte de Nevers, le Borgne de Noailles, Pierre de Noyelles-lez-Lens, Lancelot de Noyelles-lez-Lens son frère, Henri d'Ornai, Philippe de Poitiers, Roger de Poix, Colard de la Porte, seigneur de Bélincourt, de Pottes, de Poucques, Godefroi de Prouville, Jacques, seigneur de Préaulx, grand-chambellan de France, de Quiévrain, Georges de Quiévrain son frère, Quercetan du Quesnoi, David de Rambures, grand-maître des arbalétriers de France, de Regnaville, Oudart de Renti, et ses trois frères, Perceval de Richebourg, de la Rivière de Tibouville, de la Roche-Guyon, de la Roche-Guyon son frère, des Roches, de Ront, Pierre de Rosimbos, grand-écuyer du duc de Bourgogne, de Rosimbos son frère, fils du bailli de Rouen, Roissart de Rougefay, de Roussi (le comte), Lancelot de Rubempré, de Saint-Brice, de Saint-

Crespin, de Sainte-Beuve, de Saint-Gilles, sénéchal de Hainaut, de Saint-Héren, de Saint-Pierre, de Saint-Simon, de Saint-Simon son frère, de Salms (le comte), de Saures, Briffaut de Saures son frère, Guillaume de Saveuse, de Tancarville (le comte), de Tencques, de Thiennes, de Torci, Ponchon de la Tour, trois nobles de la maison de Tramecourt, de Tremblai (le vicomte), Georges de La Trémouille, Jean de Valcourt, Robinet de Vancourt, Ferri, comte de Vaudemont, Guillaume de Vaudripont, Alain de Vendôme, de Verneuil, de Vieux-Pont, de Wellenes, Guillaume de Villers, Renaud de Villers son frère, de Wavrans, Robert de Wavrin, père, sénéchal de Flandre, de Wavrin fils, Jean de Werchin, sénéchal.



LISTE

DES NOBLES ANGLAIS

QUI ASSISTÈRENT A LA BATAILLE D'AZINCOURT.

(Extrait des rôles conservés au Musée britannique.)

Princes et comtes.

THOMAS, duc de Clarence, Humfroy, duc de Gloucester, Édouard, duc d'York. Les comtes Dorset, de Cambridge, de Salisbury, de Maréchal, de la Marche, d'Arundel, de Suffolk, d'Oxford, Huntingdon; les sires de Mautravers, de Camoys, de Wilhoughby, de Harington, de Talbot, de Clifford, de Roos, de Bourgchier, de Clinton, de Ferrers, de Carrew, de Ruthyn, de Courtenay, de West.

Chevaliers et écuyers.

Agarston, Alderwich, Alderworth, Anderton, Apurton, Arundell, Alsoo, Asenhull, Ask, Ashfield, Asthon, Asthon, Athirton, Athirton, Atte Lee, Attilbrigge, Bagot, Ballard, Balne, Banastre, Banystre, Bauk, Babthorpe, Barton,

Barton, Barton, Baskerville, Beauchamp, de Beaumont, Bedik, Bell, Blacket, Blakebourne, Blount, Blount, Blundell, Bold, Bolron, Bourghchier, Bowet, Bowet, Bradshaw, Brancepath, Brokesby, Bromley, Bruce, Bugge, Burcestre, Burgh, Burgoyne, Brune, Burton, Burton, Butill, Butiller, Castle, Castellaine, Chalons, Chaucer, Chauworth, Chenduit, Chetewode, Chetewynd, Cheyne, Clement, Clyfford, Clyfford, Clifford, Clynk, Colvyl, Coneway, Corbet, Cornwall, Covyn, Courtenay, Courtenay, Dartas, Devereux, Durward, Dulton, Elmham, Erpyngham, Eston, Esmond, Etton, Everard, Everdon, Fastolfe, Felbrigge, Feriby, Ferrour, Filongley, Fitz Henry, Fitz James de Radcliffe, Fitz John de Radcliffe, Folville, Fowler, de France, Fyenes, David Game, Gardemewe, Gloucestr', Graa, Granson, Gray, Greseley, Greseley, Grey, Greyndor, Griseley, Halsham, Hardgrave, Hardgrove, Hardgrove, Harington, Harington, Harington, Hastings, Hatfeld, Hauley, Hay, Haywode, Helyon, Henry, Henry, Heton, Hobildod, Hodilston, Hoget, Haland, Haland, Holt, Holton, Horsey, Horton, Hudelston, Hungerford, Hunt, Huyn, Johan, Irby, Ireby, Kighley, Kilner, Kynwolmersh, Lacock, Langville, Lardener, Lary, Laurence, Leche,

Leche, de Legh, Leynthale, Leynthale, Lound, Lound, Lovell, Louch, Lowart, Lythebarowe, Mapurley, Marshall, Merbury, Merbury, Meryng, Morley, Morstede, Moreton, Mounteney, Mountgomery le fils, Mountgomery le fils, Mountgomery, de Mourton, Noreys, Norton, Nowell, Olton, Orell, Osbaldeston, Parker, Passemere, Payne, Pemberton, Percy, de Percy, Peryent, Phelipp, Pilkington, Pole le fils, Pole, Pope, Pope, Porter, Pudsey, Quikkesley, Radclyff, Ramsey, Rash, Rempston, Rerisby, Rider, Rigmaiden, Robbesards, Robessart, Robessart, Rothington, Roundell, Rydere, Sandes, Saundish, Scarlet, Scroop, Selby, Selby, Sharšbrock, Sheraud, Sherard, Shirley, Shotestbroke, Skipton, Skidmore, Southworth, Sprong, Standish, Staneley, Staneley, Stanley, Stanley, Staunton, Steward, Strickland, Stokeley, Strange, Strikland, Sugerias, Swillington, Talbot, Tempest, Thorneton, Tiptoft, Tirwith, Topclyffe, Tounley, Troutbeck, Trumpyngton, Tunstall, Tyrwhyte, Vale, Van Askemade, Van Clux, Van Jander, Ufflete, Umfreville, Umfreville, Urcewyk, Warde, Waterton, Weld, Whitingham, Wightman, Wilcokes, Woodville, Yedelish, Yedelish, Ynglish.

NOTE

RELATIVE A LA BATAILLE D'AZINCOURT.

LES corps des chevaliers tués à la bataille d'Azincourt furent enterrés par les habitans, qui creusèrent de larges fosses. On en ouvrit une très-profonde dans un champ nommé la *Gacogne*, et qui porte encore le même nom ; il touchait les bois de Tramecourt et comportait plus d'un arpent ; il appartenait, en 1415, à la famille d'Azincourt ; ce terrain, dans lequel on enterra 5,800 morts, fut béni le lendemain par le coadjuteur de l'évêque de Thérouane, assisté du prieur de Ruissauville. Ce lieu fut entouré de haies vives, et devint l'objet d'un respect religieux ; ni hommes ni bestiaux n'y pénétraient ; les arbres y croissaient et y périssaient sur pied sans que la cognée y fût jamais portée : cet état de choses dura jusqu'en 1734. A cette époque le champ de la *Gacogne* appartenait à la maison de Tramecourt, qui avait hérité en partie des biens de celle d'Azincourt, éteinte dans le seizième siècle. Madame la marquise de Tramecourt fit vœu d'élever une chapelle sur le champ de la *Gacogne* si son fils (Eugène-François) revenait de la campagne d'Italie, qu'il faisait alors (1734), sous le maréchal de Coigny : le ciel exauça ses prières ; une petite église fut bâtie sur ce terrain ; l'architecture en était remarquable. Cette chapelle, monument de la piété d'une mère, fut détruite totalement en 1793, et par une dérision impie on en employa les matériaux à bâtir des étables à porc.

En 1816 un officier supérieur anglais, dont le régiment était cantonné à St.-Pol, vint visiter le champ de bataille d'Azincourt; ayant appris par la voix publique que la Gacogne avait servi de sépulture à une grande quantité de guerriers français, il s'imagina d'y faire des fouilles; à cet effet, il amena un bataillon et commença ses recherches, qui eurent des résultats immenses. Il trouva quantité de pièces d'or du règne du roi Jean, de Charles V et de Charles VI, car les vainqueurs n'avaient point eu le temps de dépouiller les chevaliers français, qui furent jetés dans la fosse tout habillés; d'ailleurs, à cette époque, dépouiller les morts était regardé comme une profanation; on n'en usait ainsi qu'à l'égard des infidèles. Pendant tout le temps que durèrent ces fouilles, cet officier anglais habita le château de Tramecourt, dont les maîtres étaient absens; il s'y conduisit fort honorablement, et en le quittant il attacha à la tapisserie du salon une magnifique gravure anglaise représentant Henri V, le vainqueur d'Azincourt, paré de tous les insignes d'un roi de France; il ordonna aux gens du château de la remettre en cadeau, de sa part, à madame la marquise de Tramecourt lorsqu'elle reviendrait chez elle. Cette dame arriva peu de jours après, et trouva le présent un peu singulier; elle envoya sur-le-champ un de ses domestiques à St.-Pol pour remettre à cet officier une lettre dans laquelle madame de Tramecourt témoignait son regret de ne lui avoir pas fait les honneurs de son château, et le remerciait de son cadeau en le suppliant d'accepter en échange une autre gravure, c'était le portrait de Jeanne d'Arc: l'officier répondit en homme de bonne compagnie, et s'avoua vaincu.

NOTE RELATIVE A ISABEAU DE BAVIÈRE.

Nous avons vu en Touraine, dans le château de Chenonceau, appartenant à M. le comte de Villeneuve, un portrait d'Isabeau de Bavière, représentée à l'âge de trente-cinq à quarante ans, et avec les traits que les chroniques lui attribuent. Ce tableau, d'une belle conservation, est peint à l'huile sur un panneau de boiserie; un parchemin collé derrière le cadre disait qu'il avait décoré l'hôtel de Néele, que plusieurs rois de France habitèrent dans les quatorzième et quinzième siècles. On attribue ce portrait à Wogelmut, peintre et graveur allemand, maître d'Albert Durer, et par conséquent contemporain, à quelques années près, d'Isabeau de Bavière, dont il était compatriote. On sait que cette princesse fit venir plusieurs artistes de l'Allemagne et de l'Italie, où les arts étaient plus cultivés qu'en France. Nous pensons que ce tableau, quoique très-authentique, n'est que la copie d'un portrait à l'eau d'œuf, fait sur l'original : il n'en est pas moins précieux comme historique.

Le château de Chenonceau, un des plus beaux du royaume, fut fondé à la fin de 1400, par Thomas Bohier, général des finances de Normandie : il appartint successivement à Diane de Poitiers, à Catherine de Médicis, à Louise de Vaudemont, qui vint y pleurer la mort d'Henri III son époux, puis enfin à la maison de Condé, qui le vendit à M. Dupin, fermier général, dont la veuve, non moins célèbre par son esprit que par ses graces, y attira les hommes les plus illustres du siècle dernier : elle laissa cette terre à ses neveux, MM. de Villeneuve.

Les propriétaires de Chenonceau, animés de sentimens généreux, conservent religieusement à leur château la physionomie du moyen âge : architecture, meubles, décors, rien de ce qui existait sous les derniers Valois n'est changé ; il serait difficile de mieux agir dans l'intérêt des arts, des lettres et de la science historique.

NOTE RELATIVE AU PONT DE MONTEREAU ET A L'ASSASSINAT
DE JEAN-SANS-PEUR.

Pour entrer à Montereau en venant de Paris il faut passer deux ponts ; le premier est bâti sur la Seine, et le second sur l'Yonne ; ils sont séparés par un angle de terre que forme le confluent, et que l'on nomme *le Carrefour*. On peut donner une idée exacte de ces deux ponts, en les comparant au pont Neuf, qui se trouve un moment interrompu par la pointe de l'île. La rue Dauphine représente exactement la Grande-Rue de Montereau ; par conséquent, la partie du pont qui la touche correspond au pont sur Yonne ; l'autre partie, qui est la plus longue, et qui conduit au faubourg de Melun, est le pont sur Seine. Jean-sans-Peur arriva aux Conférences par le faubourg Saint-Maurice, qui représente admirablement le quai des Orfèvres ; parvenu au carrefour, il tourna brusquement à gauche, et se trouva naturellement au pont sur Yonne, dont l'entrée était fermée par des barrières. Le pont sur Seine, le plus long des deux, a été renouvelé ; le pont sur Yonne, au contraire, est le même qui existait en 1415 ; sa construction l'atteste, et d'ailleurs

les archives de la ville en font foi : il est pesamment construit, et forme le dos-d'âne d'une manière très-prononcée. L'arche qui fut coupée en 1814 a été rétablie, mais en bois. C'est là que le meurtre fut commis.

On voit dans l'église de Saint-Leu une épée suspendue au second pilier du chœur. Les habitans croient que Jean-sans-Peur la portait le jour de l'assassinat ; nous croyons qu'ils sont dans l'erreur. Avant 1789, le dôme de l'église était orné d'un coq, à la queue duquel se trouvait attachée une épée, qu'on disait être celle du duc de Bourgogne ; le coq et l'épée furent arrachés en 1793. Lors du rétablissement du culte, on rechercha cette épée, que les habitans de Montereau avaient conservée plus de trois siècles ; on crut l'avoir retrouvée, et on la suspendit dans le chœur. Cette arme n'a aucun caractère d'authenticité : Jean-sans-Peur était le prince le plus fastueux de son temps, et nul doute qu'il n'eût des armes d'une grande richesse, puisque c'était le luxe de cette époque, et cependant l'épée qui est à Montereau est grossièrement fabriquée, et ne peut avoir appartenu qu'à un simple écuyer.

TABLE
DU SIXIEME VOLUME.

ARTHUR DE BRETAGNE ,
COMTE DE RICHEMONT ,
CONNÉTABLE DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

	Pag.
Naissance d'Arthur. — Après la mort de son père il reste sous la tutelle des princes du sang de France. — Il assiste à la bataille d'Azincourt. — Il est grièvement blessé et fait prisonnier. — Il est conduit à Londres. — Il revient sur parole en Bretagne. — Il entre au service de la France, et reçoit des mains de Charles VII l'épée de connétable.	3

LIVRE II.

De ce qui se passa en France depuis la bataille d'Azincourt. (1415 jusqu'en 1425.)	54
--	----

LIVRE III.

Arthur, nommé connétable, ramène la fortune sous les drapeaux de la France.	145
---	-----

LIVRE IV.

Relation de ce qui se passa dans Paris pendant les seize années de la domination anglaise. — Prise de la capitale par le connétable de Richemont. — Organisation des nouvelles autorités.	204
---	-----

LIVRE V.

Arthur de Richemont commence une nouvelle campagne contre les Anglais. — Siège de Montereau, où Charles VII se distingue. — Siège de Meaux. — Ligue des seigneurs mécontents. — Arthur devient le soutien de la couronne. — Siège de Pontoise. — Campagne de la Guyenne.	236
--	-----

LIVRE VI.

Changement de système militaire opéré par les soins d'Arthur. — Établissement des armées permanentes. — Nouvelle agression des Anglais. — Le comte de Richemont est chargé de la conquête de la basse Normandie.	282
--	-----

LIVRE VII.

Arthur commence une nouvelle campagne dans la basse Normandie. — Bataille de Formigny. — Arthur y défait Kiriél. — Siège de Caen et de Cherbourg. — Réduction de toute la basse Normandie. — Arthur devient duc de Bretagne après la mort de	
--	--

	Pag
ses deux neveux. — Il fait hommage à Charles VII et meurt en 1458.	310

NOTES SUR LA BATAILLE D'AZINCOURT.

Liste des bannerets , chevaliers et écuyers français tués à la bataille d'Azincourt.	365
Liste des nobles anglais qui assistèrent à la bataille d'Azincourt.	370
Note relative à la bataille d'Azincourt.	373
Note relative à Isabeau de Bavière.	375
Note relative au pont de Montereau et à l'assassinat de Jean-sans-Peur.	376